هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 020 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 6 - LUNDI 7 JUILLET 1980

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; U.K., 35 p. ; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

NOUVEAU SURSIS POUR L'O.U.A.

C'est dans une atmosphère de soulagement unanime que se sont achevés vendredi 4 juillet à Freetown les travaux de la dix-septième conférence des chefs d'État membres de l'Organisation de l'unité africaine. En effet, quelques heures avant la clôture de ces assises, de vives tensions se manifestaient à propos de la République arabe sahraouie démocratique, que vingt-six des cinquante États membres avaient officiellement reconnue. Des risques sérieux d'éclatement pesaient alors sur l'Organisation panafricaine.

Conformément à un usage solidement établi dans toutes les assemblées délibérantes du monde, les dirigeants ont, faute de pouvoir s'entendre, renvoyé devant une commission « ad hoc » le dossier épineux dont ils avaient à débattre. D'ici trois mois, le comité des Sages décidera de l'admission éventuelle de la République arabe sahraouie démocratique à l'O.U.A. C'est du moins ce qu'ont décidé les chefs d'État qui ont adopté une résolution rédigée en ce sens par le Nigéria.

Ainsi le Maroc, qui avait menacé de quitter immédiatement l'Organisation en cas d'admission des Sahraouis, a marqué un avantage. Mais, s'il est incontestable que le gouvernement de Rabat a gagné du temps et pu faire le compte de ses amis et alliés, il n'en continue pas moins à perdre régulièrement du terrain. Lentement, mais sûrement, les Sahraouis acquièrent, au fil des diverses rencontres panafricaines, de nouveaux appuis et s'assurent de nouvelles reconnaissances. Il n'est pas certain que, après le rejet de la proposition du président Senghor de convoquer une conférence extraordinaire et la décision des dirigeants de l'O.U.A. de s'en remettre au comité des Sages, les Marocains aient obtenu plus qu'une éphémère satisfaction. En revanche, pour l'O.U.A., ce choix a permis un nouveau sursis.

Après de nombreux débats, marqués par la philippique du président mozambicain Samora Machel, instruisant devant ses pairs le procès du Maroc, tout est rentré dans l'ordre. Beaucoup d'États, pourtant réputés intransigeants, avaient opté pour la modération. Ce fut le cas pour l'Algérie, dont le comportement, dicté par le souci constant d'échapper au reproche d'avoir provoqué la dislocation de l'O.U.A., contrasta sérieusement avec le radicalisme agressif de la Libye. Le ton était sans doute monté trop brutalement pour ne pas retomber rapidement, ce qui a permis aux adversaires de la République arabe sahraouie démocratique de ne pas faire voler en éclats une Organisation qui, depuis sa fondation, en mai 1963, à Addis-Abeba, paraît irrévocablement condamnée soit à la disparition, soit à la paralysie.

Il en fut d'ailleurs à Freetown des autres grandes crises africaines comme de celle du Sahara occidental. Après un examen controversé, c'est à plus tard qu'a été remise la solution du drame tchadien. La suggestion de suppression des liaisons aériennes passant par l'Afrique noire en direction de la République Sud-Africaine, formulée par le secrétaire général Eden Kodjo, a été renvoyée pour examen également.

Certes, l'O.U.A. a adopté à l'unanimité une résolution exigeant la restitution à l'île Maurice de l'îlot de Diego-Garcia, base américaine de l'océan Indien, dont la souveraineté relève actuellement de la Grande-Bretagne. C'est la première fois que Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre mauricien, soulevait cette affaire devant l'O.U.A., et le fait qu'il ait obtenu gain de cause va entraîner la réouverture de certains dossiers portant contentieux frontalier. En effet, la République malgache revendique également certaines îles et certains îlots du canal de Mozambique. Mais, quelles que puissent être les conséquences de ce vote, il ne représente qu'un bien modeste résultat face à la complexité et à la multiplicité des problèmes laissés sans solution.

(Lire nos informations page 4).

M. Giscard d'Estaing en R.F.A.

Le président de la République compte sur l'appui du chancelier Schmidt pour « redonner sa place à l'Europe »

M. Valéry Giscard d'Estaing effectuera une visite officielle en Allemagne fédérale, du lundi 7 au jeudi 10 juillet, puis assistera, à Bonn, jusqu'au vendredi 11 juillet, à la trente-sixième session des consultations régulières franco-allemandes, prévues par le traité de 1963. Ce voyage est la première « visite d'État » rendue par un président français depuis celle du général de Gaulle, en septembre 1962.

Le programme de M. Giscard d'Estaing est particulièrement chargé. Il doit se rendre à Bonn, à Baden-Baden (où il assistera notamment à une prise d'armes franco-allemande), à Kassel, à Würzburg, à Lübeck et, de nouveau, jeudi et vendredi, à Bonn. Le chef de l'État prononcera de nombreuses allocutions et s'entretiendra avec des personnalités politiques ouest-allemandes de la majorité et de l'opposition.

La délégation officielle comprendra, outre le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, ceux de la défense, de l'industrie, du commerce extérieur, de la jeunesse, des sports et des loisirs, de la culture et de la communication, de la condition féminine, ainsi que M. Pierre Bernard-Raymond, secrétaire d'État aux affaires étrangères. Le porte-parole de l'Élysée a estimé que ce voyage devrait contribuer à redonner à l'Europe sa place dans les affaires du monde.

Samedi 5 juillet, M. Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S. en France, a informé M. Jacques Wahl, secrétaire général à la présidence de la République, de la teneur des récents entretiens entre M. Brejnev et M. Schmidt. M. Wahl a aussitôt rendu compte de cette conversation au président de la République.

Une plongée dans l'Allemagne profonde

L'organisation du voyage de M. Giscard d'Estaing en République fédérale d'Allemagne porte la marque de deux intentions contradictoires.

La première est d'éviter que le rapprochement soit fait de façon trop insistante avec la « tournée allemande » du général de Gaulle en septembre 1962. Celle-ci avait manifesté avec un éclat particulier une réconciliation franco-allemande à laquelle le traité de l'Élysée devait donner, quelques mois plus tard, un cadre juridique, un contenu et des objectifs. La personnalité et le passé du chef de la France libre, la langueur de la construction européenne à cette époque, la nature particulière des relations franco-allemandes, tout avait concouru à l'époque à donner à la visite du président français un caractère à la fois spectaculaire, historique et populaire auquel la visite de M. Giscard d'Estaing peut difficilement prétendre.

C'est probablement pour couper court à toute comparaison que l'on a choisi pour étapes du voyage officiel, cette fois-ci, des villes moyennes de préférence aux très grandes métropole régionales : M. Giscard d'Estaing n'ira ni à Munich, ni à Francfort, ni à Hambourg, mais à Würtzburg pour la Bavière, à Kassel pour la Hesse et à Lubeck pour l'Allemagne du nord. Quelque dix-huit ans après la rencontre solennelle entre Charles de Gaulle et la jeune République fédérale, il s'agira plutôt d'une plongée dans l'Allemagne profonde et provinciale.

Pourtant, l'Élysée souhaite manifestement donner à ce voyage présidentiel, le premier qui soit effectué sous cette forme depuis 1962, une importance exceptionnelle.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 4.)

Les troubles en Iran

Les partisans de l'imam Khomeiny s'en prennent aux partis de gauche au cours de manifestations de masse

L'ancien chah d'Iran, hospitalisé depuis huit jours à l'hôpital militaire Maadi du Caire, a été placé dans une unité de soins intensifs et a passé une nuit agitée, annonce-t-on ce samedi 5 juillet dans les milieux médicaux en confirmant que le malade « est dans un état très sérieux, voire critique ».

En Iran, des millions de personnes ont manifesté vendredi leur soutien à l'imam Khomeiny et dénoncé les partis de gauche.

A Paris, des étudiants iraniens ont occupé pendant quelques heures leur ambassade.

Plusieurs millions d'Iraniens ont organisé, vendredi 4 juillet, des manifestations de masse et des défilés dans la plupart des villes du pays en vue de soutenir l'imam Khomeiny et la politique d'islamisation intensive qu'il a définie récemment afin d'instaurer définitivement une république islamique pure et dure. Dans la capitale, cette démonstration d'allégeance a mobilisé quelque cinq cent mille personnes, près de deux millions selon les organisateurs.

A l'Université de Téhéran, couverte de portraits de l'imam et de banderoles portant des inscriptions islamiques, la manifestation « unitaire » s'est rapidement transformée en dénonciation de la gauche. Les slogans « unitaires » contre l'impérialisme américain, tels que « *Mort aux trois traîtres : Carter, Sadate, Begin !* », se sont progressivement transformés, de sorte qu'à la fin, les trois traîtres étaient devenus les « monafegh (traîtres islamiques), les démocrates et les fedayin ».

Un manifeste, en seize points, réclame notamment une dissolution des deux principales organisations de gauche, Moudjahidin (musulmans radicaux) et Fédayin (marxistes), une accélération de la purge des ministères et des administrations, et une plus grande « sévérité » des tribunaux islamiques et un rétablissement sans concession des vêtements musulmans. Un grand nombre de femmes en tchador ont d'ailleurs défilé en scandant : « *O sœur, le voile est ton rempart* » et « *L'honneur de la femme musulmane est dans son voile* ». Radio Téhéran a d'ailleurs annoncé que quatorze personnes, dont un général en retraite et deux officiers supérieurs, ont été exécutés, à Chiraz, dans le cadre de la campagne anti-drogue.

A Paris, neuf membres de l'Association des étudiants musulmans iraniens en France — dont deux jeunes femmes — ont occupé vendredi l'ambassade d'Iran à Paris entre midi et 22 heures, heure à laquelle, à la demande des autorités iraniennes, l'ambassade a été évacuée dans le calme par la police. Les étudiants qui ont été relâchés après un contrôle d'identité avaient « retenu » l'ambassadeur et quatre ou cinq employés iraniens : invoquant le patronage de l'imam Khomeiny, ils expliquaient dans un communiqué, qu'ils entendaient « *protester contre ceux qui, en Iran, se déclarent partisans de l'imam et ne font absolument rien pour nos déshérités et nos martyrs* ».

(Lire la suite page 4.)

POINT

La victoire des mutuelles

Il aura fallu six mois d'agitation et des dizaines de milliers de manifestants battant à plusieurs reprises le pavé à Paris et ailleurs pour que le gouvernement fasse marche arrière. Pour qu'il accepte que les mutuelles refusent d'appliquer le « ticket modérateur d'ordre public », par le biais duquel il prétendait contraindre les mutualistes à abandonner une partie de la couverture sociale, objet même des cotisations qu'ils versent délibérément.

Saura-t-on jamais quel technocrate — obscur ? obscurantiste ? — a ressorti un projet qui avait déjà fait fiasco maintes fois ? Qu'importe, puisque cette idée fixe a gommé tout esprit critique, tout bon sens chez les neuf ministres qui signèrent le décret du 15 janvier. Pourtant, le texte, à peine publié, avait fait l'unanimité de ceux qui possèdent quelques notions juridiques : il était inapplicable, aucune sanction ne pourrait être prise contre les rebelles.

Personne, et pour cause, n'avança le moindre chiffre sur l'économie que les caisses maladie tireraient du fameux ticket, car, disait-on, il s'agissait de « sensibiliser » les assurés à l'importance des débours de santé, afin qu'ils les modèrent.

En fait d'être freinés, vingt-trois millions de mutualistes prirent le mors aux dents. Vingt-trois millions frappés aux points les plus sensibles : la défense contre la maladie, les droits acquis, une protection constituant un recours intangible face à la montée du chômage et de l'inflation.

A la menace du ticket modérateur s'ajoutait celle d'une proposition de loi Berger, lourde de restrictions complexes — et écartée depuis — et celle d'une convention médicale négociée entre organisations minoritaires.

Les syndicats n'eurent aucune peine à mobiliser les salariés et l'opinion. Les irritations, les détresses, le ras-le-bol, jusque-là contenus tant bien que mal, allaient éclater sous le déclic de ce pseudo-ticket modérateur.

A l'approche de la ligne droite vers l'Élysée, le gouvernement a préféré tourner casaque. Un joli pas de clerc.

(Lire page 19.)

UN POINT DE VUE SUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dix mois...

Par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

A quoi sert une campagne électorale ? A quoi sert-elle si les engagements pris par le candidat ne sont guère tenus ? S'ils apparaissent comme de simples paroles, comme des propos de circonstance qui restent sans prise sur les faits ? C'est la question que doivent se poser les électeurs de M. Giscard d'Estaing.

Car, six ans après son entrée à l'Élysée, le volume des promesses électorales non suivies d'effets demeure considérable. Qu'il s'agisse de la lutte contre l'inflation, de la réduction des inégalités ou du progrès des libertés.

Pour faire bref, on s'en tiendra à un seul domaine : celui des institutions. Car, là aussi, on mesure toute la distance qui sépare, sous ce septennat, les mots et les choses, les paroles et les actes.

Qu'on s'en souvienne : durant la campagne présidentielle, M. Giscard d'Estaing s'était prononcé, à diverses reprises, pour la réforme du mode de scrutin. Ainsi, le 11 avril 1974, il avait déclaré nécessaire « *une certaine évolution de la loi électorale* », afin que les « *minorités importantes* » soient représentées à l'Assemblée. Son projet : combiner le scrutin majoritaire et la proportionnelle dans un système mixte, inspiré partiellement de l'Allemagne fédérale.

En effet, la représentation proportionnelle photographie l'opinion et ses diverses nuances. Elle donne à chaque formation le nombre d'élus correspondant à son importance exacte dans l'électorat.

Au contraire, le scrutin majoritaire uninominal à deux tours, adopté en 1958, caricature la réalité et déforme gravement la volonté populaire. Tant il surreprésente la majorité au détriment de la minorité. Tant il pénalise les petits partis et les formations nouvelles.

Dès lors, il ferme l'Assemblée à divers courants (gauchistes, écologistes, régionalistes) qu'il risque d'inciter à se manifester ailleurs par des voies extra-parlementaires. Dès lors, le Palais-Bourbon cesse d'être le vrai reflet de la *société*, le forum national où s'expriment toutes les tendances, fidèlement représentées.

A la proportionnelle dans le cadre national, les écologistes auraient été représentés avec trois sièges en 1978. La « majorité » en aurait obtenu cinquante et un de moins. Et l'opposition quarante-huit de plus — dont six pour l'extrême gauche, — soit un total de deux cent quarante-neuf sièges sur quatre cent quatre-vingt-onze, et donc une courte majorité absolue.

(Lire la suite page 11.)

(*) Vice-président du M.R.G., député à l'Assemblée européenne.

AU JOUR LE JOUR

Sur les genoux

Au Brésil, les croyants se mettent en foule à genoux devant le pape et, nous, nous sommes suspendus aux nouvelles du genou de Bernard Hinault.

Mais cela prouve tout simplement qu'il existe plusieurs manières d'être des fervents.

MICHEL CASTE.

LA MORT DE MAURICE GREVISSE

L'honnête homme grammairien

Maurice Grevisse est mort : la langue française porte le deuil d'un Belge. Le grammairien s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le vendredi 4 juillet, dans une clinique de la région de Charleroi.

En un bon demi-siècle de labeur paisible mais ininterrompu, discret mais immense, Maurice Grevisse, né en 1895, ne laisse peut-être derrière lui qu'un livre majeur. Mais quel livre ! Monstre sacré et institution, cette « grammaire française avec des remarques sur la langue d'aujourd'hui », qu'il avait intitulée dès l'édition de 1936 *le Bon Usage* et qui n'a jamais changé de titre, n'a jamais cessé non plus d'étendre son audience et son autorité jusqu'à la onzième édition (1980), qu'il eut la satisfaction de voir paraître quelques mois avant sa mort : quinze cents pages, deux mille bons conseils ou petites règles pour écrire un français plus correct, environ quarante mille citations de trois cents écrivains.

La première édition avait demandé à l'auteur quinze ans de travail, chacune des suivantes, toujours très augmentées, trois ou quatre. Juste récompense de cette ténacité : on parle du « Grevisse » tout court, plutôt que du *Bon Usage*. C'est un signe qui ne trompe pas. De 1936 à aujourd'hui, combien de grammaires du français s'est-il publié ? Une centaine peut-être, dont plusieurs sont incontestablement supérieures à l'ouvrage de Grevisse par la richesse du contenu linguistique ou la nouveauté de l'approche. Il n'en reste pas moins qu'à la question : « Comment savoir si ce que j'écris est correct », on ne peut guère répondre autre chose que : « Voyez dans Grevisse. »

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 16.)



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Canada

SELON UN RAPPORT OFFICIEL

La situation des Indiens reste très préoccupante

De notre correspondant

Montréal. — Périodiquement, les Canadiens redécouvrent leurs « nègres rouges », leur tiers-monde intérieur, ces quelque trois cent mille Indiens parqués dans deux mille deux cents réserves où ils subissent une forme d'apartheid qui n'ose pas dire son nom. La publication le 24 juin d'un rapport du gouvernement fédéral sur la situation économique et sociale des Indiens a de nouveau réveillé le sentiment de culpabilité honteuse que certains Canadiens ressentent sans l'exprimer ouvertement à l'égard des premiers occupants de l'Amérique du Nord qu'ils ont dépossédés de leurs terres, sans chercher à les faire participer au développement économique du pays, les condamnant ainsi à vivre en parias et en assistés sociaux.

Selon l'étude qui a été réalisée par le ministère fédéral des affaires indiennes, en collaboration avec une cinquantaine de représentants de tribus, la situation des Indiens s'est légèrement améliorée depuis 1960, mais elle reste très préoccupante à plusieurs points de vue. Le nombre des chômeurs et d'assistés sociaux représente plus de 50 % de la population indienne (contre 8 % chez les Blancs), le pourcentage de morts violentes est trois fois plus élevé que dans le reste de la population, le taux de suicide chez les jeunes est six fois plus important.

Les Indiens constituent une proportion anormalement élevée de la population carcérale (sept fois plus que les Blancs), et leur espérance de vie est inférieure de dix ans à la moyenne nationale, ce qui faisait dire à un juge que pour les mêmes délits il se sentait dans l'obligation de réduire les peines infligées aux Indiens. Dans les réserves, où vivent 70 % des Indiens, le taux de scolarisation est très nettement inférieur à la moyenne canadienne, et plus de la moitié des maisons n'ont pas l'eau courante. Enfin, le nombre des divorces et d'enfants naturels a atteint un niveau alarmant, en raison de l'aggravation du taux d'alcoolisme et de la dégradation de la cellule familiale traditionnelle.

La résistance à l'intégration

Encore ce tableau peu reluisant ne tient-il pas compte des cinq cent mille Indiens « sans statut » et d'autant de métis reconnus comme tels. Ces deux groupes ne bénéficient même pas des droits ni des protections que le gouvernement fédéral accorde aux Indiens vivant dans les réserves aux termes de la loi des Indiens. En introduisant, dès 1951, un amendement à cette loi, le gouvernement canadien n'avait d'ailleurs pas caché qu'il souhaitait intégrer progressivement les Indiens à la société blanche comme il l'avait déjà fait pour les métis. L'amendement, qui n'a jamais été appliqué en raison des protestations des chefs de tribu, appuyés par plusieurs organisations de protection des droits de l'homme, prévoit que les enfants nés de mariages mixtes depuis 1951 devront quitter les réserves et deviendront, par conséquent, des citoyens canadiens ordinaires.

En fait, si les Indiens s'opposent à l'application de cette disposition, ce n'est pas parce qu'ils sont satisfaits de vivre dans des réserves, mais c'est parce qu'ils veulent éviter la dispersion des familles et surtout parce qu'ils savent que le gouvernement canadien cherche ainsi à faire disparaître le « problème indien », sans le résoudre pour autant. Au sein même du gouvernement fédéral, il semble pourtant y avoir des désaccords au sujet de la politique à suivre à l'égard des Indiens.

Le rapport publié la semaine dernière en est une preuve flagrante dans la mesure où il souligne avec insistance les rares éléments positifs et surtout la volonté exprimée par certains dirigeants indiens de sortir leur peuple de la déchéance. Le rapport note, en effet, que le gouvernement est responsable du développement de la mentalité d'assistés chez les Indiens parce qu'il a tout fait pour les dissuader de développer leurs propres structures économiques et politiques. Les auteurs du rapport proposent donc de réviser la loi des Indiens dans le sens d'une plus grande autonomie des tribus qui pourraient ainsi utiliser de façon plus rationnelle l'aide financière et technique de l'Etat.

Le rachat des terres

Les propositions généreuses du gouvernement resteront cependant sans effet ni les revendications territoriales des Indiens ne sont pas résolues d'abord. Or, sur ce plan, le gouvernement est demeuré intraitable jusqu'à maintenant, notamment en ce qui concerne les revendications des Indiens et des Esquimaux — appelés ici Inuits — vivant au nord du soixantième parallèle dans un immense territoire potentiellement riche en hydrocarbures et où — c'est le seul cas en Amérique du Nord — les autochtones représentent la majorité de la population.

Pour désamorcer la contestation, les autorités fédérales et plusieurs gouvernements provinciaux préfèrent encore distribuer quelques millions de dollars en échange de l'abandon par les Indiens de leurs droits territoriaux. C'est ce qui se fait dans la province productrice de pétrole de l'Alberta et dans le nord du Québec où il a fallu inonder une partie des territoires de chasse des Indiens Cri pour construire le gigantesque complexe hydro-électrique de la baie de James.

Les exigences du développement économique de la mince bande méridionale où vivent la presque totalité des vingt-quatre millions de Canadiens ont permis d'ignorer pendant longtemps les revendications territoriales des autotchtones du Nord, mais ces derniers sont maintenant assurés du soutien de certaines organisations qui, au nom de la protection de l'environnement, s'opposent à la construction de pipe-lines et à l'exploitation des ressources naturelles dans des régions où l'écosystème est extrêmement fragile.

Au-delà des intérêts économiques qui séparent la société blanche et les Indiens, il faut constater que, même si elles vivent côte à côte, les deux communautés s'ignorent, et chacune d'elles entretient des préjugés à l'égard de l'autre. Un incident survenu, il y a quelques *jours, à la frontière qui sépare* les provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick illustre parfaitement cette situation. Les Blancs de la petite ville Campbellton se sont attaqués aux Micmac de la réserve de Restigouche qui bloquaient un pont pour protester contre l'interdiction de vendre au public le saumon qu'ils pêchent dans la région. Il a fallu l'intervention de la police pour séparer les deux communautés qui, pendant plusieurs jours, ont bloqué les deux extrémités du pont, empêchant toute circulation.

Ce genre d'incidents n'est pas isolé, et il a tendance à se produire assez souvent lorsque les deux communautés vivent assez près l'une de l'autre comme on a pu le voir, récemment dans la réserve de Kahnawake en banlieue de Montréal où vivent 4 500 Mohawaks et où l'intervention de la police a provoqué la mort d'un jeune Indien, aussitôt vengée par l'assassinat d'un chauffeur de taxi blanc.

BERTRAND DE LA GRANGE.

LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II AU BRÉSIL

L'étape mariale d'Aparecida

Cinquante mille pèlerins à l'inauguration de la nouvelle basilique

De notre envoyé spécial

Aparecida. — L'étape mariale. Il y a toujours une étape mariale dans les voyages du pape, comme une halte ou une oasis dans ce tourbillon Jean-Paul II. Vierge noire du sanctuaire Jasna-Gora, près de Czestochowa. Vierge blanche de Cork. Vierge brune, mulâtre, d'Aparecida. Ici c'est bien une manière d'oasis que ce petit port de pêche coloré *et parfumé, cette ville calme située* presque à équidistance des deux monstres : Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo.

La nuit y est douce, ce vendredi matin 4 juillet, le ciel étoilé et le silence épais simplement troublé par les sirènes des bateaux, là-bas, sur l'océan ou par celles des motards de police qui, sur leurs engins, font davantage savoir qu'ils sont là plutôt qu'ils ne passent. La nuit est douce. La foule des pèlerins a commencé sa longue marche. La marche avant la longue patience, cette attente de huit, dix heures, simplement pour avoir la chance de voir le pape, de le frôler.

Voir, toucher le pape, cela vaut bien une nuit. Et être simplement frôlé par lui ! Tout à l'heure, à l'arrivée du pape, on verra ici ce qu'on a vu partout ailleurs. Il suffit qu'une personne, qu'un enfant surtout, ait eu l'inimaginable chance d'être serré dans les bras du pape, en contact avec lui, pour que deux ou trois autres personnes, furtivement, viennent lui serrer la main, lui saisir *l'épaule, comme pour un rituel un* peu fétichiste, un *abracao* chrétien. Et cela suffit aussi pour que les radioreporters brésiliens, qui couchent probablement avec leurs micros et annoncent les arrivées du pape — *« Joao o o o l »* comme un *« but-goa a a a l l »* du Maracana, — se mettent furieusement en chasse.

A genoux sur l'herbe

Nous n'en sommes pas là. Et dans la nuit, à 4 heures, trente à quarante mille personnes attendent déjà, chantent, dansent, dorment, courent les marchands de brochettes et les porteurs de café ou, simplement, prient à genoux sur l'herbe. Les autorités de l'Etat de Sao-Paulo avaient lancé des chiffres prévisionnels alarmants : deux, trois millions de personnes, la plus grande foule jamais vue. A l'arrivée du pape, ils seront au plus cinquante mille, et ça fait un vide sur ce plateau à perte de vue. Un échec, le premier ? Plutôt les difficultés d'accès, les barrages de police, les routes coupées. Et, d'ailleurs, quelle véritable importance ?

La nouvelle basilique, énorme, Notre-Dame d'Aparecida, achevée en 1980, fait un peu penser à Sion, mais un Sion des Baux-de-Provence avec ses briques rouges qui répondent aux collines rouges des environs. Le cadre n'est *ni* splendide *ni* inoubliable, reposant simplement. Un moment de repos et de méditation pour Jean-Paul II, tandis que résonne une cantate de Bach. Et, également, un moment inédit, touchant. Il y a, ce jour à Aparecida, le cardinal Carlos Motta, quatre-vingt-douze ans. Le cardinal, malade, n'avait pu participer au conclave, et donc élire le pape. Il ne connaissait pas Jean-Paul II. Jean-Paul II ne le connaissait pas. Le pape a longuement serré le cardinal dans ses bras.

Et puis, devant la foule sage, Jean-Paul II a parlé de Marie, de cette dame d'Aparecida. L'histoire raconte que, en 1717, les pêcheurs de l'endroit voulant faire un cadeau au gouvernement de Sao-Paulo, l'offrande du meilleur poisson, tentèrent en vain de le prendre. Jusqu'à ce qu'ils ramènent dans leurs filets le corps sans tête d'une vierge de bois, puis, par la suite, la tête. Encouragés, ils relancent leurs filets et c'est la pêche miraculeuse.

On imagine combien cette symbolique — trouver en la Vierge Marie la force et la réalité des pêches miraculeuses — peut plaire à Jean-Paul II, qui développa longtemps ce thème avant la consécration de la basilique.

Ensuite, ce fut d'un coup d'avion le départ vers l'extrême Sud brésilien, Porto-Alegre : le pays des grands froids hivernaux, tout relatifs, des grands espaces, des grandes richesses agricoles et des grandes migrations européennes des dix-neuvième et vingtième siècles, Allemands, Italiens, Polonais, Tchèques, Arméniens. Pour peu qu'on les y pousse, les Brésiliens de Rio ou de Sao-Paulo vous murmurent volontiers que ce n'est pas tout à fait là le vrai Brésil, mais le *« pays gaucho européanisé »*. La réplique, ici, à Porto-Alegre, on l'a trouvée inscrite au fronton des hôtels en lettres d'or : *« O Brasil merece o novo amor »* (le Brésil mérite notre amour).

Toute la conscience d'être la richesse et le grenier du Brésil se trouve dans cette adresse faite par le gouverneur de l'Etat de Rio-Grande-do-Sul aux journalistes « suivant le pape » : *« Ici, le rêve de l'Amérique se transforme en réalité grâce à une communauté ouverte aux techniques les plus élaborées et particulièrement aussi grâce à la foi chrétienne. »* Le rêve américain, *nord-américain, et une foi* sans faille et sans excessive interrogation. Reçu à Porto-Alegre par le cardinal Vicente Scherer, qui ne passe pas pour un partisan acharné de l'évolution progressiste de l'Eglise brésilienne, le pape a célébré, à 19 heures locales, la messe en la cathédrale. Auparavant, il avait reçu un accueil très chaleureux de la population massée sur le parcours, ainsi que de très nombreux Uruguayens et Argentins venus de leurs pays voisins.

On ne peut raconter toutes les messes, tous les parcours. Surtout au moment où, en cette fin de première semaine, le pape va, par une succession de sauts rapides, continuer sa pastorale. Porto-Alegre samedi matin encore. Curitiba l'après-midi, Salvador-de-Bahia le soir. Et ensuite, il prendra la route du Nord brésilien pour cette deuxième semaine, qui le verra arpenter les chemins du déshéritement.

PIERRE GEORGES.

JEAN-PAUL II APPROUVE LA CRÉATION DU CONSEIL NATIONAL DES ÉGLISES

Le pape a reçu, le 4 juillet, à l'archevêché de Porto-Alegre, les dirigeants des communautés chrétiennes non catholiques. Il a explicitement approuvé le projet de création d'un conseil national des églises du Brésil. Le but de celui-ci est de maintenir un cadre permanent pour le dialogue et la collaboration, dans l'intention de favoriser l'union des chrétiens. « Je me félicite de cette réalisation, qui peut être le prélude à d'autres initiatives dans le même sens », a précisé Jean-Paul II.

Cet aval du pape est un nouveau pas en direction du Conseil œcuménique de Genève, dont l'Eglise catholique ne fait pas statutairement partie.

LE GOUVERNEMENT SUSPEND LES EXPORTATIONS D'URANIUM D'UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

De notre correspondant

Montréal. — La société française AMOK, qui détient une importante participation dans la mine d'uranium de Cluss Lake, dans la province canadienne du Saskatchewan, ne pourra plus exporter d'uranium en raison d'une décision de la commission de contrôle de l'énergie atomique. L'organisme canadien a pris cette sanction à la suite d'un incident survenu le 20 juin à bord d'un avion de la compagnie Air-Canada qui transportait cinquante-huit barils de poussière d'uranium à destination de la France.

Lors d'une escale à Toronto, le personnel de l'aéroport s'était aperçu qu'un des barils était ouvert et qu'il avait perdu une partie de son contenu dans la soute à bagages. Les autres barils étaient également mal fermés, et les autorités locales décidèrent de décharger toute la cargaison à Toronto, sans toutefois informer les cent dix-huit passagers de l'incident, lequel ne fut finalement révélé que la semaine dernière. Selon un porte-parole de la compagnie, les bagages des passagers n'ont pas été contaminés par la radioactivité, mais, a-t-il ajouté, la cargaison a fait courir un *« risque inacceptable »* aux passagers.

Les exportations d'uranium vers la France sont suspendues depuis plusieurs années en raison du refus de Paris de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires. AMOK bénéficiait cependant d'un permis spécial qui l'autorisait à transporter de la poussière d'uranium pour faire des expériences dans ses laboratoires en France. Il s'agissait en l'occurrence de déterminer le niveau de radioactivité de la mine de Cluss-Lake.

B. D. L.

Etats-Unis

La Cour suprême confirme le droit des minorités à se voir réserver une part des contrats fédéraux

De notre envoyé spécial

Washington. — La Cour suprême a décidé, mercredi 2 juillet, que le Congrès avait le droit de réserver à des entrepreneurs appartenant à des minorités (noire, hispanique ou esquimaude) 10 % des adjudications de travaux publics. Cette décision, prise à une nette majorité de six voix contre trois, ne concerne que les contrats fédéraux. Malgré ses limites, elle devrait aider considérablement les entreprises, souvent de petite taille, possédées par des membres de minorités ethniques qui, jusqu'à ces dernières années, ne recueillaient pratiquement aucune commande fédérale.

La Cour suprême a confirmé la décision d'un tribunal qui avait rejeté la plainte déposée par un homme d'affaires blanc new-yorkais, M. Earl Fullilove ; celui-ci estimait avoir été lésé lorsque le Congrès avait mis à part, pour les minorités, 10 % de l'enveloppe de 6 milliards de dollars, votée en 1977 pour différents travaux destinés à relancer l'économie et à lutter contre le chômage. M. Fullilove jugeait que l'adjudication de 1977 était *« discriminatoire à l'égard des Blancs »* et *« inconstitutionnelle »*.

En affirmant la constitutionnalité de la loi de 1977, la Cour suprême a donné du même coup valeur d'exemple aux mesures de ce type, qui devraient se multiplier à l'avenir. *« Le Congrès a eu de nombreuses preuves que les entrepreneurs appartenant à des minorités n'avaient pas une chance égale de recevoir des contrats publics, en raison de pratiques d'adjudication qui perpétuent les effets des discriminations de jadis »*, a écrit le président de la Cour suprême, M. Warren Burger, dans son attendu des motifs.

La race peut être un facteur dans une décision officielle et le Congrès n'est pas tenu d'ignorer la couleur de peau des hommes d'affaires auxquels il offre des contrats, a ajouté M. Burger. De tels propos semblent en contradiction avec l'arrêt pris en juin 1978 par la Cour suprême dans l'affaire Bakke, cet étudiant en médecine blanc qui n'avait pu entrer à la prestigieuse université de Californie en raison d'un programme d'inscriptions prioritaires de membres de minorités. La Cour avait estimé que M. Bakke, ayant le niveau requis, ne pouvait se voir refuser l'inscription. Il est vrai que « l'arrêt Bakke » était assorti de considérations si obscures qu'il pouvait être interprété de façon opposée. La Cour, cette fois, a tranché sans ambiguïté en faveur des minorités. — D. Dh.

A TRAVERS LE MONDE

Pérou

● **NEUF ORGANISATIONS** sises en France dénoncent l'enlèvement au Pérou de quatre citoyens argentins, Mmes Gianetti et Raverta, MM. Ramirez et Frias (*le Monde* daté 22-23 juin). Les signataires (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, Commission argentine des droits de l'homme, Centre argentin d'information et de solidarité, Comité des réfugiés latino-américains, Commission de solidarité des parents des disparus, assassinés et emprisonnés pour des raisons politiques en Argentine, Club de droits socialistes de l'homme, Travailleurs et syndicalistes argentins en exil, Cimade, Communauté des chrétiens latino-américains en exil) dénoncent cette « évidente violation du droit d'asile » perpétrée les 12 et 13 juin à Lima par des militaires péruviens et argentins. Selon les signataires, seize réfugiés argentins étaient visés par cette opération, rapidement dénoncée par des députés péruviens, dont le président du parti populaire chrétien, membre de la nouvelle coalition gouvernementale.

Bolivie

● **UNE SUSPENSION DU DEPOUILLEMENT** du scrutin présidentiel du 29 juin a été ordonnée le 3 juillet par les autorités boliviennes après que des plaintes pour irrégularités eurent été déposées par deux des partis en présence, le Mouvement national révolutionnaire et l'Alliance démocratique nationale, dont les candidats, M. Paz Estensoro et le général Hugo Banzer, sont sensiblement distancés par le candidat de centre gauche, M. Siles Zuazo. Les résultats définitifs doivent être publiés avant le 20 juillet. Le vainqueur ne peut être proclamé élu que s'il dépasse la moitié des suffrages. M. Siles est, jusqu'à présent, crédité de 38 % environ des suffrages, contre 19 % pour M. Paz et 18 % pour le général Banzer.

Chili

● **UN AVION MILITAIRE S'EST ECRASE DANS L'ANTARCTIQUE** avec, à son bord, dix-neuf membres de l'état-major des forces armées chiliennes, a-t-on appris, le vendredi 4 juillet, à Santiago. L'appareil, un De Havilland D.H.C.-5-E, de fabrication canadienne, effectuait un vol de démonstration. L'accident, dont les circonstances ne sont pas encore connues, est survenu à la base militaire chilienne de O'Higgins, proche du pôle Sud. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● **M. NAPOLEON DUARTE**, membre de la junte militaire et démocrate-chrétienne au pouvoir au Salvador, a reconnu qu'il y avait de « graves atteintes » aux droits de l'homme dans son pays, a annoncé le vendredi 4 juillet la section ouest-allemande d'Amnesty International. M. Duarte, qui est actuellement l'invité à Bonn du parti chrétien-démocrate ouest-allemand (C.D.U.), a prié l'organisation de dénoncer tous les cas qu'elle pourrait connaître. Onze Salvadoriens ont été tués ou retrouvés morts en différents points du pays, le vendredi 4 juillet. Pour sa part, l'armée populaire révolutionnaire (ERP, extrême gauche) a estimé à trois cents le nombre de personnes tuées ou blessées durant la première quinzaine de juin, au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Pakistan

● **UNE CONVENTION REUNISSANT ENVIRON CENT MILLE CHIITES** — minorité musulmane au Pakistan — s'est ouverte, le vendredi 4 juillet à Islamabad, en dépit de l'interdiction des réunions publiques. Les chiites demandent que les lois islamiques introduites par le général Zia Ul Haq ne soient pas, sous leur forme actuelle, applicables à leur communauté, notamment en ce qui concerne les mesures fiscales et les châtiments acceptés par la majorité sunnite. Cette manifestation, qui fait suite à l'échec de conversations à ce sujet entre les chefs spirituels chiites et les autorités, a coïncidé avec un mouvement de grève déclenché par les avocats pour réclamer la levée de la loi martiale, la restauration du pouvoir judiciaire et des libertés civiles. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

République Sud-Africaine

● **A JOHANNESBURG**, les conducteurs noirs d'autobus ont mis fin « temporairement », vendredi 4 juillet, à leur grève illégale qui avait créé une situation chaotique pour cent cinquante mille travailleurs africains. Les grévistes ont finalement accepté une offre de la direction de 15 % d'augmentation des salaires, avec la promesse de nouvelles négociations qui commenceraient le lundi 7. — *(A.F.P.)*

Dans la presse brésilienne

UNE CERTAINE NEUTRALITÉ

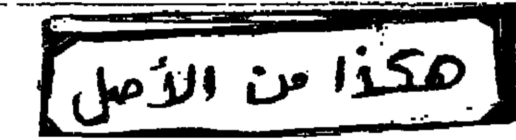
Rio-de-Janeiro (A.F.P.). — La grande presse brésilienne faisait unanimement ses titres, le 4 juillet, sur l'appel à la justice sociale lancé par le pape, la veille, devant les ouvriers de Sao-Paulo réunis au stade Murumbi. Mais aucun des grands journaux ne commentait spécifiquement la prise de position de Jean-Paul II en faveur de la libre organisation des travailleurs (c'est-à-dire l'autonomie syndicale) et de leur participation aux décisions les concernant, qui font précisément l'objet des luttes des travailleurs brésiliens.

Le grand quotidien conservateur *O Estado de Sao-Paulo*, qui avait tiré à boulets rouges sur l'épiscopat brésilien, et en particulier sur le cardinal archevêque de Sao-Paulo, Mgr Paulo Evaristo Arns, pour l'appui qu'il a apporté aux grévistes de la métallurgie, en avril et mai derniers, a choisi de mettre l'accent sur la condamnation de la lutte des classes par Jean-Paul II.

Il titrait en première page : *« Justice dans le travail, mais pas de violence »*, et, dans son éditorial principal, il soulignait que l'Eglise, telle que la conçoit Jean-Paul II, *« c'est l'Eglise universelle, l'Eglise du mystère de l'incarnation, et non l'Eglise d'une caste ou d'une classe. Ce n'est pas l'Eglise des tensions sociales... »*.

Pour leur part, les quotidiens de Rio-de-Janeiro, *O Globo* (conservateur) et *O Jornal do Brasil* (libéral), s'abstenaient de tout commentaire, préférant s'en tenir à une certaine neutralité. Le premier se contentait d'un titre neutre « Jean-Paul II demande du travail pour tous », mais ne mettait nulle part en relief les passages les plus importants du discours du pape sur les questions sociales. Ce n'est pas le cas du *Jornal do Brasil* qui détachait ces principaux passages en première page et en gros caractères sous la manchette : « Justice, justice sociale ».





JEAN-PAUL II AU BRÉSIL

...riale d'Aparecida

...pèlerins à l'inauguration
nouvelle basilique

INDE

ASIE

La récente incursion vietnamienne en Thaïlande a ressoudé l'unité des pays hostiles à Hanoï

Les troupes vietnamiennes poursuivaient, samedi 5 juillet, leur offensive contre un important bastion tenu par les Khmers rouges dans les monts de Phnom-Malai, à proximité de la frontière thaïlandaise, au Cambodge. Des combats très violents avaient lieu au nord de la ville de Poipet, selon des informations parvenues à Bangkok. Des soldats vietnamiens soutenus par de l'artillerie lourde et des mortiers stationnaient également non loin d'un camp occupé par les Khmers sereï (nationalistes anticommunistes).

Après des entretiens au Kremlin avec les responsables soviétiques, les dirigeants vietnamiens ont regagné Hanoï. Selon l'agence Tass, les deux parties ont rejeté sur la Chine la responsabilité de la tension à la frontière khméro-thaïlandaise.

« Pékin cherche à déstabiliser l'Indochine », écrit la « Pravda ». Vietnamiens et Soviétiques ont, au cours de leurs conversations, également dénoncé « les incursions provocatrices des restes des bandes de Pol Pot au Kampuchéa et les pressions exercées par la Chine et les Etats-Unis sur les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) », ajoute l'organe du P.C.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Vu d'ici, vingt-quatre heures d'incursion militaire vietnamienne en Thaïlande semblent avoir fait perdre à la diplomatie de Hanoï le bénéfice de six mois de patients efforts entrepris, dans le contexte de la crise cambodgienne, pour saper l'unité des pays de l'ASEAN (1), pour contrecarrer l'influence adverse de la Chine, de la Thaïlande et des Etats-Unis et pour tenter d'amener la communauté internationale à composer. Dans une ambiance excessivement dramatisée, la levée de boucliers, d'invectives, de mises en garde et de condamnations que cette incursion a provoquée, à balayée les orguments des partisans de la détente et du compromis. Les « faucons » triomphent. Le soulagement de voir le Vietnam confirmer ainsi les prédictions les plus alarmistes et justifier, du même coup, la poursuite de l'opposition active à ses desseins indochinois l'a visiblement emporté chez eux sur la crainte d'une réelle extension du conflit. N'a-t-on pas vu, lors de la réunion de Kuala-Lumpur la semaine dernière, deux ministres (ceux de la Thaïlande et de Singapour) remercier Hanoï d'avoir, par son action, permis aux pays de l'ASEAN de se refaire une façade unitaire au moment même où elle en avait le plus urgent besoin.

Reste à savoir si toutes ces clameurs et cette manifestation de solidarité à l'égard de Bangkok, qui ne suppriment pas les divergences politiques fondamentales existant au sein de l'association régionale, se traduiront finalement par autre chose qu'un feu d'artifice verbal, bientôt suivi d'esquives face à un adversaire tenace et disposant d'une supériorité militaire dont il n'hésite jamais à faire usage lorsque sa diplomatie piétine. On parle ici d'une « victoire » de la Thaïlande, et par implication de la Chine et des Etats-Unis.

Un revers diplomatique

Si c'est le cas, elle risque cependant d'être éphémère. En effet, on ne s'est guère interrogé sur les raisons qui ont conduit les Vietnamiens, réputés pour ne rien faire à la légère, à créer, en un seul coup de main armé, les conditions émotionnelles nécessaires pour que se ressoude contre eux une coalition d'adversaires qui étaient encore divisés jusqu'à la semaine dernière quant au degré de concessions acceptable pour régler la crise cambodgienne.

Qu'elle ait été, dans l'esprit de ses promoteurs, offensive ou défensive, qu'elle ait pris place dans une zone frontalière contestée ou non, qu'elle se soit traduite par un succès militaire ou pas et qu'elle soit le résultat (comme l'affirment Hanoï, Phnom-Penh et Moscou) d'une provocation juste à la veille de la réunion de Kuala-Lumpur, il n'en reste pas moins vrai que l'attaque se traduit par un revers diplomatique pour Hanoï et, par implication, pour Moscou. Cependant, il n'est pas douteux que les Vietnamiens l'ont voulue, au moment choisi par eux et sans en méconnaître les effets négatifs. Au coup de semonce militaire de Hanoï l'ASEAN a répliqué par un raidissement. Après plusieurs mois de flottements et de diplomatie aigre-douce, on assiste à la stricte adhésion aux termes de la résolution des Nations unies de novembre appelant au retrait total des forces armées de Hanoï à un soutien accru aux Khmers rouges et, en fait, à un alignement apparent sur les positions maximalistes et jusqu'au-boutistes de la Chine.

Le communiqué final de la réunion de Kuala-Lumpur réaffirme le soutien de l'ASEAN au régime du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges) et demande aux Nations unies de confirmer prochainement sa représentativité. Le communiqué réfute les divers arguments avancés en faveur de la reconnaissance du régime mis en place par l'armée vietnamienne à Phnom-Penh. Enfin, les pays de l'ASEAN apportent leur soutien à l'opération de « rapatriement volontaire » de réfugiés cambodgiens entreprise par les militaires thaïlandais avec la coopération du H.C.R.

La prudente expectative américaine

Cela dit, on peut, en dehors du contexte passionnel qui a prévalu à Kuala-Lumpur, ramener les conséquences politiques de l'incursion vietnamienne à de plus justes proportions. D'abord, en constatant que l'ASEAN et ses alliés ne sont pas allés bien loin dans les mesures de représailles, alors que certains n'ont pas hésité à parler d'une « invasion » de la Thaïlande par le Vietnam. Ensuite, en examinant les motifs qui ont déterminé l'action de Hanoï. La Thaïlande, pays « agressé », n'a pas rompu ses relations avec Hanoï, pas même rappellé son ambassadeur. Elle n'a pas demandé la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, pas fait jouer auprès de Washington la clause défensive du pacte de Manille. Singapour, le critique le plus violent du Vietnam, maintient la visite officielle que M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, doit faire prochainement chez M. Lee Kuan Yew. Le dialogue avec Hanoï est momentanément interrompu, mais l'ASEAN ne l'a pas formellement enterré. Enfin, mis à part une accélération de leurs livraisons d'armes à Bangkok — pas même un accroissement, — les Etats-Unis sont restés dans une prudente expectative. M. Muskie a plutôt soufflé dans le sens d'un apaisement et a pris ses alliés thaïlandais à contre-pied en affirmant que l'ASEAN ne percevait pas l'attaque vietnamienne comme le prélude à une invasion.

Donc, à défauts d'engagements extérieurs plus substantiels (mais dont la majorité des pays concernés souhaitent qu'ils ne soient pas chinois), la Thaïlande risque de se retrouver bientôt seule face aux troupes vietnamiennes, incitée par Pékin à poursuivre une politique de confrontation, mais de plus en plus empêtrée dans ses problèmes de soutien aux Khmers rouges, de trop-plein de réfugiés et de litiges frontalier, ainsi qu'aux pressions et contradictions internes qu'ils suscitent. C'est précisément sur l'exacerbation de toutes ces contradictions que semblent vouloir jouer les Vietnamiens.

Dans ces conditions, la seule façon d'éviter l'aggravation des affrontements, voire le déclenchement d'une guerre, que redoutent tous les pays de la région, dans la mesure où elle favoriserait l'intervention des grandes puissances, semble être une négociation entre Phnom-Penh et Bangkok : c'est ce que recherche le Vietnam. Pour cela, en plus de sa supériorité militaire, il a plusieurs atouts. Le premier est constitué par les dizaines de milliers de réfugiés dont la Thaïlande cherche à se débarrasser, mais sans toutefois avoir à négocier directement avec le régime de Phnom-Penh pour ne pas le reconnaître implicitement. Bangkok a rejeté toutes les offres faites dernièrement en ce sens par Phnom-Penh et, au contraire, a choisi de procéder, une semaine avant la réunion de l'ASEAN, à un rapatriement volontaire triplement inacceptable par Hanoï : il profitait essentiellement aux Khmers rouges ; il intervenait au mépris de la « souveraineté » du régime pro-vietnamien et il avait la caution du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Le Vietnam a donc choisi d'y mettre un terme en attaquant. Il a, dans le même mouvement, aggravé le fardeau de Bangkok en refoulant des dizaines de milliers de personnes agglutinées sur la frontière et installé ses troupes pour prévenir toute poursuite d'un rapatriement unilatéral.

Très habilement, les Vietnamiens ont porté leur attaque contre un secteur frontalier litigieux. Les Thaïlandais affirment que le village de None-Mak-Moon est sur leur territoire, Phnom-Penh prétend qu'il est sur le sien. Déjà, en 1977, de sanglants affrontements auraient eu lieu entre Thaïlandais et Khmers rouges dans la même région et pour les mêmes raisons. Ironiquement, les Khmers rouges, dont la survie dépend largement de l'appui de Bangkok, soutiennent la position thaïlandaise. La dispute territoriale, utilisée avec beaucoup d'opportunisme par les uns et par les autres, provient du fait que Cambodgiens et Thaïlandais n'utilisent pas les mêmes cartes. Celle de 1906, établie à l'issue d'un traité entre la Thaïlande et la France, alors puissance protectrice du Cambodge, place clairement Mak-Moon en terre khmère. Cependant, depuis les années 60, les Thaïlandais utilisent une carte américaine qui déporte l'ancienne frontière de 2 à 3 kilomètres à l'intérieur du Cambodge dans tout ce secteur. Nul doute que les Vietnamiens, en attaquant Mak Moon, ont choisi d'exhu- Mak Moon, ont choisi d'exhumer ce litige. Comme le problème des réfugiés, il implique, à terme, une négociation entre Bangkok et Phnom-Penh.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande.

Corée du Sud

Invraisemblances et incohérence

En présentant M. Kim Dae-jung, principale personnalité de l'opposition, comme un « élément communiste » dans le communiqué par lequel ils annonçaient, le vendredi 4 juillet, qu'il serait traduit devant une cour martiale, les militaires sud-coréens ont pensé semer le doute dans l'esprit d'une population qui, malgré le déchirement causé par la partition, n'a nulle envie d'une réunification sous la houlette de Pyongyang, où est installé un régime totalitaire ayant porté le culte de la personnalité à un paroxysme sans égal.

Les auteurs de cette manœuvre se sont cependant si peu souciés de vraisemblance qu'elle pourrait se retourner contre eux. Selon le communiqué officiel, M. Kim Dae-jung avait collecté des fonds importants dans les milieux d'affaires avant son arrestation, c'est-à-dire au moment où il préparait sa campagne pour une élection présidentielle dont on ne sait plus si elle aura lieu un jour. Il est surprenant que des capitalistes sud-coréens aient pu miser sur ce président en puissance s'il était suspect de sentiments pro-communistes.

Il faudrait, d'autre part, prêter au président Carter un amour des droits de l'homme proche de la sainteté pour expliquer les démarches que les Etats-Unis, bien informés de la situation en Corée, ont faites en faveur de M. Kim Dae-jung, si celui-ci était un communiste dissimulé « sous le masque du démocrate », comme le dit le communiqué. Hôte officiel de Park Chung-hee, avant que celui-ci fût assassiné, M. Carter avait exigé de pouvoir rendre visite au chef de l'opposition, alors assigné à résidence.

En principe passible de la peine de mort, maintenu au secret alors que des rumeurs circulent sur son mauvais état physique en raison de sévices, voire de tortures, M. Kim Dae-jung connaît un sort bien cruel par comparaison avec celui de son ancien rival potentiel à l'élection, M. Kim Jong-pil. En faisant arrêter pour corruption ce familier de Park Chung-hee, qui présidait le parti gouvernemental après avoir été premier ministre, les militaires voulaient faire croire que leur campagne de « purification » n'épargnerait pas plus les caciques du précédent régime que les étudiants contestataires. Ils font preuve d'une grande désinvolture à l'égard de l'opinion lorsqu'ils relâchent M. Kim Jong-pil parce qu'il a « manifesté son repentir » en promettant de restituer à l'Etat l'immense fortune accumulée alors qu'il profitait de ses hautes fonctions.

Pas plus que de vraisemblance dans les explications officielles, il n'y a de cohérence dans les promesses des administrateurs de la loi martiale. Ceux-ci viennent d'assurer une nouvelle fois que des élections auraient lieu l'an prochain. Il est possible que l'armée se rende compte que l'exécution de M. Kim Dae-jung risquerait de mettre le feu aux poudres, mais, après les accusations portées contre lui, une longue détention l'attend. Comment des élections pourraient-elles donner sa légitimité au futur gouvernement alors qu'elles auront lieu sans la participation de la principale figure de l'opposition. ?

Seuls des silences embarrassés avaient répondu à certaines de nos questions au cours d'un entretien avec M Kim Woun-gie, vice-premier ministre sud-coréen, venu rassurer les bailleurs de fonds étrangers à Paris et à Londres à la fin du mois dernier. Pour assurer la gestion de l'économie, les généraux ont laissé une partie du pouvoir à des ministres techniciens, dont certains sont peut-être des hommes de bonne volonté déplorant l'évolution actuelle du régime, mais ils ne les tiennent manifestement pas informés de leurs intentions politiques.

Tokyo s'inquiète du sort de M. Kim Dae-Jung

De notre correspondant

Tokyo. — Le premier ministre par intérim, M. Masayoshi Ito, a manifesté la « préoccupation » du Japon à la suite de la décision des autorités coréennes de faire juger M. Kim Dae-jung par un tribunal militaire. Le premier ministre par intérim s'entretiendra notamment de cette question lors de la visite à Tokyo, le 9 juillet, de son homologue coréen, M. Park Choong-hoon, pour les funérailles nationales de M. Ohira.

Le Japon a d'autre part demandé à Séoul de reconsidérer sa décision de fermer les bureaux du quotidien japonais *Asahi* et de l'agence Jiji Press. La requête, transmise par l'ambassadeur japonais à Séoul, a été rejetée. A Pusan, le grand port du sud de la péninsule, les autorités ont fait supprimer les antennes permettant de recevoir les émissions de télévision en provenance du Japon, jugées « indécentes ». Les mesures prises contre la presse japonaise ont pour raison, semble-t-il, la diffusion par celle-ci des rumeurs sur les tortures dont aurait été victime M. Kim Dae-jung.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi 4 juillet, M. Okita, ministre des affaires étrangères, a déclaré que « *le peuple japonais et le ministère des affaires étrangères étaient profondément préoccupés* » du sort de M. Kim Dae-jung. Le P.C. et le P.S. ont, pour leur part, publié des déclarations dénonçant le « *complot des autorités de Séoul pour éliminer M. Kim* ». Les organisations chrétiennes, notamment Justice et Paix, ont demandé, de leur côté, au gouvernement japonais de prendre des mesures pour sauver le chef de l'opposition et en particulier d'annuler la mission économique nippone qui doit se rendre à Séoul le 9 juillet. — Ph.P.

● *M. Shin Byong-hyun*, gouverneur de la Banque de Corée, a été nommé ministre du commerce et de l'industrie, en remplacement de M. Chung Chea-suk, démissionnaire, a annoncé samedi 5 juillet un communiqué officiel qui ne précise pas les raisons de cette démission. — *(Reuter.)*

EUROPE

Pologne

Le pouvoir louvoie pour atténuer la tension sociale

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'entreprise de relèvement des prix de la viande, lancée mardi 1er juillet en Pologne, prend l'allure d'une partie d'échecs entre le pouvoir et la classe ouvrière. Il devient difficile de faire la part de la lenteur habilement calculée et de l'hésitation et des rumeurs contradictoires qui ont circulé à la veille du week-end sur le développement de la tension sociale.

Les mouvements de protestation auraient « pratiquement » cessé jeudi, selon les autorités qui dissimulent de moins en moins l'ampleur qu'ils avaient pris, mardi et mercredi. Le travail a, de fait, repris ce jour-là, 3 juillet, à midi au combinat des machines agricoles d'Ursus (*le Monde* du 5 juillet) où la grève avait été suivie par 40 % des effectifs. Mais d'après les informations recueillies par le principal groupe d'opposition, le KOR, la reprise continue d'être conditionnelle en attendant l'aboutissement des négociations entre les délégués des grévistes et la direction sur une augmentation compensatoire des salaires.

Il en serait de même à l'usine de boîtes de vitesses de Tkzew, au sud de Gdansk, où trois mille cinq cents personnes avaient débrayé. A Mielec, dans le Sud-Ouest du pays, les grévistes auraient obtenu, avant d'arrêter leur mouvement, une augmentation de 300 à 400 zlotys et la suppression des nouvelles cadences qui leurs étaient imposées depuis le début du mois. A Varsovie enfin, les conducteurs de trams auraient présenté, vendredi, un catalogue de revendications précises (dont la suppression des mesures de hausse) et menacé de se mettre en grève, à partir de lundi 7, si elles n'étaient pas satisfaites.

Le retour des réformateurs

Il semble en même temps que les hausses ne soient appliquées dans la pratique qu'avec une très grande prudence, puisque plusieurs boucheries, à Varsovie, n'auraient toujours pas modifié leurs étiquettes. Ajouté au fait que les nouveaux prix ne sont pas encore entrés en vigueur dans toutes les régions de la Pologne, cela a commencé à accréditer l'idée que les autorités pourraient amorcer un recul. Rien pour le moment — ni le ton des déclarations officielles, ni surtout les impératifs de l'économie — ne vient confirmer cette hypothèse. Mais le fait qu'elle ait commencé à circuler préoccupe les autorités dans la mesure où la circonspection dont elles font preuve sur le terrain pourrait passer pour une marque de faiblesse et encourager les résistances au lieu de permettre de les circonscrire rapidement

La difficulté va maintenant être, en tout état de cause, de ne pas consentir d'augmentations de salaire suffisamment importantes pour, d'une part, faire naître de nouveaux mouvements revendicatifs, et d'autre part, relancer la demande sur un marché qui ne peut y répondre. La conséquence immédiate serait, en effet, une aggravation de l'inflation qui a déjà atteint, selon des déclarations officielles rapportées par l'agence U.P.I., 5,4 % pour les quatre premiers mois de 1980, ce qui laissait prévoir, avant même les hausses du 1er juillet, un taux record en fin d'année.

Cette situation dramatique de l'économie a été dénoncée, vendredi, avec une virulence exceptionnelle par l'hebdomadaire *Polytika* que dirige M. Rakowski. « *Le revenu national a baissé l'année dernière de 2 %. Les mécanismes de gestion grippent et fonctionnent parfois contre toute logique. Les statistiques sont manipulées. La discipline du travail est en baisse. Des centaines de milliers d'ouvriers font preuve de laisser-aller. Les plans de construction des nouveaux logements ne sont pas réalisés. Les cheptels porcin et bovin ne progressent pas. L'approvisionnement de la population en denrées alimentaires de base ne s'améliore pas. Les queues ne s'allongent pas seulement devant les boucheries* », écrit notamment l'hebdomadaire.

Relevant ensuite que, trente-cinq ans après la guerre, la Pologne a le droit de vivre « *de mieux en mieux chaque année* » : que désirer avoir un appartement à soi et une voiture ne relève pas d'un « *consommisme exagéré* » ; que l'appareil de propagande ne dit pas la vérité sur la gravité de la situation dont les cadres ne sont pas plus conscients que la population ; et que la remise en ordre de l'économie par le nouveau gouvernement est loin d'être suffisante, *Polytika* presse les autorités d'agir sans tarder. « *Il ne faut pas seulement administrer. Il faut également faire confiance à l'homme et à ses capacités*, affirme l'hebdomadaire. (...) *Le temps des longues discussions est dépassé. Il faut agir vite et en conséquence. Il faut élaborer un nouveau programme de réformes structurelles (...) claires et facilement compréhensibles pour les ouvriers.* »

Membre du comité central, bien connu des milieux politiques américains et ouest-alemands, brillant, intelligent et ouvert, M. Rakowski a toujours fait figure, notamment grâce à son journal, de porte-parole des courants modernistes au sein du parti polonais. Il y a deux ans, il s'était intéressé de près à la création du groupe Expérience et avenir (DIP) fondé par des intellectuels catholiques et communistes critiques, puis s'en était rapidement démarqué après que la direction se fut inquiétée de ce phénomène hétérodoxe. M. Rakowski passe pour proche d'une des personnalités éliminés du bureau politique, en février, au cours du dernier congrès : M. Stefan Olszowski, à qui l'on reprochait d'être trop lié aux réformateurs.

BERNARD GUETTA.

● *M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti communiste polonais*, a reçu, le 4 juillet, la médaille de l'Institut international des droits de l'homme. Elle lui a été remise par M. Edgar Faure à l'occasion de la conférence internationale sur « les droits de l'homme et la paix », réunie à Varsovie à l'initiative du milliardaire américain Armand Hammer. — *(A.F.P.)*

Turquie

La rivalité entre les communautés sunnite et alévite

De nouveaux incidents à Corum (Anatolie centrale) font cinq morts et vingt-deux blessés

De notre correspondant

Ankara. — Des incidents sanglants ont une fois de plus ravagé le 4 juillet la ville de Corum, en Anatolie centrale, au nord d'Ankara, faisant cinq morts et vingt-deux blessés, dont plusieurs dans un état grave.

Lancé dans plusieurs mosquées, où les fidèles étaient rassemblés pour la prière du vendredi, le cri : « *La mosquée d'Alaaddin vient d'être plastiquée et incendiée !* » provoqua une ruée des croyants sunnites hurlant : « *Allah u akbar !* » vers les quartiers habités par les alévites, où des bagarres armées éclatèrent aussitôt.

Le gouverneur a aussitôt prolongé le couvre-feu qui venait de s'achever, et des forces de sécurité, renforcées par des unités militaires, arrivaient sur les lieux. Cent quatre personnes étaient arrêtées. Le ministre de l'intérieur a dénoncé « *les provocations continues contre l'intégrité de l'Etat et de la nation* » et le mufti a mis en garde contre ces agissements.

Ces incidents, qui durent depuis un mois, proviennent de ce que les terroristes de gauche et de droite exploitent les rivalités religieuses entre sunnites et alévites, qui durent depuis des siècles, sans pourtant empêcher des liens entre leurs communautés. Il serait erroné de qualifier les premiers de gens de droite et les seconds d'hommes de gauche. Cette simplification excessive dissimule le durcissement des cassures économiques et sociales dues aux transformations rapides de l'Anatolie.

Provocations et subversions sont favorisées par la montée du poids socio-économique des alévites, minoritaires, qui contestent la prédominance des sunnites. Corum ne vient certes qu'au cinquante-deuxième rang sur soixante-sept pour le développement défini par l'organisme du plan. Mais elle n'a pratiquement pas d'entreprises industrielles. Les contradictions économiques, faute de se formuler en termes de classes, s'abritent donc derrière les oppositions religieuses traditionnelles.

ARTUN UNSAL.

DIPLOMATIE

Une plongée dans l'Allemagne profonde

(Suite de la première page.)

Le nombre et la diversité des étapes du déplacement de M. Giscard d'Estaing et des cérémonies et rencontres organisées à cette occasion en témoignent. Le chef de l'Etat doit prononcer au total, compte tenu de la trente-sixième des consultations régulières franco-allemandes organisée dans le prolongement de son voyage, jeudi 10 et vendredi 11 juillet à Bonn, une quinzaine de discours. Un certain nombre d'entre eux le seront en allemand, langue que M. Giscard d'Estaing ne pratique pas d'ordinaire : on sait que, lors des tête-à-tête avec le chancelier Schmidt, les deux hommes s'entretiennent en anglais.

Après les entretiens avec M. Brejnev

Présentant à la presse, vendredi 4 juillet, les grandes lignes de la visite de M. Giscard d'Estaing en R.F.A., M. Jacques Blot, porte-parole de l'Elysée, a estimé que ce voyage, « *placé sous le signe de la communauté de destin entre les deux pays* », devait permettre, maintenant que la réconciliation franco-allemande « *représente une réalité quotidienne* », de fixer « *un nouvel objectif : celui de redonner à l'Europe sa place dans les affaires du monde* ». M. Blot a ajouté : « *Au cours de son voyage, le président de la République adressera au peuple allemand, au nom du peuple français, un message d'amitié, de solidarité et d'espoir.* »

« *Redonner sa place à l'Europe* » : la visite officielle de M. Giscard d'Estaing sera en effet l'occasion de rappeler que, si la coopération franco-allemande n'a pas été exempte de vicissitudes depuis le traité du 22 janvier 1963, et si elle n'a pas toujours tenu toutes les promesses, elle demeure l'élément primordial de la construction européenne. De son bon fonctionnement dépend, aux yeux de M. Giscard d'Estaing — et certainement aussi à ceux du chancelier ouest-allemand — la capacité du Vieux Continent de faire entendre sa voix sans trop de discordances.

Les hasards du calendrier — ce déplacement étant prévu et organisé de longue date — font que les deux hommes qui se rencontreront lundi à Bonn sont les deux seuls chefs d'Etat ou de gouvernement occidentaux qui aient dialogué avec M. Brejnev depuis l'invasion et l'occupation de l'Afghanistan par l'armée rouge, et que ces contacts soient, dans un cas comme dans l'autre, fort récents.

Sans doute s'était-on quelque peu agacé, à Bonn, de n'apprendre que la veille du départ de M. Giscard d'Estaing pour Varsovie, où il devait rencontrer M. Brejnev le 19 mai dernier, l'initiative du président français. Mais celle-ci avait été saluée comme « *utile et positive* » par M. Schmidt. Il aurait été difficile au chancelier ouest-allemand, il est vrai, de condamner le principe de la rencontre alors qu'on savait, dès cette époque, qu'il se rendrait à Moscou au début de l'été. La politesse, en tout cas, lui a été rendue par l'Elysée, puisqu'on s'est félicité à Paris des résultats de l'entrevue que le chef du gouvernement de Bonn a eue le 30 juin dernier avec M. Brejnev, et aussi (*le Monde* du 5 juillet) de la rapidité avec laquelle le gouvernement français a été informé de l'issue des pourparlers.

L'élargissement de la Communauté

La crise afghane, qui a permis de vérifier que Paris et Bonn pouvaient adopter des attitudes parallèles mais non pas identiques (vis-à-vis de la proposition américaine de boycotter les Jeux, par exemple), ne sera pas le seul point à l'ordre du jour des conversations que M. Giscard d'Estaing aura avec le chancelier ouest-allemand. Les deux dirigeants doivent aussi examiner — outre les questions bilatérales qui feront l'objet plus particulier des trente-sixièmes entretiens réguliers franco-allemands — la préparation de la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, la situation économique internationale (essentiellement les questions énergétiques) et le dialogue Nord-Sud.

En outre, M. Giscard d'Estaing profitera certainement de l'occasion pour tenter d'apaiser les craintes que ses récentes déclarations sur l'élargissement de la Communauté européenne ont pu faire naître à Bonn, où l'on estime que Paris demande en réalité une véritable pause avant l'admission de l'Espagne et du Portugal dans la C.E.E. Plusieurs éditorialistes ouest-allemands ont jugé à cette occasion que le président français avait surtout été inspiré par des considérations électorales, et s'en sont irrités.

Mais c'est aussi vers une Allemagne en pleine campagne électorale que M. Giscard d'Estaing s'envole lundi. Le choix fait en faveur de villes moyennes lui évitera de rencontrer dans leurs fiefs respectifs le chancelier Schmidt et son rival, M. Strauss, puisque le président de la République ne se rendra ni à Hambourg ni à Munich. Du moins aura-t-il, conformément à la saine tradition toujours respectée outre-Rhin, un entretien officiel avec le chef de l'opposition et avec plusieurs autres ministres-présidents chrétiens-démocrates. Ce louable souci d'équilibre lui permettra peut-être de vérifier que, en Allemagne fédérale au moins, la vigueur de la polémique électorale n'exclut pas totalement une certaine... décrispation.

BERNARD BRIGOULEIX.

Moscou confirme les précisions rapportées par M. Schmidt sur la négociation « eurostratégique »

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques ont confirmé, le vendredi 4 juillet, qu'ils étaient disposés à entamer des négociations sur les euromissiles ayant la ratification de l'accord SALT 2. Un communiqué commun du bureau politique du P.C. soviétique, du présidium du Soviet suprême et du conseil des ministres à propos de la visite de M. Schmidt ne rappelle pas la condition préalable répétée par le Kremlin depuis le début de l'année et reprise encore par la déclaration du pacte de Varsovie en mai dernier, à savoir que la décision de l'OTAN de produire et de déployer des fusées Pershing 2 et des missiles de croisière en Europe occidentale devait être annulée ou au moins suspendue avant toute négociation. Le texte ne dit pas si cette condition a été formellement abandonnée, mais cette omission n'est pas pour surprendre, les dirigeants soviétiques tenant à affirmer la continuité de leur politique.

Le communiqué déclare : « *Confirmant la position qu'elle avait annoncée antérieurement en ce qui concerne les voies les plus justes pour le règlement de la question des armes à moyenne portée en Europe, la partie soviétique, s'inspirant des larges intérêts de la paix et de la sécurité, a proposé d'aborder la discussion de la question des missiles nucléaires à moyenne portée simultanément et en liaison organique avec la question des engins nucléaires américains de stationnement avancé. Elle considère que les accords éventuels sur cette question pourront être mis en pratique seulement après l'entrée en vigueur du traité soviéto-américain sur la limitation des armes stratégiques SALT 2.* »

Sans dire ouvertement que les négociations peuvent commencer immédiatement et sans conditions préalables, mais en précisant que les accords éventuellement conclus ne pourront être mis en pratique qu'après l'entrée en vigueur de SALT 2, le communiqué permet donc de conclure que les négociations auront lieu avant la ratification de ce traité.

Autre confirmation des propos du chancelier Schmidt : les pourparlers devront, selon les Soviétiques, porter non seulement sur les nouveaux missiles à moyenne portée (fusées Pershing 2 et missiles de croisière, du côté américain), (SS 20, du côté soviétique), mais aussi sur les engins nucléaires américains de stationnement avancé, autrement dit sur tous les engins et avions capables d'atteindre depuis l'Europe le territoire de l'U.R.S.S. Les Soviétiques ne précisent pas si, de leur côté, ils sont prêts à mettre sur la table de négociation leurs propres fusées à moyenne portée SS. 4 et SS. 5, que les SS. 20, beaucoup plus perfectionnées, sont appelées à remplacer.

Enfin, bien que les commentateurs soviétiques aient toujours insisté sur la nécessité de compter dans l'arsenal occidental, dit « continental stratégique », les forces de frappe française et britannique, le texte n'y fait aucune allusion, limitant les prochaines négociations à un dialogue qui sera très probablement soviéto-américain (1), une sorte de prélude aux pourparlers SALT 3.

Le communiqué du bureau politique lance un appel aux dirigeants des Etats occidentaux pour qu'ils fassent « *preuve du sens des responsabilités et répondent, dans un esprit de bonne volonté, aux nouvelles initiatives soviétiques correspondant aux intérêts vitaux des peuples d'Europe et du monde entier* ». Il indique sans plus de précision que M. Leonid Brejnev a formulé de nouvelles idées et des propositions concrètes sur les questions de la limitation des armements, notamment à propos des pourparlers de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles en Europe.

Enfin, donnant une appréciation générale de la visite du chancelier Schmidt à Moscou, le communiqué déclare qu'« *il convient d'attacher une importance particulière au fait que, malgré l'aggravation de la situation internationale et l'existence de divergences substantielles, les deux parties aient déclaré avec détermination qu'elles considéraient la détente comme nécessaire, possible et utile* ».

DANIEL VERNET.

(1) Le communiqué officiel soviétique ne précise pas entre quels partenaires ces négociations devront s'engager. Mais l'agence Tass cite parallèlement le passage de la déclaration du chancelier Schmidt devant le Bundestag jeudi, indiquant la volonté de l'U.R.S.S. d'« *engager un dialogue avec les Etats-Unis* » à propos des euromissiles.

L'AMBASSADEUR D'U.R.S.S. EN FRANCE A INFORMÉ L'ELYSÉE DU RÉSULTAT DES ENTRETIENS ENTRE MM. SCHMIDT ET BREJNEV

M. Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S. en France, a été reçu ce samedi 5 juillet par M. Jacques Wahl, secrétaire général de la présidence de la République. Il était venu informer son interlocuteur, à la demande de M. Brejnev, du contenu des entretiens qui se sont tenus au début de la semaine à Moscou entre le chancelier Schmidt et les dirigeants soviétiques, précise-t-on à l'Elysée.

M. Wahl a aussitôt rendu compte de cette conversation — qui a duré une heure — à M. Giscard d'Estaing, qui se repose au fort de Brégançon. On rappelle que le résultat de la visite de M. Schmidt à Moscou fera l'objet du premier entretien que le président de la République aura avec le chancelier ouest-allemand à Bonn lundi 7 juillet, première journée de son séjour officiel en R.F.A.

AFRIQUE

LA FIN DU SOMMET DE L'O.U.A. A FREETOWN

L'adoption d'un compromis sur le Sahara occidental laisse subsister de nombreuses ambiguïtés

De notre envoyé spécial

Freetown. — « Ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise », s'est félicité M. Siaka Stevens, président de la Sierra-Leone, avant de clore, vendredi 4 juillet, la dix-septième conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine. Et, le temps d'un discours, chacun a pu se réjouir de l'unité retrouvée, ne fût-elle qu'apparente.

« *Dans une si vaste organisation, tout le monde ne peut pas être d'accord sur tout à la fois* », constata avec bon sens M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, tandis que rendez-vous était fixé à tous à Nairobi pour l'année prochaine.

En ce qui concerne le Sahara occidental, le compromis — puisque compromis il y eut — reprend les grandes lignes de la « proposition Senghor », oubliée la veille dans le feu de la bataille, au moment où chaque camp ne songeait qu'à pousser son avantage. Le sort n'ayant désigné aucun vainqueur, il fallut bien rechercher un arbitrage, élaborer un texte assez flou pour contenter les pires adversaires. Le Nigéria accepta de le rédiger. Tâche ingrate. La résolution sur le Sahara occidental, avalisée par consensus, mais non soumise au vote, stipule :

« *1) La conférence prend note du rapport de la troisième session du comité* ad hoc *des chefs d'Etat et de gouvernement ;*

» *2) Décide de demander au comité, sous la présidence du président en exercice, M. Siaka Stevens, de continuer de déployer des efforts afin de réconcilier les parties au conflit et de trouver une solution pacifique et durable à cette question ;*

» *3) Se félicite de la volonté du Maroc d'entamer des discussions avec toutes les parties intéressées et de participer pleinement aux travaux du comité* ad hoc ;

» *4) Décide que le comité* ad hoc *doit se réunir à Freetown dans les trois prochains mois.* »

Le comité *ad hoc* (Guinée, Nigéria, Mali, Soudan, Tanzanie), lors de sa troisième session, en décembre 1979, avait préconisé un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Selon le scénario adopté à Freetown, M. Stevens devra, dans les trois mois, convoquer le comité *ad hoc* et tenter, avec son concours, de rapprocher les points de vue des diverses parties en conflit. Si un accord se dégage, il sera soumis à l'aval d'un sommet extraordinaire de l'O.U.A. Le Maroc a fait, semble-t-il, une légère concession en acceptant les recommandations de ses pairs en faveur d'une négociation. La majorité simple acquise par les partisans de l'admission de la R.A.S.D. — vingt-six sur cinquante — a sans doute incité la délégation marocaine à lâcher un peu de lest.

Dans la résolution adoptée vendredi, les ambiguïtés fourmillent. Qui sont ces « *parties intéressées* », avec lesquelles le Maroc est censé « *entamer des discussions* » ? Sibyllin, M. Ahmed Boucetta, chef de la diplomatie chérifienne, s'est contenté de répondre : « *Nous définirons par la suite ce que sont les représentants des populations sahraouies.* »

Pour M. Senghor, le Polisario « *ne représente que 10 % des Sahraouis. Il n'est qu'une partie parmi d'autres* ». L'AOSARIO — mouvement sahraoui favorable aux thèses marocaines — et les élus du Sahara doivent, selon lui, participer à la négociation. Au contraire, l'Algérie considère que le Polisario est le seul représentant authentique du peuple sahraoui.

Le seconde incertitude concerne le projet de référendum. La délégation marocaine à Freetown a rappelé son hostilité à cette idée. En revanche, M. Senghor indique que les contacts ont été pris par l'O.U.A. avec l'ONU et la Ligue arabe pour organiser une consultation.

M. Siaka Stevens sur la sellette

Troisième difficulté : l'attitude de la Sierra-Leone et de son président a été contestée dans les coulisses de la conférence. Certains délégués appartenant au « *camp marocain* » ont regretté la confusion ayant, selon eux, trop souvent présidé aux débats. On a entendu des mots très durs pour M. Stevens. Dans ces conditions, les « *réserves les plus expresses* » émises vendredi soir à Rabat n'ont guère surpris. Le Maroc reproche notamment à la Sierra-Leone de s'être prononcée en faveur de l'admission de la RASD pendant la tenue du « sommet ». Abandonnant ainsi, selon lui, « *l'impartialité requise pour présider le comité* ad hoc ».

Pour le reste, la demande d'admission et la demande d'interprétation presentées par le Maroc restent « en instance ». Au terme des débats, les Marocains affichaient une relative satisfaction. Les dirigeants du Polisario, en revanche, semblaient déçus. L'un d'eux, M. Ibrahim Hakim, pressé de questions par un groupe de journalistes, échappa à ses poursuivants en trouvant refuge dans une voiture de police.

Hormis une passe d'armes entre les représentants libyen et sénégalais — les deux pays viennent de rompre leurs relations diplomatiques, — la question tchadienne n'a guère donné lieu à polémiques. L'assemblée a entériné la résolution du conseil des ministres prévoyant la mise en œuvre d'une force interafricaine par l'O.U.A. et, en cas d'échec dans un délai d'un mois — et non plus de deux, — l'appel à l'aide de l'ONU. Le président Goukouni a enregistré avec satisfaction que l'O.U.A. continuait de soutenir son gouvernement né des accords de Lagos d'août 1979. Il a indiqué qu'il ne « *tolérerait aucune forme d'ingérence étrangère dans un problème purement interne* », et a rejeté l'éventuel envoi au Tchad d'un contingent de l'ONU, qui, selon lui, ne viserait « *qu'a ressusciter Hissène Habré* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Zaïre

QUATRE MOUVEMENTS D'OPPOSITION AU RÉGIME DU PRÉSIDENT MOBUTU SE REGROUPENT A BRUXELLES.

Bruxelles (*Reuter*). — M. Mungul Diaka, ancien ministre zaïrois de l'éducation, a annoncé, jeudi 3 juillet, à Bruxelles l'alliance de quatre mouvements d'opposition en exil au sein du Conseil pour la libération du Congo-Kinshasa en vue de combattre le gouvernement du président Mobutu.

Cette initiative, qui coïncide avec le vingtième anniversaire de l'indépendance zaïroise, regroupe le Front national de libération du Congo (F.N.L.C.), le parti révolutionnaire du peuple (P.R.P.), le Mouvement national pour l'union et la réconciliation au Zaïre (M.N.U.R.) et le parti socialiste congolais (P.S.C.), auxquels se sont joints les étudiants congolais progressistes (E.C.P.).

M. Diaka, qui avait été arrêté au Zaïre sous l'accusation de détournement de fonds, s'est évadé en janvier dernier de la prison de Kinshasa en compagnie de ses gardiens et a demandé l'asile politique aux autorités belges.

Le F.N.L.C., le plus important des quatre mouvements, est composé d'anciens « gendarmes katangais », pour la plupart de l'ethnie lunda, dont les bases arrière se trouvaient en Angola. Le Front a dirigé, en 1978, sous le commandement du « général » Nathanaël Mbumba, l'invasion de la province du Shaba.

Le M.N.U.R., formé il y a deux ans par divers groupes d'opposition, a pour chef M. Mbeka Makosso, ancien ministre qui a démissionné en 1978 de son poste d'ambassadeur en Iran parce qu'il désapprouvait la politique de son gouvernement.

Le Conseil pour la libération du Congo-Kinshasa se donne pour objectif le rétablissement de la démocratie et des droits fondamentaux au Zaïre. Les délégués des quatre groupes du Conseil, dont certains semblent être venus du Zaïre, se sont consultés à Bruxelles, du 8 au 29 juin dernier.

PROCHE-ORIENT

Iran

Les partisans de l'imam Khomeiny s'en prennent aux partis de gauche

(Suite de la première page.)

Le texte dénonce « *tout particulièrement le ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh* ». Ce dernier a réagi dans un communiqué dénonçant « *cette action* » et affirmant l'existence « *d'un immense complot visant à occuper les ambassades iraniennes à l'étranger* ».

Au Caire, enfin, on confirme ce samedi, dans les milieux médicaux, que l'Etat de santé de l'ancien chah d'Iran « *est très sérieux, voire critique* ». On précise qu'outre l'infection généralisée dont il est atteint, l'ex-chah souffre d'une typhoïde et non du typhus, le malentendu provenant d'un lapsus du porte-parole de l'ancien souverain. On a noté également que la mosquée Al Rifai, au Caire, où est inhumée la famille royale d'Egypte et où le père du chah avait été enterré jusqu'en 1951 (date du transfert de sa dépouille en Afrique du Sud), a été ravalée et des plantes vertes placées à l'entrée. Toutes les dispositions auraient été prises, dit-on, pour le cas où la famille du chah souhaiterait qu'il y soit inhumé à son tour, s'il venait à disparaître.

Syrie

Les attentats se multiplient à l'approche du ramadan

De notre correspondant

Beyrouth. — A l'approche du ramadan, qui commence cette année vers le 15 juillet, la situation semble de nouveau se dégrader en Syrie. Plusieurs opérations terroristes ont été récemment signalées dans le pays, et des tracts circulent à Alep appelant la population, au nom de l'islam, à prendre les armes contre les autorités.

Le principal incident des derniers jours a été un attentat manqué le 26 juin contre le président Assad qui n'a jamais été confirmé de source officielle. Selon les versions qui circulent dans les milieux diplomatiques de Damas, un lieutenant de la police militaire aurait lancé une grenade en direction du chef de l'Etat alors qu'il arrivait au Palais des hôtes pour accueillir le président du Niger. Le principal garde du corps de M. Assad aurait eu le temps d'écarter la grenade et de le couvrir de son corps. Le chef de l'Etat n'aurait été que légèrement blessé au pied.

Un autre incident grave avait été une attaque lancée, toujours à la même époque, contre plusieurs voitures transportant des agents des services de renseignements syriens, les redoutables *mokhabarat*, faisant huit morts. Au début de juin, une quinzaine de Frères musulmans s'étaient évadés de prison avec la complicité d'un gardien.

On signale en outre des attentats contre un capitaine de l'armée, des professeurs d'université et un médecin à Alep, ainsi que des explosions quasi quotidiennes mais sans dommages importants à Alep et Homs et une manifestation contre le déchargement de matériel soviétique au port de Lattaquié.

Devant la montée des périls, les autorités ont réagi sur le triple plan de la répression, du contrôle des frontières — où l'on ne délivre plus de visas — et des alliances politiques. L'armée aurait cantonné huit mille hommes à Alep, notamment dans la vieille citadelle, sans cependant qu'ils soient pour le moment visibles dans les rues. Les quartiers périphériques de Homs feraient l'objet d'un ratissage systématique.

Une nouvelle loi, prévoyant la peine de mort pour simple appartenance à la confrérie des Frères musulmans, a été soumise au Parlement. Mais déjà des « tribunaux de campagne », cours militaires appelées à siéger et à juger sur le terrain, ont été constitués. En outre, à la prison de Palmyre, plusieurs dizaines de détenus politiques qu'on aurait fait semblant de libérer ont été « liquidés » au moment où ils sortaient, leur départ étant présenté comme une tentative d'évasion.

« A l'intérieur et à l'extérieur... »

Le frère du président Assad, le commandant Rifaat Assad, chef des brigades de défense, a d'ailleurs lui-même déclaré récemment au quotidien de Damas *Techrine* : « *Nous pourchassons les membres de la confrérie des Frères musulmans où qu'ils se trouvent, à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie. (...) Nous sommes disposés à déclencher cent guerres, à détruire un million de caches et à sacrifier un million de martyrs afin d'assurer le salut de la patrie et la dignité de ses citoyens.* »

Une délégation d'officiers venue demander à ce dernier un assouplissement de la politique intérieure du régime se serait vu opposer une fin de non-recevoir et ses membres auraient été incarcérés.

Les ouvertures du régime vers les intégristes musulmans ayant été rejetées, le président Assad n'a plus devant lui d'autre solution que la manière forte contre les opposants de l'intérieur et, sur le plan extérieur, qu'une accentuation de ses relations avec Moscou, où il pourrait entreprendre un voyage prochainement.

LUCIEN GEORGE.

EXÉCUTION DE LA RESPONSABLE D'UN HOPITAL DU KURDESTAN

Dans sa dernière livraison daté 5-11 juillet, *l'Express* rappelle que, dans un précédent numéro, leur envoyé spécial à Sanandaj, capitale du Kurdistan du Sud, en Iran, avait rapporté les méfaits des Pasdaran (gardiens de la révolution). Il avait notamment raconté comment la responsable de l'hôpital, Chahin Bavafa, trente ans, leur avait fait visiter la salle de chirurgie, où il avait pu voir les effets des bombardements de la population civile et du mitraillage d'ambulances par les Pasdaran.

Christian Hoche, envoyé spécial de l'hebdomadaire, l'avait mise en garde contre d'éventuelles représailles si son nom était divulgué, comme elle le souhaitait, pour donner plus de poids à son témoignage. « *Je n'ai pas peur de la mort* », avait-elle dit.

Le 13 juin, la 28e division de l'armée et les Pasdaran investissaient la ville. Le 17, Chahin Bavafa était fusillée après avoir été jugée et condamnée par un tribunal islamique pour « *sabotage dans son travail et appel contre-révolutionnaire dans un journal étranger* ».

● *M. George Rashmaoui*, président de la fédération de basket-ball de Gaza, a été libéré jeudi 3 juillet, a-t-on annoncé de source israélienne autorisée.

Il avait été appréhendé deux jours plus tôt à la frontière israélo-jordanienne, par les forces de sécurité israéliennes qui lui reprochaient ses contacts avec les organisations palestiniennes. Le docteur Rashmaoui revenait d'un périple à travers plusieurs pays européens. — (*A.F.P.*).

هكذا من الأصل

MAURITANIE
la volonté d'exister

Les Marocains qui convoitaient la Mauritanie ont tellement dit et répété, il y a vingt ans, qu'elle était une « création factice du colonialisme », que la formule avait fini par marquer. Qu'en est-il aujourd'hui ? Né par une volonté qui plongeait ses racines dans une civilisation séculaire, menacé d'être rayé de la carte sous les coups de boutoir du Front Polisario, ayant littéralement lutté pour sa survie avant de relever à nouveau le défi du développement, l'Etat mauritanien célèbre cette année un double anniversaire : celui de son accession à l'indépendance, le 28 novembre 1960 ; celui du renversement de l'homme qui en fut l'artisan, M. Mokhtar Ould Daddah, le 10 juillet 1978.

De la survie au développement

par PAUL BALTA

CONTRAIREMENT à la génération des Français de la conquête (1902-1936), qui avaient appris à leur corps défendant à connaître la réalité du peuple maure, la génération de l'indépendance semble avoir été impressionnée par la fragilité, pour ne pas dire le « non-être », du jeune Etat peuplé d'environ un million d'habitants qui ont presque doublé depuis. Alors que les « conquérants » nous ont laissé d'abondants témoignages, les « libérateurs » ont été étrangement silencieux : il aura fallu attendre près d'un quart de siècle depuis la constitution du premier gouvernement autonome mauritanien pour que l'on dispose en France d'une étude substantielle et complète sur cette ancienne colonie, des origines à nos jours ; encore s'intitule-t-elle, avec une humilité qui ne manque pas de surprendre, *Introduction à la Mauritanie.* (Cf. le compte rendu que nous en donnons plus loin.)

La principale cause de cette méconnaissance doit sans doute être recherchée dans la méfiance, voire l'hostilité, que les Etats — anciens et récents, y compris dans le monde arabe, né pourtant de la conquête de tribus nomades — ont toujours éprouvée à l'égard des non-sédentaires : Tziganes, Bédouins et autres errants. A cela, il convient d'ajouter l'éloignement de ces arpents de sable et la difficulté d'y accéder. Mis à part ceux qui, ayant vécu à leurs côtés, se sont passionnés pour eux, les Européens n'avaient guère de raison de s'intéresser à ces fiers chameliers de grande tente, arabo-berbères, qui sillonnent un désert tour à tour plat ou accidenté mais toujours aride, et à ces tenaces paysans négro-africains qui cultivent la bande de terre fertile longeant chichement la rive droite du fleuve Sénégal.

La complexité de cette société mauritanienne, divisée en deux ethnies et subdivisée en tribus et castes, ajoutait à la difficulté. Bien plus, la société maure, figée depuis trois ou quatre siècles, était restée au stade de civilisation qu'Ibn Khaldoun appelle *« al oumran el badawi »* (la civilisation bédouine), stade tribal qui répond aux besoins fondamentaux de l'homme définis par le Coran — se nourrir, se vêtir, se loger, se reproduire — mais ne se préoccupe pas de l'accumulation de la plus-value, favorable, en Islam et ailleurs, à l'édification de puissantes monarchies.

Cette situation a également prévalu dans la péninsule arabique jusqu'à ce qu'Abdel-Aziz Ibn Seoud impose, non sans mal, sa loi aux tribus et fonde, le 18 septembre 1932, le royaume d'Arabie Saoudite. Tout comme le pétrole a ensuite consolidé les émirats de la péninsule arabique face aux ambitions de Ryad, la découverte des phosphates au Sahara occidental et du fer en Mauritanie, a accéléré le rythme de l'histoire à Nouakchott et à El Aioun, face aux puissants voisins d'Alger, de Rabat et de Dakar.

La position stratégique de ces deux régions extrêmes du monde arabe entre lesquelles existent des liens humains — nombre de tribus maures sont originaires d'Arabie et du Yémen — ne pouvait manquer d'attiser les convoitises de l'Europe impériale. La conquête de l'ensemble mauritanien ne fut cependant pas aisée : entamée au début du siècle, elle n'a été achevée qu'en 1934, par Madrid, au Sahara espagnol (1) et en 1936, par Paris, en Mauritanie. Dès 1908 le général Gouraud, gouverneur général d'A.O.F., était arrivé à la même conclusion que son prédécesseur Xavier Coppolani, à la veille de son assassinat en 1905 : *« La Mauritanie est un tout et il faut en occuper l'ensemble sous peine de n'en rien contrôler. »* La leçon concernait aussi l'Espagne et le Maroc qui découvrirent en 1958 que sans l'« opération Ecouvillon », montée par les Français, les Maures auraient réalisé l'unité de la Mauritanie et du Sahara occidental. Occulté par l'intensité et l'enjeu de la guerre d'Algérie, l'événement, pour être alors passé inaperçu, n'en était pas moins révélateur.

L'identité historique, sociale et culturelle des Maures

Pour consolider son emprise, la colonisation a cultivé les rivalités existant entre les émirats et les tribus tout en cherchant à réduire les facteurs d'unité. Or il est indéniable que depuis l'empire *fédéré* des Almoravides — le Nord, composé du Maroc et de l'Andalousie, et le Sud, allant des contreforts de l'Atlas au nord du Mali, avaient respectivement pour chefs Ibn Tachfin et Abou Bakr — les pouvoirs régionaux qui se sont partagé l'ensemble mauritanien, ont été fondés sur un « consensus populaire » : la communauté n'accepte de déléguer son pouvoir à un chef qu'autant qu'il sert les intérêts bien compris de tous et les décisions sont prises par la Djemaa (l'Assemblée).

Face à la pénétration coloniale, les tribus pâtiront de ne pas disposer d'un « pouvoir central ». Il n'en demeure pas moins qu'elles partagent la même civilisation nomade, différente de celle des sédentaires du nord du Maghreb, et qu'elles ont une même identité historique, sociale et culturelle. De Smara à Néma, d'El Aioun à Nouakchott, de Dakhla à Tindouf, on est frappé par des ressemblances : mêmes visages basanés qui rappellent ceux des Yéménites, mêmes boubous bleus ou blancs, même allure altière, mêmes coutumes — en particulier celle du thé que l'on sert rituellement trois fois — même dialecte — le hassania — si différent des parlers maghrébins, mêmes femmes aux visages dévoilés, même tendance à s'exprimer de façon allusive. Ce n'est pas parce qu'une société ne répond pas aux critères de l'Etat ou de la nation tels que nous les concevons qu'elle n'a pas sa spécificité et ne constitue pas un peuple.

Enfin, si nous connaissons mal ces « hommes des nuages », comme on les appelle, c'est que, contrairement à d'autres colonies françaises, la Mauritanie n'a guère été valorisée : Paris s'est avant tout soucié *d'occuper un espace »,* et ses administrateurs y ont surtout pratiqué, selon deux clichés en honneur à l'époque, *« l'administration du vide »* et la *« politique du verre de thé ».* Autant dire qu'il s'agissait d'une « colonisation au rabais », guère différente de celle de Madrid au Sahara occidental. La France — de même que l'Espagne — n'a guère formé les hommes et elle a encore moins édifié des infrastructures. Tout cela explique qu'à l'indépendance la Mauritanie ait eu tellement de mal à s'imposer sur la scène internationale, à édifier un Etat moderne et à décoller économiquement.

La modernisation — encore fut-elle limitée et extravertie — ne commence qu'avec l'exploitation du fer à Zouerate dans les années 60 (trente ans après que le minerai a été détecté) qui prend la relève des mines de l'ancienne métropole moins riches en minerai et donc moins rentables. La démarche de Madrid sera identique pour l'exploitation des phosphates de Bou Craa, dans la même période, mais l'Espagne fera alors du Sahara espagnol une de ses provinces.

C'est la volonté d'une minorité de jeunes Mauritaniens qui secoue l'apathie des aînés englués dans le tribalisme, et lutte contre l'hostilité du monde arabe influencé par le Maroc, pour créer une nouvelle conscience nationale et édifier un Etat moderne. Ces jeunes se divisent en deux grands courants qui s'allieront ou s'opposeront selon les circonstances.

Le premier groupe, animé par le président Ould Daddah, s'appuiera sur la France pour assurer le développement du pays tout en jouant habilement sur les divisions tribales, ethniques et politiques, afin de conserver le pouvoir et de le consolider.

Le P.P.M. (Parti du peuple mauritanien), créé en 1961 et proclamé parti unique quatre ans plus tard, sera pour ce groupe un instrument efficace de gouvernement.

Nouakchott se concilie aussi le monde arabe, jadis sensible au prosélytisme des Mauritaniens (maures et noirs) en lui rappelant qu'ils avaient islamisé l'Afrique de l'Ouest au-delà de la frontière où, au septième siècle, la mouche tsé-tsé avait terrassé les coursiers des soldats de Mahomet. Dès lors, la Mauritanie retrouvera son rôle séculaire de trait d'union entre l'Afrique blanche et l'Afrique noire et acquerra une audience internationale sans rapport avec ses faibles moyens.

(Lire la suite page 7.)

(1) Un an plus tôt, l'Espagne, selon les documents de l'Istiqlal marocain, avait failli céder ce territoire à la France.

DANS CE SUPPLÉMENT :

GENÈSE D'UN ÉTAT

par MIREILLE DUTEIL

L'ORIGINE du mot Mauritanie divise les historiens : pour les uns, il vient de « *Mahour* », terme par lequel les Phéniciens désignaient les habitants du littoral méditerranéen du Maghreb ; pour les autres, il serait une déformation de « *morri* », nom désignant les membres d'une tribu arabe dont une partie s'était fixée sur le territoire de l'actuelle Mauritanie. Ce qui est sûr, c'est que le nom de Mauritanie apparaît pour la première fois sur des documents officiels français en décembre 1899.

Xavier Coppolani, commissaire général de l'A.O.-F., arabisant, prônait depuis quelques années la création d'une « Mauritanie occidentale » sur le territoire appelé alors Chinguetti, du nom du grand centre religieux et caravanier de l'Adrar, considéré comme une des sept villes saintes de l'islam. L'objectif des partisans d'un grand empire français était alors de rassembler sous une même égide toutes les tribus maures du « *Trab-El-Beidan* » (le pays des Blancs), afin de relier les rives de la Méditerranée au golfe de Guinée en créant un ensemble cohérent.

« *Trab-El-Beidan* », par opposition à « *Trab-Es-Sudan* » (le pays des Noirs), s'étend, en gros, de l'oued Draa à la rive nord du fleuve Sénégal et de l'Atlantique à une ligne reliant Tombouctou à Tindouf et Béchar. Pendant le néolithique, il était peuplé de Noirs, éleveurs et agriculteurs. Ces derniers vont refluer vers le sud sous la double pression des conditions climatiques, la steppe remplaçant la savane, et des pasteurs nomades berbères — les Sanhadja — qui conquièrent le désert et se heurtent, au neuvième siècle, à l'empire noir du Ghana, au sud.

Guerriers et marabouts

Dès cette époque et pendant tout le Moyen Age occidental, la Mauritanie devient, grâce au commerce transsaharien, un pont entre le monde noir et le Maghreb. Les Fatimides d'Ifriquiya (actuelle Tunisie) et les Oméyades d'Espagne, qui ont besoin d'or pour frapper leurs monnaies, s'affrontent pour s'assurer le contrôle de la route qui permet d'accéder, à travers le désert, au métal jaune de Guinée. Les échanges commerciaux donnent naissance à de riches cités caravanières, telles Audaghost, Oualata, et favorisent la propagation de l'islam et des idées nouvelles.

Au onzième siècle commence l'extraordinaire épopée des Almoravides, moines guerriers, berbères et sahariens qui fondent Marrakech en 1062 et contrôlent un immense empire qui s'étend des rives du Sénégal à l'Espagne. C'est également à cette époque que, pour contrer la sécession de l'Ifriquiya, le khalife fatimide d'Egypte lance sur cette région les tribus Maquil, Beni Hila et Béni Solaïm venues d'Arabie. Chargés de consolider l'islam, ces nomades arabes, sans cesse repoussés par les sédentaires, parviennent au Maroc au treizième siècle, d'où les Mérinides les rejettent vers la Saguie et Hamra.

A partir du dix-septième siècle, les tribus s'associent pour fonder des émirats — Trarza, Brakna, Tagant, Hodh, Adrar, — groupements fragiles et instables dirigés par un chef guerrier qui partage son autorité avec les nobles de la Djemaa (Assemblée). Des alliances, souvent précaires, se nouent, et les conflits tribaux sont incessants. Ainsi, à différentes reprises, l'émir du Trarza, à la recherche d'un allié, va chercher une sorte d'investiture auprès du sultan du Maroc qui envoie ses troupes. Parallèlement, les raids marocains sur la Mauritanie sont fréquents, mais ils n'ont jamais été suivis de tentatives d'administration directe, et aucun sultan marocain ne put jamais considérer un émir maure comme un vassal. Jamais, non plus, en Mauritanie, la prière ne fut faite au nom du Commandeur des croyants, précision que les Mauritaniens ne manqueront pas de rappeler lorsque, à partir de 1956, Rabat revendiquera le pays au nom du « Grand Maroc ».

Avec les Hassan, la culture arabe se renforce et, en se greffant sur le vieux fonds berbère, elle donne naissance à une culture originale. Le « hassania », langue parlée des Hassan, est adoptée dans la plus grande partie du pays. Parallèlement, la société maure traditionnelle se met en place. Les castes apparaissent. Le clivage entre guerriers et marabouts s'affirme. Les premiers, les arabes Hassan, constituent la noblesse et ont pour rôle de protéger les tribus maraboutiques, en majorité berbères, qui se tournent vers les études, la religion, le commerce et l'élevage. Très riches, les marabouts ont toujours joué un rôle politique et économique important. Au-dessous, la population se divise en tributaires d'origine berbère (zénaga), qui élèvent les troupeaux pour le compte des nobles, les haratines (esclaves noirs affranchis), cultivateurs ou ramasseurs de gomme, les griots, troubadours à la fois redoutés et méprisés en raison des sorts qu'ils peuvent jeter, et les forgerons qui travaillent le fer ou le bois.

(Lire la suite page 10.)

Les cinq axes de la politique étrangère

VISAGE rond, regard vif, avenant, solide, subtil, M. Mohamed Mokhtar Ould Zamel semblait voué aux ministères techniques jusqu'à ce que le président Mohamed Khouna Ould Haidalla lui confie, en janvier dernier, les affaires étrangères. Né il y a trente-cinq ans dans l'oasis de Toungad, cet homme du Nord fait ses études dans la ville voisine d'Atar, puis à Nouakchott, avant d'obtenir, en France, un diplôme d'ingénieur statisticien économiste qui détermine sa carrière jusqu'à ce qu'il passe à la diplomatie : ministre du Plan, après en avoir été le directeur — à ce titre, il a supervisé le recensement de 1976 dont les résultats n'ont pas encore été publiés, — il se voit ensuite confier le portefeuille de l'industrie et des mines, qu'il conserve jusqu'au dernier remaniement du cabinet. Sa nomination marque un tournant : alors que son prédécesseur s'était vu reprocher d'être « *secrètement pro-marocain* » et « *ouvertement francophile* », M. Ould Zamel a été choisi pour incarner la volonté de la Mauritanie de suivre une voie indépendante.

Maîtrisant toutes les finesses du français et de l'arabe, il brosse, pour la première fois, une fresque de la politique extérieure du troisième gouvernement issu du coup d'Etat du 10 juillet 1978. Tout en recourant à l'allusion, il explique néanmoins avec assez de clarté, pour éviter les malentendus, que son pays n'entend pas s'aligner sur l'Algérie ou sur la Libye. De même, pour repousser les revendications de Rabat sur le Sahara occidental et, *a fortiori*, les prétentions des partisans du « Grand Maroc », il parle longuement et avec fierté du passé historique des Maures et de leur résistance aux envahisseurs, avant d'affirmer l'identité ethnique, sociale et culturelle des différentes tribus, identité qui a, d'ailleurs, conduit la communauté internationale à reconnaître la Mauritanie.

L'aire de mouvance des Maures ? Il renvoie habilement à l'homme de la rue. Se référant à la tradition et aux historiens, ce dernier vous dira : « *L'ancien président Ould Daddah avait, en 1957, lancé un appel à l'unité des Maures de l'oued Draa au fleuve Sénégal. En réalité, il faut remonter, au nord, aux contreforts de l'Atlas marocain* (région de Goulimine) *et descendre jusqu'à Azauad* (région de Tombouctou) *au nord du Mali.* » L'actuel gouvernement n'entend évidemment pas remettre en cause les frontières héritées de la colonisation, mais il tient, en même temps, à ce que la communauté internationale n'ignore pas cet arrière-plan historique qu'il oppose, discrètement mais avec obstination, aux thèses marocaines. Cela n'a pas manqué de provoquer des frictions avec Paris et, évidemment, Rabat.

L'islam, ciment de la société mauritanienne

M. Ould Zamel ne néglige pas, pour autant, les Négro-Africains qui constituent depuis des siècles un des piliers de la société mauritanienne. Faisant allusion à ceux qui invoquent la situation qui prévaut ou a pu prévaloir dans d'autres Etats africains pour parler d'un possible éclatement du pays, il répond : « *Les différentes composantes de notre société ont toujours été soudées par un puissant ciment, l'islam.* »

« *Notre politique étrangère,* poursuit-il, *doit être le reflet des données historiques, géographiques et sociales de notre pays. Nous sommes un peuple musulman et nous avons islamisé en diffusant dans l'Afrique de l'Ouest la pensée arabe et islamique. Un de nos grands hommes les plus célèbres est Hadj Omar, un Noir. C'est à partir de ces réalités que nous avons défini les grands axes de notre politique extérieure.*

» *Premier axe : nous sommes partie prenante du monde arabe, et c'est pourquoi nous sommes présents dans tous ses forums, à commencer par la Ligue arabe. Nous nous sentons concernés par les problèmes fondamentaux qu'il affronte, notamment le conflit avec Israël et l'avenir du peuple palestinien. Nous sommes également vigilants à l'égard des convoitises dont il peut être l'objet. Nous sommes persuadés que, s'il parvient à s'unir dans le respect de chacun des pays qui le composent, il ne serait pas à la traîne des grandes puissance et jouerait un rôle dynamique.* »

Deuxième axe : la Mauritanie appartient au monde africain.

P. B.

(Lire la suite page 6.)

Paris-Nouakchott : des relations en dents de scie

« *NOUS ne sommes pas les fils spirituels d'Ould Daddah, et la France ne s'est toujours pas faite à cette idée* », constatait il y a quelques mois le commandant Moulaye Ould Boukreiss, alors ministre de l'intérieur. Pour la seconde fois depuis le changement de régime de Nouakchott, le 10 juillet 1978, la morosité s'est installée entre les deux capitales, dont les relations évoluent en dents de scie.

Une première fois, à la fin de 1978 et au début de 1979, Paris manifestait de la mauvaise humeur devant les tendances trop ouvertement favorables au Front Polisario de l'équipe du président Mustapha Ould Mohamed Salek. A la même époque, Nouakchott ayant signé un contrat de 130 millions de dollars avec l'entreprise brésilienne Mendes plutôt qu'avec la société française Colas, pour la réalisation de la route Kiffa-Nema, et Paris avait ressenti ce choix comme un acte « antifrançais ». Les relations étaient devenues si peu amicales que certains dirigeants mauritaniens allèrent — en privé — jusqu'à soupçonner la France de compter au nombre des pays étrangers qui attisaient les revendications linguistiques des Négro-Africains, avec pour seul but de créer des difficultés au régime.

Après l'arrivée au pouvoir du président Ould Haidalla, qui avait succédé au lieutenant-colonel Bouceif, mort dans un accident d'avion, le climat s'était amélioré entre Paris et Nouakchott, au cours du deuxième semestre 1979. Le 29 août, l'Elysée publiait même un communiqué apportant un soutien total de la France à la Mauritanie à la suite de la signature, le 5 août à Alger, d'un accord de paix avec le Front Polisario, aux termes duquel la République islamique se retirait du conflit du Sahara Occidental. Paris disait prendre acte « *des déclarations des dirigeants mauritaniens affirmant leur neutralité dans l'affaire du Sahara* ».

En décembre dernier, à la demande du président Haidalla, cent cinquante militaires français débarquaient à Nouadhibou. Ils étaient chargés de défendre cette partie « utile » de la Mauritanie où sont concentrées la pêche et les mines de fer, et de faire écran entre le pays et les forces qui pourraient chercher à l'entraîner à nouveau dans le conflit en utilisant ce secteur stratégique.

Le climat politique s'est à nouveau détérioré entre les deux pays depuis le début de 1980. Le limogeage en janvier du président Mahmoud Ould Louly et des éléments les plus modérés et les plus « pro-occidentaux » du gouvernement, survenant après l' « affaire Ould Daddah », a refroidi l'atmosphère. En effet, en septembre 1979, l'ancien président Ould Daddah quittait en grand secret la Mauritanie pour la France afin de s'y faire soigner. Ce départ ne semblait pas devoir provoquer de remous jusqu'à ce que Nouakchott soulève ce problème au début de l'année en affirmant que le gouvernement français s'était engagé verbalement à renvoyer dès que guéri l'ancien chef de l'Etat.

Dans les milieux officiels français, on rétorque que la France n'avait pas pris de tels engagements. A trois reprises, M. Mokhtar Ould Zamel, ministre des affaires étrangères, faisait le voyage de Paris. En vain. Les Mauritaniens sont d'autant plus mécontents et inquiets qu'ils estiment que la résidence parisienne de M. Ould Daddah est devenue le dernier salon où se retrouvent tous les opposants mauritaniens. La France fermerait-elle les yeux ou, pis, ne serait-elle pas en train de préparer la déstabilisation du régime ? s'interroge-t-on à Nouakchott. L'annonce faite à Paris, fin mai, de la création d'un mouvement d'opposition — l'Alliance pour une Mauritanie démocratique — a été considérée comme une confirmation de ces soupçons.

C'est dans cette atmosphère de suspicion que les militaires de la « mission Lamentin », chargés de garantir la souveraineté mauritanienne, ont regagné la France le 25 mai dernier à la demande de Nouakchott : nationaliste, le gouvernement mauritanien entendait démontrer qu'il n'admettait pas certains gestes de Paris considérés comme une « ingérence » dans ses affaires intérieures. Cependant, soixante instructeurs et conseillers militaires français, servant sous l'uniforme mauritanien, demeurent encore sur place.

Dans l'ensemble, la coopération entre les deux pays se maintient à un niveau honorable. La Mauritanie abritait, en juin dernier, trois cent neuf coopérants, dont cent quatre-vingt-dix-neuf enseignants et cent dix techniciens travaillant en majorité à Zouérate, au service de la SNIM (Société nationale des industries minières).

Dans ce secteur, la France, par l'intermédiaire de la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.), participe au projet Guelb à concurrence de 200 millions de francs français (cf. l'article de Howard Schissel sur l'économie). Ce prêt est actuellement utilisé pour prolonger la voie ferrée de Nouadhibou aux nouvelles mines de fer. Le B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières) prend part, en outre, à la prospection de nouveaux gisements de cuivre dans le sud-est du pays.

Une coopération franco-mauritanienne couronnée de succès a vu le jour dans le secteur de la pêche. Au chapitre des projets, la France aiderait à la construction d'un armement langoustier. Diverses actions sont également entreprises dans le secteur agricole : protection des palmeraies, création d'un centre de recherche agronomique à Kaédi, aménagement hydro-agricole de trois projets dans le Sud. Une étude est en cours pour la construction d'une centrale électrique à Nouakchott. Dernier en date des projets, le Fonds d'aide et de coopération (FAC) approuvait en janvier 1980 l'étude d'un plan d'urbanisme pour Nouakchott pour un montant de 2,2 millions de francs : à la suite de la sécheresse et du conflit saharien, la capitale est passée de cent cinquante mille à deux cent cinquante mille habitants entre 1975 et 1980. — M. D.

Les axes de la politique étrangère

(Suite de la page 5.)

Le ministre souligne qu'en raison de sa position géographique et de son histoire le pays est très attaché à la libération du continent « *et à la réalisation de son unité politique et économique* ». C'est pourquoi, aussi, il est membre de l'O.U.A. et de plusieurs organismes régionaux (cf. le pays en chiffres).

« *Le troisième axe*, poursuit M. Ould Zamel, *découle de cette double appartenance. Nous avons vocation à être une courroie de transmission entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche, à être les avocats des Arabes auprès des Africains et vice-versa, car il n'y a pas divergence mais complémentarité entre les deux mondes. On oublie trop souvent, en outre, que les Africains sont à 40 % des Arabes et que les Arabes sont à 60 % des Africains.* »

Quatrième axe : Etat musulman, membre de la Conférence islamique, la Mauritanie est particulièrement attentive à tout ce qui favorise la solidarité entre les peuples musulmans. « *Cela explique*, souligne M. Ould Zamel, *que nous ayons condamné l'intervention soviétique en Afghanistan.* »

Le cinquième axe consiste pour la Mauritanie à inscrire son action dans le mouvement des non-alignés pour obtenir l'instauration d'un nouvel ordre international plus équitable tout en essayant d'entretenir des relations de bon voisinage avec l'ensemble des peuples, à commencer par ses voisins. « *Mais il doit être entendu*, ajoute le ministre, *que nous sommes intransigeants sur trois points : l'indépendance de la Mauritanie, sa souveraineté, la non-ingérence dans nos affaires intérieures.* »

Le gouvernement affirme s'être retiré de la guerre du Sahara occidental et être neutre. Il ne peut cependant, faisons-nous observer à M. Ould Zamel, demeurer indifférent à la solution qui interviendra et qui conditionne, à bien des égards, l'avenir du pays.

« *Nous nous sommes retirés du conflit*, affirme-t-il, *pour répondre à une profonde aspiration de notre peuple jeté contre son gré dans cette guerre injuste. Nous croyons à la ferme volonté d'unité existant dans le monde arabe, mais cette unité doit être le fruit d'une volonté commune et le résultat d'un choix voulu de part et d'autre.*

» *Il ne faut pas oublier que, dès le 10 juillet 1978, nous avons affirmé vouloir faire face à nos responsabilités au sein du Maghreb : nous avons passé un an à rechercher une solution globale avec les autres parties. N'ayant pas réussi, nous avons opté pour la solution bilatérale : nous avons signé, le 5 août, un accord de paix avec le Front Polisario en déclarant notre neutralité face au conflit militaire. Mais nous ne nous désintéressons pas de la solution politique, ne serait-ce que parce que la guerre se déroule à nos frontières immédiates, et que, à tout moment, notre souveraineté peut être menacée.* »

En fait, le gouvernement mauritanien est favorable à la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique dans les frontières de l'ancien Sahara espagnol (Saguiet-El-Hamra et Rio-de-Oro) pour plusieurs raisons (*le Monde* du 20 juin). Pour nombre de responsables mauritaniens, l'existence d'une zone tampon entre leur pays et le Maroc serait une garantie contre les « vieux démons » qui agitent périodiquement les nostalgiques de l'empire chérifien des temps passés. En outre, ils doivent eux-mêmes surmonter nombre de problèmes, dont le tribalisme, auxquels le Front Polisario, profitant des circonstances, s'est attaqué avec succès.

Alors que l'épopée sahraouie enflamme la jeunesse maure, on estime à Nouakchott que le peuple sahraoui, aguerri par le conflit, aura suffisamment à faire pour gérer et administrer le territoire qui a toujours constitue sa principale aire de mouvance, ce qui lui évitera d'être éventuellement tenté — s'il était privé de sa patrie — d'imposer sa loi à une Mauritanie qui serait alors le « maillon faible de la paix », après avoir été le « maillon faible de la guerre ». Ils croient, enfin, que, si un jour la R.A.S.D. se fédérait à la Mauritanie, l'ensemble constitué aurait un certain poids par rapport à ses grands voisins du nord — Algérie et Maroc — et du sud — Sénégal, — et constituerait un facteur d'équilibre pour la région.

P. B.

Les échanges bilatéraux avec la France

« *Pour ce qui nous concerne, nous avons la volonté de maintenir les relations d'amitié et de coopération privilégiées forgées par l'histoire entre Paris et Nouakchott* », nous a déclaré M. Ould Zamel (*le Monde* du 20 juin). Bien que les échanges bilatéraux se situent à un niveau correct, les Mauritaniens souhaiteraient les intensifier, de même qu'ils aimeraient voir les investisseurs français s'intéresser plus à leur pays. Au début de l'année, une importante mission du C.N.P.F. s'était rendue à Nouakchott. Pour diverses raisons, les résultats ont été des plus maigres. Les autorités mauritaniennes en ont éprouvé une grande déception. Elles ont toutefois effectué une « relance », cette fois à Paris : la Chambre de commerce franco-arabe (1), que préside M. Habib-Deloncle, a organisé, le 26 juin, une journée d'études et d'information sur l'économie mauritanienne. Pour l'occasion, Nouakchott avait délégué deux ministres — MM. Mamadou et Oumar, chargés des secteurs-clés de l'industrie et des pêches — et les responsables des principales branches économiques : chambre de commerce, banques, assurances, transports, ports, infrastructures, etc... Dossier en main, ils ont « planché » en fournissant les derniers chiffres concernant la situation et les besoins du pays. Maintenant, Nouakchott estime que la balle est dans le camp des industriels et des hommes d'affaires français, mais aussi des responsables politiques...

(1) 93, rue Lauriston, 75116 Paris, tél. 553-20-12.

هكذا من الأصل

De la survie au développement

(Suite de la page 5.)

Le second groupe, dont les appellations varieront selon les époques, se présente comme le « mouvement national ». Se voulant plus populaire et plus progressiste, il cherche à affirmer plus nettement l'indépendance politique et économique du pays face à l'ancienne puissance coloniale, tout en essayant, avec plus ou moins de bonheur, de dépasser le tribalisme et les rivalités ethniques. Son premier noyau constitué par l'A.J.M. (Association de la jeunesse mauritanienne) créée en 1965 sera renforcé par un parti constitué en 1958, la Nahda (la renaissance). Ce dernier, de même que d'autres groupes populaires, acceptera de s'intégrer dans le P.P.M. en 1961. L'évolution de celui-ci provoquera toutefois une réaction : le M.D.N. (Mouvement démocratique national) se développe à partir des grandes grèves ouvrières à Zouerate en 1968. Comme il n'est pas reconnu, on voit se constituer dans la clandestinité, en 1973, le parti des Kadihine (travailleurs). La plupart des éléments du « mouvement national » soutiennent aujourd'hui le président Haidalla.

Un conflit fratricide et désastreux

Ayant réussi à surmonter les crises majeures, à récupérer la plus grande partie des opposants et à dépasser les principales contradictions en définissant à chaque fois de nouveaux objectifs, l'ancien président Ould Daddah pouvait estimer que ses efforts commençaient à être couronnés de succès quand il commit l'erreur qui lui fut fatale : en signant avec le Maroc l'accord de Madrid du 14 novembre 1975 consacrant le partage du Sahara occidental, il plongeait cette Mauritanie dont il était le « père fondateur » dans un conflit fratricide et désastreux.

Les militaires qui l'ont renversé lui ont fait bien des reproches. Il en est au moins un qui lui aura été épargné : il est un des très rares chefs d'Etat du tiers-monde que l'exercice du pouvoir pendant près d'un quart de siècle n'aura pas enrichi. En outre, sa responsabilité dans le conflit saharien n'est pas totale, dans la mesure où il ne s'est engagé dans cette voie qu'avec le soutien, voire les encouragements, de Paris. Alors que nombre d'anciens administrateurs civils et militaires connaissant parfaitement la région, ses habitants et leur histoire sont toujours vivants, voire en activité, on demeure confondu par le caractère sommaire et superficiel des analyses faites par le gouvernement français avant et après l'accord de Madrid.

Le Maroc, qui avait revendiqué la Mauritanie, était logique avec lui-même en voulant récupérer le Sahara occidental. Mais la France, qui avait contribué à imposer Nouakchott contre la volonté de Rabat, dont elle connaissait les ambitions, faisait preuve d'une absence de réalisme qui surprend encore en agissant comme elle l'a fait. Pendant plus d'un an, Paris et ses dipomates n'ont cessé de répéter : « *Le Polisario n'existe pas ; dans trois mois, on n'en parlera plus !...* » Comment a-t-on pu ignorer que le fer de lance était constitué par la tribu la plus guerrière, la plus rebelle à toute mainmise, celle des Reguibat ? Comment a-t-on pu imaginer que l'Algérie ne soutiendrait pas les Sahraouis ? A l'époque, les conseils n'avaient pourtant pas manqué. Ils n'avaient pas été entendus. Depuis, Paris a fait marche arrière, mais le gâchis est considérable et la situation paraît inextricable.

Quoi qu'il en soit, l'avenir de la Mauritanie était si menacé que, le 10 juillet 1978, un groupe de militaires et de civils s'emparaient du pouvoir et plaçaient à la tête de l'Etat le lieutenant-colonel Mustapha Ould Salek. Ecrasé par une tâche à laquelle il n'était pas préparé, le Comité militaire de redressement national, nouvelle source du pouvoir, était victime d'une série de révolutions de palais et se transformait en Comité militaire de salut national au printemps 1979. Profitant de l'indécision et des erreurs commises par le président Ould Salek, des officiers de la « onzième heure » n'ayant pas participé au coup d'Etat imposent, le 6 avril 1979, le lieutenant-colonel Bouceif ; pro-occidental, il déclare : « *Nous sommes les héritiers spirituels d'Ould Daddah* », ce que contestent les membres du C.M.S.N. Premier ministre, il assume effectivement le pouvoir, mais trouve la mort dans un accident d'avion le 27 mai, alors qu'il était sur le point d'être mis en minorité, voire limogé.

Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla lui succède. Par souci d'efficacité, cet homme intègre et indépendant, appartenant, il est vrai, à une tribu proche des Reguibat, décide, le 4 janvier 1980, de cumuler les fonctions de premier ministre et de chef de l'Etat. Il remanie son gouvernement en lui donnant un caractère plus homogène (1). La mise à l'écart du président Louly — proche des milieux d'affaires, — qui avait remplacé Ould Salek, et le renvoi de quelques ministres qui passaient pour être « *trop pro-occidentaux* » ont fait dire à des opposants se réclamant du libéralisme économique que le gouvernement s'était « isolé ».

Les organismes internationaux qui « surveillent » de près la Mauritanie estiment pour leur part que le gouvernement s'est courageusement attaqué aux multiples problèmes dont il a hérité. Le 5 août 1979, il a signé à Alger un accord de paix avec le Polisario, mettant ainsi fin à une guerre « *ruineuse et fratricide* », puis, à l'automne, il a adopté une réforme linguistique qui a ramené le calme dans les communautés négro-africaines, inquiètes de voir imposer l'arabe comme unique langue officielle (2). Sur le plan économique, il a défini une « *politique d'austérité* » et relevé le défi de la difficile bataille du développement (cf. l'article de Howard Schissel). Sur le plan social, toutefois, il lui reste, entre autres, à résoudre la délicate question des haratine (esclaves affranchis), qui réclament un sort plus équitable (3), et celle du chômage.

Les Mauritaniens savent, cependant, que l'effort de redressement et les mutations sociales en cours sous le triple effet de la modernisation, de la sécheresse et de la guerre sont conditionnés par l'issue du conflit saharien.

L'Etat, de son côté, constate que les blessures provoquées par les attaques du Front Polisario jusqu'en 1978 sont en train de se cicatriser. Dans le même temps, il ne peut ignorer que l'épopée sahraouie enflamme une grande partie de la jeunesse, maure en particulier. « *Elle nous venge*, nous disait un étudiant, *d'une indépendance, octroyée par la France, que nous avons acceptée sans gloire, et d'une souveraineté médiocrement vécue pendant près de vingt ans dans la mouvance néocoloniale.* » Un jeune Noir ajoutait cependant : « *Nous aussi nous admirons le courage des Sahraouis. Mais on nous a dit que le Front Polisario a froidement liquidé des prisonniers noirs et que c'est la raison pour laquelle il ne se décide pas à libérer les détenus mauritaniens. Si c'est vrai, ce sera grave pour l'avenir.* »

Le mot de la fin revient, sans doute, à un autre Noir, le docteur Ahmadou Ba, directeur du Centre national de recherches océanographique et de pêche, qui exprime la même préoccupation mais résume aussi, dans une formule imagée, une réflexion que nous avons souvent entendue dans divers milieux : « *Avant, dans ce pays, chacun était pro-marocain, pro-algérien, pro-irakien, pro-libyen, pro-nassérien, pro-n'importe qui, au point qu'on pouvait se demander qui était pro-mauritanien. Depuis un an, on a l'impression que la Mauritanie essaye vraiment d'avoir une politique indépendante, alors nous nous sentons devenir pro-mauritaniens, et cela nous donne envie de nous unir pour construire notre pays.* »

PAUL BALTA.

(1) Cf. *le Monde* des 6-7, 8 et 9 janvier.

(2) Cf. *le Monde diplomatique* de juillet.

(3) Cf. *le Monde* du 18 juin et Christine Jouvin, « La paix en Mauritanie », in *les Temps modernes*, mars 1980.



Stocks de minerai de fer au port minéralier de NOUADHIBOU

LA PAIX, CONDITION ESSENTIELLE DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

par HOWARD SCHISSEL

LES effets conjugués de la sécheresse prolongée au Sahel — et ses multiples conséquences, — de la mauvaise gestion gouvernementale et de la participation du pays au conflit du Sahara occidental, ont amené l'économie de la Mauritanie au bord de l'effondrement. Depuis le traité de paix définitif conclu le 5 août 1979 avec le Front Polisario, le gouvernement du président Mohamed Khonna Ould Haidalla, aux prises avec un lourd héritage (chute accentuée des exportations de minerai de fer, dette extérieure considérable et territoire dépeuplé), s'efforce de poser les bases d'un redressement économique durable.

Ni la guerre ni la sécheresse n'ont été toutefois les seules responsables de la morosité économique du pays. La stratégie de développement de l'ancien régime avait été conçue à partir de projets de prestige, souvent mal adaptés aux réalités économiques et sociales de la nation. Phénomène plus grave, les projets avaient été souvent mis en chantier sans analyse sérieuse des coûts, de leurs retombées à long terme ou de la capacité de l'Etat à supporter le fardeau des emprunts nécessaires à leur financement.

La Mauritanie a connu un des plus hauts taux d'investissement par rapport au revenu par habitant dans les années 70, mais les résultats ne sont pas probants. Une raffinerie de pétrole, d'un coût de revient de 100 millions de dollars, construite à Nouadhibou, et une sucrerie de 25 millions, édifiée à Nouakchott, ne fonctionnent toujours pas, pour ne citer que deux exemples. Plus grave encore, des secteurs aussi vitaux que ceux de l'agriculture et des pêches n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritaient.

Un plan à moyen terme de réhabilitation économique a donc été lancé en août 1978 pour réorienter les investissements vers des activités directement productives, réorganiser le secteur para-étatique et mettre un terme aux habitudes extraordinairement dispendieuses de l'administration.

Pour tenter de réduire le gaspillage et de déraciner la corruption, le gouvernement a lancé deux mots d'ordre : austérité et moralisation de la vie publique. Les dépenses non indispensables ont été éliminées du budget 1980, qui est en baisse de 7,5 % sur le précédent ; le déficit de cette année devrait être considérablement réduit et ramené à 3,5 milliards d'ougouiya, ce qui représenterait 11 % du produit national brut, contre 19 % en 1979. La défense a été le seul domaine à ne pas souffrir de coupes claires : étant donnée l'atmosphère tendue qui prévaut dans la région, le gouvernement entend bien maintenir prêtes ses forces armées.

Les autorités mauritaniennes insistent sur le fait que la croissance sera modérée au cours des prochaines années. Le plan quadriennal prévu pour la période 1981-1984 doit être un plan de consolidation qui placera l'économie sur des bases plus saines. On a tiré les leçons du passé : les investissements industriels devront aller aux projets de moyenne envergure, créant les meilleures possibilités d'emploi pour la main-d'œuvre locale.

Mais la priorité des priorités sera accordée au monde agricole. La Mauritanie ne pourra peut-être jamais parvenir à l'autosuffisance alimentaire, mais l'extension des cultures irriguées devrait permettre une baisse sensible des importations de céréales, estimées à 100 000 tonnes environ pour 1979.

Les espoirs mauritaniens dans ce secteur sont liés au programme de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.) et à l'achèvement du projet Gorgol. L'implantation de projets d'irrigation plus modestes et moins dispendieux stimulera la production, de même que l'amélioration de la distribution de l'eau favorisera l'élevage.

Cependant, les obstacles au développement des zones rurales sont aussi d'ordre politique. L'augmentation de la production est entravée par les structures féodales de domination et l'archaïsme du système foncier. Le gouvernement projette de sérieuses réformes en la matière ; il envisage, notamment, d'autoriser les Haratine (esclaves affranchis) à posséder les terres qu'ils cultivent et il a récemment créé un service volontaire, destiné aux jeunes ayant bénéficié de l'instruction et qui souhaitent travailler dans les zones rurales pour y insuffler du changement.

Les richesses du sous-sol

Les eaux territoriales de la Mauritanie renferment une des plus grandes richesses en poissons du monde. Le pays ne reçoit, hélas ! qu'une petite part de ce que les bâtiments étrangers pêchent annuellement et qu'on estime représenter plus de 1 milliard de dollars. En portant ses eaux territoriales à 200 miles et en constituant des sociétés mixtes — modifications récentes de sa politique de pêche — Nouakchott peut espérer exercer un meilleur contrôle sur ces ressources, d'autant plus intéressantes qu'elles sont renouvelables.

La guerre et le déclin de l'économie rurale ont entraîné une révolution dans la répartition démographique. Depuis 1965, le pourcentage de la population vivant en zone urbaine a bondi de 35 % à près de 65 % : d'où la création d'immenses bidonvilles où la maladie, le chômage et le crime ne sont pas inconnus. Ramener cette population flottante vers les campagnes nécessitera un effort considérable de la part du gouvernement qui devra améliorer les infrastructures dans les zones rurales et y mettre en œuvre des réformes sociales d'une nécessité criante.

Les mesures draconiennes d'austérité, dans l'immédiat, ont commencé à porter leurs premiers fruits. Le taux de la dette extérieure par rapport au produit national brut est tombé de 113 % en 1978 à 102 % l'an dernier ; cette chute reflète le ralentissement de l'endettement à l'étranger et l'expansion de l'activité économique. La structure de la dette a été rendue moins onéreuse par la renégociation de quelque 230 millions de dollars d'obligations à court terme. Le service de la dette par rapport au produit national brut est tombé de 37 % en 1978 à un 19 % plus acceptable en 1979 et il s'établira vraisemblablement autour de 15 % cette année. L'aide apportée par les amis arabes de la Mauritanie lui a permis de faire face à ses remboursements.

Des sources arabes de financement ont également permis à Nouakchott d'apporter sa contribution au projet Guelb qui mettra le pays en mesure d'exporter du minerai de fer pendant encore au moins un nouveau quart de siècle. La première phase du projet, revenant à 500 millions de dollars, compensera le déclin de la production des mines de fer de Kedia d'Idjil. Outre les 100 millions de dollars apportés par la Société nationale minière et industrielle (S.N.I.M.), la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.), le Japon, le Koweït et l'Arabie Saoudite fourniront des prêts pour le projet Guelb. Des capitaux arabes en provenance du Koweït, du Maroc, de l'Irak, de la Banque islamique de développement et de l'Arab Mining Company ont par ailleurs souscrit 29 % du capital de la S.N.I.M. qui s'élève à 120 millions de dollars.

Les nouvelles mines doivent entrer en production en 1983 et permettre aux exportations de minerai d'atteindre 12 millions de tonnes en 1986 et peut-être 14 en 1990. Si le prix du minerai se redresse sur le marché mondial et si le dollar ne se dévalue pas davantage (les transactions sur le minerai s'effectuent généralement, comme pour le pétrole, en devise américaine), la Mauritanie pourra rembourser ses dettes et utiliser les bénéfices pour financer le développement d'autres secteurs de l'économie. De toute façon, elle sera soumise à rude compétition, aussi bien de la part de producteurs à bon marché comme le Brésil et l'Australie, que des nouvelles mines de l'Afrique occidentale.

Relativement peu exploré jusqu'ici, le sous-sol de la Mauritanie renferme sans doute d'autres ressources intéressantes. Un consortium franco-japonais recherche actuellement de l'uranium dans la partie nord du pays, dans une zone connue sous le nom de Dorsale reguibat, et un consortium international effectue une prospection pétrolière off-shore au large de Nouadhibou.

A long terme, le retour à la paix dans la corne nord-ouest de l'Afrique est vital pour la consolidation du programme de redressement économique de la Mauritanie. Même si les années à venir apportent leurs lots de nouveaux problèmes, ce pays apercevra la lumière à la fin du tunnel pour la première fois depuis longtemps.

« Introduction à la Mauritanie »
Une somme bienvenue

CET ouvrage qui s'intitule trop modestement *Introduction à la Mauritanie* (1) est, en réalité, une véritable somme. Cette étude — la plus complète qui ait été consacrée à ce pays depuis son accession à l'indépendance le 28 novembre 1960 — est également originale par la méthode suivie : associer dans une véritable coopération interdisciplinaire le Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (C.R.E.S.M.) d'Aix-en-Provence et le Centre d'études d'Afrique noire (C.E.A.N.) de Bordeaux.

Dans ce cadre, Jean-Louis Balans et J.-C. Santucci ont défini le programme général et coordonné les travaux de quinze auteurs appartenant principalement à ces deux organismes, de sorte qu'au lieu d'avoir une juxtaposition de contributions, le lecteur se trouve devant un ensemble cohérent et solide.

Construit autour de quatre grands thèmes — *le cadre historique, les aspects socio-culturels, économie et politique, les relations extérieures,* — le livre nous fait faire un voyage dans l'espace et dans le temps, en nous conduisant de la préhistoire au régime actuel.

Les deux chapitres de Claudette Vanacker et G. Désiré-Vuillemin retracent l'histoire de la Mauritanie depuis son origine. *En définissant l'aire* de mouvance des Maures — ces derniers estiment qu'elle va des contreforts de l'Atlas marocain (région de Goulimine) à Tombouctou, dans le nord du Mali — les auteurs apportent un utile éclairage au conflit du Sahara occidental, et nombre de précisions qu'ils donnent paraissent, involontairement, d'une brûlante actualité.

Les chapitres consacrés à l'économie (F. Vergara), à l'évolution des structures sociales *(F. de Chassey) et au système* politique (J.-L. Balans) permettent, eux aussi, de mieux saisir à la lumière du passé les problèmes auxquels doit faire face aujourd'hui le nouveau régime. La principale tâche qui se pose au pouvoir, quel qu'il soit, est d'assurer la mutation d'une société figée depuis des siècles dans des structures dont le livre montre bien comment elles ont été mises en place et comment elles ont été sérieusement ébranlées par l'intrusion de l'économie moderne et le conflit saharien.

La partie traitant des relations internationales de la Mauritanie (F. Constantin, C. Coulon, J.-C. Santucci et E. Van Buu) complétée par une étude de Maurice Flory sur « *l'ensemble mauritanien en tant que notion juridique* » contribue à mettre en relief un aspect de la réalité africaine et maghrébine que l'on avait tendance à négliger : la spécificité des Maures et de leur civilisation. — P. B.

(1) Ouvrage collectif. Editions du C.N.R.S., Paris, 1979, 432 p. Environ 80 F.

هكذا من الأصل

LE PAYS EN CHIFFRES

Superficie : 1 080 700 km2 dont plus de 90 % de désert.

Climat : Dès la fin du néolithique, le pays connaît un dessèchement croissant, qu'atteste l'art rupestre. Depuis, le climat n'a cessé de se dégrader, le désert de progresser, l'aridité de croître, la chaleur d'augmenter. La grande sécheresse de la décennie 1970 était une étape supplémentaire dans ce long processus.

Population : Près de deux millions d'habitants — tous musulmans — divisés en deux grandes ethnies, les Arabo-Berbères (70 % à 80 % du total) comprenant les Maures et les Haratine (esclaves affranchis de peau noire, parlant arabe) et les Négro-Africains partagés en trois groupes principaux, les Pulars, les Soninkés et les Ouoloffs représentant respectivement 66 %, 22 % et 5 % de la communauté noire. Il s'agit là d'estimations, les résultats du recensement de 1976 n'ayant toujours pas été publiés.

Langues et éducation : La réforme scolaire d'octobre 1979, la quatrième en vingt ans, entrera en application en 1985. Elle prévoit quatre langues nationales : le pular, le soninké, le ouoloff et l'arabe qui sera également la *« langue unitaire »*, tous les Mauritaniens devant l'apprendre si ce n'est pas leur langue maternelle. Le français, qui a encore une situation privilégiée dans le système transitoire actuellement en vigueur, deviendra, alors, *« langue d'ouverture »*. L'enseignement primaire compte quatre-vingt-dix mille élèves et le secondaire dix-sept mille quatre cents. Le taux de scolarisation est de 23,5 %, sans compter les enfants qui suivent l'enseignement traditionnel dans les mosquées.

Régime politique : La République islamique de Mauritanie est née le 28 novembre 1958. Elle a adopté sa première Constitution le 22 mars 1959 et a accédé à l'indépendance le 28 novembre 1960, mais, en raison de l'opposition du Maroc, elle n'a été admise à l'ONU que le 27 octobre 1961. Le pays a eu plusieurs partis jusqu'en 1961 : l'Union des populations mauritaniennes (1947-1958), l'Association de la jeunesse mauritanienne (1955-1964), le Parti du regroupement mauritanien (1958), Al Nahda (1958), l'Union nationale mauritanienne (1959), l'Union socialiste des musulmans mauritaniens (1960). Tous les partis nés à partir de 1958 ont disparu en 1961 ou se sont intégrés au parti du peuple mauritanien, de M. Mokhtar Ould Daddah, qu'un amendement à la Constitution, déjà révisée en 1961, proclamera parti unique en 1965. Trois mouvements clandestins se constitueront en 1968 et 1973, le Mouvement démocratique national et le Parti des kadihine, d'où naîtra le mouvement El Hor, porte-parole des Haratine. Le coup d'Etat du 10 juillet 1978 a fait du Comité militaire de salut national l'instance suprême ; le P.P.M. a été dissous. Un front d'opposants, l'Alliance pour une Mauritanie démocratique, s'est constitué à Paris en mai 1980.

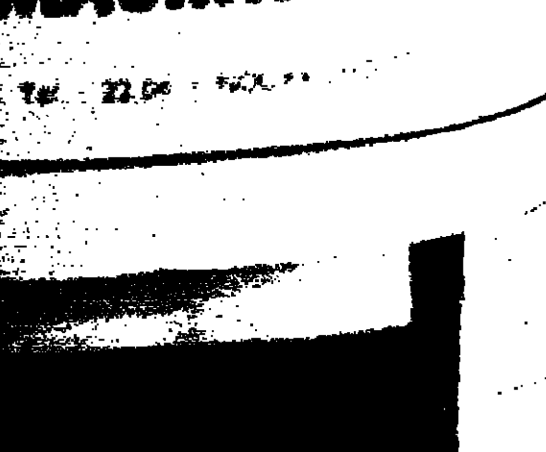
Monnaie : L'ouguiya (UM). 10 UM = 1 F.F.

Economie : Les principales ressources sont fournies par le minerai de fer et par la pêche. L'agriculture est pratiquée le long du fleuve Sénégal et dans les oasis. Le budget 1980 s'élève à 9 947 millions d'ouguiyas : les recettes prévues devant atteindre 6 milliards, le déficit sera ramené de 6 milliards en 1979 à 3,5 milliards. Le PIB est de 31 milliards.

Relations internationales : Membre de l'ONU, la Mauritanie fait partie des fondateurs de l'O.U.A. et de la Conférence islamique. Elle appartient au mouvement des non-alignés et a adhéré à la Ligue arabe et aux instances maghrébines en 1973, après la guerre d'octobre. Elle est également membre de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.), de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.).

■ Pêche
Port de pêche moderne
Centre de pêche artisanale
Centre de pêche Imraguen
■ Industrie, activités portuaires
Centre industriel plus de 2000 emplois
Port minéralier
■ Gisements exploités
Fe (fer) Cu (cuivre) Se (sel gemme)
■ Gisements inexploités
Gy (gypse) Ph (phosphates) TR (terres rares)
✱ Palmeraie
Les numéros gras cerclés indiquent les 12 régions administratives

Frontière reconnue internationalement
MAROC
ALGERIE
EL AIOUN
Tindouf
ANCIEN SAHARA ESPAGNOL
Bir Moghrein
Ain Ben Tili
Chegga
Dakhla
Frontière mauritanienne de 1975
F Derik
Zouérate
Tropique du Cancer
TIRIS EL-GHARBIA
Frontière mauritanienne de 1960
Nouadhibou
MAURITANIE
MALI
Ouadane
Atar
Akjoujt
Chinguetti
El Djouf
Tidjikja
Tichitt
Nouamghar
NOUAKCHOTT
Boutilimit
Aleg
Rosso
Boghé
Kaédi
Kiffa
Tamchakett
Aïoun el Atrouss
Néma
Oualata
Timbédra
St-Louis
Matam
Sélibaby
Kayes
Nioro-du-Sahel
DAKAR
SÉNÉGAL
MALI
0 250 500 km



ARRACHER A LA MORT LES OASIS HISTORIQUES

par ABDEL WEDOUD OULD CHEIKH

ROBERT CAPOT-REY disait qu'une cité saharienne, même en parfaite santé, produit presque toujours de prime abord l'impression d'une ville abandonnée. Question d'architecture, sans doute, dans un milieu biologiquement raréfié, mais aussi question de couleurs, de mouvement, de rythme quand la vie n'est jamais qu'un frémissement discret, une fragile parenthèse entre deux dunes, deux tempêtes de sable, deux incandescences.

La décadence et la ruine peuvent cependant advenir et l'impression n'être que le reflet exact d'une désolation réelle. C'est le cas à Ouadane, à Chinguetti, à Tichitt et à Oualata que les autorités mauritaniennes s'efforcent, aujourd'hui, avec le concours de l'UNESCO — et de toutes les bonnes volontés — de tirer d'une situation critique où s'accumulent et se conjuguent les éléments d'un syndrome fatal : déclin démographique, ruine des habitations pour la plupart abandonnées, ensevelissement progressif des vieilles mosquées (Tichitt, Oualata) et des palmeraies de plus en plus mal entretenues (Chinguetti), affaiblissement croissant des échanges commerciaux et humains avec le monde environnant.

Hantées par les figures énigmatiques de légendaires fondateurs (1) venus des confins maghrébins, Ouadane et Chinguetti, au nord, auraient été bâties, la première en 536 de l'hégire (1142) sur les ruines d'anciennes citées occupées par les Teyzigga ou par des Messoufites (Tegherbeyat, Taghrilla, Tamkounah...), la seconde en 660 h. (1262) par des habitants du site voisin d'Abeyr. La première mention écrite d'Oden (Ouadane) n'apparaît toutefois qu'en 1447 sous la plume du Gênois Malafante (2) et celle de Chinguetti dans un texte du Portugais Valentin Fernandès en 1506-1507.

Situées plus au sud, Tichitt et Oualata semblent s'être développées beaucoup plus directement dans le sillage de l'empire soninké de Ghana (huitième (?)-treizième siècle). La première aurait été fondée vers le milieu du treizième siècle tandis que Oualata serait le résultat direct de l'exode d'une partie des habitants musulmans de Ghana devant les armées du souverain païen Soumangourou Kanté. Dès 1320, Oualata figure sur le portulan du Gênois Giovanni di Carigano alors que Teget (Tichitt ?) n'apparaît sur un planisphère catalan qu'au milieu du quinzième siècle.

Un réseau enchevêtré d'événements marque l'évolution de ces cités jusqu'à leur occupation par les troupes françaises entre 1909 et 1912 et explique le passage de leur prospérité passée, celle d'un « âge d'or », fût-il quelque peu mythique, à leur agonie actuelle. L'auteur d'*Al-Wasit* (3) raconte que Chinguetti comptait, à ses débuts, douze mosquées et qu'il en est sorti un jour « *trente-deux mille chameaux chargés de sel, dont vingt mille aux gens de Shinqit et douze mille aux habitants de Tichitt* ». Selon les traditions recueillies par Mokhtar Ould Hamidoun, la route reliant Marrakech à Tigoummatin (dans le Trarza) par Idjill, Ouadane et Chinguetti — cette fameuse route de l'Ouest dont Mauny se demandait quels produits elle pouvait bien servir à acheminer — mesurait en largeur une « zahoua » de chamelier, soit près de 10 kilomètres (!). Le sens de l'épopée, familier à la tradition populaire, a pu l'emporter, dans ces indications, sur le strict souci de vérité historique. Elles n'en demeurent pas moins un indice de la vitalité économique de ces cités dont le rayonnement culturel a, par ailleurs, largement contribué à faire la réputation.

Oualata, par exemple, est une cité déjà très cosmopolite quand Ibn Battouta (4) la visite en avril-mai 1352. Elle devient un foyer intellectuel florissant pendant l'éphémère Etat touareg de Tombouctou (quinzième siècle) et accueille les nombreux lettrés qui fuient les brutalités de l'armée de Sonni Ali. Elle sera alors, pour toute la région, un haut lieu d'enseignement et de diffusion de la culture arabo-islamique, servie avec un zèle remarquable par des savants nègres et berbères. Il reste des vestiges de cette vie intellectuelle et artistique : une architecture savante alliant les ressources du milieu (grès rouge, blanc et vert de Tichitt) à la créativité d'artisans de talent (fresques murales polychromes de Oualata, heurtoirs de portes richement décorés...), mosquées-universités, bibliothèques et archives familiales riches de centaines de manuscrits intéressant l'histoire du monde musulman et ouest-africain...

On a invoqué, pour expliquer le déclin de ces villes, l'infléchissement des routes commerciales transsahariennes vers l'est avec l'affaiblissement et la disparition des empires du Ghana et du Mali (treizième, puis quinzième - seizième siècles) ; pourtant, l'essor de Ouadane et de Chinguetti ne semble pas antérieur à ces deux siècles. On a aussi parlé des causes internes : les *Chroniques* de Oualatta et de Tichitt sont de tels glossaires des misères du monde (épidémies, guerres civiles, famines cycliques, razzias) qu'on se demande par quel miracle ces localités ont survécu.

C'est l'intervention des marchands européens le long de la côte atlantique mauritanienne, surtout à partir de la deuxième moitié du dix-septième siècle, qui aura pesé le plus lourd sur le destin de ces villes : elle devait non seulement affaiblir considérablement le commerce transsaharien progressivement détourné vers les escales côtières (Arguin, Portendick) et les comptoirs du fleuve Sénégal, mais encore amorcer le processus de domination et de désarticulation économico-social que la colonisation allait parachever deux siècles et demi plus tard. Le poids économique et démographique des îlots capitalistes en forte croissance au lendemain de l'indépendance de 1960 (Nouakchott, Zouérate, Nouadhibou...), la sécheresse catastrophique qui sévit depuis 1968 et la guerre du Sahara occidental en 1975 ont fait, si l'on peut dire, le reste.

Dans un tel contexte, une tentative de restauration exclusivement architecturale des villes historiques serait pratiquement dénuée de sens : elle accorderait un sursis coûteux à des sites voués à terme à un abandon inéluctable. Il conviendrait plutôt d'envisager une remise à flot globale, économique, sociale et culturelle, une sorte de programme de développement régional intégré, s'il n'y avait quelque témérité à parler de développement pour des cités qui réclament dans l'immédiat des secours d'urgence...

Un architecte envoyé par l'UNESCO en avril 1979 pour une étude préliminaire s'est rallié à cette conception élargie de la restauration. M. El Alaily, qui s'est rendu dans les différentes localités avec une mission de l'Institut mauritanien de recherche scientifique (I.M.R.S.), a préconisé, outre une stratégie d'ensemble, des mesures à court terme visant à arrêter la dégradation des principaux monuments et la défiguration des sites (procédure de classement, construction de maisons témoins...). Le gouvernement mauritanien s'efforce, lui, de réunir les concours financiers nécessaires à l'étude et à la réalisation d'un vaste projet concernant la lutte contre l'ensablement, l'agriculture, les infrastructures (eau, routes, etc.), les équipements sociaux (santé, éducation), le tourisme... Déjà l'UNESCO et la Conférence islamique ont promis leur aide.

Les lenteurs bureaucratiques — une mission, on le sait, en cache toujours une autre ! — et l'indifférence empêcheront-elles ces oasis sahariennes de se ressaisir, de revenir à une vie à laquelle elles s'apprêtaient peut-être, stoïquement, à renoncer ? Prêtons-leur tout de même l'envie de hurler à en mourir l'étrange et belle formule de Godard : « *Sauve qui peut, la vie !* »

(1) El Hadj Othman, El Hadj Yacoub, El Hadj Ely, ancêtres de Idawalhaj ; Mohamed Ghelli, ancêtre des Laghlal ; Amar ancêtre des Idawali de Chinguetti.

(2) Cf. R. Mauny, *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age*, Dakar, IFAN, 1961.

(3) Ahmad b. al-Amin Shinqiti, *Al-Wasit fi tarajimiudaba'i Shinqit*, Casablanca, Maison de l'unité arabe, 1958 (2e éd.) p. 426.

(4) Célèbre voyageur arabe né et mort à Tanger (1304-1369). A couvert une aire plus vaste que Marco Polo. Cf. *Voyages*, éd. Anthropos, quatre volumes, Paris, 1968.

GENESE D'UN ETAT

(Suite de la page 5.)

Au quinzième siècle, l'arrivée des Portugais et les débuts des tentatives de colonisation de la côte, marquent l'histoire de la Mauritanie. Deux siècles plus tard, Hollandais, Anglais et Français se livrent une lutte sans merci pour le contrôle des comptoirs de Portendick et d'Arguin. L'Europe recherche l'or, les esclaves, l'ambre gris et la gomme, pour le commerce de laquelle s'établiront les premiers contacts : pour obtenir de la vendre en exclusivité, les Européens versent aux chefs maures des « coutumes » dont les Français établis au Sénégal se serviront, plus tard, comme prétexte pour intervenir en Mauritanie.

Après le traité de La Haye (1727) et celui de Paris (1814) Hollandais et Anglais renoncent à Arguin et ne contestent plus la présence française sur les côtes mauritaniennes. Le processus de colonisation peut s'engager. En 1902, à la requête de Coppolani, Paris décide l'occupation des territoires de Gao à la côte, le Rio-de-Oro revenant aux Espagnols. Coppolani opte pour la « pénétration pacifique » mais se heurte au cheikh Ma el Aïnin (Malaïnine), chef religieux, émir de Smara qui appelle les tribus à la révolte contre les Français. Le 12 mai 1905, Coppolani est assassiné dans le Tagant. Convaincues que le danger vient de cette Saguiet el Hamra, fief de Ma el Aïnin, les troupes françaises décident de le soumettre. Elles lui infligent une défaite dans l'Adrar puis, en 1910, l'empêchent de s'emparer du trône chérifien et, renouvelant l'épopée des Almoravides, d'y installer une dynastie saharienne à la place de celle des Alaouites. Pratiquement « pacifiée », la Mauritanie devient, le 12 janvier 1920, une colonie rattachée à l'A.O.-F. Seuls les Reguibats, guerriers indépendants, rebelles à tous les pouvoirs centraux, poursuivent, à partir du Rio-de-Oro, leurs incursions dans le nord du pays.

A partir de 1955, la Mauritanie connaît l'aventure du pauvre qui découvre un trésor et suscite des convoitises : après les mines de cuivre d'Akjoujt, d'importants gisements de fer sont mis au jour à Idjil. Dès 1956, à l'instigation de Si Allal El Fassi, doctrinaire inspiré de l'Istiqlal, les nationalistes marocains revendiquent la Mauritanie. Ils s'appuient sur quelques Mauritaniens comme l'émir du Trarza, qu'ils incitent à se réfugier au Maroc, et surtout sur les éléments de l'armée nationale de libération marocaine. Regroupée dans l'extrême sud du Maroc, composée de Marocains du Sud, de Sahraouis et de Mauritaniens, l'A.N.L. est le dernier atout du mouvement nationaliste dans sa lutte contre le Palais.

Allal El Fassi lui ouvre des perspectives grandioses : libérer la Mauritanie « française », après quoi la Mauritanie « espagnole » (le Sahara occidental) tombera d'elle-même. L'A.N.L. atteint Atar. Inquiètes, les autorités françaises montent, en février 1958, la fameuse « opération Ecouvillon » : dix mille hommes repoussent les forces de l'A.N.L. vers le Nord, investissent Smara et ratissent la région, provoquant l'exode d'une partie de la population. La sécurité de la Mauritanie est rétablie, l'Espagne se réinstalle au Sahara occidental et Mohammed V consolide son pouvoir après avoir démantelé cette armée populaire jugée trop turbulente.

On dit que l'histoire ne se répète pas. Pourtant, les relations maroco - mauritaniennes depuis deux ans ne sont pas sans rappeler celles des premières années de l'indépendance. La République islamique de Mauritanie naît le 28 novembre 1960, mais Rabat conteste le nouvel Etat et ne le reconnaîtra qu'en 1970. Sur le plan politique et militaire, le Maroc entretient une véritable subversion (attentats à Atar et à Nouakchott en 1961) et essaie de récupérer l'opposition interne représentée par la Nahda (Renaissance). Or, depuis que le nouveau régime mauritanien s'est retiré du conflit saharien en 1978 et a rompu son alliance avec Rabat, il doit faire face à une conjonction d'oppositions plus ou moins manipulées et qui, discrètement encouragées par les voisins du Nord et du Sud, s'efforcent de le remettre en cause.

MIREILLE DUTEIL.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Le renouvellement des instances dirigeantes du M.R.G.

M. François Loncle quitte le secrétariat national

Le comité directeur du M.R.G. se réunit samedi 5 juillet à Paris afin de procéder au renouvellement des instances dirigeantes. Ce renouvellement est consécutif au congrès des 7 et 8 juin dernier, au cours duquel M. Michel Crépeau avait été réélu à la présidence du mouvement.

Seuls les départs du secrétariat national de MM. François Loncle et Jacques Bonacossa, qui comptent parmi les fondateurs du M.R.G., revêtent une signification politique.

M. Loncle, qui était jusqu'alors l'un des porte-parole les plus actifs du M.R.G. et l'un des garants de l'« ancrage à gauche » du mouvement, avait expliqué à la tribune du congrès qu'il ne souhaitait pas *« vieillir dans un appareil »*. En fait, le désaccord de M. Loncle et de M. Crépeau porte sur le contenu du *« nouveau manifeste radical »* adopté le 8 juin dernier : *« L'acharnement d'une gauche dite moderne à succomber aux modes me paraît consternant »*, indique M. Loncle dans une interview que publie samedi *le Quotidien de Paris*.

M. Loncle critique également la stratégie politique du président du M.R.G. *« L'élection présidentielle est une chose fort sérieuse,* écrit-il, *ce n'est pas du cirque ; on ne fait pas un tour de piste pour laisser la place au suivant. »* Enfin M. Loncle conteste les sympathies rocardiennes de M. Crépeau.

La brièveté de la réunion du comité directeur, prévue samedi matin, devrait laisser toute la place à l'élection des nouvelles instances dirigeantes. A cet égard, il paraît acquis que MM. Jean-Michel Baylet, député de Tarn-et-Garonne, et Roger-Gérard Schwartzenberg, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, conserveront leur poste de vice-président. MM. Jean Béranger, sénateur des Yvelines, et François Luchaire devraient également accéder à la vice-présidence, en remplacement de MM. Auguste Billiemaz, sénateur de l'Ain, et Jean-Denis Bredin. Ce dernier, président de la fédération régionale d'Ile-de-France, s'était lui-même démis de ses fonctions de vice-président.

Le nombre des membres du secrétariat national devrait être porté de huit à onze. La liste proposée par M. Crépeau comporte cinq membres du précédent secrétariat national : Mmes Marie-Thérèse Prével (Yvelines) et Catherine Barbaroux (Yvelines) et MM. Thierry Jeantet (Paris), François Doubin (Paris) et Nicolas Alfonsi. Ce dernier, ancien député, devrait être candidat aux élections sénatoriales dans le département de la Corse-du-Sud.

Les six nouveaux membres sont MM. Jean-Claude Bonduelle, adjoint au maire de Nantes (Loire-Atlantique), Jean Charpentier, adjoint au maire de Créteil (Val de Marne), Jean Girardon, conseiller général de Saône-et-Loire, Henri de Lassus, président de la fédération de la Haute-Garonne, Alain Tournet, président de la fédération du Calvados, et Jean-Jacques Rateau. Le comité directeur doit, également, procéder à l'élection de seize membres du bureau national.

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dix mois...

(Suite de la première page.)

On le voit bien : combiné avec un découpage électoral fort archaïque, qui date, lui aussi, de 1958, et qui avantage la France modérée des cantons ruraux et des centres villes (1), le mode de scrutin actuel donne des résultats très inéquitables. Il convient donc de l'abandonner. Pour aller vers la proportionnelle. Quitte à adopter, d'abord, un système mixte. Comme celui que proposait M. Giscard d'Estaing en 1974. Pourtant, six ans plus tard, le pouvoir n'a toujours pas déposé de projet de loi électorale en ce sens (2).

De même, le mode de scrutin municipal reste, lui aussi, inchangé, bien que le chef de l'Etat ait parlé naguère d'établir la proportionnelle dans les villes de plus de trente mille habitants. Pour permettre à la minorité d'être représentée au conseil municipal.

A l'automne 1978, à la demande du président, M. Barre a reçu et consulté à ce sujet les délégués de l'U.D.F., du R.P.R., du P.S. et du M.R.G. Mais, depuis lors, cette concertation est restée sans suite concrète, puisque, à ce jour, il n'a pas laissé le Parlement adopter le moindre texte ni sur ce problème ni sur les deux autres points de la consultation. C'est-à-dire la limitation du cumul des mandats — pourtant si nécessaire — et le financement par l'Etat de la vie publique.

De cette dernière réforme, M. Giscard d'Estaing parle dès sa « réunion de presse » du 25 juillet 1974. Puis suivent quatre ans de silence et d'inaction. Il en reparle à sa conférence de presse du 14 juin 1978. Puis quinze mois s'écoulent. Avant l'adoption d'un projet de loi par le conseil des ministres du 19 septembre 1979. Curieusement, ce projet n'est soumis au Parlement ni à l'automne 1979 ni au printemps 1980. Il ne pourra donc être discuté, au plus tôt, qu'à la rentrée. Soit plus d'un an après son adoption par le gouvernement. Cette majestueuse lenteur garantit, sans doute, qu'il ne pourra s'appliquer aux prochaines présidentielles.

Ce projet comporte, de surcroît, trois graves défauts. D'abord, il assure aux partis un financement fondé sur leur nombre d'élus au Parlement — et non pas sur leur nombre de suffrages. Ce qui revient à reproduire les distorsions et les injustices dues au scrutin majoritaire et à un découpage anachronique.

Ensuite, le projet réserve l'octroi des subventions publiques aux partis comptant au moins trente députés ou sénateurs. Ce qui exclut les petits partis et les formations nouvelles. Ce qui aggrave encore la sélection par l'argent. Au profit des « grandes surfaces » de la politique.

Souverain maître

Enfin, ce texte gouvernemental ne comporte aucun plafonnement des dépenses électorales pouvant être engagées par les candidats à l'Elysée ou au Parlement. Ce serait pourtant la seule manière d'empêcher les campagnes dispendieuses, qui dégradent la politique en spectacle et qui ruinent l'égalité des chances au bénéfice des partis richement dotés par les milieux d'affaires.

D'autres promesses de réformes sont, elles, carrément promises à l'abandon. Telle la réduction de la durée du mandat présidentiel que M. Giscard d'Estaing avait préconisée, à plusieurs reprises, pendant sa campagne électorale. *« Sept ans, c'est trop long »*, assurait-il dès le 11 avril 1974. Elu président, il confirmait dès le 25 juillet 1974 : *« Je prendrai certainement une initiative le moment venu (3). »*

Juste analyse : autant le septennat peut se concevoir pour un président exerçant une fonction arbitrale et protocolaire, autant il pose problème pour un chef de l'Etat devenu le chef quotidien de l'action gouvernementale.

Désireux de rétablir des contacts plus fréquents entre le peuple et l'Elysée, le président Pompidou lui-même avait fait adopter par les Chambres, à l'automne 1973, un projet de révision établissant le quinquennat. Il suffirait donc à M. Giscard d'Estaing de convoquer quelques heures le Congrès à Versailles pour concrétiser son engagement de 1974.

Mais il n'en sera rien. Oublieux de ses propos de candidat, le président Giscard d'Estaing se déclare, désormais, résolument opposé à tout abrègement du mandat présidentiel (4).

La monarchie élective s'appuie encore sur une autre disposition constitutionnelle que M. Giscard d'Estaing avait promise en 1974 de faire réviser : l'incompatibilité du mandat parlementaire et des fonctions ministérielles (5). En effet, le régime de 1958 interdit aux membres du gouvernement d'être ou de rester membres du Parlement. Avec une double conséquence néfaste.

D'abord, le recrutement — souvent dans la haute fonction publique — de ministres non élus, non détenteurs d'un mandat parlementaire, qui doivent tout à la seule faveur du prince et que tout prédispose donc à l'obséquiosité envers leur souverain maître.

Second inconvénient de l'incomptabilité : même recrutés sur les bancs des Assemblées, les ministres perdent leur mandat parlementaire en entrant au gouvernement. Dès lors, qu'ils viennent demain à quitter le cabinet et ils sombrent dans le néant. Loin de retrouver leur siège au Parlement, ils ne sont plus rien.

Il y a là un moyen de pression très puissant de l'Elysée sur les ministres. Et il faudrait à ceux-ci beaucoup de caractère pour exprimer en conseil des ministres un avis différent de celui du président. Ce qui reviendrait à prendre le risque d'un congédiement du gouvernement, et donc d'une chute dans le vide politique.

Résultat : les conseils des ministres ne sont plus que des réunions cérémonieuses et révérencieuses, où les ministres se comportent non en politiques, mais en commis. En hauts fonctionnaires, soumis et déférents envers le chef de l'Etat.

Là encore, la réforme a avorté. Dès octobre 1974, M. Giscard d'Estaing renonce à soumettre au Congrès un projet de révision du statut des suppléants, qui venait d'être adopté — non sans mal — par les deux Chambres.

Ainsi, même dans ce seul domaine des institutions, le pouvoir élu en 1974 risque d'apparaître comme celui des belles paroles et des vaines promesses.

Il reste donc dix mois pour agir. Et tenir parole. Dix mois pour faire ce qui n'a pas été fait en six ans. Sinon, il y aurait là la marque d'une certaine désinvolture envers le suffrage universel. Sinon, ce septennat risquerait de laisser un étrange souvenir : celui d'un pouvoir imbattable pour les promesses et impotent pour les réformes.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

(1) En 1978, M. Jacques Blanc (P.R.) représente 25 963 inscrits dans la deuxième circonscription de la Lozère, alors que M. Pierre Juquin (P.C.) en représente 181 284 dans la troisième de l'Essonne. Ainsi, un électeur de Marvejols vaut environ sept électeurs de Longjumeau.

(2) La seule réforme adoptée va dans le sens contraire, avec la loi de juillet 1976 qui élève de 10 à 12,5 % des inscrits le seuil des suffrages qu'un candidat ou une liste doivent obtenir pour se maintenir au second tour des législatives ou des municipales dans les villes de plus de 30 000 habitants.

(3) Le chef de l'Etat est revenu sur ce même problème dans un entretien télévisé du 18 juin 1976.

(4) Interview à *l'Express* du 10 mai 1980.

(5) Voir le message du président aux députés du 30 mai 1974 et sa « réunion de presse » du 25 juillet 1974.

LA NOUVELLE DROITE ET LES EXTRÉMISTES

Une mise au point de M. Alain de Benoist

Invoquant le droit de réponse, M. Alain de Benoist, directeur de la revue Nouvelle Ecole, *nous prie d'insérer la mise au point suivante :*

Il ne m'est pas possible de laisser sans commentaire l'article de M. Alain Rollat, paru dans *le Monde* du 3 juillet, qui donne à penser qu'en dépit de mes « protestations » il pourrait exister la moindre relation, même indirecte, entre les recherches effectuées sur le plan culturel par ce qu'on a appelé la « nouvelle droite » et les agissements politiques de groupuscules extrémistes que l'actualité estivale met actuellement en vedette.

Pour qui veut bien se reporter aux textes, il est en effet parfaitement clair que les travaux théoriques de la « nouvelle droite » ont précisément pour objet de constituer une alternative cohérente à l'intention d'une famille d'esprit qui n'a que trop souvent été séduite par les sirènes de l'extrémisme, de l'activisme, de l'ordre moral, du christianisme et du racisme. S'il devait un jour en exister une transposition politique, elle ne s'effectuerait donc pas dans le sens indiqué par M. Rollat.

Au cours de ces derniers mois, la « nouvelle droite », par l'intermédiaire de ses publications, de ses organisations culturelles et de ses clubs de réflexion, est intervenue sur des domaines aussi différents que les fondements de l'épistémologie et de la philosophie des sciences, la place de la pensée heideggérienne dans le débat sur l'existentialisme, la nécessité du droit à la différence, la situation présente des conflits de valeurs, etc. On lui doit également d'avoir formalisé une critique de « droite » de toute forme de racisme, d'avoir dénoncé le mythe atlantiste de l'« Occident », mis au jour les racines de l'impérialisme américain, critiqué les fondements du réductionnisme. On peut certes ne pas être d'accord avec ces thèses. Toutefois, je n'y vois rien qui puisse, une fois passé le cap des propagandes, des procès d'intention et des slogans, être assimilé, de près ou de loin, aux actes irresponsables des nostalgiques de quoi que ce soit.

L'an dernier déjà, une campagne aux motivations diverses s'était efforcée de faire apparaître la « nouvelle droite » sous des dehors de caricature qui ne lui appartenaient en rien. Si cette description a pu abuser certains esprits, il serait, aujourd'hui, d'une grande malhonnêteté d'en tirer argument pour estimer la diffamation vérifiée, et faire ainsi porter à la « nouvelle droite » la responsabilité d'une image que ses adversaires auraient eux-mêmes créée.

Il existe une méthode incapacitante bien connue consistant, d'une part, à tenter de disqualifier toute pensée de droite en l'assimilant au repoussoir de l'extrémisme, et, d'autre part, à rendre la première responsable du second. Cette méthode relève de ce que l'on a appelé récemment le maccarthysme. Elle évoque pour moi la façon dont, voici quelques mois, des extrémistes de droite s'évertuaient à rendre responsables les écrivains de la gauche ouest-allemande modérée de l'existence et de l'activité de la « bande à Baader ». Je crois, pour ma part, m'être toujours refusé aux amalgames. Je n'ai jamais non plus pratiqué la méthode du soupçon, qui consiste à prêter aux autres le discours que l'on souhaiterait leur voir tenir. Je sais aussi que toute idée peut devenir folle, mais que la seule alternative est le silence (qui n'entraîne d'ailleurs aucune limitation des abus). C'est dire qu'à mes yeux Alain Touraine, Jacques Attali ou Henri Lefebvre ne sont pas plus responsables des attentats commis par des groupes terroristes de gauche ou d'extrême gauche que la pensée conservatrice-révolutionnaire de la « nouvelle droite » ne l'est des opinions et des agissements de provocateurs ou d'illuminés dont certains voudraient bien qu'elle acceptât d'endosser l'uniforme. Le rôle de l'intellectuel consiste notamment à protester contre toute déformation qui pourrait être faite de sa pensée. C'est en cela aussi qu'il est responsable. Si j'y avais manqué, ce n'est probablement pas sur mes « protestations », mais sur mon silence, que M. Rollat aurait ironisé.

[M. Alain de Benoist voit de l'ironie là où nous faisons simplement une constatation. Que les théoriciens de la nouvelle droite le veuillent ou non, les jeunes néo-nazis de la FANE se réclament aujourd'hui des orientations idéologiques dont ils sont devenus les chantres, comme l'indiquent sans aucune ambiguïté les déclarations du leader de ce groupuscule (« le Monde » du 1er juillet). Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'est mis ainsi en évidence le caractère artificiel de la ligne de démarcation que les animateurs de la nouvelle droite tracent pour différencier l'action métapolitique, chère à Antonio Gramsci, le philosophe italien auxquels ils se réfèrent pour expliquer que leur projet est purement culturel, de l'action politique menée par les extrémistes qui s'inspirent de leurs travaux.

Le Parti des forces nouvelles avait déjà, l'été dernier, revendiqué son appartenance au même courant de pensée que M. Alain de Benoist et ses amis du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE).

Cette relation entre les « théoriciens » et les « praticiens » constitue un fait objectif que ne saurait occulter l'éternelle question, au demeurant légitime, de la responsabilité des premiers devant l'usage que les seconds peuvent faire de leurs travaux. Une relation qui n'est d'ailleurs pas surprenante puisque, en l'occurrence, les uns et les autres appartiennent à la même génération et ont les mêmes origines historiques. Quand M. Alain de Benoist s'offusque qu'on relève de telles évidences, il réagit, au fond, comme le faisait son maître à penser, Moeller Van Den Bruck, cet idéologue de la « révolution conservatrice » allemande, qui éprouvait une grande gêne quand, en 1922, au printemps du nazisme, Hitler, impressionné par la qualité de ses recherches théoriques, lui déclarait : « Vous possédez tout ce qui me manque. Vous élaborez l'armement intellectuel d'une rénovation de l'Allemagne. Travaillons donc ensemble ! » (« Nouvelle Ecole », n° 35, A. de Benoist). Si une équivoque de même nature entoure parfois les travaux de la nouvelle droite contemporaine, à qui la faute ? — A. R.]

UNE PROTESTATION DE LA N.D.F.

A la suite de la publication de notre article intitulé *« Les marginaux de l'extrême droite cherchent à radicaliser leurs activités »* (*le Monde* du 3 juillet), Mme Annick Morel, membre du bureau politique de la Nouvelle Droite française, chargée des relations avec la presse, nous a adressé une lettre de protestation déclarant notamment :

« Jusqu'à ces derniers jours, nous ignorions l'existence de la FANE et des groupuscules dont il est fait mention. Et il va sans dire que nous condamnons fermement toutes les exactions auxquelles ils auraient pu se livrer.

*» M. Michel-Georges Micberth, directeur du bureau politique de la N.D.F., n'a cessé, à la télévision et dans la presse, de stigmatiser toutes les formations d'extrême droite faisant l'apologie de la violence, du racisme et de l'antisémitisme (*le Monde *du 15 septembre 1979). En avril 1976, sur FR 3, à la question d'un journaliste qui lui demandait si son anarchisme de droite pouvait s'entendre comme une résurgence du fascisme, M. M.G. Micberth répondait : « Nos professions de foi » balaient d'un coup tous les tenants des ordres nouveaux, les » nationaux-socialistes, les fascistes de guinguette, tous ces » jocrisses bigarrés inconsistants » récupérés à la première occasion par le monde de l'argent. »*

» D'autre part, nous n'acceptons pas la dénomination de « groupuscule » et encore moins de « marginaux ». Nous sommes un parti solide, structuré de longue date, ayant choisi l'infiltration idéologique, et si nous n'organisons pas des meetings spectaculaires, poudre aux yeux des médias, c'est que nous respectons l'homme individuel et que toute manifestation groupale, moutonnière, nous paraît relever du folklore le plus stupide. Cela n'autorise pas M. Rollat à laisser entendre aux lecteurs du Monde *que nous sommes moins nombreux, moins sérieux que les gens du P.F.N. ou du Front national. (...)*

» Pour éviter toute confusion, M.-G. Micberth et François Richard ont fait paraître aux Editions Jupilles le manifeste de la N.D.F. dans lequel le refus de toute solution violente est longuement explicité. »

[Nous n'avons jamais écrit, ni laissé entendre, que la N.D.F. faisait l'apologie de la violence, bien que le manifeste publié récemment par cette association, intitulé « Révolution droitiste », rappelle qu'à l'origine, en 1973, le texte de ses premiers statuts préconisait notamment « d'entraîner par tous les moyens, légaux ou illégaux, la chute de l'État républicain ». Aujourd'hui, la N.D.F., qui reconnaît d'ailleurs « en la nouvelle droite de Pauwels et de Benoist une cousine très éloignée, à laquelle il manque une essentielle légitimité, celle des actes », a, en effet, changé de ton. Elle recommande essentiellement une « non-violence offensive », fondée sur une « désobéissance constante » visant à mettre à bas « l'imposture démocratique » et à établir les fondements d'un « âge d'hommes » dans lequel l'autorité serait assumée par « les leaders nés » dont l'archétype est évidemment M. Michel-Georges Micberth, « l'homme-Protée ». — A.R.]

« Révolution » ouvre une « enquête » sur la création et son public

L'hebdomadaire communiste « Révolution » a ouvert, sous la forme d'une « enquête », un débat sur les rapports entre la création artistique et le public. Ces questions avaient été à l'origine de la démission de M. François Hincker, l'un des rédacteurs en chef adjoints de l'hebdomadaire, qui s'était vu refuser la publication d'une réponse à un article et à une interview de M. Lucien Marest, membre de la section culturelle du comité central du P.C.F. (« le Monde » des 20, 26 et 28 juin).

L'effet produit par les déclarations du chanteur Daniel Balavoine, qui avait exprimé à la télévision ce qu'il estime être la méfiance de la jeunesse vis-à-vis des partis et des hommes politiques (« le Monde » du 21 mars), avait amené M. Georges Marchais à se demander s'il n'était pas paradoxal que le parti communiste contribue, en les engageant dans ses fêtes fédérales, au succès de chanteurs qui défendent des idéologies opposées à la sienne. M. Marest avait exprimé ce point de vue dans « Révolution » (daté 9-15 mai). Il affirmait le droit du parti à juger du contenu des œuvres qu'il accueille ou promeut.

Ces questions ont des implications immédiates sur la politique culturelle des municipalités à direction communiste. Celles de ces municipalités qui soutiennent des activités de création touchant un public d'intellectuels, font un choix parfois contesté au sein du parti : telle commune de banlieue doit-elle utiliser ses ressources à la création d'œuvres qui attirent les intellectuels parisiens, mais n'intéressent pas le public populaire de cette commune elle-même ?

M. Guy Hermier, directeur de « Révolution », reproche au « Monde » de parler de cet hebdomadaire sans le lire. L'écho que nous donnons au débat ouvert cette semaine, comme, précédemment, à d'autres articles de « Révolution », suffit à montrer que M. Hermier se trompe de cible. — P. J.

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de *Révolution*, écrit, dans l'éditorial du numéro daté 4-10 juillet de l'hebdomadaire, que celui-ci *« a réussi à être, d'un même mouvement, l'hebdomadaire de ceux qui luttent pour le socialisme démocratique et un lieu de rassemblement et d'échanges ». « L'audace de son contenu, la diversité des contributions témoignent que notre projet se réalise,* écrit M. Hermier. *Notre diffusion ne cesse de progresser et les nouveaux efforts engagés vont permettre de gagner la bataille de sa fondation. »*

Révolution publie, d'autre part, deux articles qui annoncent pour septembre une « enquête » sur la création artistique dans la société actuelle.

M. Joël Jouanneau évoque l'*« écart »* entre l'*« espace sensible de l'artiste, ses choix esthétiques et ceux des lecteurs ou récepteurs de son œuvre »*. Il écrit : *« Refuser d'assumer la contradiction fondamentale qui agite le rapport art/population est une attitude de repli et de démission qui mène inéluctablement au degré zéro de la recherche artistique. En ce sens, l'écart est une* exigence. *Inversement, occulter la fonction sociale de l'art peut conduire le créateur à se tenir à l'abri, au chaud, à entrer là où le pouvoir veut le voir rester : dans sa tour d'ivoire. En ce sens, l'écart est une* interpellation. *Il s'agit donc de questionner les deux termes de cette contradiction afin de la rendre productive (...). »*

M. Jouanneau estime que le fait que le public des œuvres de création soit restreint et *« sociologiquement déterminé »* a des conséquences sur les œuvres elles-mêmes. Il écrit : *« Le poids spécifique du public existant n'est-il d'ailleurs pas accentué par le constat suivant : non seulement la composante ouvrière du public est étroite, mais de plus le parti de la classe ouvrière lui-même, sa critique, ont montré une bienveillante neutralité (indifférence ?) dans le débat artistique depuis plusieurs années, omettant par là même cette mise en garde du comité central du P.C.F. d'Argenteuil en 1966 :* « Le reflet du » dogmatisme qui stérilise la re» cherche et la création n'atténue » pas la lutte contre l'abandon » opportuniste des principes. »

» Enfin, lorsqu'un public se restreint, la dépendance de l'artiste vis-à-vis de l'Etat (ou de ses producteurs), des médias et de la critique ne grandit-elle pas et quelles en sont les répercussions sur son travail ? »

M. Bernard Vargaftig, autre collaborateur de *Révolution*, écrit, pour sa part : *« Que le parti s'empare pour sa réflexion, pour son mûrissement de la connaissance qu'apporte toute œuvre d'art authentique et les œuvres dans leur confrontation, mais (...) qu'il se garde de vouloir que cette connaissance se plie à des idées pré-établies. Or, cette tendance est très vivace. A cause même de l'idéologie dominante et de ce qu'elle sécrète : de fausses œuvres prétendument artistiques et conçues à seule fin de servir son idéologie. Ne tombons pas, ne retombons pas dans son travers. Battons-nous pour la liberté de création, pour une création véritable dont il faut bien reconnaître qu'elle peut nous plaire ou ne pas nous plaire. Et quand je dis nous, je ne parle pas d'un collectif. »*

● *Le président de la République* est arrivé, vendredi 4 juillet, dans la soirée, au fort de Brégançon (Var), où il devait passer le week-end. Un concert devait être donné, samedi soir, dans le patio du fort, dans le cadre du Festival de Toulon, par les solistes de la Philharmonique de Berlin.

● *Le groupe communiste* de l'Assemblée nationale a saisi le Conseil constitutionnel, vendredi 4 juillet, sur la loi portant validation d'actes administratifs et la loi concernant les conditions d'éligibilité des présidents d'université.

Sondage Sofres-« Figaro-Magazine »

M. GISCARD D'ESTAING EN BAISSE

Le Figaro-Magazine publie samedi 5 juillet son « baromètre » mensuel réalisé par la Sofres entre les 20 et 26 juin auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus. A la cote de confiance, M. Valéry Giscard d'Estaing perd deux points : 51 % des personnes interrogées lui font confiance contre 53 % au mois de juin ; 44 % ne lui font pas confiance contre 43 % le mois précédent. La cote de M. Raymond Barre en revanche est en hausse : 35 % de confiance contre 34 % en juin.

M. Michel Rocard est toujours en tête des personnalités auxquelles les Français souhaitent voir jouer un rôle important dans l'avenir. Il reste stationnaire à 48 % et maintient un écart de quinze points avec M. François Mitterrand (33 %), talonné par M. Pierre Mauroy (32 %), qui gagne deux points. Mme Simone Veil gagne également deux points (42 %), ainsi que M. Jacques Chirac (34 %). M. Georges Marchais passe de 21 à 22 %.

M. HENRI ROUANET DIRECTEUR DU CABINET DE M. BARROT

M. Henri Rouanet, préfet de l'Ardèche, est nommé directeur du cabinet de M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, par arrêté publié au *Journal officiel* du vendredi 4 juillet.

M. Rouanet remplace M. Jean-Claude Quyollet, nommé préfet du Gard le 11 juin 1980 (*le Monde* daté 12-13 juin 1980).

[Né le 24 janvier 1933 à Vincennes (Val-de-Marne), M. Henri Rouanet a été nommé sous-préfet de Sainte-Menehould (Marne), en 1962, puis sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) en 1963. Secrétaire général de la Savoie en 1968, il est nommé, en 1971, chef de cabinet du préfet de Paris, puis directeur du cabinet du préfet de la région Alsace. Sous-préfet de Brive (Corrèze) en 1975, M. Rouanet a été nommé préfet de l'Ardèche en 1977.]

POLITIQUE

LA SITUATION AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

M. GEORGES KALKOA EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE VANUATU

M. Georges Kalkoa, vice-premier ministre du gouvernement des Nouvelles-Hébrides, sera le premier président de la République de Vanuatu quand l'indépendance de l'archipel aura été proclamée, en principe le mercredi 30 juillet. Il a été élu à cette fonction, le vendredi 4 juillet, à l'unanimité des membres présents, par un collège électoral (parlementaires et présidents des conseils régionaux) réduit à vingt-sept membres par l'absence des élus de l'opposition modérée francophone qui avaient décidé de boycotter cette cérémonie. Cette élection n'avait pu avoir lieu la veille, le quorum requis au premier tour de scrutin (trois quarts des membres présents) n'ayant pas été atteint.

Vendredi, le ministre néozélandais des affaires étrangères, M. Brian Talboys, a accusé la France et la Grande-Bretagne d'encourager un climat d'incertitude aux Nouvelles-Hébrides afin *« de saper l'autorité de l'administration du premier ministre Walter Lini »*. Le chef de la diplomatie néo-zélandaise a également fait part de son inquiétude en ce qui concerne les divergences entre les parties concernées sur la date d'indépendance, prévue pour le 30 juillet prochain.

[Agé de quarante-deux ans, originaire du village de Mélé, près de Port-Vila, ancien fonctionnaire de l'administration coloniale britannique, M. Kalkoa assumera une charge essentiellement honorifique. La Constitution néo-hébridaise prescrit en effet que le président de la République, élu pour cinq ans, *« symbolise l'unité de la nation »*. Il dispose du droit de grâce et de celui de *« commuer ou de réduire les peines infligées à tout condamné »*. Le pouvoir exécutif est détenu par le premier ministre et le conseil des ministres.]

L'indépendance difficile

Par

CHARLES ZORGBIBE (*)

Règlement de bon voisinage ou source d'un « Fachoda » permanent sous les tropiques ? Les observateurs ont ironisé sur les harcèlements que le fameux statut de « condominium » suscitait, aux Nouvelles-Hébrides, depuis le début du siècle, entre la France et la Grande-Bretagne. Au vrai, le terme même de condominium ne figure pas dans la convention de 1906 ; mais nombre des formules utilisées impliquent nettement la « souveraineté par indivision » de Paris et de Londres sur l'archipel. Le préambule évoque l'exercice des « droits de souveraineté » des parties contractantes. L'article premier qualifie l'archipel de « territoire d'influence commune ». Cette cosouveraineté est d'une nature particulière : elle maintient la liberté d'action des deux puissances dans leurs rapports avec leurs nationaux ; mais, sur le territoire, l'action ne peut être que commune.

Paradoxalement, la formation du condominium a moins résulté d'un compromis entre deux volontés d'expansion coloniale que des réticences des deux Etats à suivre leurs champions locaux : les missions presbytériennes pour Londres, la Compagnie calédonienne pour Paris. Depuis la fin du dix-neuvième siècle, les anciennes Grandes Cyclades chères à Bougainville étaient devenues un site de concurrence entre missions protestantes et catholiques, entre entreprises commerciales et exploitations agricoles françaises et britanniques ; et les situations privées étaient vulnérables du fait de l'absence d'autorité étatique... Au demeurant, le condominium fleure l'« impérialisme vieux style » : il offre un exemple, parmi d'autres, de transposition des concepts de droit privé dans les rapports internationaux. Surtout, il présente le défaut fondamental d'ignorer la société mélanésienne : la population autochtone est exclue de l'organisation municipale prévue par la convention de 1906 et le protocole de 1914 ; elle n'apparaît, dans ces textes, qu'à travers l'« indigène », ce travailleur peu appliqué qu'il faut empêcher de boire et de manier les armes à feu. Séquelle de l'ère coloniale, expression d'une société figée, l'institution condominiale, ce véritable « dinosaure juridique », maintiendra dans une situation anachronique la communauté mélanésienne jusqu'à l'irruption du mouvement de décolonisation en Océanie.

Les revendications des Mélanésiens

Pourtant, une profonde transformation s'accomplissait parmi les Mélanésiens : ces apatrides institutionnels ressentaient de plus en plus la condition particulière qui leur était réservée (l'installation massive et spectaculaire des forces américaines pendant le second conflit mondial fut, à cet égard, un premier révélateur, et le second, plus récent, la décolonisation des territoires voisins) ; leurs revendications en matière foncière prenaient une forme plus active ; ils manifestaient enfin, par le biais d'une emprise croissante de la coutume ou de la montée de mouvements messianiques tels que le culte de John Frum à Tanna, la recherche d'une identité collective. Les réactions des puissances condominantes furent d'abord prudentes... puis divergentes. Lors des conversations franco-britanniques d'Honiara (28 mars 1954), l'idée d'une participation des habitants de l'archipel à la gestion des affaires publiques fut lancée. Le règlement conjoint des commissaires-résidents du 4 avril 1957 décidait la création d'un Conseil consultatif des Nouvelles-Hébrides — qui se contenterait de donner des avis sur les matières qui lui seraient soumises par les commissaires, et qui ne comprendrait que dix autochtones sur vingt membres, quatre élus et six nommés par les autorités de tutelle...

Par la suite, la Grande-Bretagne, soucieuse d'abandonner ses responsabilités (et les charges financières qu'elles engendraient), chercha à préparer des cadres locaux dans la perspective d'une évolution rapide vers la libre détermination ; les responsables britanniques aidèrent donc à la constitution du premier parti politique de l'archipel, le National Party, qui deviendra plus tard le Vanuaaku Paty, sous la conduite du pasteur anglican Walter Lini. La France, au contraire, affichait encore ses préférences pour le statu quo — comme le montraient les déclarations à Port-Vila, en 1971, du ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Pierre Messmer.

Le jeu politique local ne va pas moins s'en développer, avec une intensité inattendue. En 1974, Paris et Londres ont décidé — lors d'entretiens au niveau des secrétaires d'Etat — d'édicter les mesures permettant aux habitants du condominium *« de progresser sur la voie de la démocratie et du progrès économique et social »* et de répondre *« aux aspirations légitimes des habitants de prendre une plus grande responsabilité dans la gestion des affaires »*. L'échange de lettres du 29 août 1975 crée une Assemblée représentative des Nouvelles-Hébrides — la première dans l'histoire de l'archipel. L'Assemblée aura certaines compétences en matière de gestion des biens du condominium, d'affaires économiques, financières et fiscales, administratives et sociales. L'élection est fixée au 10 novembre 1975 ; 88,5 % des électeurs inscrits participent à la consultation ; le National Party, partout présent, est majoritaire dans toutes les circonscriptions sauf à Port-Vila, Tanna et Aoba. Mais, des fraudes ayant été constatées à Luganville, le scrutin y est annulé. Le National Party s'estime lésé de sa victoire, en raison de la présence de représentants des intérêts économiques ; il préfère se mettre hors du jeu politique et institutionnel ; les travaux de l'Assemblée sont bloqués.

Une tentative de coup de force

France et Grande-Bretagne décident alors de dissoudre l'Assemblée et de provoquer de nouvelles élections. Une conférence ministérielle franco-britannique se tient à Paris les 19, 20 et 21 juillet 1977 pour délibérer de l'avenir politique de l'archipel avec la participation des différentes forces politiques, mais les nationalistes du Vanuaaku Paty (ex-National Party) boycottent les entretiens. L'échange de lettres du 15 septembre 1977 et le règlement conjoint du 11 janvier 1978 édictent une véritable « Constitution de l'autonomie interne » : l'Assemblée aura, en principe, la responsabilité de la justice, des investissements étrangers, des communications extérieures, des affaires foncières, du contrôle de l'immigration, de la gestion des services de radiodiffusion ; les « compétences de souveraineté » — défense du territoire, ordre public, relations extérieures, monnaie et change — sont « retenues » par les puissances condominantes.

Le 29 novembre 1977, les représentants des partis modérés, seuls candidats du fait des consignes d'abstention lancées par le Vanuaaku Paty, sont proclamés élus sans compétition électorale. En fait, la confrontation est dans la rue : le Vanuaaku tente le coup de force — c'est-à-dire la mise en place d'un « gouvernement populaire provisoire » avec son propre drapeau et des pouvoirs en matière de levée d'impôts et de règlement des contestations foncières ; mais les réactions sont vives dans les îles de Santo et de Mallicolo, et surtout à Port-Vila, où une contre-manifestation des modérés est durement réprimée par la milice britannique. Le 11 janvier 1978, le premier gouvernement des Nouvelles-Hébrides est constitué par les partis modérés, sous la présidence de Georges Kalsakau.

La situation est-elle, une fois de plus, bloquée — les clientèles des deux résidences, partis modérés pour la France, Vanuaaku Paty pour la Grande-Bretagne, reproduisant, dans le cadre de l'autonomie interne, les rivalités de naguère entre les deux puissances ? Non, car les partis modérés, qui ont fait la preuve de leur dynamisme, entendent désormais instaurer un climat de détente : le 5 avril 1978, le gouvernement Kalsakau et les opposant du Vanuaaku concluent une trêve ; le « gouvernement populaire provisoire » suspend ses activités ; le principe de nouvelles élections est accepté. La nomination à Paris d'un nouveau secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, l'arrivée à Port-Vila d'un nouveau commissaire-résident, qui sera bientôt investi des pouvoirs de délégué extraordinaire de la République française, l'inspecteur général Jean-Jacques Robert, précipitent l'événement. Un « plan conjoint » est proposé par le secrétaire d'Etat français (avec l'appui de son homologue britannique) lors de ses visites d'août 1978 et de février 1979 : la formation d'un gouvernement d'union nationale chargé d'élaborer une Constitution ; l'organisation d'un référendum sur l'indépendance et la Constitution ; la tenue de nouvelles élections... Le 22 décembre 1978, un gouvernement d'union nationale est constitué, sous la présidence du modéré Gérard Leymang, prêtre catholique. L'une des meilleures têtes politiques de la communauté mélanésienne francophone.

La crise constitutionnelle

Désigné, en décembre 1978, comme conseiller constitutionnel du gouvernement des Nouvelles-Hébrides, je constatai rapidement, en dehors de tout chauvinisme national, que de nombreux éléments étaient à prendre dans le système britannique, et particulièrement dans ce système adapté au tiers-monde (les Constitutions des Salomons et de Maurice se présentant, à cet égard, comme d'incontestables réussites), en raison de sa clarté et de son caractère profondément démocratique. Le régime présidentiel « à la française » m'apparaissait moins adapté : il correspondait plus au souhait des peuples d'Afrique francophone d'une nette « personnalisation du pouvoir » qu'au sens de la collégialité des sociétés mélanésiennes ; le partage entre le domaine de la loi et celui du règlement, qu'il institue, était trop complexe pour une petite nation du Pacifique sud sans véritable expérience étatique. A quoi on pouvait ajouter que le régime de l'autonomie interne était déjà celui d'une responsabilité du gouvernement devant le Parlement, que le mécanisme de la motion de censure avait déjà été expérimenté, en décembre 1978, lors de la chute du premier cabinet néo-hébridais, et qu'il ne fallait pas changer de pédagogie... Des problèmes majeurs n'en apparaissaient pas moins, à l'horizon. Il nous faudrait obtenir, à l'encontre peut-être des vues de tel ou tel parti : le maintien du bilinguisme, facteur d'originalité et de richesse culturelle pour le futur Etat ; l'adoption d'un régime électoral proportionnel, afin d'assurer la participation politique de la communauté mélanésienne francophone supposée minoritaire ; la mise en place de structures régionales, afin de répondre aux vœux d'auto-administration des principales îles — mais, à cet égard, je proposai d'éviter toute dramatisation, toute controverse dogmatique entre formules fédérale et unitaire, en reprenant les propositions intermédiaires de « régionalisation » établies, en 1976, par deux experts français et britannique, MM. Mouradian et Wallace.

Le problème linguistique

Neuf mois plus tard, le désenchantement domine. Un succès incontestable a, certes, été remporté sur le problème des langues : le français conserve le même statut que l'anglais ; la protection du pluralisme linguistique est assurée par l'action d'un « médiateur » ; le droit fondamental de tout citoyen d'obtenir, dans sa propre langue, des services de l'administration, est affirmé. Mais les représentants du Vanuaaku repoussent l'adoption d'un système électoral proportionnel ou la mise en place de pouvoirs régionaux : ils se présentent comme les seuls interprètes légitimes des aspirations néo-hébridaises, choisissent les formules les plus centralisées et disent leur certitude du regroupement des Néo-Hébridais en un seul parti au lendemain de l'indépendance. Tendance confirmée après la victoire du Vanuaaku aux élections du 14 novembre 1979 : le parti anglophone, mieux structuré, triomphe des modérés à dominante francophone, qui ont abordé le scrutin en ordre dispersé. Un gouvernement monocolore du Vanuaaku est constitué.

N'aurait-il pas été plus sage d'aborder l'indépendance dans une union nationale maintenue, qui aurait permis l'intégration de la communauté francophone au nouvel Etat ? La question est bientôt dépassée : la modification du nom de la République (« Vanuaatu »), l'emploi d'une seule langue de travail, la nomination de fonctionnaires sur la seule base de leur affiliation partisane, l'utilisation partisane de la radiodiffusion, les menaces pesant sur l'enseignement francophone, la non application des dispositions relatives au « médiateur linguistique » : tout prouve la volonté de mise en place d'un Etat, d'un seul parti, d'un pouvoir totalitaire. Refusant l'éradication du fait culturel français, les minorités francophones de Santo et de Tanna ont contesté l'autorité des nouveaux dirigeants de Port-Vila, tandis qu'au centre même de l'archipel, à Vaté, se développaient des manifestations de « masse » à l'échelle d'un micro-Etat.

Une intervention déplorable

L'intervention militaire britannique a d'abord été « rampante » à Tanna, la grande île du sud, l'ancienne place forte modérée : depuis le 18 mai, une chasse à l'homme sévit, qui doit permettre le pouvoir sans partage du Vanuaaku et a déjà entraîné l'assassinat du chef de file de l'opposition, le député Alexis Youlou, qui fut, l'an dernier, notre élève à l'Institut international d'administration publique, à Paris. Elle est ouverte à Port-Vila, depuis le 15 juin, avec l'arrivée des deux cents *marines* ; elle semble devoir s'étendre demain à Santo... Intervention doublement déplorable. Au plan étroitement juridique des rapports franco-britanniques, elle viole manifestement la lettre et l'esprit du statut de 1906, toujours en vigueur s'agissant des compétences de souveraineté : ni Londres, ni Paris ne peuvent exercer aux Hébrides d'autorité séparée, qu'il s'agisse de procéder à une occupation militaire ou de faire la police. Au plan plus politique du devenir de l'archipel, est-il raisonnable de faire de l'armée britannique le bras séculier du gouvernement Vanuaaku ? Victimes de l'histoire et des hasards de la colonisation, les Nouvelles-Hébrides sont, depuis plusieurs années, à la recherche d'une légitimité politique. Hier, face au gouvernement légal de M. Kalsakau, c'était le Vanuaaku Paty qui avait constitué un pouvoir insurrectionnel. Aujourd'hui, comme hier, il importe de parvenir à un « pacte national » entre les différentes communautés géographiques et linguistiques de l'archipel à même de permettre l'accession à une indépendance à une égale distance des deux puissances de tutelle.

(*) Doyen de la faculté de droit de Paris-sud, ancien conseiller constitutionnel du gouvernement des Nouvelles-Hébrides.

● *Une caravane du P.S.U.* va se déplacer à travers la France pendant les mois de juillet et d'août pour populariser les grands thèmes de la campagne présidentielle de Mme Huguette Bouchardeau. Cette « tournée d'été » conduira Mme Bouchardeau et divers responsables du P.S.U. sur les lieux de vacances des Français, où ils animeront des débats portant en particulier sur le nucléaire et les problèmes de la croissance. La caravane, qui partira le 6 juillet de Port-Mahon-Plage (Somme), sera équipée d'un camion-sono, d'un chapiteau et de plusieurs stands d'animation, où sera présenté le film *le P.S.U., une gauche différente*. Mme Bouchardeau a également annoncé l'ouverture, pour la première fois, d'une université d'été du P.S.U., à la Roche-sur-Yon (Vendée) à la fin du mois de juillet.

BIBLIOGRAPHIE

Une étude de Jean Massot sur la fonction de premier ministre

Le chef d'état-major du président

par

MAURICE DUVERGER

Voici trois ans, Jean Massot a fait une excellente analyse des fonctions du président de la Vᵉ République. En 315 pages, il présente aujourd'hui le portrait de son inséparable compagnon, sous le titre : *Le Chef du gouvernement en France.* Il ne conteste pas que *« le rôle du premier ministre paraît bien modeste »* par rapport au *« rôle primordial »* du chef de l'Etat. Mais il ajoute aussitôt : *« Quel président du conseil de la IVᵉ République ne se contenterait des pouvoirs du premier ministre de la Vᵉ ? »* Les deux formules définissent bien l'ambiguïté du personnage le plus indéfinissable de notre régime, mais non le moins important.

D'apparence austère par son sujet et sa présentation, le nouveau livre de Jean Massot laisse apparaître de-ci, de-là un humour discret : suggérant par exemple que la modestie sied au premier ministre, puisque a été révoqué assez brusquement le seul dont la popularité dépassait quelquefois celle du chef de l'Etat (Jacques Chaban-Delmas) et que Georges Pompidou n'a pas été renouvelé à Matignon quand la sienne atteignait son plus haut niveau. L'ouvrage réunit sous une forme commode une foule de renseignements précis, intelligemment commentés et ordonnés dans une synthèse claire. Il fait le point sur toute une série de questions embrouillées ou controversées.

Il confirme que les pouvoirs de l'Elysée se sont étendus sous le second président et plus encore sous le troisième, contrairement à l'opinion courante. Il montre aussi que les prérogatives des Assemblées sont moins faibles qu'on ne le croit. Depuis 1962, la proportion des lois d'origine parlementaire oscille entre 11 % et 21 %, alors qu'elle atteint environ 10 % en Grande-Bretagne. Les votes bloqués et les utilisations de l'article 49, paragraphe 3, restent assez rares. Après 1974, la possibilité pour l'opposition de saisir le Conseil constitutionnel et de disposer de la moitié des « questions au gouvernement » posées le mercredi marquent un progrès incontestable du contrôle des représentants du peuple. Cependant, Jean Massot paraît trop optimiste quant au développement des commissions d'enquête, qui reste faible.

Malgré cet accroissement des deux grands pouvoirs qui l'enserrent, le chef de gouvernement garde des prérogatives considérables, qu'il exerce effectivement. Aucun des titulaires de la fonction ne les a laissé dépérir. Certains les ont portées plus loin que d'autres : notamment Michel Debré, Jacques Chaban-Delmas et Raymond Barre au début de leurs règnes, Georges Pompidou à la fin de son long séjour à Matignon. Tous ont employé à l'égard de leurs ministres les mêmes procédés d'encadrement qu'ils subissaient eux-mêmes de la part du président de la République. Ainsi s'est établie une hiérarchie gouvernementale à deux degrés correspondant assez exactement à la définition du premier ministre par René Capitant : un chef d'état-major appliquant la politique décidée à l'Elysée.

∴

On n'a guère relevé d'erreurs et de lacunes dans un tableau si méticuleusement brossé. Signalons cependant que Michel Debré n'était pas député, mais sénateur, quand il a été désigné comme premier ministre. Il n'a donc pas cherché à récupérer son siège quand il s'est présenté aux élections à l'Assemblée nationale en novembre 1962. On peut regretter que les comparaisons internationales ne soient pas plus poussées. Par exemple, l'analyse de l'investiture serait plus significative si on la rapprochait des pratiques parlementaires à l'étranger, que les Français méconnaissent d'ordinaire.

Quelques précisions seraient utiles sur le déclin du conseil de cabinet, ce dernier étant appelé à renaître dans une autre conjoncture politique. On oublie trop souvent que Michel Debré en a réuni douze, entre janvier 1959 et août 1961, avant que l'institution ne disparaisse, sauf à l'occasion des intérims présidentiels et de l'élaboration des objectifs d'action gouvernementale à l'automne 1977. Elle ressusciterait certainement en cas d'opposition entre l'orientation politique du président et celle de la majorité des députés.

Dans le premier volet de son diptyque relatif aux pouvoirs de l'Elysée, Jean Massot n'avait envisagé cette dernière hypothèse que superficiellement, en restant discret sur ses conséquences éventuelles. Dans le second volet, il s'y réfère de façon systématique, ce qui donne à son analyse plus de profondeur et d'acuité. On mesure l'importance du discours de Verdun-sur-le-Doubs. En reconnaissant que l'exercice de ses pouvoirs dépend du rapport des forces parlementaires, M. Giscard d'Estaing a fait mieux comprendre la nature des institutions et les a renforcées du même coup. Depuis lors, elles font l'objet d'un consensus de fait, assez nouveau dans notre histoire.

∴

Jean Massot souligne le caractère relatif de la pratique suivie depuis vingt-deux ans, en indiquant la mutation radicale qu'elle subirait en cas de distorsion entre le chef de l'Etat et l'Assemblée nationale. Il montre que la Constitution pourrait faire l'objet d'une lecture parlementaire fort différente de la lecture présidentielle à laquelle nous sommes accoutumés. A l'intérieur de cette dernière, on pourrait distinguer plus nettement des variétés assez différentes. Au début de la présidence du général, et dans le premier gouvernement Barre, on a vu s'exprimer un ministérialisme assez conforme à la formule de Richelieu : « Si le souverain ne peut ou ne veut avoir continuellement l'œil sur la carte ou sur la boussole, la raison veut qu'il en donne particulièrement la charge à quelqu'un par-dessus tous les autres. »

Durant le cabinet Chirac, on a presque touché au présidentialisme intégral, le souverain n'écartant guère son regard de la carte et de la boussole. Le chef d'état-major décrit par Capitant se tient entre ces deux extrêmes. Il ne sert pas seulement à gérer les affaires courantes et à surveiller l'application des décisions du roi en son conseil : mais également à couvrir celui-ci. Tous ses prédécesseurs et successeurs pourraient prendre à leur compte la remarque mélancolique de M. Chaban-Delmas : « Dans ce régime, tout ce qui est réussi l'est grâce au président de la République. Tout ce qui ne va pas est imputé au premier ministre. »

★ Jean Massot : « La présidence de la République en France », *Notes et Etudes documentaires*, nº 4343-4347, 21 décembre 1976. La Documentation française, 234 pages, environ 28 F. « Le chef du gouvernement en France », ibid., nº 4537-4538, 1ᵉʳ décembre 1979, 315 pages, environ 34 F.

ANCIENS COMBATTANTS

L'UFAC ET LE DÉCALAGE DES PENSIONS

L'Union française des associations de combattants (UFAC), dans un communiqué récent, souligne *« l'insuffisance du projet de budget des anciens combattants pour 1981 »* et rappelle ses revendications des conclusions de la commission tripartite (chargée de l'application du rapport constant) fixant à 14,26 % le décalage (par rapport à l'indice de référence de la fonction publique) préjudiciable aux pensionnés de guerre, amorce du rattrapage correspondant dans le projet de budget des anciens combattants pour 1981 et étalement sur les deux années suivantes, inscription dans ce même projet de budget de mesures substantielles concernant les diverses catégories d'anciens combattants et victimes de guerre, rétablissement du 8 mai comme jour férié.

Le bureau de l'UFAC n'a pas encore reçu de réponse à sa demande d'audience adressée au premier ministre, mais il a rendu successivement visite aux groupes politiques de l'Assemblée nationale (P.C., P.S., U.D.F. et bientôt R.P.R.) et à celui de l'Union centriste, au Sénat, en vue de la discussion du prochain budget des anciens combattants. — C. D.

Le Monde

société

L SORT DES ÉTRANGERS EN FRANCE

En application de la loi la motivation des actes administratifs

Un étudiant ocain obtient le sursis à exécution n arrêté d'expulsion

De notr rrespondant régional

Marseille. — Le tri l administratif de Marseille, présidé par M. Khang N'Guyen , a ordonné, le vendredi 4 juillet, le sursis à exécution de l'a é d'expulsion pris le 22 mai 1980 par le ministre de l'Intérieu l'encontre d'un étudiant marocain, M. Miloudi Wadih, p « troubles de l'ordre public » (« le Monde » daté 25-26 m Le commissaire du gouvernement, M. Philippe Didierjean, t, jeudi 3 juillet, conclu favorablement sur le recours int it par M. Wadih, insistant notamment sur le fait que, co rement aux dispositions de la loi du 11 juillet 1979, le ministr l'intérieur n'avait pas motivé suffisamment l'arrêté d'expu .

M. Wadih, étudiant en m se de mécanique des fluides à l'université d'Aix-Marseille-II, de vingt-huit ans, avait co ru devant la commission dé mentale d'expulsion des Bo du-Rhône le 25 mars 1980. ui était reproché d'avoir trans é, en avril 1976, des affich e l'Union nationale des étud s marocains (UNEM) dénonc a repression politique au Mar t d'avoir participé, en nove e 1978, à l'occupation des loca u Centre régional des œuvres versitaires et scolaires (CRO) d'Aix-en-Provence pour aboutir des revendications con nant le logement des étudi étrangers dans les cités uni sitaires.

Ces faits constituaient, selo ministre de l'intérieur, des « t bles de l'ordre public » justif l'expulsion de l'intéressé du ritoire national. La procéd engagée contre M. Wadih a suscité de vives réactions à M seille de la part de nombr syndicats, partis de gauche associations. L'étudiant maroc et sa compagne, Mme Nicole V avec laquelle il a eu deux enfa né le 7 février 1978, l'autre le 7 ju dernier, avaient entrepris de l côté une grève de la faim p obtenir l'annulation de la mesu d'expulsion et la régularisation leur situation (le Monde des et 21 mai).

L'avocat de M. Wadih, Mᵉ Da Cohen, du barreau de Marseil a souligné que l'arrêté ministér était entaché de diverses illég lités : violation des droits la défense ; photocopies des pièc du dossier non communiquées l'intéressé ; griefs nouveaux ret nus *in extremis* par le minist de l'intérieur ; l'absence de mot vation de la décision et erre manifeste d'appréciation de l'a torité de police.

Pour le commissaire du gouve nement, M. Didierjean, le mini tre de l'intérieur a enfrei l'obligation faite par la loi 11 juillet 1979 de motiver concr tement les actes administrati dont, notamment, les mesur d'expulsion. « *S'il n'y a p encore de jurisprudence en domaine*, a-t-il déclaré, *il app rait clairement que la volonté du législateur était d'exclure toute motivation de caractère général stéréotypée ou par référence.* »

Une argumentation bizarre

La loi, à l'article 3, précise que la motivation doit être écrite et « *comporter l'énoncé des considérations de droit et de fait qui constituent le fondement de la décision* ». M. Didierjean a estimé, d'autre part, qu'il ne pouvait y avoir de troubles de l'ordre public « *dès lors que la présence de l'étranger ne constitue pas une menace sérieuse, violente et provoquante contre les biens et les personnes* ». Cette menace, selon le commissaire du gouvernement, ne ressort nullement des actes allégués par le ministre. L'occupation des locaux du CROUS d'Aix-en-Provence s'est en effet déroulée « *pacifiquement* ». Quant au transport d'affiches, « *on voit mal, sauf à souffrir d'une obsession du maintien de l'ordre, comment la société aurait pu ressentir un acte aussi bénin comme une menace* ».

Le ministre de l'intérieur avait également reproché à l'étudiant marocain d'avoir bénéficié de manifestations publiques d'opposition à son expulsion. « *Cette argumentation est quelque peu bizarre*, a conclu M. Didierjean. *C'est comme si l'on emprisonnait un prévenu dont les amis auraient trop publiquement proclamé l'innocence.* »

L'affaire Wadih est susceptible de faire évoluer l'attitude de la juridiction administrative à l'égard de l'expulsion des étrangers. Jusqu'ici, en effet, les juges limitaient essentiellement les possibilités d'annulation des décisions ministérielles à des inexactitudes matérielles et considéraient que le pouvoir discrétionnaire de l'autorité de police ne pouvait être remis en cause. La loi du 11 juillet 1979, dont le cas Wadih fournit l'une des premières applications, devrait permettre aux étrangers de mieux se défendre contre les mesures dont ils sont susceptibles de faire l'objet.

GUY PORTE.

M. Simon Malley, directeur d'« Afrique-Asie » a été invité à « quitter » la France

*M. Simon Malley, directeur d'*Afrique-Asie *a été « invité » sans explication fin juin par les services de la préfecture de police de Paris, à quitter la France, avec sa femme et ses trois enfants, dans les plus brefs délais et définitivement. Le ministère de l'intérieur, qui confirme la nouvelle, se refuse à tout commentaire.*

Selon notre confrère, les autorités lui reprocheraient essentiellement les articles publiés par *Afrique-Asie* qui, comme chacun le sait, soutient les régimes progressistes et les mouvements de libération du tiers-monde.

Venu en France en 1969, Simon Malley avait aussitôt animé *Africasia* devenue *Afrique-Asie* en 1972. Situation étrange, notre confrère n'a obtenu que l'an dernier sa carte de travail et il devait, depuis huit ans, se présenter tous les trois mois avec sa famille à la préfecture de police de Paris, pour faire renouveler son « récépissé » de séjour temporaire.

Originaire d'Egypte, Simon Malley, qui a toujours exercé la profession de journaliste — à ce titre, il avait été vice-président de l'Association de la presse diplomatique des Nations unies et président du Fonds de Dag-Hammarskjoeld pour les journalistes boursiers du tiers-monde — avait choisi la France, terre d'accueil et de liberté, pour s'exprimer et défendre la cause des peuples opprimés.

Si, à travers la personne de Simon Malley, c'est *Afrique-Asie*, diffusé dans soixante-quatre pays, qui était visé, il y aurait là une double et grave atteinte à la liberté d'expression, un des principes fondamentaux des droits de l'homme que défend la France. En tout état de cause, les autorités devraient expliquer les raisons de cette décision qui, à notre connaissance, a déjà soulevé une vive émotion dans plusieurs pays africains et arabes, dont les chefs d'Etat et de gouvernement ont effectué des démarches auprès du Quai d'Orsay et de l'Elysée.

Pour notre part, nous voulons croire que la décision de la préfecture ne peut être que le résultat d'une confusion ou de l'excès de zèle de certains services administratifs. *Afrique-Asie*, ayant régulièrement défendu les options de l'Algérie et d'autres Etats progressistes, sa disparition éventuelle ne risquerait-elle pas de prendre une résonance politique ? Au moment où la France est sur le point de liquider son contentieux avec l'Algérie et s'efforce d'améliorer ses relations avec plusieurs capitales d'Afrique australe, comment ces pays interpréteraient-ils une mesure frappant un confrère qui exprime leur sensibilité ?

Quatre Italiens réclamés par leur pays seront fixés sur leur sort le 16 juillet

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Bertholon, a examiné mercredi 2 juillet les demandes d'extradition formulées par les autorités italiennes à l'encontre de Mme Olga Girotto, vingt-trois ans, Mme Oriana Marchionni, vingt-huit ans, et MM. Franco Pinna et Enric Bianco, âgés de vingt-huit ans, tous quatre arrêtés en France le 28 mars (*le Monde* du 1ᵉʳ avril).

L'avocat général, M. Pierre Guest, a requis un avis favorable à l'extradition pour les quatre ressortissants italiens, en retenant le trafic de stupéfiants, le vol simple et qualifié ainsi que la tentative d'homicide pour M. Pinna, le vol simple et qualifié pour Mme Marchionni et M. Bianco, et la menace de mort avec ordre ou sous condition pour Mme Girotto. Les avocats, en demandant à la cour de rendre un avis défavorable aux extraditions, ont fait notamment remarquer que le vol qualifié et simple ainsi que le trafic de stupéfiants avaient déjà été sanctionnés en Italie par des jugements.

Dans son réquisitoire, M. Guest avait d'emblée refusé de prendre en compte les mandats d'arrêt pour participation à une association subversive, pour insurrection armée et participation à une bande armée, considérés comme relevant d'actions politiques. La cour rendra son arrêt le 16 juillet.

Il reste que, même dans l'hypothèse d'un avis favorable de la cour, les quatre Italiens devront notamment répondre devant la justice française, s'ils ne bénéficient pas d'un non-lieu, de participation à une association de malfaiteurs (le groupe Action directe) pour Mme Girotto, et de participation au hold-up de Condé-sur-l'Escaut, qui rapporta 16 millions de francs, pour les trois autres.

LES AFFAIRES DES CASINOS NIÇOIS

Un ancien P.-D.G. du Palais de la Méditerranée traduit en correctionnelle

De notre correspondant régional.

Nice. — Au terme d'une longue instruction, M. Michel Mallard, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nice, vient de rendre une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel concernant M. Maurice Guérin, ancien P.-D.G. et actionnaire du casino du Palais de la Méditerranée, inculpé de faux en écritures privées. Cette décision fait suite à une plainte avec constitution de partie civile, déposée le 21 janvier 1976, par Mme Renée Le Roux, qui avait succédé, en juillet 1975, à M. Guérin comme P.-D.G. du Palais de la Méditerranée. La date du jugement n'a pas été fixée.

La plainte contre M. Jacques Médecin

Il est reproché à M. Guérin d'avoir fait usage d'une mention ajoutée sur le registre des délibérations du conseil d'administration du casino, prévoyant au profit de son fils Yves les bases de calcul de sa rémunération d'administrateur. Cette mention a été ajoutée à l'insu et au détriment des autres administrateurs et associés au cours de l'année 1969 dans le procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration en date du 11 septembre 1968. Elle précisait que la rémunération de M. Yves Guérin devait être supérieur de 20 % à celle de l'employé le plus favorisé, avec un minimum de 4 500 francs, alors qu'aucune délibération n'avait été prise en ce sens. M. Maurice Guérin, alors président en exercice du Syndicat national des casinos autorisés de France (1), avait été inculpé le 22 mars 1977 par M. Richard Bouazis, juge d'instruction, de faux en écritures commerciales et usage de faux (*le Monde* du 15 avril 1977). Il est cependant apparu, au cours de l'instruction, que le délit de faux se trouvait prescrit.

Deux autres décisions viennent d'être prises dans les affaires des casinos niçois. La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a tout d'abord infirmé par un arrêt, en date du 2 juillet, l'ordonnance de refus d'informer rendue par M. Michel Mallard, juge d'instruction à Nice, après la plainte contre X... pour homicide volontaire, déposée le 10 janvier 1980 par Mme Renée Le Roux, après la disparition de sa fille Agnès à la fin d'octobre 1977. Le parquet de Nice avait interjeté appel de la décision de M. Mallard, de même que l'avocat de Mme Le Roux, Mᵉ Jacques Isorni (*le Monde* du 26 avril 1980). L'instruction du dossier va donc reprendre, parallèlement à celle d'une première plainte contre X... pour séquestration arbitraire déposée, le 13 février 1978, par Mme Le Roux.

La chambre criminelle de la Cour de cassation a, d'autre part, rendu récemment un arrêt désignant le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Grenoble pour instruire une autre plainte de Mme Le Roux pour diffamation publique contre le député (P.R.) et maire de Nice, M. Jacques Médecin. Celui-ci avait notamment déclaré dans une interview à Radio-Monte-Carlo : « *Mme Le Roux, qui a payé le fisc avec un chèque sans provision, de juin 1977, a vu le gouvernement maintenir l'activité de son établissement. Elle n'a pas été sanctionnée.* »

L'ancien P.-D. G. du Palais de la Méditerranée avait, en effet, été poursuivie pour avoir émis un chèque resté impayé au bénéfice du Trésor public en règlement de redevances sur les jeux. Mais à l'époque, elle avait été relaxée par le tribunal correctionnel de Nice. Elle a été condamné depuis par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, le 22 mai 1980, à trois mois d'emprisonnement avec sursis. — G. P.

(1) A ce poste qu'il occupait depuis 1960, M. Guérin a été remplacé le 20 avril 1978 par M. Jacques Gilbert, administrateur, directeur général de la Société des hôtels et casinos de Deauville (*le Monde* daté 23-24 avril 1978). A la même date, le casino de Beaulieu (Alpes-Maritimes), dont M. Guérin était également P.-D.G., avait été écarté du conseil d'administration du syndicat, ainsi que le casino Ruhl de Nice.

Après les déclarations de l'inspecteur Roux

PLAINTE DE PIERRE DE VARGA POUR DISSIMULATION DE DOCUMENTS

M. Pierre de Varga, détenu depuis le 29 décembre 1976 sous l'inculpation de complicité d'homicide volontaire dans le meurtre de Jean de Broglie, vient de déposer une plainte contre X... pour soustraction et dissimulation de documents de nature à faciliter la recherche des crimes et délits. Cette plainte déposée par l'un de ses avocats, Mᵉ Francis Szpiner, auprès de M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction de Paris, s'appuie sur les récentes déclarations de l'inspecteur Michel Roux, de la dixième brigade territoriale (*le Monde* du 5 juillet). Dans *le Quotidien de Paris* du 4 juillet, l'inspecteur a notamment déclaré : « *En ce qui me concerne, j'ai eu connaissance avec mes collègues de la BRI* (brigade antigang) *que, depuis septembre 1976, en particulier pour surveiller André Bernard impliqué dans l'affaire du hold-up de Villetaneuse, des écoutes étaient faites au 44, rue Manin, à Paris (19ᵉ), domicile d'André Bernard, qui s'avère plus tard avoir été un des hommes contactés pour le « contrat » de Broglie.* »

M. de Varga s'étonne que les transcriptions de ces écoutes téléphoniques ne figurent pas au dossier de l'affaire de Broglie, instruit successivement par M. Guy Floch et Mlle Martine Anzani. Il estime que cette dissimulation lui a causé un grave préjudice de nature à justifier sa constitution de partie civile. Son avocat avait déjà déposé une plainte de cette nature (*le Monde* du 24 mai) après la publication, dans *le Canard enchaîné*, de deux rapports de la dixième brigade territoriale annonçant à M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire parisienne, un projet d'assassinat contre Jean de Broglie.

Faits et jugements

Réclusion criminelle à perpétuité pour André Thépaut.

André Thépaut, vingt-six a qui comparaissait devant la co d'assises de Loire-Atlantiq depuis mardi 1ᵉʳ juillet p avoir, avec trois autres jeu gens, brûlé vif un de leurs cam rades, après l'avoir arrosé d' sence (*le Monde* du 4 juillet) a é condamné à la réclusion c minelle à perpétuité vendr 4 juillet. Le jury a suivi les réq sitions de l'avocat général e a condamné les complices, Al n Allembert, vingt-trois ans, et y Merrackchi, vingt-trois ans, à vingt ans de réclusion crimin e. Jacqueline Brach-Merrack l, épouse de ce dernier, vingt-d x ans, a été condamnée à six ns de réclusion criminelle.

Les avocats de la défense nt cherché à démontrer qu'il n'y avait pas eu de préméditation et qu'André Thépaut n'était pas le « *chef redouté et dangereux* » qu'avait décrit l'avocat général. Ils ont rappelé quelle avait été l'enfance d'André Thépaut, é par sa sœur : « *enfant martyr, frappé à coups de ceinture régulièrement* ».

Le respect du secret médical à la Cour de cassation.

Le secret médical doit être respecté, a estimé la chambre criminelle de la Cour de cassation, cassant un arrêt rendu le 9 janvier 1979 par la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris. Celle-ci avait condamné à 3 000 F d'amende le docteur Danny de Mouy, directrice d'un laboratoire d'analyses médicales qui, invoquant le secret professionnel, avait refusé de montrer à un contrôleur de la concurrence et des prix le registre sur lequel étaient mentionnés les noms et adresses des clients ainsi que la nature et le résultat des analyses les concernant.

Les magistrats de la cour d'appel avaient estimé que « *la généralité des termes de l'article 15 de l'ordonnance (...) du 30 juin 1945 imposant la communication, en quelques mains qu'ils se trouvent, de documents de toute nature propres à faciliter l'accomplissement de la mission des agents de la direction générale de la concurrence et des prix, ne s'accommodait d'aucune restriction au regard des personnes ou encore des documents exigibles.* »

La chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. Paul Malaval a cassé cet arrêt, précisant : « *Les mentions du registre, en ce qu'elles contenaient des indications nominatives sur la nature et le résultat des analyses effectuées, constituaient au sens de l'article 378 du code pénal des secrets confiés aux médecins et aux praticiens du laboratoire, secrets dont l'article 15 de l'ordonnance du 30 juin 1945, prévoyant essentiellement des vérifications de caractère économique ou comptable, ne saurait autoriser la révélation.* » L'affaire sera rejugée par la cour d'Orléans.

Des renseignements généraux au cabinet du préfet des Vosges.

M. Claude Casanova, un ancien policier des renseignements généraux surpris, le 4 février 1971, par des étudiants aixois en possession d'une fausse carte de presse, vient d'être nommé directeur de cabinet du préfet des Vosges, révèle *le Canard enchaîné* dans son numéro du 2 juillet.

« *C'est une vieille affaire*, nous a déclaré, le mercredi 2 juillet, M. Claude Casanova. *Elle a été jugée et j'ai bénéficié d'un non-lieu.* » Une ordonnance de non-lieu a bien été rendue par le tribunal de Marseille le 15 janvier 1973 (*le Monde* du 23 janvier 1973). Cette affaire, à l'époque, avait attiré l'attention des milieux de la presse. Le magistrat instructeur avait toutefois admis les explications de ce policier, qui affirmait que la carte de journaliste — qui portait bien sa photographie — avait été placée par les étudiants parmi ses autres papiers d'identité, pendant sa séquestration à l'université.

Est-il étonnant qu'un policier des renseignements généraux se retrouve directeur de cabinet d'une préfecture ? M. Casanova, qui occupe cette fonction depuis décembre 1979, assure avoir suivi la filière traditionnelle : « *Après avoir passé le concours d'attaché d'administration centrale*, nous a-t-il expliqué, *j'ai travaillé au service du personnel du ministère de l'intérieur, avant de rejoindre les Vosges.* »

Le procès de M. Fredriksen, responsable de la FANE, est renvoyé au 19 septembre.

La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a renvoyé, vendredi 4 juillet, au 19 septembre le procès au cours duquel M. Marc Fredriksen, directeur du bulletin mensuel *Notre Europe*, devait répondre d'apologie de crime, d'incitation à la haine, et de provocation à la discrimination raciale. Cette décision a été prise après plus d'une heure de délibérations, le tribunal s'étant retiré quatre fois. M. Fredriksen, quarante-quatre ans, employé de banque, est responsable de la Fédération d'action nationale européenne (FANE), groupe qui se réclame d'un « *socialisme national* » et des théories fascistes (*le Monde* du 1ᵉʳ juillet).

Le ministère public n'avait prévu qu'une heure d'audience pour les débats. Dans ces conditions, les avocats de la partie civile, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et la Ligue nationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) — d'abord favorables à l'ouverture du procès — ont demandé le renvoi pour mieux préparer « *un procès important qui ne doit pas être jugé à la sauvette* ». L'audience du 19 septembre a finalement été prévue pour une durée d'au moins quatre heures. M. Fredriksen a l'intention de « *faire connaître ses idées* » et les parties civiles de citer plusieurs témoins.

M. Marc Croissant poursuit la municipalité d'Ivry après son licenciement.

Le conseil des prud'hommes d'Ivry (Val-de-Marne) rendra sa décision le 19 septembre dans l'affaire qui oppose M. Marc Croissant, animateur, à la municipalité communiste de la ville qui l'employait et l'a licencié le 18 juin (*le Monde* du 26 juin). M. Croissant, comme il l'a expliqué, vendredi 4 juillet, à l'audience des prud'hommes, était suspendu de ses fonctions depuis février 1979. En janvier il avait adressé au quotidien *l'Humanité* une lettre dans laquelle il donnait son opinion sur la pédophilie. Le journal l'avait communiquée à l'employeur de M. Croissant.

La municipalité d'Ivry avait depuis proposé à M. Croissant plusieurs postes au service d'urbanisme de la ville. Celui-ci les avait refusés estimant que la mesure de suspension prise à son égard sanctionnait un délit d'opinion et non une faute professionnelle. C'est ce qu'a soutenu son défenseur, Mᵉ Yvette Bourgeois, ajoutant que, due à l'aveu de son homosexualité, la décision de M. Croissant était « *sans motif réel ni sérieux* ». Mᵉ Pierre Braun, avocat de la municipalité, a estimé au contraire que le fait pour cet animateur d'avoir envoyé une lettre à *l'Humanité* constituait une faute professionnelle qui justifiait sa suspension et, devant son refus d'accepter un autre poste, son licenciement.

● *Les locaux de la direction centrale du personnel militaire de l'armée de terre*, 1 et 3, place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris (7ᵉ) ont été l'objet d'un attentat à l'explosif, vendredi matin à 2 h. 45. Il n'y a pas eu de victime, mais la porte d'entrée du bâtiment est sérieusement endommagée et quelques vitres ont été brisées aux alentours. L'attentat n'a pas été revendiqué.

3 000 francs d'amende pour le « Père Bréchard ».

Le tribunal de Dijon a rendu, vendredi 4 juillet, un verdict de clémence dans le procès du beaujolais, nous indique notre correspondant à Dijon : Louis Bréchard, ancien député, président de l'Union viticole du Beaujolais et maire de Chamelet (Rhône), et Pierre Berger, maire de Liergues (Rhône), ont été condamnés à 3 000 F d'amende et à 2 000 F de dommages et intérêts ; le premier pour incitation à la fraude, le second pour fraude (*le Monde* daté 29-30 juin). M. Louis Bréchard avait invité, dans deux lettres circulaires publiées en septembre 1978, les viticulteurs à porter à 293 kilos par hectare récolté la quantité maximum de sucre dans le vin (contre 200 kilos autorisés par la loi). M. Pierre Berger avait suivi ces directives et augmenté ainsi la teneur en alcool de son vin de 2,23 degrés.

Le tribunal de Dijon a estimé que les infractions à la loi sur la chaptalisation que l'on reprochait à ces deux « notables » du monde viticole étaient un « *incident de parcours* » et qu'ils avaient des « *circonstances atténuantes* ». Le tribunal a, par ailleurs, ordonné la publication du jugement dans trois quotidiens régionaux.

L'association Rhône Consommateurs, qui s'était portée partie civile, avait demandé 30 000 francs de dommages et intérêts : elle n'a obtenu que 3 000 francs, le tribunal estimant que cette chaptalisation excessive n'a pas rendu le vin impropre à la consommation et qu'elle n'a pas mis en danger la santé des amateurs de beaujolais.

Le Syndicat de la répression des fraudes, nous indique notre correspondant à Lyon, a regretté, à propos de cette affaire, que M. Alain Mayoud, député (U.D.F.) du Rhône, « *ait contesté publiquement le bien-fondé de la loi et l'action des fonctionnaires chargés de l'appliquer* ». Le syndicat estime que le député, en venant déposer au cours du procès, a « *tenté de jeter le discrédit sur les agents du service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité, qui a été créé pour juguler la crise viticole provoquée au début du siècle par des fabrications de vins artificiels élaborés essentiellement à base de sucres* ».

● *Condamnation confirmée pour Alain Limare.* — La cour d'assises de l'Hérault a confirmé, vendredi 4 juillet, la condamnation à quinze ans de réclusion infligée, le 23 mars 1979, à Alain Limare par la cour d'assises de l'Ariège (*le Monde* daté 25-26 mars 1979). Ex-brancardier de la Sorbonne en mai 1968, marginal vivant d'expédients, Alain Limare avait tué par balle, en 1974, sur une route enneigée, près de Foix, un de ses amis, Alain Mercier, avec lequel il était venu rejoindre des compagnons avec qui il avait vécu en communauté. Alain Limare n'a jamais expliqué son geste. La Cour de cassation avait cassé l'arrêt de la cour d'assises de l'Ariège pour vice de forme.

● *Trois des cinq Basques espagnols interpellés par la police de Ciboure* (Pyrénées-Atlantiques) jeudi 3 juillet (*le Monde* du 5 juillet) ont été relâchés vendredi 4 juillet au terme de leur garde à vue. Les deux autres, MM. Juan Elgraguirre, vingt-sept ans, et Maria Angela Artola, vingt-deux ans, ont été présentés au parquet de Bayonne dans l'après-midi de vendredi. Ils ont été inculpés de détention de matériel de guerre et laissés en liberté. — (Corresp.)

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

Soixante-quinze mille visiteurs étrangers au lieu des trois cent mille attendus se rendront à Moscou

Les organisateurs des Jeux olympiques de Moscou (19 juillet au 3 août) attendaient trois cent mille touristes étrangers, en deux vagues d'égale importance. A cause de la campagne pour le boycottage et de l'abstention des sportifs de quelques « grandes puissances sportives » comme les Etats-Unis, le Canada, la République fédérale d'Allemagne, le Japon, etc., leur nombre ne dépassera pas soixante-quinze mille.

Les désistements les plus nombreux proviennent bien sûr des pays qui ont décidé le boycottage. Ainsi, les Américains ne seront que trois mille ou quatre mille au lieu des quinze mille à vingt mille prévus, les Allemands de l'Ouest sept mille au lieu de douze mille. Au Japon, 80 % des douze mille candidats au voyage ont renoncé à celui-ci fin mai. Les agences de voyages évaluent leurs pertes à 400 000 dollars. A Londres, trois mille réservations ont été enregistrées alors que sept mille étaient attendues. Il y aura quatre mille deux cent cinquante Français, alors que les agences et associations disposaient de douze mille places. En revanche, les Soviétiques ont refusé les cent soixante demandes d'entrée de touristes israéliens.

Commentant cette importante réduction du nombre des touristes, M. Promyslov, maire de Moscou, a estimé : « Cela ne fait rien. Moins il y en aura, plus cela sera facile et mieux ils seront servis. » *Un million trois cent mille billets ont été vendus à l'étranger pour les compétitions.*

Les Jeux de Moscou coïncidant avec l'ultime phase du Festival des arts des peuples de l'U.R.S.S., les touristes pourront assister à six cents spectacles, mille trois cents concerts et quatre cent cinquante représentations de cirque organisés pendant leur séjour. Parallèlement aux Jeux, la société de voyages Intourist a mis sur pied une cinquantaine d'itinéraires qui devraient permettre aux étrangers de mieux connaître les différentes républiques qui composent l'Union soviétique.

« *Lieu traditionnel de rencontre et de compétition des athlètes de haut niveau du monde entier, les Jeux olympiques seront aussi une rencontre de paix et d'amitié.* » Les auteurs de la brochure que l'association France-U.R.S.S. avait spécialement préparée pour les Jeux olympiques ne croyaient pas si mal dire. La « bataille du boycottage » s'est concrétisée dans les bilans catastrophiques des associations et tours opérateurs, organisateurs des voyages pour les villes olympiques. Moscou attendait douze mille Français, un peu plus de quatre mille d'entre eux seulement partiront pour l'U.R.S.S. à la mi-juillet.

C'est le comité olympique qui accorde un contingent de visiteurs et de places de stade pour chaque pays. Les douze mille touristes français attendus pouvaient s'adresser, soit aux associations (France-U.R.S.S., Tourisme et travail) autorisées à organiser la moitié des voyages, soit à la Compagnie des Wagons-lits (l'autre moitié).

Les premières places furent achetées par des sportifs qui voulaient assister à toutes les manifestations, puis survint après l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, l'affaire du boycottage Tant pour des raisons politiques que sportives — les J.O. sans les Américains, les Allemands de l'Ouest et les Japonais risquent de manquer de sel et une incertitude pesait sur la participation des Français, — le nombre des inscriptions s'est arrêté brusquement : « *Nous avons constaté un brusque arrêt des demandes, mais peu d'annulations* », remarquent les organisateurs.

Ceux-ci se sont alors mobilisés. France-U.R.S.S. imprima des cartes de soutien et en vendit quarante mille. Tourisme et travail expliqua que « *les J.O. devaient être préservés au-delà de toute considération politique. Il n'existe pas de manifestation pacifique internationale de cette ampleur* ». La Compagnie des wagons-lits, quant à elle, courut à Moscou et, à la suite de négociations serrées avec les Soviétiques, obtint de ne pas payer le prix de tous les voyages retenus, tant pour le transport que pour les chambres d'hôtel. Aujourd'hui, la bataille est terminée, mais les délais d'obtention des visas et d'organisation sont tels que, depuis le 15 juin, aucune inscription supplémentaire n'a été acceptée.

Le bilan de l'opération est spectaculaire : France-U.R.S.S. attendait quatre mille inscriptions, il n'en vint que mille sept cents ; Tourisme et travail comptait sur deux mille trois cents, elle en a cinq cent cinquante ; la Compagnie des wagons-lits en espérait cinq mille, elle en a enregistré deux mille. Il reste des milliers de places de stade : la Compagnie des wagons-lits en avait acheté pas moins de soixante-dix-sept mille. Certaines organisations avaient prévu cinquante circuits en U.R.S.S. : une dizaine suffiront.

L'association France-U.R.S.S. le plus touchée

En dépit de ces statistiques, les organisations françaises ne devraient pas rencontrer de graves difficultés financières. C'est pour France-U.R.S.S. que le bilan sera le plus lourd. Si les associations n'ont pas eu à payer d'avance le prix des voyages, il n'en reste pas moins que les brochures leur ont coûté plusieurs dizaines de milliers de francs, que les campagnes de soutien et les expositions itinérantes doivent bien être financées. France-U.R.S.S., qui envoie chaque année seize mille Français en Union soviétique (l'un des meilleurs scores sur le marché), verra sa saison perturbée : les clients, craignant la désorganisation des grandes manifestations, évitent de voyager au cours des semaines qui les précèdent et qui les suivent.

Tourisme et travail, dont le contingent de deux mille trois cents visiteurs est faible en regard du nombre de ses clients annuels (cent trente mille), n'a payé que sa brochure. Pour les Wagons-lits, l'affaire n'aura pas de conséquences financières importantes : le nombre de clients à destination de l'U.R.S.S. ne dépasse pas cinq mille chaque année et la compagnie s'attend soit à une opération « blanche », soit à une perte de quelques dizaines de milliers de francs.

Reste à connaître les véritables raisons de ces défections : le touriste français, même s'il est sportif, ne supporte sans doute pas l'incertitude.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

TENNIS

TOURNOI DE WIMBLEDON

La finale rêvée

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Les deux camarades de promotion, Jimmy Connors et Chris Evert-Lloyd, champions de Wimbledon et héros du bal clôtural de l'All England Club en 1974 — on les disait fiancés à l'époque, — ont été battus. C'est John McEnroe qui, dans la finale messieurs, devait rencontrer, ce samedi 5 juillet, Björn Borg, qui l'attend, appuyé sur sa raquette comme un cacique sur sa lance. Quant à Evonne Goolagong-Cawley, c'est encore mieux : elle a enlevé la finale des dames vendredi, rééditant son succès de 1971.

L'ordre de préséance du tournoi et la galanterie nous impose de parler d'abord de la finale féminine. On n'en finirait pas de gloser sur les performances en dents de scie de ces dames. Victorieuse, la veille, de Martina Navratilova, Chris Evert-Lloyd s'est inclinée sans histoire devant Evonne Goolagong Cawley. A la surprise générale, celle-ci, jouant dans son joli style aérien, avait remporté le premier set par 6-1 et aligné six jeux de rang lorsque, pour ne pas manquer à la tradition de ce championnat 1980, la pluie interrompit les débats. A la reprise, Chris Evert, ayant péniblement remonté son handicap, réussit à atteindre le tremplin salvateur du tie-break. A ce moment-là, nous crûmes bien que la chance tournait. Mais, par extraordinaire, la charmante nature de la joueuse australienne était habitée par l'ambition. En ce tournant du match, à l'inverse des précédents, Chris Evert commettait faute sur faute et laissait à son adversaire la victoire et les honneurs du tapis rouge solennellement déployé au pied de la loge royale.

La journée avait été, en réalité, dominée par la demi-finale du simple messieurs, que John McEnroe a gagnée contre Jimmy Connors en quatre sets (6-3, 3-6, 6-3 et 6-4). Ce que ce score apparemment sévère ne saurait transmettre, c'est le règlement de comptes passionnel qui opposa durant trois heures d'horloge les deux antagonistes, lesquels se disputent la prééminence au classement américain et ne peuvent visiblement pas se souffrir. Mais ce règlement de comptes privé nous intéresse moins que l'observation essentielle : quel que soit le résultat de la finale, un champion tout neuf, John McEnroe, est né hier sur le Centre Court de Wimbledon.

McEnroe le passionné

McEnroe n'avait pu être équitablement jugé sur la terre battue de Roland-Garros, où l'Australien McNamee l'avait éliminé. Mais sur cette herbe, qu'il avait eu l'inadvertance de décrier au début de la saison, quelle suprématie, quelles radiations ! Jimmy Connors, certes, n'était plus le formidable combattant qui avait battu Tanner la veille, encore qu'il réussît quelques points miraculeux et que la longueur qu'il imprimait à toutes ses balles, son esprit de compétition indomptable, donnèrent à ce match une intensité exceptionnelle. Mais l'adresse confondante de McEnroe qui lui permet de reprendre les volées basses dans n'importe quelle position sur le chemin du filet et, là, de trouver des angles toujours imprév[illegible]une déco[illegible]action du haut d[illegible] seulement [illegible]parable à celle [illegible] Hoad [illegible] passé, avait r[illegible]e à tout.

En f[illegible] réplique, le jeune Américain [illegible]'est pas pr[illegible] faire honne[illegible] sa réputation [illegible]vais caract[illegible]ès le sixième [illegible]re-mier [illegible] admonestait [illegible]ment l'arbit[illegible] chaise. Il s'en prenait peu a[illegible]à un juge de ligne [illegible] avait [illegible]té une faute de pied, il hocha[illegible] tête, prenait des airs de souffr[illegible] extrême. La passion, en réalité, [illegible]st lui qui la vivait dans son crâne [illegible]chauffé. Manifestations extérieur[illegible]u sportives, à coup sûr, antip[illegible]ues mais exutoires qui révèlent [illegible]tempérament peu souriant, incor[illegible]ble, que seule la mise en jeu [illegible]pline et survolte à la fois. L'ir[illegible]voulait que son rival pour la qual[illegible]ion finale, dix fois rencontré [illegible]s un an, fut Jimmy Connors, anc[illegible]ment prénommé « Jimbo », à l'[illegible]ue où il jouait lui-même les vila[illegible]échants.

B[illegible]prince, cette année, Jimmy prit [illegible]plaisir aimablement pervers à sol[illegible] sa nouvelle image de marque au[illegible] d'un public, dont une partie, cel[illegible]es jeunes non conformistes, sou[illegible]it ostensiblement les rébellio[illegible]e McEnroe. On le vit ainsi s'a[illegible]er vers le filet, tendre l'index en [illegible]ne de menace, mais tout ça ea[illegible] conviction profonde et riant so[illegible]cape en son for intérieur. La qu[illegible]on captivante est de savoir si le [illegible]Enroe éruptif d'hier va pouvoir se[illegible]miner contre un Suédois aux ne[illegible]d'acier dans la finale rêvée.

OLIVIER MERLIN.

LES RESULTATS

SIMPLE MESSIEURS
(Demi-finale)

[illegible]Enroe (E.-U.) b. Connors (É.-U.), 6-3, 3-6, 6-3, 6-4.

SIMPLE DAMES
(Finale)

[illegible]onne Goolagong-Cawley (Austr.) [illegible]hris Evert-Lloyd (E.-U.), 6-1, 7-6.

DOUBLE MESSIEURS
(Demi-finale)

[illegible]cNamara - McNamee (Austr.), b. [illegible]ning-Mc Enroe (E.-U.), 6-3, 6-2,

JUNIORS SIMPLES
(Demi-finales)

[illegible]otel (R.F.A.) b. Testerman (E.-U.), 6-3, 6-2 ; Tulasne (F.) b. [illegible]is (E.-U.), 6-3, 7-6.

SPORTS ÉQUESTRES

Nouvelle victoire française dans la Coupe des nations

Encore une très belle victoire de l'équipe de France dans la Coupe des nations au C.S.I.O. de Longchamp. Déjà vainqueurs à Rome, à Aix-la-Chapelle et à Liège, les cavaliers de l'Hexagone méritent un coup de chapeau : 1980 est un grand cru tricolore pour les sports équestres.

Pourtant les cocardiers ont tremblé dans la première manche de l'épreuve : deux fautes d'Etienne Laboute, trois fautes de Jean-Marc Nicolas, une faute de Gilles Bertran de Balanda sur le dernier obstacle de son parcours. Il y avait loin de la coupe aux lèvres. Mais c'est sur ce même dernier obstacle que devait buter le Suisse Thomas Fuchs dans la deuxième manche. Sans faute, la Suisse gagnait : elle n'obtint que la deuxième place.

Une très belle équipe a donc gagné, comme nous le laissions prévoir dans le compte rendu de la première journée. Serait-ce en diminuer la cohésion que d'attribuer les mérites essentiels de cette victoire au couple français Cottier-*Flambeau* ? Nous avons déjà tout dit sur lui : deux sans-faute, encore vendredi, préparaient le parcours inutile, mais pour l'honneur — et pour le plaisir du public — de *Galoubet*, monté par Bertran de Balanda.

La Coupe des nations n'atteignit pourtant pas toujours le « top niveau ». Les Américains, par exemple, méritaient mieux. Pas encore suffisamment rodés, se privant de Dennis Murphy et *Tuscaloosa* qu'ils croyaient moins en forme que Leone et *Wallenstein* (21,5 points), ils durent se contenter de la troisième place. A Rotterdam, on les reverra avec intérêt le mois prochain.

Pour les autres nations (Suisse, Belgique, Allemagne fédérale), les nerfs ont lâché au moment décisif. Méritent toutefois une mention très bien : Caroline Bradley (Grande-Bretagne) et Walter Gabathuler (Suisse).

Les autres mentions vont à Frédéric Cottier — encore lui, — vainqueur de l'épreuve du matin, Marcel Rozier, qui a parfaitement « ajusté » *Echo de Cavron* sur une piste un peu collante dans le Prix des Sociétés ; avec la Coupe des nations, trois *Marseillaises* au total. Et tant pis pour Moscou...

(Intérim.)

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Sursis pour la lanterne rouge

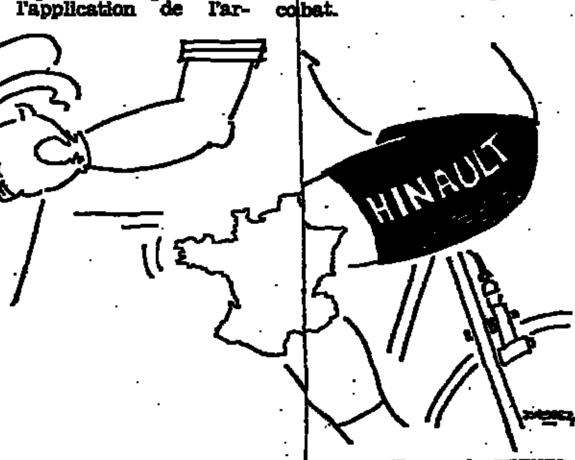
De notre envoyé spécial

Saint-Malo. — Le Néerlandais Bert Oosterbosch, champion du monde de poursuite, a gagné vendredi 4 juillet la huitième étape du Tour de France. Pévenage conserve le maillot jaune, et le genou de Bernard Hinault va mieux. On ajoutera — c'est important — que le dernier du classement général, l'Espagnol Pujol, a échappé à l'élimination prévue par le règlement à partir de Saint-Malo.

A la suite d'une intervention collective des coureurs assortie d'une menace de grève, les organisateurs ont en effet décidé, compte tenu des conditions difficiles dans lesquelles s'est déroulée la première partie de l'épreuve, de différer l'application de l'article 27 relatif à la mise hors course de la lanterne rouge (nos dernières éditions). Elle n'entrera en vigueur que le 10 juillet à Luchon, au soir de la grande étape pyrénéenne.

Il eût été préférable que cette disposition singulière fût abrogée purement et simplement, ou qu'elle n'existât pas. Le retrait systématique du coureur le plus attardé est contraire à l'éthique du Tour de France, où l'esprit d'équipe joue un rôle essentiel, et inopportun de surcroît, alors que le chômage sévit dans les rangs professionnels.

Cette mesure « humanitaire » est la troisième consentie par les organisateurs depuis le départ de Francfort, après la levée de la sanction frappant Zoetemelk (quinze secondes de pénalisation pour un dossard plié) et la suppression du secteur pavé de Wattignies. Elle confirme les contradictions d'une organisation qui improvise sous prétexte d'innover et qui manque finalement de rigueur. C'est ainsi que les médecins officiels ont prescrit une infiltration de cortisone à Bernard Hinault. Le traitement présente certes un caractère exceptionnel, compte tenu du mal dont souffre le routier breton. Il n'empêche que le service médical cautionne en l'occurrence le dopage qu'il combat.



(Dessin de CHENEZ.)

Mais on ne peut s'étonner de rien quand on constate que Thurau, reconnu positif à plusieurs reprises avant le Tour de France, figure toujours dans le peloton. Personne, évidemment, ne croit à la sincérité de la contre-expertise qui vient de le blanchir.

JACQUES AUGENDRE.

LES RESULTATS

Huitième étape : Flers-Saint-Malo (16[illegible],2 km) : 1. Oosterbosch (P.-B.-Hol.), 4 h. 21 min. 4 sec. (moyenne 37,[illegible] km-h) ; 2. Kelly (Irl.), à 13 sec. ; 3. [illegible]ackaert (Belg.) ; 4. Raas (P.-B.) ; 5. Van Calster (Belg.) ; 6. Thaler (R.F.A.) ; 7. Bertin (Fr.) ; 8. Vermeulen (Belg.) ; 9. Jacobs (Belg.) ; 10. Gimont (Fr.) et le peloton, même temps.

Classement général. — 1. Pévenage (Belg.), 40 h. 34 min. 39 sec. ; 2. Bazzo (Fr.), à 2 min. 20 sec. ; 3. Hinault (Fr.), à 3 min. 56 sec. ; 4. Zoetemelk (P.-B.), à 5 min. 56 sec. ; 5. Lubberding (P.-B.), à 5 min. 59 sec. ; 6. Kuiper (P.-B.), à 6 min. 20 sec. ; 7. Van de Velde (P.-B.), à 6 min. 41 sec. ; 8. Claes (Belg.), à 7 min. 24 sec. ; 9. Bonnet (Fr.), à 9 min. 15 sec. ; 10. Vandenbroucke (Belg.), m.t., etc.

ÉDUCATION

LES LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL A L'ÉLYSÉE

La nostalgie du président

Notre système éducatif se porte bien. Tel est l'avis du président de la République. Les jeunes gens et les jeunes filles, lauréats du concours général, que M. Giscard d'Estaing recevait le vendredi 4 juillet à l'Elysée en sont pour lui le témoignage.

« *C'est notre système éducatif, nos enseignants, notre formation qui vous ont permis d'acquérir ces prix et d'être, pour votre vie durant, des lauréats du concours général* », leur a-t-il déclaré non sans quelque nostalgie pour les discours passés de distributions de prix dont il garde, a-t-il avoué, un « *très bon souvenir, car c'était la consécration de nos efforts scolaires* ». De même, « *on se souvient toujours des titres et des mentions qu'on a eus... ou pas eus* ».

Certes, a reconnu M. Giscard d'Estaing, « *il y a des matières qui tendent à prendre trop d'importance. Jadis, c'était le latin. Aujourd'hui, les mathématiques occupent une place trop centrale. Elles ne doivent pas être une épreuve-test de tout savoir, de toute filière* ».

Hormis cette ombre, tout semblerait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes scolaires. Mais après les congratulations, les professeurs reconnaissent que les lauréats, quelle que soit la discipline dans laquelle ils ont été primés, étaient aussi les plus brillants dans toutes les matières. En somme, des élèves sans problème.

Mais, au-delà de cette élite, il y a tous les autres élèves, moins doués, auxquels l'école doit consacrer beaucoup plus d'efforts. En a-t-elle toujours les moyens ? Une classe de vingt élèves seulement (combien sont surchargées ?), « *cela porte ses fruits* », a fait timidement remarquer au président de la République l'un des lauréats... — C. A.

● *Des commerçants de La Courtine (Creuse) n'ont pas ouvert leur magasin*, le jeudi 3 juillet, pour s'opposer à la décision ministérielle de fermer le collège (*le Monde* du 20 juin). La plupart d'entre eux avaient apposé sur leur devanture une affichette sur laquelle on lisait : « *Chaque année, on nous supprime un service public. L'an dernier, le train. Cette année, le collège.* » Dans l'après-midi, une délégation comprenant les conseillers municipaux, qui avaient démissionné en signe de protestation, et des représentants des habitants, est allée au rectorat, à Limoges, pour demander le maintien du collège. Elle s'est heurtée à une fin de non-recevoir : la décision ministérielle, motivée par l'insuffisance des effectifs, apparaît irrévocable. — *(Corresp.)*

AU CONGRÈS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La laïcité est « à la base de tous les actes de progrès social »

déclare M. André Henry

La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente a réaffirmé, au cours de son quatre-vingt-quatrième congrès national réuni à Metz, du 1er au 5 juillet, son attachement à la laïcité. Devant près de mille délégués, représentant quatre millions d'adhérents et plus de quarante-quatre mille associations locales, le secrétaire général, M. Georges Davezac, a expliqué que l'action laïque vise « *le respect du droit et des libertés de l'homme et l'opposition à toute aliénation, qu'elle provienne de l'argent, des confessions ou du conservatisme social* ».

M. André Henry, secrétaire général de la FEN et président du Comité national d'action laïque (CNAL), est intervenu vendredi 4 juillet, pour rappeler que « *l'école laïque a été, malgré ses défauts et les insuffisances que lui ont imposées les gouvernements successifs depuis trente-cinq ans notamment, la seule force capable de s'opposer efficacement aux mises sous tutelles privées ou publiques, aux exploitations des maîtres de l'argent et aux intérêts de la grande bourgeoisie privilégiée* ». Selon M. Henry, la laïcité, parce qu'elle est fondamentalement une lutte contre toutes les aliénations, se trouve « *à la base de tous les actes de progrès social* ».

La Ligue de l'enseignement, qui organise chaque année des séjours de vacances pour quatre cent mille jeunes et adultes, juge « *catastrophiques les mesures d'étalement des congés scolaires actuellement appliquées* ». Pour les responsables de la Ligue, le décalage des dates de vacances scolaires entre les académies crée des « *problèmes énormes* ». Ainsi la durée des séjours dans les centres et les colonies est nettement réduite dans les départements du Midi puisque, dans ces régions, les locaux scolaires ne seront libérés que le 11 juillet.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

(Par ordre de mérite)

● **Physiologie-biochimie.**

Mmes et MM. Morch, Valada, Potus, Guillou Bernard, Micouin, Pourt épouse Dusanter.

● **Education musicale et chant choral.**

Mmes et MM. Berthe Jacques, Larue Françoise, Naturel François, Fischer Michel, Dumont Dominique et Peyclet (5e ex.), Chassaigne Anne-Marie et Paul Hélène (7e ex.), Gignoux Ghislaine, Bourgeois-Jondet, Gaudin, Krucker, Boucher Dominique, Verzeni, Hahn Daniel, Croche Nicole, Marthouret.

[هكذا من الأمل]

Le Monde

culture

DANSE

Dominique Khalfouni quitte l'Opéra de Paris

« Un désir de liberté »

On a suivi d'année en année l'irrésistible percée de Dominique Khalfouni dans le corps de ballet de l'Opéra, l'épanouissement d'un talent complet (technique sûre, grâce et sensibilité, lyrisme, sens du tragique). Avec son visage anguleux et son sourire énigmatique, elle impose un climat dès qu'elle apparaît sur scène — présence évidente dès les examens de fin d'année où, jeune coryphée, elle interprétait la variation d'Odette dans le Lac des cygnes. *Tenace, acharnée au travail, elle a conquis son titre d'étoile avec le rôle d'Anastasia d'*Ivan le Terrible *; elle a sauvé de la débâcle* Métaboles, *de Kenneth Mac Millan. Pathétique dans* la Somnambule, *frémissante dans* le Fantôme de l'Opéra, *c'est une jeune femme inquiète, pleine de contradictions, imprévisible. Aujourd'hui, elle quitte l'Opéra de Paris, où elle a construit toute sa carrière.*

« Je pars, *dit Dominique Khalfouni ;* il est vrai que l'on n'a rien fait pour me retenir. C'est venu à propos de la tournée manquée aux Etats-Unis (1). J'en attendais beaucoup pour sortir d'un monde clos, élargir mon horizon de la danse. Je n'ai pas compris qu'on puisse refuser cette occasion sous prétexte que Noureev et Peter Schaufuss y participaient. L'important, c'était d'aller là-bas, faire nos preuves. Notre arrivée avait été préparée par une grande campagne de presse avec des interviews. La fierté dans certains cas est mal placée. Cette tournée, nous l'aurions menée avec des invités, mais peut-être, la fois suivante, nous n'aurions plus eu besoin de têtes d'affiche.

» Apparemment j'étais la seule à raisonner ainsi. J'ai été la seule parmi les étoiles à ne pas signer la pétition. Remarquez que nous n'en avons même pas discuté entre nous. Cela n'a fait que renforcer un sentiment de solitude que j'ai toujours ressenti à l'Opéra. J'y ait fait toutes mes classes et je me trouve étrangère, un peu comme le vilain petit canard d'Andersen. Il n'y a pas de rapports vrais, profonds entre les gens. J'ai toujours travaillé seule. C'est seule que je suis allée à Moscou pour préparer *le Lac*. Et lorsque j'ai été nommée étoile et que j'ai pu disposer d'une loge, je n'ai pas eu envie de la décorer comme se plaisent à faire les autres. M'installer là, dans mes meubles, jusqu'à la retraite !... Cette affaire de tournée manquée n'a réussi finalement qu'à précipiter un désir de liberté que je n'avais pas le courage de concrétiser.

— Mais vous avez discuté de votre départ avec la nouvelle direction de l'Opéra ?

— Sur ce plan-là, j'ai été bien déçue. J'avais demandé un congé de huit jours, début septembre, qui m'aurait permis d'entreprendre une tournée d'été avec le Ballet de Marseille. Il m'a été refusé. J'ai alors sollicité un congé d'un an sans solde. M. Lefort m'a opposé une fin de non-recevoir cinglante ; il m'a renvoyée à M. Hirsch et Rosella Hightower n'a rien dit pour moi.

— M. François-Georges Hirsch estime que vous accorder ce congé créerait un précédent dangereux. Si toutes les étoiles agissaient comme vous...

— Il n'y a pas de risque, l'Opéra développe une mentalité de fonctionnaire. Quitter la maison c'est perdre la sécurité, sauter dans l'inconnu. En dernier recours, j'aurais accepté un engagement à la représentation — là il y a des précédents. — même cela m'a été refusé. Alors il est temps de partir. La carrière d'une danseuse est courte. J'ai vu le programme de la saison prochaine, il ne m'apporte rien qui puisse m'aider à progresser. Je n'ai pas envie d'aller me promener dans la France pour danser *la Belle* ou *le Lac*.

« Au bout de moi-même »

» Alors j'ai signé un contrat d'un an avec Roland Petit. Il y a d'abord une tournée de deux mois à travers les *Etats-Unis*. J'ai commencé à travailler sa version de *Coppélia* que je danserai avec Peter Schaufuss et Denys Ganio. Je danserai aussi *Notre-Dame de Paris* en alternance avec Makarova. Ensuite, j'assurerai l'ouverture de la saison chorégraphique au Châtelet avec une création de Roland Petit, une reprise des *Intermittences du cœur* et un programme Bizet.

» Pendant des années, j'ai bâti toute mon existence sur l'Opéra. J'ai travaillé comme une forcenée pour y parvenir. Quand tout est fixé, quelque chose me pousse à tout remettre en question. Et là, j'ai envie d'aller jusqu'au bout de moi-même.

— Vous voilà bien partie pour une carrière internationale. Quels sont vos projets ? Danser un jour chez Balanchine ?

— Une carrière internationale ? C'est difficile pour une danseuse française. On ne nous encourage pas à cela. En connaissez-vous beaucoup qui y soient parvenues ? Yvette Chauviré, mais elle a dû quitter l'Opéra. Violette Verdy, mais elle est partie en Amérique. Je ne regrette pas le temps passé à l'Opéra. J'y ai fait un travail intéressant. Pour aller plus loin, j'ai besoin d'être conseillée, « managée » comme on dit. En 1981, l'imprésario de Michael Baryschnikov va peut-être s'occuper de moi. Pour l'instant, j'habite Marseille, mais je monte encore à Paris pour suivre les cours d'Yvette Chauviré. Elle m'a beaucoup aidée : elle me comprend.

Je n'ai pas envie d'aller danser chez Balanchine. Cela ne correspond pas à mon tempérament. Ce qui me plaît, ce serait plutôt l'American Ballet. Le répertoire est éclectique, varié, la compagnie bouge beaucoup ; on peut danser avec les meilleurs partenaires, être confrontée aux plus grandes étoiles. C'est une école de vérité. Je suis à un moment de vérité. »

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL

(1) *Le Monde* des 10 et 11 juin. Un nouvel épisode se rattache à cette affaire : Ghislaine Thesmar, qui devait danser dans « la Belle au bois dormant » au Palais des congrès, a été mise à pied par M. Rolf Liebermann pour avoir dansé sans permission chez Balanchine, lors d'un passage à New-York. Pour des raisons semblables, Patrick Dupond a aussi été mis à pied. Et M. Rolf Liebermann a décidé que, d'ici à son départ, les danseurs de l'Opéra n'auraient plus de permission pour se produire à l'extérieur.

MALAISE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Plusieurs lecteurs se sont fait l'écho d'insuffisances dans le service de la Bibliothèque nationale. Nous publions, à titre d'exemple, la lettre de M. Francis Ferrier, docteur ès lettres :

« *Depuis le début de juin, on assiste à des refus délibérés de servir telle ou telle lettre de la cote aux lecteurs des imprimés. Ainsi, un livre coté 8°B 83, par exemple, ne pouvait être servi hier où je l'ai vainement demandé. Il m'a fallu le demander pour aujourd'hui par bulletin spécial. Encore heureux que la lettre B ait pu être servie aujourd'hui. Mais le procédé est tournant et dure depuis un mois. Jeudi 26 juin se sont tenues des réunions intersyndicales qui ont prohibé le service de toutes communications. Ainsi, je n'ai pu, de tout l'après-midi (et le matin du 27 c'était pareil), obtenir un ouvrage indispensable à mes travaux.*

» *Dans l'impossibilité d'obtenir ce que je demandais, je suis sorti de la salle vers 16 h. 45 pour déposer une réclamation à l'administrateur général. Photocopie ci-contre. J'ai trouvé à mon retour tous les lecteurs sans exception sortant de la salle comme si on les avait vidés. Les employés partaient !... J'ai pris une colère homérique telle que je ne m'en suis jamais connue. C'est une entrave intolérable à la liberté du travail intellectuel et au respect du travail scientifique.* »

A la B.N., on est conscient du malaise qui affecte d'ailleurs l'ensemble des bibliothèques et dont souffrent les lecteurs.

L'inquiétude des personnels a conduit à une grève, non annoncée, jeudi 26, pour protester contre des réductions des services dues notamment au fait que les contrats des non-titulaires ne seront pas renouvelés au 15 juillet, que les postes de retraités ne sont pas pourvus et que les conditions de travail des magasiniers se sont considérablement dégradées cette année.

MUSIQUE

LE DIX-SEPTIÈME FESTIVAL DU MARAIS

Une réussite amère

Le mauvais temps n'a pas trop perturbé le Festival du Marais cette année, du moins au point de vue musical : deux concerts sur six seulement ont dû se replier aux Blancs-Manteaux ; les autres, de toute façon, étaient prévus dans des églises : une longue et cuisante expérience a enseigné aux organisateurs qu'il ne fallait pas trop faire confiance, en juin, au soleil et à la chaleur.

Les éblouissantes soirées des hôtels de Sully, de Lamoignon, de Rohan-Soubise appartiennent au passé. La pluie et le manque d'argent se sont ligués pour rendre les ambitions plus raisonnables et le Festival du Marais dont les idées hardies, il y a près de vingt ans, ont été reprises un peu partout en France, a perdu de son éclat, devenant une série de concerts entre d'autres ; on a oublié qu'il fut l'initiateur. Mais il a gardé cependant son public, toujours très nombreux, et ses essaims de jeunes bénévoles qui enveloppent les visiteurs comme une guirlande enthousiaste de printemps.

Après les années catastrophiques de 1968 où le Festival tout préparé ne put avoir lieu, la suppression de celui de 1970 et les désastreuses conditions météorologiques de 1972, M. Michel Rande, président fondateur du Marais, est parvenu à lui redonner un équilibre financier, toujours précaire mais réel, en gardant son indépendance. Non sans mal puisque, sous le règne de M. Michel Guy, il n'a pas touché un sou du secrétariat d'Etat à la culture et reçoit actuellement une obole de 10 000 francs de la direction de la musique ; la Ville de Paris est un peu plus généreuse avec une subvention de 750 000 francs.

M. Rande a sans doute digéré sa légitime indignation de voir reconnaître avec tant d'ingratitude une action qui a donné un incomparable lustre aux nuits parisiennes. En revanche, il ne peut cacher son amertume devant le massacre du Marais. Se rappelle-t-on qu'avant 1961, celui-ci était quasi inconnu ? Le Festival est né pour le révéler aux Parisiens et en permettre la restauration avec l'aide de l'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du Marais historique.

Hélas, une fois sauvé, le Marais est devenu ces dernières années la proie de la spéculation et des promoteurs médiocres, qui ravalent et défigurent un quartier qui méritait des soins plus délicats et désintéressés. Pour avoir trop bien réussi, le Festival aboutit aujourd'hui à une caricature de ses véritables objectifs.

Le programme musical de cette année ne comportait pas de grands événements, mais une série de concerts de qualité dans les genres les plus divers, de la musique grégorienne jusqu'à l'avant-garde défendue par l'Ensemble intercontemporain. Vendredi soir, dans la belle église classique de Saint-Louis-en-l'Ile, l'Orchestre national présentait un beau programme Mozart-Schubert, sous la direction d'un chef encore inédit à Paris, Leopold Hager. Ce Salzbourgeois de quarante-cinq ans, chef du Mozarteum, tient solidement ses musiciens en main avec des gestes vifs qui font ressortir avec précision et quelque dureté les lignes architecturales de la musique.

Mais ce type d'interprétation tendue et crépitante reste trop extérieure aux œuvres. La belle musique de ballet d'*Idoménée* sonnait assez dure et inexpressive dans sa superbe vigueur. Et surtout la sublime *Symphonie concertante pour violon et alto K 364*, fort bien défendue par Patrice Fontanarosa et Tasso Adamopoulos, semblait d'une qualité d'art fort commune, tout comme la *Cinquième Symphonie* de Schubert, sans un phrasé original dénotant une émotion vraiment personnelle. Les musiciens de l'Orchestre national, enflammés les jours précédents par la présence d'Isaac Stern, paraissaient cette fois un peu appliqués et fatigués sous cette férule efficace mais qui ne faisait pas appel à leurs ressources profondes de sonorité et de lyrisme.

JACQUES LONCHAMPT.

Avant leur départ en Argentine

UNE DÉCLARATION DES MUSICIENS DE L'ORCHESTRE DE PARIS

Avant leur départ en tournée en Argentine, ce samedi 5 juillet, des musiciens de l'Orchestre de Paris ont publié une déclaration dans laquelle ils ont tenu à exprimer leur « *position d'hommes libres se refusant de servir de caution morale à une quelconque politique* ». Ils répondent ainsi à l'appel de l'Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (AIDA), qui les exhortait à ne pas partir, afin de ne pas cautionner la politique du gouvernement argentin (*le Monde* du 5 juillet).

Les signataires disent être « *indignés par l'ampleur de la souffrance des hommes* » en Argentine, mais, estimant que « *des hommes ont crié et crient encore leurs droits d'hommes* », ils concluent : « *En ne nous rendant pas dans leur pays, nous les aurions repoussés encore un peu plus au fond de leur solitude.* »

■ ERRATUM. — Dans le compte rendu du Festival d'Hyères intitulé « Eloge de la différence » (« le Monde » du 2 juillet), il fallait lire « Fenster » (Allemagne fédérale) et « Point de fuite » (France), Prix spécial du jury ex-æquo.

ROCK

La recette du pape du reggae

En somme, 60 francs, c'était une petite somme, mais la cause était bonne. On allait voir un pape, un autre, Bob Marley, celui du reggae, venu directement de la Jamaïque pour prêcher la bonne parole. Certains prétendaient que l'avantage par rapport au premier, c'est qu'on pourrait danser. C'était une façon de penser. Au moins, cette fois, le temps paraissait clément, mais, tout de même, on avait pris des parapluies. C'est vrai, en plein air, la bonne parole, on la perçoit moins bien quand on est trempé. Sur l'autoroute qui mène au Bourget, pendant deux heures, on a eu le temps de reconnaître les lieux, accroché au volant, jouant du klaxon, c'était une manière de pèlerinage.

Pour tout dire, on se sentait en force. Les uns disaient quarante mille personnes, les autres cinquante mille, quelques-uns assuraient même avec générosité que nous étions cent mille. C'était Woodstock. On l'avait finalement, notre festival, onze ans après. Comme quoi, en tout état de cause, les Français ne sont pas plus bêtes que les autres. Deux heures sur l'autoroute pour voir Bob Marley, c'était bien la preuve. D'ailleurs, les médias l'avaient bien dit, Bob Marley, c'était l'événement : jamais auparavant un artiste n'avait attiré autant de monde dans l'Hexagone, *a fortiori* sur un terre-plein du Bourget.

Le temps de se garer, Rita Marley et les I Three avaient déjà chanté, Bob Marley était sur scène. La scène, on la voyait bien, belle, grande, imposante. C'est pour le voir, lui, Bob Marley, que l'affaire se compliquait. On avait beau se mettre sur la pointe des pieds, rien n'y changeait. La fourmi, tout là-bas, s'entêtait à ne pas grossir. En fait, l'important était qu'on soit quarante ou cinquante mille, ou cent mille. On participait à l'événement. Il serait bien temps de le voir sur des photos et peut-être même, avec un peu de chance, sur le petit écran. L'ennui, finalement, c'est qu'à 50 mètres de la scène on ne l'entendait pas et les gens autour de soi s'entêtaient à parler plus fort que la sono. Pour percevoir le message, c'était bien embêtant.

Alors, pendant deux heures, on a essayé de faire bonne figure, de fixer son attention et de se dire que 60 francs, c'était réellement une petite somme. On s'est rattrapé sur les saucisses un peu aigres, les Coca pas très frais. Il y avait une ambiance de kermesse et on s'est fait une raison.

Soudain, les spectateurs du devant, en se précipitant vers la sortie, nous ont avertis de la fin du concert. Ça tombait bien, on commençait à ressentir des douleurs dans les reins et des fourmis dans les pieds. Pendant deux heures, sur l'autoroute, quelque chose d'indéfinissable nous réchauffait le cœur. Quelque chose comme la fierté de n'être pas plus bêtes que les autres. *« T'as trouvé ça comment, Bob Marley ? » — « Bien, mec, bien, peut-être pas assez fort et un peu loin, mais bien »* *« Ouais, vivement l'année prochaine qu'il revienne ! »*

Le lendemain on apprenait que l'organisateur de la soirée avait été attaqué, alors qu'il regagnait son domicile, par des malfaiteurs armés qui lui avaient dérobé une partie de la recette, soit environ 40 000 francs. Il n'y a pas de justice.

ALAIN WAIS.

FORMES

Le mental et le sensible

La disparition de Pierre Pasquier, il y a quelques mois, est passée inaperçue. Le peintre du silence est mort dans le silence, comme il avait vécu, comme il avait travaillé. Et, bien que les rares occasions où il s'était produit lui eussent attiré un noyau d'admirateurs, il n'avait rien fait pour élargir la brèche à peine entrouverte, pour l'élargir. Ce solitaire s'estimait comblé par l'exercice d'une recherche qui occupait tous ses loisirs. Accorder les formes et les couleurs, leur assigner des rapports inattendus et harmonieux suffisaient à son bonheur. Il est pourtant juste que d'autres en profitent, et la sorte d'hommage qui lui est rendu, rehaussé par la voix de Marcel Brion, leur en donne la chance (1).

Pierre Pasquier se tenait en marge d'une actualité tapageuse et changeante. Faut-il vraiment le situer ? Sa modestie se fut effarouchée de se voir ranger peu ou prou dans la famille de Klee ou de Reichel. Car il fait pulluler les signes, sait au besoin insuffler une discrète éloquence aux chiffres, combiner sans fin les tracés aux lignes nettes et les modulations chromatiques, réconcilier le mental et le sensible. Tout cela sur le mode mineur peut-être. Mais pourquoi cette manie d'imposer une échelle de valeurs aux œuvres qui vous enchantent ?

Ce n'est pas son (juste) renom qui m'attire vers Pierre Courtin. Dès le premier et déjà lointain contact il m'avait conquis. Je le retrouve pareil à lui-même (2). Graveur il creuse son sillon, ses sillons, avec la même opiniâtreté et un plus grand bonheur. Ce n'est pas une image de style : son burin ou son échoppe labourent le métal dont les entailles impriment au papier ces creux, ces reliefs devenus autant de mini-sculptures. Ses enroulements ou ses entassements de blocs maçonnés, à force de science rejoignent l'art brut et son authenticité. Comment, avec une telle patience, Courtin parvient-il à transcrire et à communiquer les mouvements fugaces d'un état second, où le maniement de la presse, le tirage, joue également son rôle ? Non seulement en effet il n'y a pas deux épreuves identiques, mais Courtin tient à montrer ses séries d'estampages en leurs métamorphoses successives, auxquels comme d'habitude son humour accole des titres déconcertants : *Grande Circulaire*, *Princesses fertiles*, *la Bête noire*, *Contre-nature*, *Filet droit*, etc., ou, lorsque la couleur magnifiquement s'en mêle, *Un homme à la forêt*, *Arbres* ou *Arbrisseaux* ou *Glissement près de la flaque*. La couleur à la Courtin, ses dominantes rubescentes confèrent plus d'autorité encore à cette grande gouache sur toile-témoin, comme pour rappeler que le graveur est, par surcroît, peintre à part entière.

Il est bien tard pour inciter le lecteur de bonne volonté à faire connaissance avec les sculptures de Tinć que Nane Stern a placé au milieu de son accrochage de petits formats ces dernières semaines. Les habitués de la galerie ont pu apprécier la puissance et la technique d'un art parfaitement maîtrisé, sachant intégrer le vide aux volumes de ces pierres taillées.

Du moins peut-on encore voir les tapisseries de Millecamps à la Galerie suisse de Paris (3) : l'intensité des coloris, bleus profonds, rouges incandescents par exemple communiquent leur chaleur aux compositions d'une inflexible géométrie...

... Ou la réapparition de la période blanche de Claude Bellegarde (4) coïncidant avec sa présence à la mairie du sixième arrondissement (« l'abstraction lyrique à Saint-Germain-des-Prés » qui ferme ses portes ce samedi soir). Ces toiles, mates ou brillantes, surprendront ceux qui connaissent mal ou pas du tout l'évolution du promoteur de la chromothérapie, entre autres prouesses. Elles sont très belles et nullement désavouées par l'artiste : elles correspondent à une sorte de traversée du désert (1954-1960) après une grave maladie. Est-ce un souvenir du grand silence blanc de la montagne magique? Une vive émotion fait palpiter ces monochromies immaculées où se dessine quelque lente giration, ce papier froissé vierge et vivace. La symbolique des couleurs et leurs vertus psychiques viendront plus tard, mais, en un sens, il ne me semble pas interdit de supposer que la blancheur des « espaces imaginaires » les contenait en germe.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e.
(2) Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e.
(3) 17, rue Saint-Sulpice, Paris-6e.
(4) Armand Zerbib, 3, rue Bonaparte, Paris-6e.

VENTES

A Londres

- 190 000 LIVRES POUR UN VASE GREC.
- 480 000 LIVRES POUR UNE GOUACHE DE CÉZANNE.

Une importante collection de vases grecs anciens appartenant au marquis de Northampton, qui la conservait à Castle Ashby, a été vendue, le 2 juillet, chez Christie's, à Londres, pour la somme globale de 1,34 millions de livres, soit environ 13 millions de francs. Le joyau de cette collection, dit le « Northampton vase », unique pour l'élégance des dessins qui le décorent, a été adjugé 190 000 livres. La collection avait été rassemblée en Italie, aux alentours de 1820, par le second marquis de Northampton.

Chez Sothebys, une nature morte de Cézanne a atteint, la veille, le prix record de 480 000 livres au cours de la vente de tableaux impressionnistes. L'œuvre, qui représente une bouilloire, un pot à lait, un sucrier, sept pommes, et date du début des années 1900, a été acquise par un collectionneur européen anonyme. Elle avait été vendue chez Sothebys même, en 1973, pour la somme de 248 000 livres.

ARTS ET SPECTACLES

LETTRES

La mort de Maurice Grevisse

(Suite de la première page.)

Du *Bon Usage* sont sortis peu à peu des volumes plus spécialisés ou plus maniables : sur l'accord du participe passé, cauchemar de tous les rédacteurs de textes, sur l'emploi des prépositions ; un cours d'analyse grammaticale, un recueil de dictées, un précis de grammaire française (qui en est, lui, à sa vingt-huitième édition), une version très abrégée du *Bon Usage, le Français correct*, d'autres encore. Sans oublier cinq volumes de problèmes de langage, qui représentent les « chroniques de langue », parues, pour le plus grand nombre, dans les pages de notre confrère *la Libre Belgique*, de 1960 à 1970.

Cependant, le fait est que le nom de Maurice Grevisse n'est guère associé, hors de Belgique, qu'à ce *Bon Usage*, dont aucune nouveauté linguistique ni pédagogique n'a jamais ralenti le succès, et qui est certainement de très loin la grammaire la plus utilisée par les francophones.

Comment expliquer un succès aussi durable ? Sans doute par la rencontre du souci très français de « ne pas faire de faute » en écrivant (et surtout pas de ces petites fautes d'accord qui, paraît-il, déconsidèrent celui qui les commet), et du bon sens avec lequel Maurice Grevisse a voulu, dès le premier jour, répondre à ce souci.

Contre la tyrannie du purisme académique

L'idée qu'il se faisait de la grammaire du français (et par là-même de notre langue) peut paraître aujourd'hui vieillotte, voire périmée ou dépassée, par les analyses et les équations de la linguistique contemporaine. Mais Maurice Grevisse ne s'est jamais considéré comme un linguiste et n'a jamais souhaité l'être. Ce n'était pas trop son affaire : on le voit bien à la fermeté avec laquelle il s'en est tenu, de la première à la dernière édition du *Bon Usage*, au classement le plus traditionnel qui soit : les parties du discours, le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, etc. Enfin la syntaxe.

Peu lui chaut que ce bel ordre ne soit plus de mode ; ni que les notions de genre, de nombre, de sujet et de complément aient été passablement bousculées depuis vingt ans par les progrès de la linguistique. Ce n'était pas son propos. De même, il s'est le plus souvent refusé à avancer une explication aux faits d'écriture, souvent contradictoires, qu'il avait recueillis. Et on l'aurait certainement fait sourire en lui demandant s'il se sentait plutôt chomskien que guillaumien ou plus psycho-mécaniste que structuraliste.

Mais à l'époque où il conçut le projet de ce qui deviendrait *le Bon Usage*, vers 1922, alors qu'il n'était qu'un jeune professeur à Namur, il fallait beaucoup de lucidité et de courage pour imaginer (étant belge plus encore !) d'opposer aux ukases des maniaques de la règle, alors tout-puissants, l'usage des écrivains ; dût cet usage s'avérer souvent incertain, discutable, contradictoire et, à l'occasion, en contradiction formelle avec les règles vétilleuses établies par l'Académie française, laquelle, en 1932, se ridiculisa d'ailleurs en publiant la plus mauvaise grammaire du français qu'on ait vue depuis bien longtemps.

Il n'est pas surprenant que les étudiants de 1980 voient en Grevisse une sorte de régent archaïque bardé de prescriptions autoritaires. C'est ignorer ce que pouvait être naguère encore la tyrannie du purisme académique.

Bien loin de s'y associer, Grevisse prend le risque, dès la première édition (et il s'en émeut), de faire souffler le vent salubre de l'usage sur les feuilles mortes de la tradition. L'audace est si grande qu'elle lui sera encore reprochée trente ans plus tard : on reconnaît son mérite, mais on déplore son « libéralisme », son « laxisme ».

Ce tranquille est en fait un gêneur, qui refuse de jouer le jeu de la répression grammaticale et se fait pour cela des alliés dans le camp même de l'adversaire, chez les écrivains. A l'origine de l'entreprise, une préoccupation pratique et concrète : rédiger pour les jeunes élèves wallons un petit guide des difficultés du français de France, en partant non des schémas officiels, mais de la réalité de l'usage.

Avec l'afflux des citations, le manuel scolaire est devenu, en 1935, un manuscrit de 700 feuillets, et d'un inconnu ; c'est-à-dire impubliable. Un petit imprimeur de Gembloux, M. Duculot, tente cependant l'aventure en tirant le premier *Bon Usage*... à 3 000 exemplaires. On sait le reste : les 600 pages de la première édition, devenues 1 500 à la onzième, et les 3 000 exemplaires, 600 000 à 700 000.

Plus importante que le succès matériel de l'ouvrage est l'influence qu'il a exercée sur toute une génération ; influence qui s'est affaiblie, certes, mais dont on ne peut dire qu'elle soit éteinte.

Le type de description de la langue, auquel s'est attaché Maurice Grevisse, cette grammaire de la nuance et d'une relative liberté à l'égard des règles, tout cela s'achève sans doute avec lui, parce que c'est avec lui que ce type de description a atteint sa perfection. On fera certainement d'autres grammaires, aussi importantes que la sienne, et, bien sûr, plus « scientifiques » et plus modernes. Mais il est exclu qu'en partant de la même vision de la langue on fasse jamais mieux, ni même aussi bien, que le *Bon Usage*.

Tel ouvrage, tel ouvrier. Fils du forgeron de Rulles-en-Gaume, petit village du Hainaut au seuil des Ardennes belges, instituteur à vingt ans, professeur à vingt-cinq, docteur ès lettres de l'université de Liège à trente, avec une thèse sur la grammaire d'Horace, Maurice Grevisse a été l'un de ces hommes si rares, dont la vie et l'œuvre apparaissent, avec le recul des années, comme tirées au cordeau du jardinier ; dont la rectitude de pensée et de labeur, le sens de la mesure, la probité intellectuelle, la simplicité, la capacité de durer en se renouvelant, s'accompagnaient d'infiniment de modestie et de courtoisie. C'est l'honneur de la terre wallonne de l'avoir vu naître et vivre. Et c'est aussi l'honneur de notre langue.

JACQUES CELLARD.

CINÉMA

« 5 % DE RISQUE », de Jean Pourtalé

Voilà un film plutôt raté, qui laisse insatisfait sur bien des points et dans lequel pourtant il y a un noyau d'originalité suffisant pour qu'on ne le rejette pas avec indifférence. Jean Pourtalé (auteur de *Demain les mômes* (1975), fable sociale sur un thème de science-fiction) semble avoir voulu s'essayer ici au film policier ou, plutôt, au « polar » selon l'expression qui a cours aujourd'hui, pour la littérature ou le cinéma du genre. Un homme politique soumis au chantage d'un ami, publiciste véreux qui lui a évité d'être compromis dans un homicide involontaire, veut se débarrasser de ce vautour. Il s'ouvre de ses ennuis à un autre ami, professeur de physique, qui entreprend de préparer les conditions d'un crime parfait.

Une exposition lente et confuse fait qu'on s'impatiente, qu'on a envie d'y voir plus clair et d'entrer, enfin, dans le suspense criminel. Or il n'y en a pas, et c'est là que, paradoxalement, ce film frustrant devient original. David, le physicien, cherche à accomplir un exploit scientifique : dépasser suffisamment le temps pour avoir la possibilité de tuer le publiciste à la sortie de ses bureaux, dans une ville nouvelle de banlieue, et se trouver, loin de là, à un péage où on le remarquera forcément, à peu près à l'heure où ce crime a été commis. Ce n'est pas l'alibi classique. Tout dépend de la vitesse (au-dessus de la moyenne autorisée) à laquelle David pourra conduire sa voiture. C'est une façon de jouer de la relativité du temps, avec un moyen technique à la portée de tous, pour entrer dans un univers parallèle à celui du meurtre. Cette idée intellectuelle et scientifique devient une obsession pour David.

Pour traiter ce qui est, en fait, l'essentiel de son film, Jean Pourtalé a dû escamoter plus ou moins les deux autres personnages auxquels on ne s'intéresse plus (ce qui est dommage pour Jean-Pierre Cassel et Pierre Michaël), et concentrer sa mise en scène sur les faits et gestes de Bruno Ganz, recommençant, sans cesse, ses expériences de conduite automobile à tombeau ouvert, sur la route de Vélizy, au long d'un itinéraire fantastique à force de répétition. Bruno Ganz est absolument remarquable. On le voit vivre chez lui, maniaque et mystérieux, on le voit faire ses cours avec le masque d'un enseignant ordinaire, on le voit filer à toute allure (les scènes de vitesse sont impressionnantes), tout à fait possédé, pris à son propre jeu, à son propre but.

Mais, comme il faut offrir aux spectateurs la suite d'une intrigue policière avec cadavre et enquête, le destin s'en mêle, et le réalisateur en revient à des conventions romanesques où Aurore Clément, jusque-là sacrifiée, joue un rôle dont elle paraît embarrassée. Compromissions, peut-être, d'un « film d'auteur » avec la production commerciale et dans lesquelles il y a eu, pour le premier, plus de 5 % de risque.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films d'auteur.

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Hôtel de Fourcy (241-41-45) : les Exploits d'Arlequin (sam. 21 h.).
Théâtre en Rond (387-88-14) : Huis clos (sam. 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Centre Pompidou (277-12-33) : Le cinéma expérimental dans les années 60 (sam. et dim., 19 h.). et dim., 14 h. et 16 h. 30).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ;

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam. et dim., 20 h. 30) ; Amelia (sam., 22 h. 15 ; dim., 17 h. et 22 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : le Pic du bossu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Carreau du Temple (624-53-25) : le Cirque de Molière (sam. et dim., 21 h.).
Cartoucherie, Epée-de-Bois (374-20-21) : le Neveu de Rameau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30). — Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête : l'Incroyable et Triste Histoire du général Pegnaloza et de l'exilé Mateluna (sam. 20 h. 30, dim. 16 h.).
Centre d'art celtique (258-97-62) : Pinock et Matho (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Cloître Saint-Séverin : le Fou de la reine (sam., 22 h.).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : J'suis bien (sam. et dim., 20 h. 45).
Comédie-Italienne (322-28-92) : la Locandiera (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : les Bonnes (sam., 22 h.)
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Rufus (sam. 20 h. 15) ; Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-98) : les Dialogues putanesques (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge : Idée fixe (sam., 18 h. 15) ; After Liverpool (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : le Biberon de la révolte (sam., 18 h. 30) ; Haute surveillance (sam., 20 h. 30) ; le Journal de Nijinsky (sam., 22 h. 15). — III. Parlons français (sam., 18 h. 15).
Marie-Stuart (508-17-80) : Pour l'amour de l'humanité (sam., 20 h. 30).
Marigny (225-20-74) : Kean, Désordre et Génie (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30) ; salle Garnier : Merci Prévert (sam., 20 h. 45) ; V comme Vian (sam., 22 h. 30).
Michel (265-35-22) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15).
Montparnasse (320-89-90). I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30) — II. : Jugement (sam. et dim., 20 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Le Parré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam. 20 h. 30 ; dim. 15 h. 15).
Petit Palais (277-92-26) : le Jeu de l'amour et du hasard (sam. et dim., 21 h. 30).
Présent (203-02-55) : Yerma (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; II. : les Livrets de l'enfer (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
TAI Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Horla (sam., 19 h. ; dim., 20 h. 30) ; les Bonnes (sam., 20 h. 30 ; dim., 19 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : Tambours dans la nuit (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : le Plein dans le mille (sam., 20 h. 45).
Théâtre de Poche (548-92-97) : Ouverture sur mer (sam., 20 h. 30. dernière).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Un tramway nommé Désir (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 15).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Patricia Lai (sam., 20 h.) ; la Collection, de Pinter (sam., 21 h. 15) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 30) ; A. Rivage (sam., 23 h. 45).
Bistrot Beaubourg (277-48-02) : Deux pour le prix d'un (sam. et dim., 20 h. 15) ; Naphtaline (sam. et dim., 21 h. 30).
Blancs-Manteaux (887-16-70) : M. Piolot (sam., 19 h.) ; Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; l'Homme à la coque (sam., 21 h. 30) ; les Belges (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (320-85-11) : Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Couple-moi le souffle (sam., 23 h. 15). — II. : Popeck (sam., 22 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : Gotainer, Coluche (sam., 20 h. 30) ; Charlelie Couture (sam., 22 h.).
Cafessaïon (278-46-42) : Maupassant (sam., 22 h.).
Le Connétable (277-41-40) : Promesses de la chanson (sam., 21 h.) ; J. Moonens et Presqu'île (sam., 23 h.).
Coupe-Chou (272-01-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; J.-P. Rambal (sam., 21 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : Bill Deraime (sam., 20 h. 30) ; la Matioustte (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
Croq'Diamants (272-20-06) : Pascadel (sam., 20 h. 30) ; Hiroshima mon humour (sam., 23 h.).
L'Echaudoir (240-58-27) : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verchère (sam. et dim., 21 h. 30).
Ecume (542-71-16) : S. Alonso (sam., 20 h. 30) ; M. Etchart (sam., 22 h.).
Fanal (233-91-17) : L'une mange, l'autre boit (sam., 19 h. 45) ; le Président (sam., 21 h. 15)
Fer Play (707-96-89) : Lesser Family (sam. et dim., 21 h.).
La Mirandière (329-11-13) : A la rencontre de M. Proust (sam., 21 h., dernière).
Le Petit Casino (278-36-50). I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15). — II : Si la concierge savait (sam., 20 h. 45) ; Ça s'attrape par les pieds (sam., 22 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 22 h. 45).

Samedi 5 - Dimanche 6 juillet

Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) ; Cherche homme pour faucher terrain en pente (sam., 21 h. 30) ; Raymond (sam., 22 h. 45).
Sélénite (354-53-14). I : Les lions oui... mais les panthères pas (sam., 21 h.). — II : Navire Night (sam., 21 h.).
Soupap (278-27-54) : Si la « femme » n'existait pas (sam., 20 h.) ; Compartiment non fumeurs (sam., 21 h. 30).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Cocagne et Delaunay (sam., 21 h. 30) ; les Jumelles (sam., 20 h. 30) ; Otto Wessely (sam., 22 h. 30).
Théâtre du Marais (278-50-27) : Phèdre à repasser (sam., 21 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : Patpapa (sam., 20 h. 30) ; La baleine blanche rit jaune (sam., 21 h. 30) ; Kaminka (sam., 22 h. 30).
Vieille-Grille (707-60-93). I. : Une cocaïne allemande (sam., 21 h.) ; Louise Dhour (sam., 22 h. 30).

Les comédies musicales

Antoine (208-77-71) : Ta bouche (sam., 20 h. 30) ; dim., 15 h.).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Phi-Phi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mogador (285-28-80) : Cent ans d'opérette (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Renaissance (208-21-75) : Un de la Canebière (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Ramon Pipin's Odeurs (sam., 20 h. 45).
Crypte Sainte-Agnès (296-88-32) : Christine Mondeyl (sam. et dim., 20 h. 45).
Daunou (261-69-14) : Fiesta Flamenca (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Fontaine (874-74-40) : Tupac-Tosco (sam., 20 h. 45).
Galerie 55 (326-63-51) : la Galcante (sam., 21 h.)
Olympia (742-25-49) : Sacha Distel (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h.)
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36) : Michel Berger (sam., 21 h.).

La danse

Palais des congrès (758-27-78) : la Belle au bois dormant (sam. et dim., 20 h. 30).

La Forge (371-71-89) : Tanaka Min et Derek Bailey (sam. et dim., 20 h. 30).

Les concerts

Conciergerie : la Mauracha, chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance (sam. et dim., 18 h. 30).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : E. Pelletier, orgue (Bach) (dim., 16 h. 30).
Notre-Dame : C. Smith (Bennet, Reger) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Merri : Amherst College Glee Club, dir. B. McInnes (de Lassus, motets, negro spirituals) (dim., 21 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : S. Guerault, B. Vasseur Quintet (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : Ethnik Duo (sam., 20 h. 30) ; Los Salseros (sam., 22 h. 45).
Club Saint-Germain (222-51-09) : M. Fosset, P. Caratini, M. Delaporte (sam., 22 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Celestrial Communication Orchestra (sam. et dim., 20 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Peper Adams Quartet (sam. et dim., 22 h.).
Gibus (700-78-88) : M.B.B.O. (sam., 22 h.).
Golf Drouot (700-47-25) : Chantier (sam., 22 h.).
Petit-Journal (326-28-59) : Hot Antique Jazz Band (sam., 21 h. 30).
Riverbop (255-12-27) : B. Widemann, S. Marc et K. Rust (sam., 22 h. 30).
Slow-Club (233-84-30) : Maxime Saury jazz fanfare.
Théâtre Noir (797-85-14) : G. Midonet (sam., 20 h. 30).

XVIIe Festival du Marais

(887-74-31)

Théâtre Essaïon : Des phantasmes dans le caviar (sam., 20 h. 30).
Hôtel d'Aumont : Il ne faut jurer de rien (sam., 21 h. 30).
Caf'Essaïon : la Princesse de Babylone (sam., 20 h. 30).
Place du Marché-Sainte-Catherine : Mar y Llano (sam., 19 h. 30) ; les Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon (sam., 20 h. 30).
Hôtel de Beauvais : F. Kleynjans (Barrios, Ayala, Pernambuco, Ponce, Villa-Lobos) (sam., 20 h. 30) ; Strasbourg purée (sam., 22 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24). — Sam., 15 h. : Hiroshima, de H. Sekikawa ; 17 h. : les cinéastes signataires du manifeste d'Oberhausen 1962 ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (films de V. Jasset, A. Deed, J. Durand, G. Méliès) ; 21 h. : la Dernière chance, de J. Huston. — Dim., 15 h. : le Cuirassé Potemkine, de S.M. Eisenstein ; 17 h. : Adieu je reste, de H. Ross ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (l'Enfant de Paris, de L. Perret) ; 21 h. : Funny girl, de W. Wyler.

Beaubourg (278-35-57). — Sam., 15 h. : la Poupée, de E. Lubitsch ; 17 h. : Okraina, de B. Barnett ; 19 h., cinéma japonais : Invasion des Astromonstres, de I. Honda ; 21 h. : Séduite et abandonnée, de P. Germi. — Dim., 15 h. : Morte saison des amours, de P. Kast ; 17 h. : Sciuscia, de V. de Sica ; 19 h., cinéma japonais : Sanpo suru reikyushya, de H. Sato ; 21 h: les Evadés de la nuit, de R. Rossellini.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
L'ARME AU POING (Ang., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.f.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 25-02).
CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60). Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp., Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) : Miramar, 14e (320-89-52).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.). Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359 15-71) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LES FAISEURS DE SUISSES (S.) : Marais, 4e (278-47-86).
FORCE ONE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Rex, 2e (236-83-93), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE GANG DES FRERES JAMES (LONG RIDERS) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Impérial, 2e (742-72-52).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (539-52-43)
INTERNATIONAL PROSTITUTION (Fr.-Chin., v.f.) (**) : George-V, 8e (562-41-46), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (320-89-52)
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ternes, 17e (380-10-41)
LULU (Fr.-All.) (**) (v. all.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62)
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (..., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06).
LES MONSTRESSES (It., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.): Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SATURN III (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

5 % DE RISQUE, film français de J. Pourtalé : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN VRAI SCHNOCK, film américain de C. Reiner (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Murat, 16e (651-99-75), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CALIGULA, film italien de Tino Brass (v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Lumière, 9e (246-49-07), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE COLLEGE EN FOLIE, film américain de G. Sindell (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE BATEAU DE LA MORT, film américain de S. Howard et H. Greenberg (v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-09), Biarritz 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 3e (222-57-97), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : Racine, 6e (633-43-71), Hautefeuille, 6e (633-79-38) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (It., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta 20e (636-10-96).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60), Secrétan, 19e (206-71-33).
TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Concorde, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (354-34-838).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 12e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les séances spéciales

ALIEN (A., v.o.) (*) Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
CARRIE (A, v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), 0 h. 20.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Seine-Studio, 5e (325-95-99), 22 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 12 h., 24 h.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 23 h.
THEATRE DE SANG (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (764-97-83), 0 h. 15.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 5 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h L'homme de Tautavel.
(Première partie.)

18 h 55 Six minutes pour vous défendre.
Actualité de la consommation d'essais comparatifs de l'I.N.C. : le cidre et les lunettes de soleil.

19 h Trente millions d'amis.
Spécial animaux abandonnés.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Tour de France.

20 h Journal.

20 h 30 Numéro un : Demis Roussos.

21 h 30 Série : Starsky et Hutch.
Le grand amour

22 h 25 Série : C'est arrivé à Hollywood.
Les grandes stars.
Une émission sur les actrices du vingtième siècle et Hollywood : Shirley Temple, Alice Faye, Betty Grable, Jane Russell, Deborah Kerr, Shirley Mac Laine...

22 h 50 Magazine auto-moto 1.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 15 Document : Moi aussi, je parle français.
L'Acadie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés.

20 h Journal.

20 h 35 Les dossiers éclatés : Deux morts à Toussaint.
Réalisation A. Boudet, scénario P. Desgraupes. Avec P. Clevenot, C. Gandois, F. Christophe...
Tragédie judiciaire du dix-neuvième siècle : le mensonge d'un homme, Mathieu Pinel, va le conduire à l'échafaud.

22 h 5 Variétés : Bravo.
Comment Pierre Douglas amène Léon Zitrone, Roland Nungesser, Yvette Horner, Raymond Poulidor, Jacques Chancel, Renaud et Amanda Lear à se « dévoiler » d'une façon inhabituelle.

23 h Variétés : Show Vivian Reed.

23 h 35 Journal.

24 h Variétés : Brasil 1980.
Soirée brésilienne, en direct du Festival de jazz de Montreux.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol : Turqueries.

19 h 10 Journal

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
« L'Ile mystérieuse » d'après Jules Verne

20 h Les jeux.

20 h 30 Retransmission théâtrale : « Arlequin poli par l'amour ».
De Marivaux. Mise en scène : P. Danzel. En direct du Festival de Saintes
Ardent défenseur du théâtre italien, Marivaux a écrit en un acte son histoire d'Arlequin, mise en musique ancienne par le studio Montréal, dansé par l'ensemble Bis et Danceries, interprété par le Théâtre du Nombre d'or

21 h 40 Hommage à Hitchcock.
Emission de l'American Film Institute, présentée par I. Bergmann (Rediff.).

22 h 30 Journal.

FRANCE - CULTURE

19 h. 30, La R.T.B.F. présente « la Lettre brouillée », de R. Georgin (Jean-Paul de Dadelsen)
20 h., Une jaspe pour Liza, de V. Feyder
21 h. 21, « Aimez-moi ou armez-moi », de V. Feyder
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Concert (cycle baroque et classique) : « Adagio et fugue en ut mineur » (Mozart) ; « Concerto pour hautbois et orchestre en ut majeur » K 314 (Mozart) ; « Symphonie n° 49 en fa mineur » (Haydn) ; « Concerto pour violon en mi majeur » (Bach), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec E. Krivine, violon, et M. Bourgue, hautbois
22 h., Les Nuits d'été : Le nouvel instrument : « La nouvelle flûte » ; Œuvres de Gesay, Varèse, Jolivet, Berio, Levinas, Taira, Dubrovay ; 23 h. 5, Comment l'entendez-vous ? ; Johannes Brahms, par Bernard Ringeissen, pianiste ; 1 h., Le dernier concert : A. Almuro, Ph. Jubard

Dimanche 6 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.
Le Brésil.

11 h Messe célébrée en l'église Saint-Benoît au Cap-d'Agde.
Prédicateur : Père Alain Quilici.

12 h La séquence du spectateur.

12 h 30 La bonne conduite.

13 h Journal.

13 h 20 Clowns et acrobates.

13 h 50 Série : Le monde merveilleux de Disney.
Le fantôme du marais.

14 h 35 L'homme de Tautavel.
Deuxième partie, en direct de la grotte de Tautavel.

15 h 30 Tiercé.

15 h 40 Sports première.
Tour de France ; Tennis : tournoi de Wimbledon.

17 h 45 Une même source.
Les îles Loyauté.

18 h 15 Série : Les faucheurs de marguerites.
Réal. M. Camus, avec C. Wodetsky, B. Pradal, F. Moterel, C. Michu...
C'est le temps des querelles entre les avionneurs et les ballonniers. Amours et aventures.

19 h 15 Les animaux du monde.
La fausse légende des rapaces.

19 h 45 Tour de France.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « les Grandes Familles ».
Film français de D. de La Patellière (1958), avec J. Gabin, J. Desailly, P. Brasseur, B. Blier, A. Ducaux, F. Christophe, J. Murat, J. Bertheau, L. Seigner. (N. rediffusion.)
Un puissant homme d'affaires impose sa conception de l'ordre à toute sa famille, triomphe des intrigues de ses ennemis, mais accule son fils au suicide en voulant lui donner une leçon.
Solide adaptation d'un roman de Maurice Druon. Tradition naturaliste de l'étude de mœurs bourgeoises, envolée des dialogues d'Audiard et performance de Jean Gabin.

22 h 30 Concert.
L'Orchestre national de France, direction Ricardo Muti, interprète la « Symphonie n° 4 en ré mineur » de Schumann.

22 h 40 Sports : Jumping.
C.S.I.O. de France.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Dimanche et fête.
A. Cordes sur ciel (et à 14 h. 10, 15 h. 5, 17 h. 35 et 0 h.).

12 h 10 Tour de France.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Défi.

14 h 20 Des animaux et des hommes.

16 h 35 Série : Erika Werner.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « la Grande Vadrouille ».
Film français de G. Oury (1966), avec Bourvil, L. de Funès, Terry-Thomas, C. Brook, M. Marshall, B. Sternenbach, A. Parisy, M. Dubois, G. Brosset, M. Marquet. (Rediffusion.)
En 1942, un peintre en bâtiment et un chef d'orchestre sont amenés, malgré eux, à conduire vers la zone libre trois aviateurs anglais dont l'appareil a été abattu au-dessus de Paris et que recherchent les Allemands.
Excellente comédie picaresque avec Bourvil et de Funès, tandem irrésistible. L'occupation et la résistance des Français moyens mises en gags. Un gros succès commercial du cinéma français.

22 h 40 La fête continue.

23 h 45 Journal.

24 h Veillée à cordes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : « la Flèche noire » (« la Prophétie »).
D'après R.-L. Stevenson. Réal. : P. Croft.
Premier épisode d'un drame qui se déroule dans la campagne anglaise au temps de la Guerre des Deux-Roses. Un homme masqué jure de délivrer le peuple accablé par l'oppression grâce à des flèches noires

20 h 30 Série : Histoire de la France libre.
N° 3 : La France combattante.
Par Roger Stéphane et Daniel Creusot
Témoigneront entre autres : MM. Alain Savary, P. Messmer, L. Joxe, J.-P. Brunet, B. Duperier, l'amiral de Scitivaux, le général Masson, le général Bourdis, le général Jousse, le général Billote.

21 h 30 Rue des Archives : Deux ou trois choses qu'ils disaient d'elle.
Emission de M. Souchon et M. Sauvage. Réal. : B. Ikhlef.

22 h 25 Journal.

22 h 40 Cinéma de minuit (cycle Paul Fejos) : « Fantomas ».
Film français de P. Fejos (1931), avec J. Galland, T. Fedor, J. Worms, T. Bourdelle, A. Elter, G. Rigaud, R. Karl, G. Modot, M. Schutz, Marie-Laure. (N.)
Au cours d'une réunion dans le château de la marquise de Langrune, Fantomas, bandit redoutable et invisible, vole et tue. L'inspecteur Juve enquête.
Un banal film policier où l'on ne retrouve pas la noire mythologie du personnage inventé par Pierre Souvestre et Marcel Allain. Simple curiosité historique dans l'œuvre de Paul Fejos.

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Au Festival international du film de tourisme à Tarbes
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h., Messe au couvent des Annonciades de Thiais.
11 h., Regards sur la musique : « Trio n° 1 », de Schumann.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Musique de chambre.
14 h., Sons : Canton (Beau comme la rencontre d'un porc et d'un chien)
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Fausse Suivante », de Marivaux.
16 h. 5, Carl Nielsen ou la lumière du Nord.
17 h. 30, Escales de l'esprit : La comtesse de Ségur (« les Vacances »)
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : New York up and down.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Solistes : L. Dumont, piano ; S. Blanc, violon : « Sonate n° 1 » (Saint-Saëns) ; « Sonate », opus 12 (Lalo).
23 h. 40, Musique de chambre.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Réveil Symphonique : Œuvres de Vivaldi, Beethoven, Prokofiev et Tartini.
9 h., Edwin Fischer joue J.-S. Bach, le clavier bien tempéré
9 h. 45, Monuments de la Musique religieuse : César Franck : « Les Béatitudes ».
12 h., Présence du XX[e] siècle : Œuvres de F. Martin, Stravinsky et K. Weill
13 h. 5, Jazz vivant estival : Grands orchestres en concert.
14 h., Répertoire pour aujourd'hui : « L'Epopée de Gilgamesh » (Martinu) ; « Variations » et « Diabelli » (Beethoven), avec J. Katchen, piano.
16 h., Maîtres d'hier : Adolf Busch-Rudolf Serkin (Schubert, Mozart, A. Busch).
17 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse ville rose, par R. Koering
18 h., Marathon du piano (en direct de la place Saint-Georges). Michaël Ponti (Mozart, Stravinsky, Chopin, Beethoven, Brahms, Liszt)
23 h. 30, Les Nuits d'Été : Equivalence (émission ouverte aux compositeurs aveugles) : Jean Langlais ; 0 h. 5, Saturnales : Œuvres de Rimski-Korsakov, Mozart, J. Haydn, Vivaldi, Boccherini et Beethoven

CARNET

Naissances

— Sébastien Gérard-Weill a la joie d'annoncer la naissance de sa sœur

Johanna,

à Nancy, le 15 juin 1980.
Nicole WEILL et Patrick LASRY,
Les Curtilles, 88170 Châtenois.

Décès

— Mme Lucienne Bonaz fait part du décès de

M. Elien CLEMENCEAU,

survenu le 30 juin 1980, à Paris, à l'âge de cinquante-quatre ans.

— Mme Mamad Ismail,
M. et Mme Hassam Ismail,
M. et Mme Salim Ismail,
M. et Mme Aziz Hassam Ismail,
M. et Mme Ismail Kakal,
M. et Mme Asgar Barday,
Leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mamad ISMAIL,
président-directeur général de la Cotonnière d'Antsirabé, à Antsirabé (Madagascar), chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier de l'Ordre national malgache,

survenu le 3 juillet 1980, à Paris.
La levée de corps aura lieu à l'hôpital américain de Neuilly, le lundi 7 juillet 1980, à 15 heures.
L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 heures, au cimetière parisien de Thiais (RN 7) (Val-de-Marne).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

33, rue Nicolo, 75016 Paris.
12, avenue de l'Indépendance, Antananarivo (Madagascar).

— M. et Mme Christian Lamy,
Mme Simone Mazé,
M. et Mme André Lamy,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel LAMY,
président de la Fédération nationale de la coiffure française, membre du Conseil économique et social, secrétaire général de la C.I.C., vice-président de la S.N.A.M.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 juillet 1980, en l'église Saint-Germain de Dourdan (Essonne), où l'on se réunira, à 14 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Charonne à Paris dans le caveau de famille, à 17 heures.

5, rue Sainte-Barbe, 91410 Dourdan.
193, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.

— Les membres du conseil de la Fédération nationale de la coiffure ont la douleur de faire part du décès de leur président national

M. Marcel LAMY,
membre du Conseil économique et social, vice-président de la Confédération nationale de l'artisanat et des métiers, secrétaire général Secrétaire général de la Confédération internationale de la coiffure,

survenu le 2 juillet 1980, dans sa soixante-dixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 juillet 1980, à 14 h. 30, en l'église Saint-Germain à Dourdan (Essonne).
Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Charonne à Paris.
Ni fleurs ni couronnes.
17, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris.

[Marcel Lamy, né à Paris le 1er janvier 1911, fut désigné en 1969 pour représenter l'artisanat au Conseil économique et social, et son mandat avait été renouvelé à deux reprises en 1974 et 1979. Il participa à ce titre aux travaux de la commission temporaire du C.E.S. sur la réforme de l'entreprise.
Marcel Lamy avait de nombreuses responsabilités dans les organisations professionnelles et mutualistes de la coiffure. Il était notamment secrétaire général de la Confédération internationale de la coiffure.]

« Mais maintenant, Christ est ressuscité des morts ; il est les prémices de ceux qui sont morts. »
(1 Co. 15, 20.)
« J'étais malade et vous m'avez visité. »
(Mt. 25, 36.)
« La parure de l'homme, c'est sa bonté. »
(Prov. 19, 22.)

— Mme André Le Batteux, son épouse,
Les familles Bally, Le Batteux, Orange, de Rigne, Jeandidier,
Ses parents et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LE BATTEUX,

survenu le 2 juillet 1980, à Bayeux, dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au temple de Bayeux, le vendredi 4 juillet.
7, rue Curial, 75019 Paris.

— M. Raymond Lévy,
M. et Mme Jan Aron et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Dreyfuss,
Mme Marcel Rueff,
Mme Sylvain Dreyfuss,
ses frère, sœur et belle-sœur,
Mme Maryse Raoud,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph LEVY,
née Jeanne Dreyfuss,

survenu le 2 juillet 1980 à Paris.
Les obsèques ont eu lieu le 4 juillet 1980, dans la plus stricte intimité.

— Les familles Maarek, Glaoui, Uzan, Garby, Hayat, Nizard et Zeitoun ont la tristesse de faire part du décès de leur tante et grand-tante,

Mme MAAREK,
née Alice Glaoui,

survenu le 3 juillet 1980.
Les obsèques auront lieu lundi 7 juillet 1980 au cimetière parisien de Pantin, à 10 h. 30.

— *Mme Puechmorel Marius,*
M. et Mme Puechmorel Guy et leur fils Stéphane,
M. Puechmorel Gérard,
M. Puechmaurel Arthur et ses enfants,
Les familles Puechmorel et Laplaze,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marius PUECHMOREL,

le 3 juillet 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Marcelle Tapin, ses enfants et leurs familles ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice TAPIN,

survenu le 2 juillet 1980, à Vichy.
Ses amis, désireux d'honorer sa mémoire peuvent faire un don à la Caisse d'entraide de l'Association française des techniciens des peintures et vernis (A.F.T.P.V.), 5, rue Etex, 75018 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— 5 juillet 1970-5 juillet 1980.
Il y a dix ans,

André PHILIP

nous quittait.
Pour tous ceux qui l'ont aimé et estimé, il est toujours présent.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-V, lundi 7 juillet, à 14 h. 30, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Jean-Paul Gremy : « Jalons pour une théorie du questionnaire dans les sciences de l'homme ».

— Université d'Aix-en-Provence, lundi 7 juillet, à 18 heures, M. Belkacem Bouzana : « Le régime juridique du règlement du contentieux pétrolier et gazier entre l'Etat algérien et les sociétés étrangères ».

— Université de Paris-I, mardi 8 juillet, à 14 h. 30, salle des commissions, centre Panthéon, M. Jean-Pierre Dubois : « Le contrôle administratif sur les établissements publics ».

M. GEORGE HOWARD NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA B.B.C.

Un nouveau président vient d'être désigné à la B.B.C. (British Broadcasting Corporation) pour succéder à Sir Michael Swan, qui était à ce poste depuis 1973 : il s'agit de M. George Howard. Cette nomination, pour une durée de trois ans, doit être approuvée par la reine Elizabeth, mais il ne s'agit que d'une pure formalité.

M. Howard, qui est membre du conseil d'administration de la B.B.C. depuis 1972, préside l'Association des maisons historiques britanniques ainsi que la Société philosophique du Yorkshire. Il est membre du Collège royal des arts.

Rappelons que le président et le conseil des gouverneurs sont responsables de la politique générale des programmes de la B.B.C.

● *Deux animateurs de la radio libre antinucléaire Radio-Golfech* ont été interpellés le jeudi 3 juillet à Saint-Loup, près de Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne), alors qu'ils étaient en train d'émettre, comme chaque premier jeudi du mois. Il s'agit de *MM. Didier Lefèvre et Alain* Chanau. Ils ont été déférés au parquet de Montauban et leur matériel a été saisi.

PRESSE

CINQ DÉPARTEMENTS « ABANDONNÉS »...

« Le Progrès » effectue un repli sur ses zones majoritaires

De notre correspondant

Grenoble. — Les éditions départementales du *Progrès* ont cessé de paraître, le mercredi 2 juillet, en Haute-Savoie, Savoie, dans l'Isère, la Drôme et l'Ardèche. Dans ces zones, où le *Progrès* est en position minoritaire face au *Dauphiné libéré*, les lecteurs du quotidien lyonnais disposent désormais d'un journal unique traitant globalement l'information issue de ces cinq départements. Dans ce « nouveau » journal, une place particulière est faite aux informations à caractère local pour les villes d'Annecy, Chambéry, Grenoble et Valence. Ces pages, dites « urbaines », sont les seules à contenir des informations-service, les programmes des cinémas, l'état-civil

Désormais, *le Progrès*, qui ne diffuse dans ces cinq départements qu'un nombre de numéros très *inférieur* à son concurrent, rétrécit très considérablement ses ambitieux objectifs, proclamés il y a à peine six mois. Quarante-six journalistes « couvraient » l'actualité dans ces cinq départements. Seize d'entre eux ont vu leur contrat de travail non renouvelé et ont quitté définitivement le journal le 1er juillet. Vingt-deux autres seront mutés dans les jours prochains dans les agences du *Progrès*, huit journalistes seulement — deux par département — resteront attachés aux bureaux de Valence, Grenoble, Chambéry et Annecy, qui employaient respectivement, jusqu'à lundi dernier, dix-huit, douze, six et huit journalistes professionnels. Le département de l'Ardèche, pour sa part, ne comptera plus aucun journaliste du *Progrès*.

Les rédactions, formées précipitamment le 1er janvier 1980, ont brusquement « éclaté » il y a quelques jours. Tous les espoirs qu'avait suscités le retour à la concurrence entre *le Dauphiné libéré* et *le Progrès* ont vécu. « *On ne regrette rien. Nous avons fait six mois de vraie presse* », explique un ancien journaliste de l'agence AIGLES de Grenoble passé au *Progrès*. Comme tous ses confrères, il s'est « défoncé » pour couvrir l'actualité, pour promouvoir le journal, allant même jusqu'à vendre des numéros à la criée sur le campus universitaire de Grenoble lors des événements récents.

A Chambéry, les journalistes constatent que, en l'absence d'efforts des démarcheurs publicitaires de l'agence Havas dans leur ville, ils ont parfois convaincu leurs amis ou les gens qu'ils côtoyaient dans leurs reportages de faire de la publicité dans *le Progrès*.

Amers, les journalistes le sont également envers les formations politiques de gauche, qui leur avaient manifesté leur soutien dès le début de leur entreprise. « *Eux aussi ont d'abord considéré l'impact du journal sur l'opinion publique* », explique un journaliste de l'agence savoyarde. Ainsi, à Chambéry, *le Progrès* vendait au mois d'avril 530 exemplaires, alors que *le Dauphiné libéré* distribuait 8 100 numéros. A Aix-les-Bains, 364 *Progrès* étaient vendus contre 3 550 *Dauphiné libéré* ; à Albertville, 50 *Progrès* contre 2 460 *Dauphiné libéré*. A l'exception de l'agglomération grenobloise, où le nombre de numéros du *Progrès* vendus en kiosques est passé de 700 à 1 200, la diffusion du journal a baissé dans tous les départements où il était déjà très minoritaire. « *Dans ces zones, pas un centime n'a été dépensé pour la promotion* », regrettent les journalistes. Ils constatent également que leur journal a souvent dérangé, irrité les élus et les notables de droite et de gauche, qui ont parfois tenu à l'écart de certaines manifestations les représentants du *Progrès*. Ainsi, lors d'une récente conférence de presse à Aix-les-Bains, le maire de la ville, M. André Grosjean (R.P.R.), dont *le Progrès* avait rapporté les « *propos racistes* » tenus contre un automobiliste algérien, a refusé l'accès de la salle au correspondant local du quotidien lyonnais, M. Jean-Charles Bettan. « *Nous voulions ne rien cacher*, indique l'un des représentants de la rédaction chambérienne du *Progrès*, *aller à l'encontre de beaucoup de mauvaises habitudes, déranger parfois, enfin, ne pas faire un journal incolore et inodore. C'est pourtant* le Dauphiné libéré *qui demeure aujourd'hui le plus lu dans notre région.* »

CLAUDE FRANCILLON.

● *A « Forum international »*, le personnel en grève — après le dépôt de bilan — a cessé d'occuper les locaux du quotidien, vendredi après-midi 4 juillet. Le syndic s'est engagé en effet à régler « *rapidement et au mieux* » tous les problèmes inhérents à la liquidation de biens de la société éditrice (SEDEC) du journal économique, qui a cessé de paraître le 28 mai 1980.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans *le Monde* du 5 juillet, que *le Chasseur français* avait vu sa vente passer en dix ans de 450 000 à 600 000 exemplaires. C'est « *dix mois* » qu'il fallait lire.

A dater du 1er octobre

UN MAGAZINE CULTUREL DE RADIOTÉLÉVISION

La revue *Antennes*, qui se présente comme « *le premier magazine culturel de radiotélévision et de l'audiovisuel* », annonce la sortie de son numéro un le mercredi 1er octobre, diffusé à trente mille exemplaires en kiosques (14 francs) et sur abonnements.

Edité sous l'égide de la Ligue française de l'enseignement, *Antennes* aura pour directeur M. Clément Pieuchot.

Les rubriques porteront sur l'histoire de la radiotélévision (de l'ère des pionniers à celle des nouvelles technologies), l'impact des média dans la vie quotidienne des Français, les radiotélévisions étrangères, la découverte d'un réalisateur ou d'un professionnel de l'audio-visuel.

La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente édite notamment le mensuel *la Revue du cinéma - Image et Son* (lancée en 1946, diffusée à 22 227 exemplaires), le mensuel *Pourquoi ?* sous-titré *la Revue de l'éducation permanente*, organe officiel de la Ligue, ainsi qu'*Aviation Clap*, bimestriel tiré à 5 000 exemplaires.

★ « Antennes », 3, rue Récamier, 75007 Paris (tél. 544-38-71).

INFORMATIONS « SERVICES »

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS. — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. Urgences bucco-dentaires : 337-51-00.

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy - Charles - de - Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U. T A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127 avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

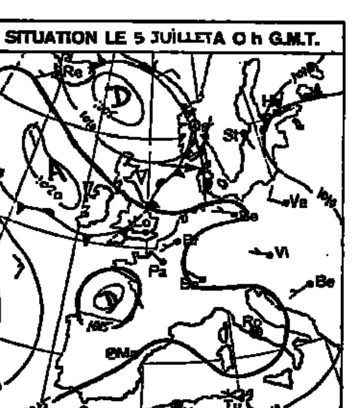
S.O.S. - AMITIÉ

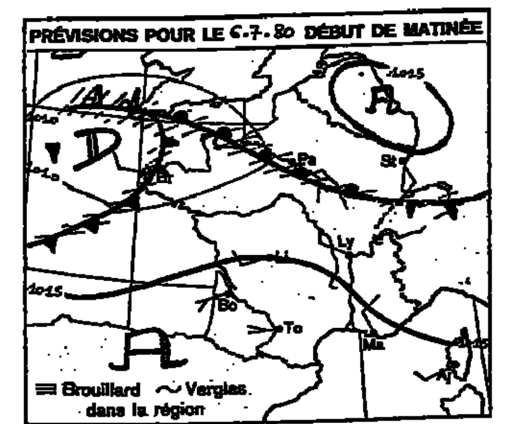
Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

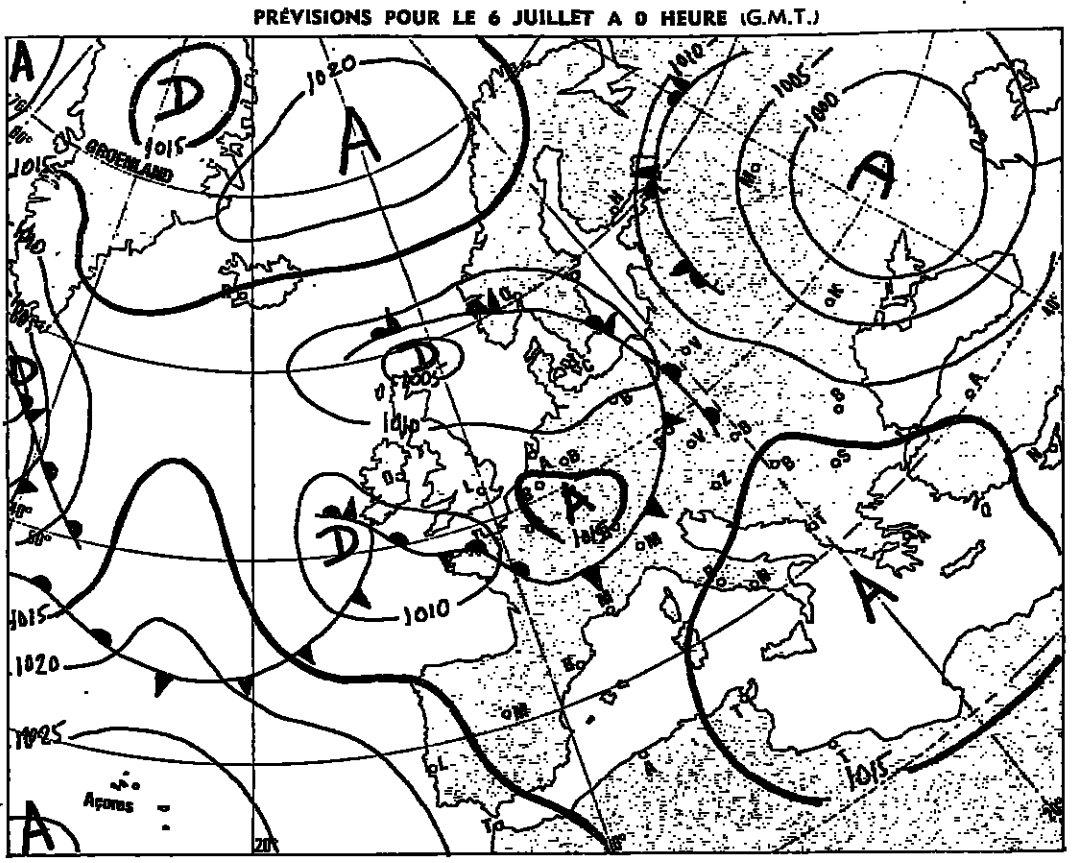
De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

MÉTÉO





PRÉVISIONS POUR LE 6 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 juillet à 0 heure et le dimanche 6 juillet à 24 heures :

Les perturbations océaniques qui circulent en direction de l'Europe centrale affectent une large moitié nord de la France.

Dimanche 6 juillet, le temps restera bien ensoleillé sur les régions méditerranéennes et la Corse. Sur le reste du pays le ciel sera le plus souvent nuageux ou très nuageux et des pluies se produiront. Elles seront plutôt localisées le matin sur la Bretagne, la Vendée, la Normandie et la région parisienne ; le soir elles affecteront plutôt les régions de l'Est et du Nord-Est, alors que des éclaircies se développeront sur le quart nord-ouest de notre pays.

Le samedi 5 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,6 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 23 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Bourges, 20 et 13 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 17 et 9 ; Clermont-Ferrand, 23 et 13 ; Dijon, 21 et 14 ; Grenoble, 24 et 14 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 22 et 14 ; Marseille, 29 et 16 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 14 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 29 et 16 ; Rennes, 19 et 12 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 18 et 12 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 degrés ; Amsterdam, 16 et 11 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 21 et 12 ; Bonn, 19 et 13 ; Bruxelles, 17 et 13 ; Le Caire, 36 et 26 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 23 et 12 ; Genève, 19 et 12 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 19 et 10 ; Madrid, 35 et 16 ; Moscou, 23 et 15 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 29 et 22 ; Palma-de-Majorque, 26 et 14 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 22 et 14 ; Téhéran, 37 et 28.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VIVRE A PARIS

POUR LE 14 JUILLET : UN SON ET LUMIÈRE DEVANT LA TOUR EIFFEL

Le spectacle traditionnellement organisé par la mairie de Paris à l'occasion du 14 juillet revêtira cette année, centième anniversaire de la fête nationale, une « ampleur exceptionnelle », a indiqué M. Jean de Présumont, adjoint au maire chargé de l'animation.

Entre la tour Eiffel et le palais de Chaillot, une grande évocation historique rappellera, le lundi 14 juillet, à partir de 22 h. 30, ce que fut « le dernier jour de la Bastille ». Sur un texte d'Arthur Conte et une mise en scène de Francis Morane, le spectacle — qui durera une heure et auquel participeront une centaine de comédiens et figurants en costumes d'époque — associera feu d'artifice, jeux de lumière et de laser, chants, musique et exploits de cascadeurs. Une retransmission en direct sera assurée par TF1.

Le soir du 13 juillet une régate de voile sera organisée sur la Seine, entre la pointe de l'île Saint-Louis et le pont d'Austerlitz. Sept places parisiennes, dont, bien sûr, celle de la Bastille, accueilleront les grands bals habituels avec, devant la Madeleine, les fanfares des Beaux-Arts. Une semaine auparavant, seize bals de quartiers auront été organisés dans la nuit du 5 au 6 juillet dans le cadre des fêtes de « Paris-villages ».

PARIS EN VISITES

LUNDI 7 JUILLET

« Connaissance de Versailles », 15 h., statue Louis XIV, cour du château, Mme Bouquet des Chaux.

« Basilique Saint-Denis », 15 h., devant la basilique, Mme Garnier-Ahlberg.

« Grandes demeures du Marais », 15 h., statue Louis XIII, place des Vosges, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Horace Vernet », 14 h. 30, 17, quai Malaquais (Approche de l'art).

« La vie au Moyen Age au musée de Cluny », 15 h., 6, place Paul-Painlevé (Arcus).

« Le Louvre, le soir », 18 h., musée, porte Denon (Arcus).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie, P.-Y. Jaslet.

« Du canal Saint-Martin à l'hôpital Saint-Louis », 15 h., métro Jacques-Bonsergent, M. Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Vieux village d'Auteuil », 15 h., métro Eglise-d'Auteuil, Mme Hager.

« De l'île de la Cité au quartier Latin », 15 h., métro Cité, Mme Hauller.

« Le Marais illuminé, hôtels célèbres », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Basilique Saint-Denis », 15 h., entrée (Tourisme culturel).

« Cour des Miracles, tour de Jean Sans Peur, les Halles », 15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier.

« Ile Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Visages de Paris).

« Hôtels du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

AUTOMOBILE

UN DIESEL POUR LA RENAULT 18

Alors que l'industrie automobile en général et la construction française en particulier connaissent le malaise que l'on sait, la Régie nationale des usines Renault poursuit son programme de nouveaux modèles sans modifier d'un iota les dates qu'elle s'était fixées. Elle présente en ce début de juillet ses R 18 « dieselisées ». On retrouve dans ces voitures le moteur de la R 20 Diesel et la plupart des solutions retenues sur ce modèle (*le Monde* du 23 novembre). La cylindrée reste la même (2 068 cm3), mais le groupe gagne un peu de puissance.

Rappelons qu'il s'agit d'un moteur moderne avec carter en aluminium, des chemises humides comprimées, des arbres à cames en tête commandés par courroie crantée. La Renault 20 Diesel avait reçu un excellent accueil sur le marché français et il ne fait guère de doute que ceux qui préfèrent un véhicule à trois volumes à un véhicule à deux volumes (Renault 20) trouveront toutes les raisons d'être également satisfaits de la 18 Diesel.

L'essentiel de cette satisfaction porte sur le fonctionnement du moteur, tout à fait comparable à celui d'un groupe à essence ordinaire. — C. L.

★ Trois modèles sont proposés : la 18 TD, la 18 GTD, la Break 18 TD, les prix allant de 45 400 à 49 000 F, avec boîte à 4 ou 5 rapports.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 5 juillet 1980 :

DES LOIS

● D'orientation agricole ;

● Modifiant l'article L 514 du code de la santé publique, relatif à l'exercice de la pharmacie.

UN ARRETE

● Relatif à la revalorisation de divers avantages de vieillesse, d'invalidité et d'accidents du travail.

TOURISME

CONCOURS « UN TOUR DE FRANCE ». — Avec le concours du ministère de la jeunesse, des sports, des loisirs et du tourisme, toutes les organisations nationales professionnelles du tourisme proposent à tous les visiteurs français et étrangers, qui se rendront dans un hôtel ou un restaurant français entre le 1er juillet et le 30 septembre 1980, de participer à un jeu intitulé « Un tour de France autour du monde ». Des cartes commerciales remises dans les différents établissements devront être envoyées à : « Un tour de France autour du monde », 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

Le 20 octobre 1980, à l'occasion du salon Equip' Hôtel international, seront tirées au sort au moins cinq cents enveloppes. Des lots seront attribués, dont le premier est un voyage de trois semaines pour deux personnes dans les départements et territoires d'outre-mer.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

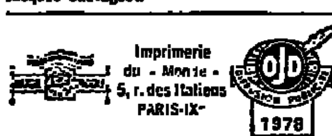
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	60 F
Un mois	77 F
Un mois et demi	108 F
Deux mois	140 F
Deux mois et demi	171 F
Trois mois	202 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	73 F
Trois semaines	100 F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	250 F
Deux mois et demi	309 F
Trois mois	367 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	90 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	316 F
Deux mois et demi	392 F
Trois mois	467 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

MOTS CROISÉS

JEUX

PROBLÈME N° 2 706

HORIZONTALEMENT

I. Magasins où l'on expose souvent de jolis bouquets. — II. Gagne son salut quand il est bon ; Sorte de théorie. — III. Prouve qu'on a été remué ; Consolida le christianisme en Russie. — IV. Redoublé quand il y a des éclats ; Un petit poisson qui ne deviendra jamais grand ; Avant nous. — V. Voulait voir les choses du bon côté ; Article étranger ; Rivière d'Ethiopie. — VI. Ville d'Italie ; Qui n'hésite donc pas à répondre. — VII. Peut être assimilé à un état ; Ne croit pas (épelé) ; Pronom ; Difficulté. — VIII. Moche quand il est de soie. — IX. Accompli comme un crime ; Hors du droit chemin. — X. Adverbe ; Dialecte ancien ; Possessif ; Se dit dans l'intimité. — XI. Sur laquelle on peut compter ; Tentative (épelé) ; Couleur de beurre. — XII. Divinité ; Sa tête est une couleur ; Libre, quand il ne faut pas cracher. — XIII. Mesure ; Spécialiste de la fabrication des bottes. — XIV. Sans s'étendre ; Crie comme un cerf. — XV. Roi de Juda ; Article ; Inscription sur un effet.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui ont l'habitude de jeter les folles dans l'eau ; Nom qu'on peut donner à tout ce qui est réduit. — 2. Pronom ; Prénom d'imprimeur ; Sorte de maçonnerie. — 3. Ordre de départ ; Plat, en Espagne ; Noua. — 4. N'est qu'une petite partie de la berge ; Reliées. — 5. Un spécialiste de la recherche ; Pas sérieux ; Convient. — 6. Patronne de l'Alsace ; Exprime des sentiments mélancoliques. — 7. Au monde ; Prononcé sur la croix ; Canal côtier ; Possessif. — 8. Moment où l'on ouvre les boîtes ; Couche dans une coquille ; Court en Australie. — 9. Prit des mesures importantes. — 10. En Italie ; Qualifie un art ancien. — 11. Marque l'égalité ; Peuvent se manger vertes ; Conjonction. — 12. D'un auxiliaire ; Bien mise. — 13. Peut être abreuvé de sang ; Fleuve côtier ; Centre minier de Bolivie. — 14. Croix ; Peuvent être classées avec les moules. — 15. Fais du repassage ; Rivière.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 2 705

Horizontalement

I. Fromage. — II. Iole ; Ruas. — III. Osa ; Casse. — IV. Lèvres. — V. Er ; Ursule. — VI. Aérée ; E.P. — VII. Bidasse. — VIII. Œil ; Lai. — IX. Leviers. — X. Rues ; Oves. — XI. Ers ; Ane.

Verticalement

1. Fiole ; Boire. — 2. Roseraie ; Ur. — 3. Olav ; Ediles. — 4. Me ; Rurales. — 5. Cérès. — 6. Grasses ; Ion. — 7. Eus ; Elève. — 8. Asile ; Are. — 9. Ise ; Epaisse.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

SOCIAL

Les électriciens C.G.T. menacent de faire grève à la rentrée

« Les directions de l'E.G.F. peuvent se considérer d'ores et déjà comme dépositaires d'un préavis de grève pour la rentrée », a déclaré aux journalistes, le 4 juillet, M. François Duteil, secrétaire général de la fédération C.G.T. de l'énergie.

En effet, pour lui, les griefs s'accumulent. En raison de leur participation *« active »* à la grève du 12 juin dernier, deux militants C.G.T. de la centrale de Martigues - Ponteau (Bouches-du-Rhône), qui s'étaient opposés aux ordres directoriaux de remonter la production, ont été rétrogradés pour trois mois, ce qui les privera de 750 F à 1 000 F de salaire. Une douzaine d'autres grévistes appartenant tant à la C.G.T. qu'à la C.F.D.T. ou à F.O. ont également été l'objet de *« blâmes »* ou d'autres sanctions.

En second lieu, les cégétistes s'irritent de l'orchestration publicitaire faite autour de la faculté, donnée au personnel de l'E.G.F., de prendre jusqu'à quatre semaines de congé supplémentaire... à condition de renoncer, au prorata, à la prime de fin d'année égale à un mois de rémunération. *« C'est une manœuvre politicienne »*, déclare M. Duteil, *« pour convaincre l'opinion que les électriciens n'ont pas besoin de faire grève pour obtenir des avantages sociaux »*.

Enfin, ce 4 juillet, les directions de l'E.G.F. ont annoncé une augmentation de salaire de 3 %, à compter du 1er juillet, soit 7 % au total depuis le 1er janvier. Or la hausse des prix durant le premier semestre va être d'environ 7,25 %, selon l'indice officiel, que récusent les cégétistes, qui en concluent que leur pouvoir d'achat n'est pas maintenu. Aussi, M. Duteil annonce-t-il une nouvelle offensive des électriciens pour l'automne.

Cependant, du côté de la majorité, on semble résolu à poursuivre la polémique sur le droit de grève à l'E.G.F. M. André Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances, a, le 3 juillet, de nouveau proposé un débat télévisé à M. Georges Séguy, à moins, écrit-il, que la confédération ne craigne ses révélations sur *« l'utilisation à des fins politiques du monopole de l'E.D.F. par la C.G.T. au détriment de l'économie française »*.

● *Les salaires des électriciens et gaziers sont augmentés de 3 % à compter du 1er juillet.* — Cette mesure proposée par les directions, le 4 juillet, aux syndicats, porte à 7 % le total des relèvements appliqués depuis le 1er janvier, alors que la hausse des prix, durant cette période, devrait être d'environ 7,25 %. Les traitements de la fonction publique ont été relevés de 3,15 % au 1er juillet, soit 7,40 % depuis le 1er janvier.

● *M. Robert André Vivien* (R.P.R.), président de la commission des finances, a écrit une nouvelle fois, le 3 juillet, à M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., pour lui proposer un débat télévisé sur les grèves de l'E.D.F. M. Vivien fait état des « révélations » qu'il ferait sur *« la perversion du droit de grève et sur l'utilisation à des fins politiques du monopole d'E.D.F., par la C.G.T., au détriment de l'économie française et au mépris de la notion de service public garanti aux usagers »*.

● *Force ouvrière demande audience au premier ministre.* — M. André Bergeron a demandé à M. Raymond Barre de recevoir une délégation de Force ouvrière pour lui faire part notamment de l'inquiétude des salariés devant la persistance du chômage et la possibilité d'une nouvelle poussée à la rentrée.

LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SANTÉ

Les mutuelles pourront continuer de ne pas appliquer le décret sur le ticket modérateur

Le décret instituant le ticket modérateur d'ordre public à compter du 1er mai ne sera pas abrogé mais il ne sera pas appliqué. Les mutualistes remboursés à 100 % continueront à l'être, malgré ce décret qui prévoyait que 5 à 12 % des frais de santé devraient être supportés par les malades. Tel est le résultat de l'entretien qu'ont eu, vendredi 4 juillet, les dirigeants de la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) avec le premier ministre, en présence de MM. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, et de M. Farge, secrétaire d'Etat.

Commentant les résultats de l'entretien, M. Teulade, président de la F.N.M.F., a employé un langage beaucoup plus diplomatique : *« Nous avons réaffirmé nos positions. Nous avons demandé la liberté totale pour les mutuelles de couvrir, grâce à des cotisations volontaires, les aléas de l'existence. Nous avons reçu du premier ministre l'assurance que la liberté des mutuelles pouvait être utilisée comme nous l'entendons. »* Cela veut-il dire que les mutualistes continueront à être remboursés à 100 % ? A cette question des journalistes, M. Teulade répond : *« Nous avons reçu l'assurance que les sociétés mutualistes qui suivent nos consignes pourront les appliquer. »* S'agit-il bien du remboursement à 100 % comme l'indique la consigne ? M. Teulade répond : *« Les mutuelles qui, dans leurs statuts, prévoient le remboursement à 100 %, pourront continuer à le faire. »* Et celles qui n'ont pas prévu cette formule dans leurs statuts ? *« Grave problème, grave problème »*, répète le président de la F.N.M.F., ce qui veut dire que ces mutuelles en seront empêchées.

En langage clair, cela signifie bel et bien que le décret ne sera pas appliqué, mais qu'il ne faut pas le dire aussi brutalement. Comme M. Teulade l'avait lui-même proposé, les mutuelles devront cependant supporter une contrepartie : un fonds de prévention mutualiste sera créé pour engager une action « mutualité-prévention ». La F.N.M.F. a en outre suggéré une solution nationale par la création d'une association pour la prévention à laquelle pourraient adhérer les caisses d'assurance-maladie et même les compagnies d'assurances. Dans un premier temps, la F.N.M.F. et la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés mettront en place cette association pour coordonner la prévention. En outre, les organismes qui n'utiliseront pas l'argent destiné à cette prévention verseront celui-ci à l'association. *« M. Barre,* a déclaré M. Teulade, *a été sensible à notre langage, il a compris nos arguments. Les discussions vont se poursuivre avec le ministre de la santé pour voir comment mettre en place cette institution. »*

La solution dégagée à Matignon est juridiquement bancale. Le Conseil d'Etat, en annulant le décret comme l'a demandé la F.N.M.F., pourrait clarifier les choses. Officiellement, personne n'aurait alors reculé. — J.-P. D.

CONJONCTURE

LE PRÉSIDENT DU CRÉDIT MUTUEL CRITIQUE VIGOUREUSEMENT LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. Théo Braun, président du Crédit mutuel, a sévèrement critiqué vendredi, à Paris, la politique gouvernementale en matière d'épargne et présenté des propositions *« pour promouvoir l'épargne populaire »*.

« On assiste incontestablement à un phénomène général de désépargne », a déclaré M. Braun, qui estime que la politique du gouvernement visant à encourager l'épargne longue *« recèle de graves dangers et une méconnaissance certaine du comportement des épargnants »*. *« L'épargne dite liquide, donc l'épargne que nous collectons sur livrets, est d'une remarquable stabilité »*, a-t-il affirmé, en précisant que sur les deux millions de comptes sur livrets ouverts au Crédit mutuel, plus de 70 % ont une durée effective de quatre à cinq ans.

M. Braun, qui reste opposé à l'indexation, propose la création d'un *« livret patrimonial »*, soit en instituant un livret sur lequel les épargnants s'engageraient à verser pour cinq ans minimum des montants fixés et variables, rémunéré par un taux d'intérêt et une prime (financée en partie par l'Etat sur recettes budgétaires), soit en créant un livret de forme contractuelle pour une période de quatre ou cinq ans, dont le taux serait fixé d'avance, mais garantirait au moins le pouvoir d'achat du capital.

Abordant ensuite le problème de l'encadrement du crédit, M. Braun a estimé que *« les moyens mis en œuvre entraînent des distorsions telles que nous les jugeons contestables »*. Selon lui, le nouveau resserrement du crédit, le 1er avril dernier, a *« augmenté le nombre de chômeurs en France de l'ordre de deux cent mille, rien que pour l'industrie du bâtiment »*.

« Actuellement, l'argent collecté par le système mutualiste est détourné de ses fins et replacé dans des circuits pratiquant le crédit à la consommation à des taux élevés », a ajouté M. Braun, avant d'indiquer qu'un recours avait été déposé au Conseil d'Etat pour faire annuler le décret pris en novembre dernier plafonnant à 41 000 francs les dépôts sur les « livrets bleus ».

Répondant enfin à une question, le président du Crédit mutuel a déclaré qu'il n'y aurait pas de *« candidat mutualiste »* aux prochaines élections présidentielles.

● *L'exécution du budget de l'Etat pour 1980* fait apparaître un déficit cumulé pour les cinq premiers mois de 17,3 milliards de F, contre 26,2 milliards de F, pour la période correspondante de 1979. Le ministre du budget souligne que ce déficit provient essentiellement des opérations du Trésor et notamment du compte d'avance aux collectivités locales, qui fait apparaître une charge nette de 22,1 milliards de F, contre 17,7 milliards de F au mai 1979.

P.T.T. : MENACE DE GRÈVE GÉNÉRALE CET ÉTÉ

Les fédérations des P.T.T., C.G.T., C.F.D.T. et F.O., mobilisent leurs adhérents en vue d'une intensification des mouvements revendicatifs au cours de l'été, qui, pour Force ouvrière, pourrait conduire au *« moment opportun »* à une grève générale.

Les trois syndicats reprochent essentiellement au budget 1981 de ne prévoir aucune création de poste de titulaire l'année prochaine malgré la pénurie actuelle d'effectifs.

« Cette orientation, a déclaré M. Claude Pitous, secrétaire général de la fédération F.O., *signifie une nouvelle détérioration de la qualité des prestations des services aux usagers et une aggravation des conditions de travail »*.

Le trafic postal doit en effet augmenter de 2 % et celui des télécommunications de 10,9 %.

Force ouvrière a maintenant l'intention de consulter ses adhérents sur le principe d'une grève générale qui *« pourrait déborder les vingt-quatre heures »* et serait d'accord *« pour une unité d'action conjoncturelle »* à ce niveau. La C.G.T. et la C.F.D.T. appellent pour leur part leurs adhérents à intensifier les actions de plus grande ampleur.

Faits et chiffres

● *Légère augmentation du chômage en Allemagne fédérale.* — Après s'être établi à 3,4 % de la population active contre 3,3 % en mai, 781 400 chômeurs ont été recensés en R.F.A. en juin, soit 1,9 % de plus que le mois précédent. La remontée du chômage, qui touche 3,4 % de la population active (contre 3,3 % en mai) est due essentiellement, selon l'Office fédéral du travail, à des données saisonnières, notamment au début des vacances. Cependant, pour le premier semestre, le nombre moyen des chômeurs s'est élevé à 886 900 contre 968 400 au cours des six premiers mois de 1979, en baisse de 8 %

Les offres d'emploi non satisfaites ont légèrement augmenté pour atteindre, toujours pour le mois de juin, 352 800, soit 2,5 % de plus qu'en mai.

● *Trente-deux compagnies d'assurances du Golfe*, réunies le 2 juillet à Koweït, ont décidé de créer un consortium pour assurer notamment les transporteurs maritimes de la région contre les *« risques de guerre »*.

Un fonds commun, dont le siège sera à Bagdad, permettra de financer le projet conçu par les pays du Golfe à la suite de la décision prise par la société d'assurances Lloyds, l'été dernier, de déclarer la région « zone de guerre ». — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

Opération images

Il aurait aimé, le président, se rendre à Vassy (Calvados) pour signer le texte de la loi d'orientation agricole. Il l'a dit vendredi 4 juillet, dans le grand salon doré de l'Elysée. Son emploi du temps ne l'a pas permis. La charge de président est ingrate. Elle empêche de jouer avec les symboles. A Vassy, le 15 décembre 1977, M. Giscard d'Estaing passait commande d'une loi pour l'agriculture de l'an 2000 et de voix pour la législature de l'an 1978.

Il eût aimé à Vassy même rappeler qu'il avait été entendu, trois mois après pour les secondes, trente mois plus tard pour la première. « Si j'ai voulu donner de la solennité à cette signature, c'est qu'il s'agit là du texte le plus important élaboré et adopté depuis la première loi d'orientation de 1960 et 1962 », *a-t-il déclaré à la télévision, en compagnie d'un ministre et de deux secrétaires d'Etat au garde-à-vous. Le chef de l'Etat a encore parlé d'une seconde vague de progrès, de modèle français pour l'Europe, de volets novateurs et de supériorité technique. Il s'agissait là de notre agriculture et non, comme on aurait pu le penser, de notre système d'information. Pour inviter les journalistes à participer à cette solennité, le ministère de l'agriculture avait prévenu : il s'agit moins d'une conférence de presse que d'une opération images.* — J. G.

Le conseil de l'ordre des vétérinaires refuse de négocier avec le ministère de l'agriculture

« Les vétérinaires ne participeront pas à la réunion organisée le 8 juillet par le ministère de l'agriculture », a annoncé, vendredi 4 juillet, M. Armand George, président du conseil supérieur de l'ordre des vétérinaires. *« Le ministre ne trouvera pas d'interlocuteur dans notre profession tant que la situation ne sera pas normalisée en Bretagne »*, a-t-il poursuivi.

Cette réunion à laquelle devraient participer des membres du ministère de l'agriculture et du budget, ainsi que des représentants des vétérinaires et du monde agricole, a pour but d'étudier les conditions d'intervention des vétérinaires salariés et l'établissement d'une convention entre les groupements de producteurs et ces mêmes vétérinaires.

Le 19 juin dernier, en effet, le conseil supérieur de l'ordre des vétérinaires avait démissionné pour manifester son opposition à la *« situation anarchique qui règne dans la distribution des médicaments vétérinaires, réglementée par le code de la santé publique, et l'utilisation abusive qui en est faite »* (*le Monde* du 26 juin). Cette distribution serait assurée, selon eux, à 1 % par la pharmacie vétérinaire, à 30 % par le colportage, 30 % par les vétérinaires eux-mêmes et 30 % enfin par les groupements de producteurs. Certaines coopératives des Côtes-du-Nord sont particulièrement visées, des achats massifs de médicaments (le chiffre de 10 millions de francs est cité) s'y effectuant de façon illégale

Après avoir rappelé son attachement à la *« mise en œuvre du programme sanitaire d'élevage »* et à *« la promotion d'une médecine hygiénique et phrophylactique »*, le conseil assure que sa principale préoccupation est de *« sauvegarder la santé du consommateur »*.

● *Manifestation d'agriculteurs à Saint-Tropez.* — La célèbre station de la côte varoise a connu dans la nuit du 4 au 5 juillet une heure de véritable folie, après que des agriculteurs mécontents eurent déversé sur les quais du port 2 tonnes de fruits et de légumes. Il était environ 23 heures lorsque sept camionnettes aux plaques d'immatriculation masquées ont forcé le passage au milieu de touristes et de badauds et ont déversé sur le quai du port 2 tonnes de fruits et de légumes divers.

Repartis aussi vite qu'ils étaient venus, les agriculteurs ont laissé derrière eux un véritable tapis de melons, courgettes, artichauts et tomates notamment. Les badauds ont alors jeté des fruits et des légumes sur les ponts arrière des luxueux yachts amarrés à quelques mètres et sur les clients qui consommaient à la terrasse des plus célèbres cafés de la station, créant un mouvement de panique dans lequel personne néanmoins n'a été blessé.

AFFAIRES

Le sort de Manufrance

M. TAPIE DEMANDE UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE

A peine arrivé à Saint-Etienne, vendredi 4 juillet, M. Bernard Tapie, l'homme d'affaires parisien qui s'était vu confier par le conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance une mission d'étude pouvant éventuellement déboucher sur un plan de reprise de l'entreprise stéphanoise, a annoncé qu'il souhaitait « différer de quelques jours » la remise de ses conclusions.

M. Tapie devait à l'origine remettre son rapport le 16 juillet, et M. Bénard, le président de la Société nouvelle Manufrance, démissionnaire, avait accepté de conserver son poste jusqu'à cette date. On ignore les raisons qui ont amené M. Tapie à demander ce délai supplémentaire, de même qu'on ignore encore l'accueil qui sera fait à cette proposition par le conseil d'administration.

REMIS A M. D'ORNANO

Un rapport préconise quarante et une mesures pour faciliter l'adaptation des entreprises moyennes du bâtiment

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a présenté vendredi 4 juillet à la presse le rapport du groupe de travail qu'il avait mis en place en octobre 1979 sous la présidence de M. Daniel Deguen, président de la Caisse nationale des marchés de l'Etat, dans le but d'établir un *« programme d'action pour l'adaptation du secteur du bâtiment »*.

Les entreprises moyennes du bâtiment ont en effet du mal à s'adapter à une situation qui s'est profondément transformée depuis 1974 : la taille des opérations de construction s'est réduite ; la part des maisons individuelles étant passée de 45 % à 65 % du total des logements construits, des tâches nouvelles (amélioration de l'habitat, économies d'énergie) sont apparues sur le marché ; enfin, seules les très grandes entreprises ont été jusqu'ici capables de répondre aux souhaits du gouvernement de voir le bâtiment exporter : une élévation d'un point du taux des exportations du bâtiment procurerait une rentrée de devises de 1 milliard de francs, a souligné le ministre.

Le rapport de M. Deguen ne comprend pas moins de quarante et une propositions précises et ponctuelles qui touchent aussi bien à la réglementation qu'à la modernisation de l'appareil de production, à l'orientation des entreprises vers une politique de « produits », à la formation du personnel et aux conditions de travail.

Il faut, selon le rapport, simplifier les procédures de passation des marchés, faciliter la libéralisation des révisions de prix, créer un organisme commun de réglementation technique pour les différents ministères, permettre aux entreprises de fournir à leurs clients un service complet (du plan de financement jusqu'aux finitions), améliorer la capacité des entreprises moyennes à répondre aux besoins de rentabilisation et d'économies d'énergie, aider les entreprises à mettre au point et à commercialiser des produits et des services mieux adaptés à l'exportation, réformer le système d'assurance-construction pour enrayer la progression du nombre des malfaçons, soutenir les initiatives des entreprises désireuses de se moderniser, favoriser l'accès des entreprises aux moyens financiers de leur adaptation, améliorer et rendre plus efficaces les relations des entreprises du bâtiment avec les industries productrices de matériaux, adapter l'appareil de formation continue aux besoins du secteur.

M. d'Ornano, qui a souligné que *« le soutien à l'activité du bâtiment est une priorité sociale et économique »* et que *« cette priorité se traduit dans les faits »*, a récapitulé les actions déjà entreprises et a annoncé huit mesures nouvelles qui ont pour but de donner au bâtiment les mêmes avantages qu'aux autres industries (prêts participatifs, crédit d'équipement des P.M.E., primes de développement régional pour la création d'emplois permanents, prime régionale pour la création d'entreprises), de faciliter l'adaptation aux nouveaux marchés (développement des interventions de Batinnova, ordres de l'Etat aux entreprises innovatrices, aides spécifiques aux P.M.E. pour les opérations d'économie d'énergie), de simplifier les conditions d'activité des entreprises (suppression de la réglementation sur les révisions de prix pour les marchés privés et simplification de celle-ci pour les marchés publics), enfin, d'encourager l'exportation par l'octroi de crédits-exports.

Le programme d'action des pouvoirs publics s'appuiera sur le rapport de M. Deguen, et un bilan de cette action sera dressé à la fin de l'année.

Le gouvernement du Québec propose à des industriels français de participer à la réalisation d'un programme antipollution de 24 milliards de francs

Sept cent cinquante stations d'épuration à construire, des kilomètres de collecteurs d'égouts à poser, mille cinq cents dépotoirs à supprimer, des centaines d'usines et d'élevages industriels à équiper de dispositifs antipollution : tel est le très important programme écologique que le gouvernement du Québec a l'intention de mener à bien en dix ans. Le devis total se monte à l'équivalent de 24 milliards de francs. Il sera payé pour 90 % par l'Etat.

Si les capitaux ne font pas défaut au Québec, on y manque d'expérience, de techniques et de matériels adéquats. Les Etats-Unis seraient assurément capables de les fournir. Le gouvernement de la province canadienne a préféré se tourner vers la France, où il vient d'envoyer M. Marcel Léger, son ministre de l'environnement.

Celui-ci a rencontré une vingtaine d'industriels français spécialisés dans les équipements d'épuration comme Degrémont, l'Omnium d'assainissement, la Gerep. Il leur a proposé de participer au vaste programme de nettoyage qui a déjà commencé. Un grand collecteur et une station d'épuration, qui doivent desservir Montréal et trente communes voisines, sont actuellement en construction. Ce seul marché représente plus de 3 milliards de francs.

Au cours d'une conférence de presse donnée à Paris, le 1er juillet, M. Léger s'est félicité de ses premiers contacts, qui doivent *« s'intensifier dans les deux prochains mois »*.

« Le Québec était très en retard sur le chapitre de l'épuration des eaux, a-t-il reconnu. *Mais depuis trois ans les citoyens sont devenus de plus en plus exigeants. Huit cents associations de protection du cadre de vie se sont créées. Nous avons donc posé comme principe que les cours d'eau ne pourraient plus servir à l'évacuation des eaux usées. Nous voulons des rivières propres, où l'on puisse pêcher, canoter, se baigner et puiser l'eau de consommation. Pour en finir, nous attaquons toutes les pollutions à la fois : celle des villes et des bourgs, celle des élevages de porcs, celle des papeteries, qui vont transformer leur chaîne de fabrication, celle des autres usines, qui se raccorderont aux réseaux urbains. »*

Le Québec s'est doté des instruments juridiques et politiques nécessaires à cette entreprise. Il a adopté plusieurs lois et transformé la délégation à l'environnement en ministère à part entière. Une société nationale d'assainissement des eaux a été fondée qui viendra en aide aux petites municipalités.

M. Marcel Léger a rencontré M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Ils ont convenu que la coopération scientifique et technique déjà pratiquée entre la France et le Québec devait s'exprimer aussi sur le terrain économique.

« La participation à notre programme d'épuration est l'occasion pour l'industrie française d'établir une tête de pont en Amérique du Nord. Car il y a beaucoup d'équipements à vendre dans le reste du Canada et même aux Etats-Unis », a souligné M. Léger.

La politique de protection de l'environnement lancée par le gouvernement du Québec vient à point nommé pour relancer une économie menacée par la récession. M. Léger ne l'a pas caché. *« Naguère encore, on opposait l'écologie à l'économie. Les dépenses antipollution, disait-on, freinent le développement de la production. Nous voulons, au contraire, faire de l'environnement la locomotive de notre économie. La réalisation du plan d'épuration va créer cent mille emplois. »* — M. A.-R.

ÉNERGIE

Les résultats financiers des Houillères du Nord et du Centre-Midi se sont améliorés

La C.G.T. et la C.F.D.T. viennent de réaffirmer, séparément, leur opposition à la fermeture des mines de charbon en France. Le bureau confédéral de la C.G.T. souligne son attachement au maintien en exploitation du puits d'Estival, dans les Cévennes, dont le tribunal d'Alès vient de demander « la cessation de l'exploitation sauvage ». De son côté, la C.F.D.T. demande que « la vérité soit faite sur le charbon français » par la mise en œuvre d'études de rentabilité. En attendant, la C.F.D.T. suggère « l'arrêt de toutes les fermetures en cours ou prévues ».

Ces prises de position interviennent au moment où les houillères de bassin publient leurs résultats d'exploitation pour 1979. Aux Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, on constate une amélioration incontestable des résultats techniques et financiers. La combinaison de prix de vente adaptés à l'évolution des marchés et d'une technique de pointe permet même d'envisager, selon les responsables, une prolongation de l'activité de certains sièges.

De son côté, M. Marchais demande dans une lettre adressée au président de la République que soit engagée une politique de développement de l'exploitation du charbon en France, et que soit « établie publiquement par les Charbonnages et avec les syndicats une évaluation des ressources minières ».

De notre correspondant

Saint-Etienne. — L'effectif du bassin houiller du Centre-Midi, toutes catégories comprises, est actuellement de onze mille sept cent quarante-neuf personnes, soit moins de cinq mille ouvriers de fond. Il est en diminution de 13 % sur l'année précédente. Les réductions les plus importantes ont été enregistrées dans les houillères des Cévennes (— 24,75 %) d'Auvergne (— 21,82 %) et de la Loire (— 19,02 %). Et pourtant, tout compte fait, 1979 aura été une année relativement satisfaisante sur les plans technique et financier pour les Houillères du Centre-Midi (H.B.C.M.) ainsi que l'ont constaté les administrateurs présentant le rapport de gestion. Ils n'ont pas pour autant dissimulé que s'ils avaient enregistré des résultats financiers très légèrement bénéficiaires — 18 millions de francs — c'était en grande partie grâce à des circonstances conjoncturelles favorables. Après stagnation, les prix de vente ont augmenté assez sensiblement pendant le deuxième semestre.

Le bassin a produit un peu plus de 5,1 millions de tonnes, soit une baisse de 6,56 % par rapport à 1978. L'importance relative des exploitations à découvert, qui ont produit plus de 1,3 million de tonnes, s'accroît. Le rendement fond, 3 677 kilos, et le rendement fond et jour, 2 747 kilos, sont en progrès. Ces améliorations sont à mettre au compte des progrès de la productivité, mais s'expliquent surtout par le poids croissant de la Provence

Pour les H.B.C.M. l'objectif demeure — tout en terminant l'exploitation au fond lorsque subsiste du charbon — de développer considérablement dans les Cévennes les gisements à découvert *« dont le prix de revient est nettement plus favorable »*, comme l'a souligné le président après avoir rappelé qu'il avait différé deux mesures de fermeture dans les Cévennes et dans la Loire (*le Monde* du 8 avril).

« Ces décisions de fermetures sont prises dans le cadre d'une politique énergétique nationale qui est de la responsabilité des pouvoirs publics », a déclaré M. Legrand, avant d'ajouter : *« Cette politique, pour aboutir à des mesures qui soient en définitive positives pour l'ensemble de la collectivité nationale, ne peut méconnaître des évidences régionales ni des choix qui seront faits après des études approfondies et globales du problème sous tous ses aspects. C'est pourquoi j'ai émis le vœu que cette politique, qui doit tenir compte à la fois des réalités géologiques et des conditions économiques, fasse une place accrue aux considérations sociales. »*

Dans ces perspectives grisâtres, un point rose, cependant qualifié *« d'événement capital »* par le président : la décision du gouvernement, prise en janvier dernier, de construire un cinquième groupe de 600 MW à la centrale de Gardanne-Mayreuil.

PAUL CHAPPEL.

M. Chalandon a remis son rapport sur la réorganisation du groupe Elf-Aquitaine

Le rapport demandé le 9 juin par M. Barre sur la réorganisation du groupe Elf-Aquitaine lui a été remis le 4 juillet par M. Chalandon.

La société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.), dont l'Etat est le principal actionnaire avec 67 % des parts, a engagé une politique de diversification industrielle facilitée par le quadruplement des bénéfices en 1979 (5,6 milliards de francs). M. Barre avait indiqué dans sa lettre du 9 juin que la S.N.E.A. devait éviter d'étendre *« inconsidérément le secteur public »* et gérer ses activités *« selon les méthodes en vigueur dans les entreprises comparables ayant des actionnaires privés »* (*le Monde* du 13 juin).

Dans l'entourage de M. André Giraud, ministre de l'industrie qui exerce la tutelle sur l'industrie pétrolière, on estime que la diversification de la S.N.E.A. ne doit pas se réaliser *« n'importe comment »*. Elf-Aquitaine ne doit pas ressembler à l'IRI italienne, et échapper au contrôle de l'Etat, ajoute-t-on au ministère de l'industrie.

M. Chalandon avait vivement répondu le 19 juin que l'Etat devait définir une politique *« cohérente »*.

En fait, les pouvoirs publics se sont émus de la puissance financière d'Elf-Aquitaine à l'occasion de la tentative d'O.P.A. — finalement bloquée par Matignon — sur la société américaine Kerr McGee, détentrice de réserves d'uranium, de charbon, de pétrole et de gaz, ainsi que d'une flotte importante de plates-formes pétrolières aux Etats-Unis, mais aussi ailleurs dans le monde. L'opération aurait coûté environ 16 milliards de francs, soit le montant du cash flow prévu pour Elf-Aquitaine en 1980. Matignon a pris alors conscience que, du fait de la hausse du pétrole, Elf pouvait s'offrir, aux Etats-Unis, une société dont la capitalisation boursière est supérieure à celle de la C.F.P., la première entreprise française. Un peu comme si une grande société américaine faisait une O.P.A. sur Rhône-Poulenc ou Saint-Gobain. C'était trop pour l'imagination de fonctionnaires.

Mais au-delà des choix de stratégies industrielles se pose — quoi qu'en disent les intéressés — un problème de personne. On prête à M. Giraud, qui n'apprécie pas M. Chalandon, l'intention de nommer à la tête de l'ERAP (société dont l'Etat détient intégralement le capital et qui gère la participation publique dans la S.N.E.A.) M. Georges Besse, actuel président de la COGEMA, filiale du Commissariat à l'énergie atomique dont M. Giraud a été longtemps administrateur délégué. Jusqu'à présent les présidences de la S.N.E.A. et de l'ERAP ont été cumulées, d'abord par M. Guillaumat puis par M. Chalandon. — B. D.

● *Le prix de l'essence commence à baisser en Grande-Bretagne*, après une hausse ininterrompue depuis 1973, la compagnie américaine Esso a annoncé, le 4 juillet, une réduction de l'ordre de 2 pence par gallon, soit environ 1,5 %. Cette décision est, selon la société, liée à l'intensification de la concurrence résultant de la surabondance actuelle du pétrole sur le marché mondial. L'initiative d'Esso a été immédiatement suivie par la Shell, qui a annoncé une baisse du même ordre de ses prix.

En Grande-Bretagne, selon les statistiques officielles publiées le 3 juillet, la consommation totale de produits pétroliers a diminué de 14,2 % pendant le trimestre mars-avril-mai par rapport à la période correspondante de 1979. — (*A.F.P.*)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les disparités économiques interrégionales n'ont pas été éliminées

Les disparités économiques interrégionales sont loin d'avoir été éliminées, constate le rapport du comité de l'aménagement du territoire établi pour la préparation du VIII° plan.

Une présentation très simplifiée ferait encore apparaître trois France, indiquent les experts : une France parisienne, une France riche (à l'est) et une France pauvre (à l'ouest). De même, les courants migratoires qui drainaient la population des campagnes vers les villes n'ont pu être renversés, et il faut constater *« les lents progrès, parfois illusoires de la décentralisation »*.

Le comité propose de *« viviifier le tissu économique de chaque région »*. *« Chaque zone, chaque ville, doit pouvoir générer activités et emplois »*, souligne le document. Mais s'il faut *« laisser chaque région se battre comme elle l'entend, il faut aussi donner davantage de munitions aux plus faibles »*, et *« renforcer la solidarité nationale »*.

Le comité propose de développer la capacité de la France à innover en *« créant d'autres Paris »*, des *« foyers tertiaires de haut niveau »*.

Il souligne la nécessité de développer les zones rurales en renforçant l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire et de continuer la lutte contre la pollution.

Enfin, les experts soulignent la nécessité d'*« élargir les compétences et les ressources des collectivités locales »* et de développer la concertation à tous les niveaux. Il faudrait régionaliser le budget et simplifier les procédures administratives : *« C'est aux collectivités locales de prendre en charge l'accueil des entreprises, l'Etat ne devant intervenir que sur les dossiers les plus importants. »*

DANS LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

• PICARDIE : créer une administration propre

De notre correspondant

Amiens. — Le conseil régional de Picardie présidé par M. Raymond Maillet (communiste) a, au cours de sa dernière session, adopté des modifications au règlement intérieur de l'assemblée pour faciliter le travail des élus, leur permettre un plus grand contrôle des textes proposés par les services de la préfecture et la possibilité de proposer des choix complètement différents.

A plusieurs reprises, le préfet de région M. Jean Rochet a mis en garde les conseillers régionaux, soulignant que certains des nouveaux paragraphes de leur règlement étaient contraires à la loi, notamment celui instituant un secrétariat des assemblées et un cabinet pour le président.

Pour le préfet les postes que l'on envisage de créer sont inutiles : quatre fonctionnaires supplémentaires vont être embauchés au secrétariat administratif qui, à la mission régionale, travaille pour les deux assemblées de la Picardie. Il s'élève contre l'accusation faite aux services officiels de refuser des renseignements au président depuis qu'il s'agit d'un communiste. Il accuse M. Maillet de vouloir établir une administration parallèle.

M. Dosières, adjoint au maire de Laon (Aisne) président du groupe socialiste, affirme pour sa part qu'il s'agit seulement de *« recruter un certain nombre de collaborateurs de haut niveau n'étant pas soumis à l'autorité du préfet »*. « *Si*, ajoute-t-il, *en Picardie le conseil régional a aussi des pouvoirs, il faut en attribuer la responsabilité aux présidents qui se sont succédé ici, acceptant les propositions préfectorales.* » En disant cela le porte-parole du groupe socialiste critique les illusions passées des présidents favorables au gouvernement, mais aussi l'actuel président communiste qui n'a pas signé, lors de la récente réunion à Paris des présidents de conseils régionaux, la résolution *« demandant que la région puisse disposer de moyens plus importants et de davantage d'informations »*.

Quant à M. Jean Legendre, maire de Compiègne (majorité) il relève une contradiction dans l'attitude de la gauche : en même temps qu'elle limite les moyens d'intervention de la région en laissant les rentrées fiscales au même niveau que l'année dernière, elle augmente considérablement les frais de fonctionnement. Or le conseil régional est une *« assemblée d'investissements »*.

MICHEL CURIE.

• RHONE-ALPES : éviter le saupoudrage

De notre correspondant

Lyon. — Au cours de sa dernière session où il a examiné le budget supplémentaire de 48 millions de francs présenté par le préfet de région, M. Olivier Philip, le conseil régional Rhône-Alpes a amorcé une importante réflexion sur *« l'harmonisation des interventions de la région et des départements »*.

Deux préoccupations, après sept ans de fonctionnement, de l'établissement public régional ont amené l'administration préfectorale à rechercher de nouvelles règles du jeu pour fixer les rapports entre la région et les départements.

Premier objectif clairement avoué : *« éviter le saupoudrage des crédits régionaux »*. Deuxième idée : éviter les abus. Un maire dynamique peut en engageant les interventions de l'Etat, du département et de la région, faire financer à... 105 % certains équipements ! Parfois même en récupérant la taxe sur la valeur ajoutée.

Pour mettre de l'ordre dans cette situation, deux genres d'interventions de l'établissement public seront proposés après une large consultation, notamment avec les préfets de région : les interventions pour lesquelles la région agirait seule ; les interventions où la région interviendrait avec les départements. Les élus de toutes tendances sont d'accord sur ces principes. Leurs réserves surgissent dès qu'apparaît la menace d'une région « superdépartement ». Les départements entendent rester maîtres de leurs choix politiques ; les élus aussi, qui pensent à leurs électeurs.

Les interventions de l'établissement public régional ne peuvent être que différentes ou complémentaires de celles des départements. M. Jean Palluy (majorité), président du conseil général du Rhône, souhaite que les choix régionaux soient *« orientés vers des équipements structurants susceptibles d'être utilisés par les habitants de plusieurs départements »*. M. Louis Besson, député (P.S., de la Savoie) insiste, lui, sur *« l'absence d'unité et d'identité »* de la région Rhône-Alpes qui interdit de se limiter à des interventions d'intérêt régional. M. Louis Maisonnat, député P.C. de l'Isère, déclare, quant à lui : *« On ne peut s'interroger sur les relations entre la région et les départements en négligeant la cellule la plus proche des citoyens : la commune. »* Pour le parlementaire communiste la région risque de se dégager des petites opérations qui intéressent surtout les communes rurales et de montagne.

Conclusion rassurante du préfet : pas question d'imposer des dispositions dont les élus ne voudraient pas. *« Nous n'avons pas à intervenir dans la politique des assemblées départementales. »*

CLAUDE RÉGENT.

M. D'ORNANO VEUT RÉDUIRE LES PROGRAMMES IMMOBILIERS DANS LA PLAINE DE VERSAILLES

Les cinq zones naturelles d'équilibre (Z.N.E.) d'Ile-de-France *« sont un peu la forme parisienne des parcs naturels régionaux »*. Elles doivent s'appuyer sur une volonté ministérielle secondée par un consensus local. Tels sont les deux principes réaffirmés par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, à l'occasion d'une visite de la Plaine de Versailles. Le ministre a aussi annoncé que les crédits annuels de 3 millions de francs consacrés, depuis 1975, aux zones naturelles d'équilibre seraient renouvelés pour 1980. En outre, il s'est prononcé pour la réduction de trois programmes immobiliers portant sur un total de mille logements actuellement à l'étude dans la Plaine de Versailles ainsi que pour la remise en service *« sans création de gare »* de certains tronçons de la grande ceinture de la S.N.C.F. Enfin le ministre de l'environnement a réaffirmé son intention de classer « forêts de protection » certains espaces boisés d'Ile-de-France, malgré le vote contraire du conseil régional (*le Monde* du 3 février).

TRANSPORTS

Les comptes de la R.A.T.P. : beau succès pour le R.E.R

Le trafic de la R.A.T.P., avec plus de deux milliards de voyages en 1979, a progressé de 3 % par rapport à 1978, note le rapport annuel de la Régie autonome des transports parisiens.

Cette évolution est inégale selon les réseaux : le trafic du métro est resté presque stable (+ 0,3 %), celui des autobus parisiens a augmenté de 4,7 %, celui des autobus de banlieue de 5,7 %, celui du R.E.R de 10 %. Les recettes directes du trafic ont augmenté de 19,6 % avec 2 435 millions de francs (2 036 en 1978). Cette progression est due autant à l'augmentation des tarifs qu'à l'évolution du trafic. La contribution des voyageurs à la couverture des dépenses de la R.A.T.P. est passée de 36,4 % en 1978 à 38,2 % en 1979 et devrait atteindre 38,9 % en 1980. Les remboursements de pertes de recettes (compensations des réductions pour familles nombreuses ou du manque à gagner provenant de l'utilisation des cartes orange) se sont élevés à 1 111 millions de francs, ce qui représente 17,4 % des recettes de la R.A.T.P. Enfin, « l'indemnité compensatrice », visant à compenser le refus de l'Etat de laisser la R.A.T.P augmenter ses tarifs à sa guise, financée à 70 % par l'Etat et à 30 % par les collectivités locales, a atteint 2 230 millions de francs.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 6 379 millions de francs, en augmentation de 13 %. Les frais de personnel s'élèvent à 4 172 millions de francs et représentent 65,4 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation. Les dépenses énergétiques s'élèvent à 249 millions, enfin les frais financiers, dus par la R.A.T.P. au titre des emprunts divers qu'elle a contractés, ont atteint 595,2 millions de francs en 1979.

Les dépenses d'investissement ont été durant la même année de 2 433 millions de francs taxes comprises, ce qui représente 38 % du budget d'exploitation. Les fonds affectés à l'investissement proviennent essentiellement de l'autofinancement. Les investissements ont porté pour 36,1 % sur l'extension des réseaux, pour 33,9 % sur les commandes de matériel roulant et pour 30 % sur les travaux de modernisation et de gros entretien.

COMMERCE

La France est redevenue le deuxième partenaire de l'Algérie

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, se rendra à Alger, le 12 juillet, a annoncé le Quai d'Orsay le vendredi 4 juillet. Cette visite permettra de faire le point des négociations relatives au contentieux franco-algérien et d'évoquer la situation internationale. Ces négociations avaient été mises au point en janvier à l'occasion de la visite à Paris de M. Mohammed Benyahia, ministre algérien des affaires étrangères. Vendredi matin, M. François-Poncet avait reçu le secrétaire général du ministère algérien des affaires étrangères, M. Mohammed Dembri.

De notre correspondant

Alger. — La France est redevenue en 1979 le second partenaire commercial de l'Algérie, devançant la République d'Allemagne fédérale qui lui avait ravi sa place en 1978. Selon les statistique de la mission économique française à Alger, les exportations françaises se sont élevées à 8 239 millions de francs, en hausse de 10 % par rapport à 1978, compte non tenu de la livraison d'un méthanier pour une valeur de 613 millions. Les importations ont, elles, atteint le niveau record de 4 729 millions de francs, en augmentation de presque 50 % du fait d'une hausse de 140 % en un an du prix du pétrole brut.

Les échanges franco-algériens ont représenté près de 13 milliards de francs contre l'équivalent de 12 milliards pour la R.F.A. Paris reste toutefois encore loin derrière les Etats-Unis, principal acheteur du pétrole algérien. Les échanges algéro-américains dépassent les 22 milliards de francs. Cependant les chiffres officiels ne tiennent pas compte des exportations « invisibles » de produits de consommation rapportés en Algérie par les travailleurs émigrés. Les lignes aériennes (1) entre les deux pays détiennent le record des excédents de bagages et les car-ferries transportent, bon an mal an, quelque soixante mille voitures, Renault ou Peugeot pour la plupart, qui viennent grossir le parc algérien et arrivent chargées à ras bord des marchandises les plus diverses. Au total, on peut estimer au moins à 7 milliards de francs la valeur de ces exportations. Les émigrés constituent ainsi une part non négligeable du marché intérieur français, ce dont certaines industriels ont pris conscience.

Les quatre premiers mois de 1980 ont confirmé l'évolution enregistrée en 1979, puisque la progression des ventes françaises a été de 50 % par rapport à la période correspondante de 1979. Elles se sont élevées à 3 443 millions de francs. Les importations ont fait, quant à elles, un bond de 72 %, se chiffrant à 2 320 millions en raison toujours du renchérissement du pétrole brut.

Ces résultats ne doivent pas faire illusion. La position de la France sur le marché algérien reste précaire. Les entreprises françaises ne signent plus, depuis plusieurs années, d'importants contrats, et les ventes portent essentiellement sur les biens de consommation (produits agricoles et alimentaires, médicaments, pièces détachées, petit outillage, matériel électrique, etc.). Ce sont ces secteurs qui ont d'ailleurs connu ces derniers mois les moins fortes augmentations en raison de la mise en œuvre par les autorités algériennes de *« programmes anti-pénurie »*.

Les lignes directrices du plan quinquennal 1980-1984, qui viennent d'être approuvées par un congrès extraordinaire du F.L.N. (*le Monde* du 17 juin), pourraient toutefois offrir aux entreprises françaises d'intéressantes perspectives. Les autorités algériennes ont décidé de mettre l'accent sur l'implantation de petites et de moyennes entreprises. Elles entendent aussi favoriser la décentralisation de l'appareil économique et ne plus confier l'exercice du monopole étatique du commerce extérieur aux seules grandes sociétés nationales. Les autorisations globales d'importation (AGI) pourront être données à de nombreux organismes et entreprises publics afin de satisfaire à leurs besoins propres. Les P.M.E. françaises paraissent bien placées à ce sujet, mais elles devront affronter la concurrence des autres pays de la C.E.E., notamment l'Italie et l'Espagne.

Pour les aider à pénétrer le marché algérien, la chambre de commerce française d'Alger (2) a multiplié, ces derniers mois, des missions d'information auprès des chambres de commerce régionales françaises. En septembre 1979, huit d'entre elles ont participé à la Foire d'Alger. Elles seront plus nombreuses encore cette année. Le C.N.P.F., de son côté, vient de recréer une section Algérie, dont la présidence a été confiée à M. Paul Berliet.

Rien de surprenant donc à ce que les milieux économiques français en Algérie suivent avec attention l'évolution des négociations entreprises par Paris et Alger pour tenter de régler l'important contentieux qui empoisonne les relations entre les deux pays. Ils n'ignorent pas qu'un nouveau refroidissement des rapports aurait inévitablement des conséquences sur le plan économique.

DANIEL JUNQUA.

(1) Air France réalise 5 à 6 % de son chiffre d'affaires mondial sur les lignes avec l'Algérie, en raison de tarifs élevés et d'un coefficient de remplissage particulièrement important. Elle a transporté, en 1979, dans les deux sens. Air Algérie en a environ un million de passagers fait autant. Le trafic passagers a, durant les premiers mois de 1980, augmenté d'environ 20 %. Le poids moyen de bagages transportés par passager est de 50 kilos.

(2) 1, rue du Languedoc, à Alger.

PLUSIEURS RUES ET PLACES DE PARIS CHANGENT DE NOM

Une douzaine de personnages donneront leur nom à des rues de la capitale si les conseillers de Paris, au cours de leur séance de lundi prochain, se prononcent favorablement sur les propositions de Jacques Chirac.

La liste des nouvelles dénominations envisagées est la suivante :

Marcel Gromaire, le Père Chaillet, général Patton, Charles Luizet, Saint-Josse, Henry de la Vaulx, Claude Garamond, le pasteur Marc Boegner, Brazzaville, Le Québec, Victor Baltard, Antoine Carême, Serpollet.

PÊCHE

● *Deux chalutiers espagnols arraisonnés.* — Deux chalutiers espagnols ont été arraisonnés le 3 juillet alors qu'ils pêchaient en zone interdite au large d'Arcachon (Gironde) et conduits dans ce dernier port.

● *Greenpeace : les Espagnols exterminent les baleines.* — L'organisation Greenpeace, dont le navire est bloqué dans le port d'El-Ferreol pour avoir tenté de s'opposer à l'activité des baleiniers espagnols, accuse l'industrie espagnole d'outrepasser les quotas qui lui ont été fixés par la commission baleinière internationale en juillet 1979, soit cent quarante-trois rorquals communs. Depuis le mois de juin, les chasseurs de baleines espagnols, qui travaillent en réalité pour les Japonais, auraient accru le rythme de leurs prises dans une proportion considérable.

● *Les prix des pneumatiques* vont augmenter de 1,5 % à 3 % à partir du 15 juillet. Uniroyal-Englebert, Kléber-Colombes et Michelin augmenteront de 2,5 % le prix de pneus pour voitures et de 1,5 % ceux destinés aux poids lourds. Chez Dunlop, la hausse est légèrement plus forte : de 2,5 % à 3 % pour la catégorie tourisme, de 1,5 % à 2 % pour les poids lourds. Pirelli et Firestone augmenteront également leurs tarifs dans le courant du mois de juillet. La précédente hausse remonte à mars 1980. Elle avait été de 7 % à 10 % suivant les marques.

...RITOIRE

...naies n'ont pas été éliminé...

...ONALES

...HONE-ALPES : éviter le saupoudrage

...PÊCHE

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DES CHANGES

Recul du dollar — Fermeté du franc

Le DOLLAR a fléchi cette semaine, frôlant 4,06 francs à Paris, tandis que la LIRE se stabilisant après son accès de faiblesse et que le FRANC se maintenait victorieusement en tête du Sytème monétaire européen avec plus de 4 % d'écart avec la monnaie italienne. Quant à l'or, il a poursuivi sa reprise, touchant 670 dollars l'once pour la première fois depuis mars dernier.

Le DOLLAR a donc quelque peu reculé d'abord après l'annonce d'un déficit commercial aggravé en mai, puis après celle d'une levée prochaine des dernières restrictions de crédit édictées en mars 1980. De plus, la perspective d'un dégrèvement fiscal accordé d'ici quelques mois aux contribuables américains inquiète les milieux financiers qui jugent cette mesure peu en rapport avec les exigences de la lutte contre l'inflation. Mais récession et élections obligent...

La LIRE a encore souffert cette semaine, attaquée surtout mercredi et jeudi, ce qui oblige la Banque d'Italie à la soutenir. On évalue à 1,5 milliard de dollars le coût de ce soutien en juin. Le premier ministre, M. Cossiga, a écarté l'éventualité d'une dévaluation de la LIRE, que certaines rumeurs fixaient déjà à 15 % ou 20 % : *« Nous avons le devoir de défendre d'abord l'épargne des Italiens. »* Le plan de redressement annoncé mercredi (augmentation des impôts indirects, notamment sur l'essence et certains produits importés, fiscalisation partielle des charges sociales, réduction des dépenses publiques et prélèvement (remboursable) de 0,50 % sur les salaires pour alimenter un « fonds » de solidarité nationale) n'a guère influé sur le comportement de la LIRE, qui est retombée à 4,8550 F à Paris, tandis que le franc montait à 206 LIRES dans la péninsule.

La LIVRE britannique a finalement peu réagi à la baisse du taux d'escompte officiel. Dans un premier temps, jeudi, elle fléchissait de 1 % par rapport au DOLLAR, pour se redresser par la suite : même à 16 %, les taux britanniques sont supérieurs de plus de 60 % aux taux américains.

Le FRANC FRANÇAIS continue d'afficher une santé qualifiée d'« insolente » par certains : à Paris, le cours du DEUTSCHEMARK a encore un peu fléchi, tombant en dessous de 2,32 F vendredi matin. Il est vrai que, outre-Rhin, le déficit croissant de la balance des paiements et l'amenuisement de l'excédent commercial entretiennent de folles rumeurs de contrôle des changes, ignorées dédaigneusement par les responsables officiels : *« Le DEUTSCHEMARK n'est pas si malade que cela. »*

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a poursuivi sa reprise, atteignant 672 dollars jeudi pour revenir un peu en dessous à la veille du week-end. Sur le marché à terme américain, la spéculation est repartie de plus belle, battant même ses records du début de l'année à la faveur de taux d'intérêt très bas. Beaucoup de gens « voient » 700 dollars pour la fin du mois, mais les marchés disposent. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,3565	9,5827	3,7892	4,1262	66,0998	4,5289	1974,74
	—	2,3530	9,6390	3,8266	4,1504	66,4546	4,5471	1984,75
New-York.	2,3565	—	24,5911	62,1890	57,1102	3,5650	52,1240	0,1193
	2,3530	—	24,4110	61,4892	56,6925	3,5407	51,7464	0,1185
Paris.....	9,5827	4,0665	—	252,89	232,23	14,4973	211,96	4,8526
	9,6390	4,0965	—	251,89	232,24	14,5047	211,97	4,8565
Zurich....	3,7892	160,80	39,5426	—	91,8332	5,7326	83,8154	1,9188
	3,8266	162,63	39,6997	—	92,1991	5,7583	84,1552	1,9220
Francfort.	4,1262	175,10	43,0591	108,8930	—	6,2424	91,2692	2,0894
	4,1504	176,39	43,0587	108,4609	—	6,2455	91,2755	2,0911
Bruxelles.	66,0998	28,0500	6,8978	17,4440	16,0194	—	14,6207	3,3472
	66,4546	28,2425	6,8943	17,3661	16,0113	—	14,6144	3,3482
Amsterdam	4,5289	191,85	47,1781	119,3097	109,5659	6,8395	—	2,2893
	4,5471	193,25	47,1744	118,8280	109,5583	6,8425	—	2,2919
Milan.....	1974,74	838	206,0740	521,1442	478,5836	29,8752	436,79	—
	1984,75	843,50	205,9074	518,6619	478,2017	29,8663	436,48	—

L'industrie pharmaceutique juge très insuffisantes les mesures prises en sa faveur

« Il faut que nous allions vers l'industrie pharmaceutique », déclarait le président de la République il y a dix-huit mois. Forte de cette recommandation, l'administration a pris il y a quatre mois (*le Monde* du 7 mars) toute une série de mesures. La procédure d'admission des médicaments au remboursement a été simplifiée, les visas transformés en autorisation de mise sur le marché, le contrôle des prix aboli, la modulation permanente des hausses conjoncturelles définitivement introduite et le réexamen individuel des produits fabriqués par les petites firmes (dont le sort était devenu peu enviable) instauré. Enfin, il a été décidé que des révisions de tarifs interviendraient deux fois par an pour tenir compte de l'inflation. Parallèlement, l'administration, toujours soucieuse de freiner les dépenses de médicaments, commence à mettre en place des « fiches de transparence » qui permettront aux praticiens, entre divers produits identiques ou analogues, de prescrire le moins onéreux. Ce faisant, les pouvoirs publics, plutôt enclins à resserrer les écrous qu'à les desserrer, ont l'impression d'avoir fait un pas en avant considérable. Ce n'est pas l'avis des industriels, malgré l'exposé détaillé que M. Jacques Barrot, ministre de la santé, leur a fait le 1er juillet, lors de l'assemblée générale du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP).

C'est un véritable catalogue de lacunes, tournant presque au réquisitoire, que M. Pierre Joly, président du SNIP, a dressé devant la presse, sur un ton caustique. La transformation progressive d'ici le 1er janvier 1991 des visas en autorisation de mise sur le marché ? Ce n'est en réalité qu'un transfert des compétences et des tracasseries de l'ancienne commission Burg à l'administration... La hausse des prix de 5 % accordée à compter du 25 juillet (*le Monde* du 2 juillet) dans le cadre des nouvelles dispositions ? *« Elle est insuffisante »*, selon M. Joly. Avec les 3 % du 1er février dernier, cela fait 8,15 % pour l'année, quand l'inflation est évaluée à 14 %. Les prix français, toujours parmi les plus bas du monde, accumulent un retard qui serait de 4,6 % au moins, alors qu'en Allemagne fédérale il est de 1 % et en Grande-Bretagne de 1,25 %. Le président du SNIP est formel : *« La situation va en se dégradant par rapport à la concurrence internationale. »*

Autre sujet de déception : la liberté donnée aux firmes de fixer librement les prix des médicaments non remboursés. *« Nous l'avions déjà »*, a précisé malicieusement M. Joly. *« L'administration*, a-t-il ajouté, *doit faire sienne l'idée que la maladie coûte cher tant qu'il n'existe pas de médicament pour la guérir. Il convient donc d'encourager la recherche et de donner à l'industrie le moyen de la mener à bien. »* Ce moyen, c'est la liberté des prix. *« Nous ne réclamons pas une liberté sauvage. Seulement d'en faire l'apprentissage par étapes et de façon raisonnable. »* Pour imager son propos, M. Joly a lancé : *« Si l'on donne une voiture à construire à l'administration, elle commencera par fabriquer les freins. L'industriel commencera par le moteur. C'est tout ce qui nous oppose. »* Puis, moqueur : *« L'interventionnisme est une jouissance dont nous avons épuisé tous les plaisirs. »* Et décochant sa dernière flèche : *Nous vivons des temps où l'incompétence tient lieu d'objectivité. »*

Bien sûr, M. Joly n'a pas manqué de faire allusion aux propos tenus le 4 décembre 1979 par M. Raymond Barre, qui veut faire de la pharmacie l'un des fers de lance du redéploiement industriel de la France, relevant une contradiction flagrante entre les vœux du gouvernement et les moyens mis en œuvre pour les exaucer.

Fort honnêtement cependant, M. Joly a reconnu que quelques décisions, quand même, étaient positives : la modulation permanente, les mesures dérogatoires prises en faveur des petits laboratoires, la révision périodique des prix, enfin la prise de conscience par les pouvoirs publics du caractère performant de l'industrie pharmaceutique, indispensable pour les malades et la santé, de son importance stratégique. *« Dommage que l'on se soit arrêté en si bon chemin. Nous avons été très heureux de voir M. Barrot »*, a conclu M. Joly. *C'est un homme courageux qui nous a donné l'impression de considérer l'industrie pharmaceutique comme un partenaire. »* Une façon élégante d'envelopper un blâme avec quelques fleurs.

A. D.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 30 JUIN AU 4 JUILLET

Toujours beaucoup d'argent disponible

« LES liquidités sont abondantes et, depuis un mois, nous n'éprouvons aucune difficulté à placer du papier. » Ainsi s'exprimait un professionnel à qui nous demandions, à la veille du week-end, comment la Bourse, soudain reprise d'une sérieuse envie de monter, parvenait à refaire ses forces.

De fait, en début de semaine, le marché des valeurs ne s'était pas particulièrement distingué par une folle ardeur, descendant même très sensiblement en dessous de ses niveaux du 27 juin précédent au cours des deux premières séances (— 1,4 %), tandis que l'or, revenu sur le devant de la scène, brillait de tous ses feux avec le lingot à 87 520 F et le napoléon à 745 F, cours les plus élevés enregistrés depuis respectivement février et janvier derniers, époque de sa folle ascension.

En un mot, le marché donnait de réels signes de faiblesse, à telle enseigne que beaucoup craignaient qu'il n'ait pris un sérieux coup de froid. Que nenni ! Mercredi, malgré la nouvelle flambée de l'or, le malade rouvrait un œil pour se secouer le lendemain et reprendre vendredi les chemins de la hausse, une hausse très sélective au demeurant, mais assez forte pour lui permettre d'effacer toutes les traces de sa baisse précédente.

Fait significatif s'il en est : de nombreux coupons ayant été détachés cette semaine, plusieurs valeurs, et non des moindres, les ont intégralement rattrapés dans leurs cotations, comme Elf-Aquitaine, par exemple.

Quel est le ressort secret qui déclenche cette hausse ? Car enfin rien ne porte vraiment la Bourse à monter. La récession arrive à grands pas, qui commence à frapper l'industrie automobile et, les unes après les autres, les entreprises situées en aval. Les organismes de prévision ne cessent de tirer la sonnette d'alarme, la London Business School étant la dernière en date à pronostiquer un ralentissement général des économies mondiales avant la fin de l'année, et nul ne sait quand l'expansion reprendra. Si elle reprend. Alors ? La Bourse serait-elle promise à devenir un îlot de prospérité dans un océan de misère ?

En fait, les motivations qui agissent sur son comportement ne sont guère mystérieuses. Ce sont toujours les mêmes. En premier lieu on trouve la crainte de la taxation des plus-values éventuelles. Elle agit comme un frein puissant sur les vendeurs potentiels, évitant ainsi des dérapages trop importants. Quant au moteur, il est constitué par l'argent. Car il y a beaucoup d'argent disponible, comme l'affirmait notre interlocuteur, surtout avec les dividendes à encaisser, plus de 10 milliards de francs cette année. Comme les placements attrayants ne courent pas les rues, même dans l'immobilier, et que des occasions existent encore en Bourse, les grands organismes, toujours à l'affût des bonnes affaires, reprennent position après chaque érosion des cours.

Enfin, ne perdons pas de vue que Paris, qu'on le veuille ou non, est plus ou moins à la remorque de Wall Street. Le New-York Stock Exchange, non plus, n'a pas été très vaillant en début de semaine, rechutant même assez durement avant de remonter la pente pour s'élever brusquement, jeudi, de près de treize points d'un coup. Cette soudaine flambée outre-Atlantique a pu susciter des imitateurs.

Dans ces conditions, bien des professionnels s'attendent à une campagne d'été sous les lambris du palais Brongniart. Est-il prématuré, et peut-être un peu imprudent, de tabler sur une hausse estivale ? Les prévisions, en tout cas, ne vont pas au-delà de la rentrée, grevée de bien des incertitudes tout de même...

ANDRÉ DESSOT.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Un peu de détente, de nouveau

Le taux d'escompte britannique ayant baissé d'un point et les taux sur le marché monétaire de Paris fléchissant doucement, la détente des taux d'intérêt en Europe se poursuit à petits pas, tandis qu'aux Etats-Unis elle semble avoir pris fin, du moins pour le moment...

Evoquée à plusieurs reprises, puis démentie aussitôt, la réduction du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre (taux d'intérêt minimum, ou M.L.R.) a fini par être annoncée le 3 juillet : 16 %, contre 17 % depuis novembre 1979, et 14 % en juin 1979 et 12 % en mai. Ainsi, au bout de sept mois d'une « cure » d'argent cher, destinée à lutter contre l'accroissement trop rapide de la demande de crédit et de la masse monétaire, le gouvernement de Mme Thatcher s'est résolu à « lâcher un peu de vapeur » sous la pression des milieux industriels qui jugent excessives leurs charges financières et la valorisation de la livre. Mais la maigreur de la diminution des taux (1 %) montre que la « dame de fer » n'a pas encore désarmé.

Outre-Atlantique, les taux semblent s'être stabilisés, du moins dans l'immédiat : les grandes banques maintiennent à 11,50 % leur taux de base, bien qu'une petite banque ait abaissé le sien à 10,50 %. En revanche, les autorités monétaires (le FED) vont lever les dernières restrictions de crédit édictées le 14 mars pour essayer de casser les reins à l'inflation. Si cette tentative n'apparaît pas encore couronnée de succès, elle a parfaitement réussi à casser les reins à l'économie qui, de toute façon, y était toute disposée. En conséquence, la réserve supplémentaire imposée aux banques sur les gros dépôts et les emprunts en euro-dollars, initialement de 10 %, et ramenée à 5 % le 22 mai, sera supprimée le 10 juillet. Fin juillet, c'est la réserve obligatoire sur les accroissements de crédit à la consommation (15 % au départ, puis 7,5 %), qui disparaîtra. Quant à l'obligation « morale » faite aux banques de limiter à 9 % l'augmentation de leurs crédits, elle n'a plus de raison d'être, puisque ces crédits n'ont progressé que de 3 % depuis le début de l'année. Certains se hasardent à qualifier les mesures restrictives prises par le FED d'« overshooting » (tir au-delà de l'objectif)...

En France, les taux du marché monétaire de Paris ont baissé à nouveau de 1/4 %, sous l'impulsion de la Banque de France, qui a adjugé vendredi, valeur lundi 7 juillet, 8 milliards de francs à 12 % contre 12 1/4 % la semaine dernière et 12,50 % auparavant. En conséquence, on cote à Paris 12 1/8 % au jour le jour, 12 1/8 % à 12 1/4 % à un mois et trois mois, 11 3/4 % à 11 7/8 % sur les échéances de six mois et douze mois, ce qui creuse l'écart avec le long terme.

Sur le marché des obligations, une certaine saturation commence à se faire sentir, sur le marché secondaire comme sur le marché primaire. On comprend cela : les émissions atteignent presque 70 milliards de francs au 14 juillet contre 65 milliards de francs sur les douze mois de 1979. En Bourse, c'est la stabilité, les indices Paribas indiquant 13,36 % (inchangé) pour les emprunts de secteur public et 14,22 % contre 14,26 % pour ceux du secteur privé.

La tendance y serait à la hausse des rendements et à l'effritement des cours, tant est important l'écart avec le marché primaire. Mais la Caisse des dépôts veille. A l'émission, l'emprunt du Crédit agricole (3 à 4 milliards de francs sur dix ans à 14 % nominal et 13,72 % de rendement actuariel) se place lentement : accroissant les possibilités de distribution du crédit au sein de l'encadrement, il doit permettre à la « banque verte » de financer une part plus importante des abondantes récoltes.

L'emprunt du Crédit national de 2 milliards de francs « sort » finalement à 14 %, et non au-dessous, celui de Slibail (150 millions de francs) à 14,30 % nominal et 13,97 % en rendement actuariel, en attendant, peut-être, un emprunt de la Caisse des télécommunications ou de la Caisse de l'énergie. Apparemment, il ne semble pas qu'au Trésor on soit disposé à laisser glisser les taux à long terme : il convient, avant tout, de maintenir des rémunérations élevées pour favoriser les placements.

FRANÇOIS RENARD.

Bourses étrangères

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Réduite à quatre séances en raison de la célébration de la fête nationale du 4 juillet, la semaine s'est soldée par une nouvelle hausse de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles (+ 7,08 % à 888,90).

Une forte baisse, « technique » selon les professionnels, a d'abord été enregistrée lundi, après l'annonce d'un repli de 2,4 % de l'indice des principaux indicateurs économiques en mai. Mais, dès le lendemain, malgré la publication de statistiques économiques toutes aussi décourageantes, les cours remontaient, le mouvement s'accélérant nettement à la veille du long week-end. Les analystes financiers ont accueilli avec satisfaction la levée progressive du programme de restriction de crédit adopté en mars par la réserve fédérale (Fed).

L'activité de la semaine a porté sur 154,74 millions de titres contre 196,63 millions la semaine précédente (cinq séances).

	Cours 27 juin	Cours 3 juil.
Alcoa	59 1/8	58 3/8
A.T.T.	53	52 7/8
Boeing	35 7/8	36 7/8
Chase Man. Bank	45 1/2	45 1/4
Du P. de Nemours	42 3/8	42 3/8
Eastman Kodak	56 3/4	58 1/2
Exxon	68 1/4	69
Ford	24 5/8	25 1/8
General Electric	51 3/4	53 1/2
General Foods	31 1/2	31 1/4
General Motors	47 1/4	48
Goodyear	13 1/8	13 3/8
I.B.M.	59 3/4	61 1/4
I.T.T.	28	28 1/4
Kennecott	27 7/8	26 7/8
Mobil Oil	73	76 5/8
Pfizer	41 1/8	40 1/2
Schlumberger	117 5/8	117 1/2
Texaco	37 3/8	37 7/8
U.A.L. Inc.	16 3/4	19
Union Carbide	44 1/2	42 1/2
U.S. Steel	19 1/4	19 5/8
Westinghouse	23 3/8	23 3/8
Xerox Corp.	54 7/8	56 3/4

FRANCFORT

Nette reprise

Les investisseurs institutionnels et le retour des étrangers ont permis une vive reprise des valeurs allemandes cette semaine à Francfort.

La sidérurgie, malgré de mauvaises perspectives, a été très entourée, tandis que les pétroles et les banques, jusqu'ici bien tenues, se sont généralement effritées. L'annonce, à la veille du week-end, d'un programme d'allégements fiscaux importants n'a pas eu toutes les conséquences positives attendues sur le marché. L'indice de la Commerzbank s'est établi à 737,9 le 4 juillet contre 720,4 le vendredi précédent.

	Cours 27 juin	Cours 4 juillet
A.E.G.	78	91
B.A.S.F.	137,40	140
Bayer	117,60	119
Commerzbank	173,80	176,50
Hoechst	118,50	118,90
Mannesman	119,50	128,80
Siemens	274,20	281,90
Volkswagen	178,80	173

LONDRES

Au plus haut depuis neuf mois

D'abord un peu déçus de la faible ampleur de la réduction du taux de l'escompte (16 % contre 17 %) les opérateurs de la City ont peu à peu multiplié leurs ordres d'achats et provoqué une hausse hebdomadaire de 20 points sur l'indice Financial Times des industrielles. A 483,80 (contre 463,50) cet indice s'est établi à son plus haut niveau depuis neuf mois.

Les bons résultats de la General Electric Company ont également contribué à encourager les investisseurs.

Au compartiment des mines, très bien orienté dans l'ensemble (l'indice F.T. des mines d'or est, à 360,60 contre 349,7, à son meilleur niveau depuis mars 1980), le fait marquant a été la suspension, le 4 juillet, des cotations de Selection Trust et Charter, qui détient 27 % du capital de cette dernière. La compagnie fait l'objet d'une O.P.A. lancée par British Petroleum, dont les cotations ont également été suspendues.

	Cours 27 juin	Cours 4 juillet
Bowater	176	184
Brit. Petroleum	374	370 (**)
Charter	203	206 (**)
Courtaulds	75	84
De Beers (*)	9,43	9,50
Free State Geduld (*)	58	64 1/2
Gt Univ. Stores	432	434
Imp. Chemical	382	386
Shell	402	406
Vickers	130	135
War Loan	32 5/8	32 1/2

(*) En dollars.
(**) Cours du 3 juillet. Cotations suspendues le 4 juillet.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973	48 300	116 327 500
C.N.E. 3 %	16 945	62 328 995
Elf-Aquitaine	24 750	31 922 350
Rhône-Poulenc	177 700	21 873 240
Matra	1 830	17 285 000

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27/6	Cours 4/7
Or fin (kilo en barre)	83550	88800
— (kilo en lingot)	832 [illegible]	88160
Pièce française (20 fr.)	706 10	744 ..
Pièce française (10 fr.)	392	4[illegible]9 50
Pièce suisse (20 fr.)	565	578 .
Union latine (20 fr.)	54[illegible] 10	[illegible] 50
● Pièce tunis. (20 fr.)	488	515 ..
Souverain	731	757 .
● Souverain Elizabeth II	858	884 ..
● Demi-souverain	433	48[illegible] ..
Pièce de 20 dollars	2980	3 [illegible] .
— 10 dollars	1432	154[illegible] .
— 5 dollars	858 50	937 50
— 50 pesos	3500	3589 50
● — 20 marks	640	66[illegible] .
— 10 florins	581	590 ..
● — 5 roubles	370 ..	373 ..

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre et de l'argent

METAUX. — *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, les cours du cuivre dépassent 900 livres la tonne au Metal Exchange de Londres. Depuis le 1er juillet, la grève paralyse les raffineries américaines. Les négociations entre les compagnies et les syndicats ne reprendront que la semaine prochaine. En attendant, avant les majorations de salaires les producteurs ont majoré de 3 cents par livre le prix de leur métal, pour le porter à 97 cents. Les disponibilités actuelles de métal permettent de tenir au moins pendant trois mois. Les Etats-Unis sont, toutefois, le premier producteur mondial tant au plan minier que raffiné. Il est prévu pour l'année en cours, à moins que la grève ne s'éternise, un surplus mondial de production évalué entre 100 000 tonnes et 200 000 tonnes.*

La flambée des cours de l'or a provoqué une nouvelle avance de l'argent, tant à Londres qu'à New-York.

Nouvelle progression des cours du plomb à Londres. Les stocks s'amenuisent dans plusieurs pays. Autre facteur favorable, la reprise confirmée d'achats pour le compte des pays de l'Est européen.

Effritement des cours de l'étain sur les places commerciales. Aucune enchère n'a été retenue par la General Services Administration, les prix proposés étant inférieurs à ceux du marché. Il est offert 500 tonnes deux fois par mois. La liquidation de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains porte sur 10 000 tonnes par an pendant trois ans.

DENREES. — *La baisse se poursuit sur les cours du sucre à Londres. Pourtant, il est prévu, estimation réalisée par une firme privée, un déficit de 2 millions à 4 millions de tonnes en 1980-1981. Les stocks mondiaux devraient revenir à la fin de la prochaine campagne à un niveau peu élevé, représentant seulement quatre mois de consommation.*

Fléchissement des cours du café sur l'ensemble des marchés. Les craintes relatives aux gelées au Brésil tendent à s'estomper. Les exportations brésiliennes se sont élevées à 7,1 millions de sacs durant le premier semestre, et l'objectif assigné de 15 millions de sacs pour l'année devrait pouvoir être atteint.

CEREALES. — *La hausse continue sur les cours du blé au marché aux grains de Chicago. Production et consommation mondiale devraient s'équilibrer aux alentours de 450 millions de tonnes pour la prochaine campagne.*

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	30 juin	1er juillet	2 juillet	3 juillet	4 juillet
Terme ...	137 059 584	133 451 584	167 524 435	133 375 487	161 994 612
Compt. ...					
R. et obl.	218 884 449	251 746 507	280 899 839	230 226 596	290 246 482
Actions.	88 950 833	78 854 391	77 445 283	88 420 238	71 297 096
Total	444 894 866	464 052 482	525 869 557	452 022 321	523 538 190
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)					
Franç. ..	107,6	106,2	106,1	106,2	106,8
Etrang. ..	107,9	106,9	107,7	108	109
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)					
Tendance.	108,7	107,6	108	106,4	109,3
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén...	109,4	107,9	107,5	107,4	108,4

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 juillet 1980 a été tiré à 518 633 exemplaires.

La R.F.A. adopte un programme d'allégements fiscaux

Bonn (A.F.P.). — A trois mois des élections législatives, le Parlement ouest-allemand a adopté, le 4 juillet, un programme d'allégements fiscaux de 16,4 milliards de deutschemarks (37,7 milliards de francs) à partir du 1er janvier 1981. Le vote des deux chambres a été acquis avec les voix de l'opposition chrétienne-démocrate, qui est majoritaire au Bundesrat. Axé sur une réduction de l'impôt sur le revenu, le plan comprend aussi une série de mesures de caractère familial. Il vise notamment à lutter contre la baisse de natalité qui caractérise, depuis plusieurs années, la situation démographique de la R.F.A.

Les allégements fiscaux sont répartis sur deux ans, dont les trois quarts (12,5 milliards de deutschemarks) au titre de l'année 1981. Ils coûteront au total 7 milliards de deutschemarks au Trésor public fédéral (dont 4,9 milliards en 1981) et 9,4 milliards de deutschemarks aux Laender et aux communes.

La réduction de l'impôt sur le revenu (1) dont l'Etat fédéral et les Laender touchent chacun 42,5 % et les communes 15 %, sera opérée de trois manières à compter du 1er janvier. D'une part, l'abattement à la base sera relevé à 4 212 DM pour les célibataires et à 8 424 DM pour les personnes mariées. De l'autre, le plafond de la première tranche d'imposition, dont le taux est maintenu à 22 %, sera porté de 16 000 DM de revenu annuel pour les célibataires et 32 000 DM pour les personnes mariées à respectivement 18 000 DM et 36 000 DM. Enfin, la réforme prévoit un élargissement des tranches jusqu'à 60 000 DM (célibataires) et 120 000 DM (personnes mariées). Le taux maximum d'imposition reste fixe à 56 %.

Sur le plan familial, la principale mesure est un relèvement des allocations familiales à partir du 1er février de 20 deutschemarks à 120 deutschemarks pour le deuxième enfant et de 40 à 240 deutschemarks pour les enfants suivants. Les allocations versées pour le premier enfant restant fixées à 50 deutschemarks.

Ce programme, qui, selon les observateurs, ne s'imposait guère d'un point de vue économique, risque d'accélérer l'inflation, le seul problème préoccupant dans un horizon conjoncturel encore assez serein. Sur le plan budgétaire, il est jugé que l'endettement très élevé des finances publiques n'est guère propice à une baisse de recettes de l'Etat, au moment où la R.F.A. doit faire des efforts accrus en faveur de la défense et de la Communauté européenne.

(1) Selon un exemple donné par le ministre fédéral des finances à Bonn, un ouvrier de l'industrie, célibataire, gagnant 36 000 marks par an, payera 6 874 DM d'impôts en 1981, au lieu de 7 472 DM, soit 8,7 % de moins.

EMPLOYÉS D'UNE SOCIÉTÉ SUISSE EN DIFFICULTÉ

Deux Français sont retenus depuis près d'un an au Bénin

Deux Français, MM. Hubert Estran, directeur de société, et Brochard, comptable, paraissent être les victimes à la fois de la colère des autorités du Bénin et des agissements d'une société suisse en difficulté.

Celle-ci, Engineering General Constructors (E.G.C.), avait recruté au printemps 1979 M. Estran pour prendre la direction de Batima-Bénin, sa filiale installée à Cotonou et qui effectuait une série de grands travaux pour le gouvernement local, notamment la construction d'un hôtel international dans la capitale. A son arrivée sur place, M. Estran, aidé par M. Brochard, recruté un mois plus tard, constatait d'importantes fautes dans la gestion de la société, conduisant à un déficit en 1979 de 1,3 milliard de francs C.F.A. (26 millions de francs).

Selon le fils de l'homme d'affaires et son avocat, Me Marc-Michel Leroux, qui résident à Marseille mais ont pu correspondre avec M. Estran, la société était redevable d'une partie de ce déficit (900 millions de francs C.F.A.) à des sociétés ou à des particuliers du Bénin. Prévoyant le scandale, le groupe E.G.C. aurait décidé, toujours selon eux, de rapatrier la quasi-totalité de ses cadres suisses, « *afin de leur permettre de quitter le Bénin sans ennui* ».

M. Estran ayant en tout cas décidé de prévenir les autorités du Bénin de ses découvertes, il fut arrêté à Cotonou en avril 1979. M. Brochard était à son tour appréhendé en septembre de la même année. Après avoir été alternativement incarcérés et gardés à vue pendant plusieurs mois, les deux hommes ont été libérés en avril 1980, mais leur passeport ne leur a pas été rendu et il leur est impossible de quitter le territoire du Bénin. M. Estran choisissait d'élire domicile à l'ambassade de France, M. Brochard réside à Cotonou où, selon le Quai d'Orsay, il est libre de ses mouvements. Deux ressortissants suisses, MM. Wehrli et Kneubuhler, cadres de Batima-Bénin, sont eux aussi empêchés de quitter le pays.

On fait savoir au ministère des affaires étrangères que le gouvernement français est intervenu à plusieurs reprises en faveur de MM. Estran et Brochard (M. Jean-Pierre Soisson notamment, ministre de la jeunesse et des sports, avait évoqué cette question lors de son passage à Cotonou, en janvier). Il entend le faire, ajoute-t-on, pour des raisons humanitaires et sans se prononcer sur le fond de l'affaire.

LE F.M.I. VA ASSOUPLIR SA POLITIQUE DE PRÊTS

Genève (*A.F.P.*). — Le directeur général du Fonds monétaire international, M. Jacques de Larosière, a annoncé, le 4 juillet, devant le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), que le F.M.I. avait décidé d'assouplir sa politique de prêts. « *Le Fonds*, a-t-il déclaré, *pourra, lorsque l'exigeront des circonstances particulières, consentir* (à ses Etats membres) *des prêts d'un montant plus élevé que dans le passé et dépasser les plafonds fixés antérieurement, en fonction des quotes-parts.* » « *En outre*, a-t-il ajouté, *dans le cas de difficultés d'ordre structurel, les programmes d'ajustement pourront convenir des périodes plus longues qu'autrefois.* »

Le conseil d'administration du F.M.I. étudiera en détail, dans trois semaines, les formes et les modalités de ces nouvelles orientations, notamment « *la manière dont le Fonds devra adapter ses programmes pour renforcer les bases productives des économies des pays membres ainsi que leur potentiel de croissance à long terme* ». Selon M. de Larosière, « *la croissance des concours nets obtenus du F.M.I. par les pays en développement s'est accélérée durant les cinq premiers mois de 1980 (1 161 millions de dollars)... Le Fonds se trouve actuellement dans une position de liquidités relativement confortable et en mesure, par conséquent, de faire face à de nouvelles demandes substantielles* ».

LES JOURNAUX OCCIDENTAUX SERONT RARES A MOSCOU PENDANT LES JEUX

Zurich (*A.P.*). — Les visiteurs étrangers à Moscou ne pourront se procurer, outre *l'Humanité*, que quatre journaux français — *le Monde*, *le Figaro*, *France-Soir* et *l'Express* — pendant les Jeux olympiques. L'Association pour la promotion de la circulation internationale de la presse, qui regroupe quatre cents éditeurs et distributeurs de journaux dans soixante-dix pays, a adressé vendredi 4 juillet à lord Killanin, président du Comité international olympique, un télégramme accusant les autorités soviétiques d'être revenues sur leur engagement de mettre à la disposition des visiteurs étrangers une quantité suffisante de journaux. Selon l'Association, cinquante-cinq titres seulement d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord seront autorisés pour un total de onze mille huit cents exemplaires par jour.

Les quotas autorisés seraient les suivants pour les pays européens : France, quatre titres, 550 exemplaires au total par jour ; Grande-Bretagne : six titres, 560 exemplaires ; Allemagne occidentale : trois titres, 550 exemplaires ; Italie : deux titres, 400 exemplaires ; Autriche : deux titres, 260 exemplaires ; Pays-Bas : un titre, 25 exemplaires ; Suisse : un titre, 110 exemplaires ; Belgique : néant ; Irlande : néant ; Danemark : néant.

LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE ESPAGNOLE AURAIT DIMINUÉ DE MOITIÉ AU MOIS DE JUIN

La guerre des vacances déclarée par l'ETA politico-militaire risque de porter le coup de grâce à un tourisme espagnol en nette perte de vitesse depuis deux ans et qui se trouve désormais au bord d'une grave crise.

Selon l'administration espagnole, le trafic touristique a diminué de 9 % entre le mois de janvier et le mois de juin 1980 alors que l'entrée des devises augmentait de 11 %. Mais ces chiffres ont été vivement contestés par la majorité des directeurs des agences de voyages des principales zones touristiques. Selon un des responsables des agences de voyages de la Catalogne, « la venue des touristes au mois de juin a diminué de 50 % par rapport à l'an dernier ». Sur la Costa del Sol, les experts estiment que l'occupation hôtelière est tombée à 40 % au lieu de 70 % l'an dernier.

Autre contradiction, l'Espagne, qui a longtemps été le paradis du tourisme populaire, recherche désormais une clientèle plus aisée, au moment même où l'Europe traverse une crise économique sans précédent. Cette guerre des vacances vient ainsi aggraver les déboires d'une « industrie » qui était encore, l'an dernier, la première du pays.

● *L'ETA politico-militaire* a annoncé, le 4 juillet, qu'une bombe de « grande puissance » avait été déposée à Porto-Banuls, station balnéaire de la Costa del Sol. L'engin devait exploser ce samedi 5 juillet. La police a fait évacuer la ville. Une manifestation avait eu lieu le 3 juillet, à Pampelune, pour protester contre l'arrestation, en Navarre, de dix-huit personnes soupçonnées d'appartenir à l'ETA. — (*A.F.P.*)

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jean François-Poncet en Norvège.* — Le ministre français des affaires étrangères est arrivé vendredi 4 juillet à Oslo pour une visite privée de deux jours, à l'invitation de son collègue norvégien, M. Knut Frydenlund, avec qui il a ce samedi des entretiens informels. M. François-Poncet visitera l'ancienne usine de Vemok, siège de la fameuse « bataille de l'eau lourde » pendant la dernière guerre mondiale.

● *La Suède « préoccupée » par la bombe à neutrons française.* — M. Ola Ullsten, ministre suédois des affaires étrangères, a jugé dans un communiqué publié vendredi 4 juillet « *préoccupante* » l'annonce, faite par M. Giscard d'Estaing, que la France a expérimenté la bombe à neutrons. « *Nous considérons la bombe à neutrons comme une arme spécialisée qui accroît les risques d'affrontement nucléaire*, déclare le ministre. *Ce dont le monde a besoin aujourd'hui, c'est dédésarmement, non de nouvelles armes atomiques.* » — (*A.F.P.*)

● *Occupation de péages d'autoroute par Tourisme et travail.* — Des manifestants de Tourisme et travail ont occupé, le vendredi 5 juillet, plusieurs postes de péage au pont de Tancarville, sur l'autoroute de Normandie, ainsi que sur l'autoroute du Sud. L'Association Tourisme et travail et la C.G.T. avaient annoncé au cours du mois de juin qu'elles effectueraient des actions au moment des départs en vacances, afin de protester contre l'augmentation des péages et du prix de l'essence et demander notamment l'obtention de bons d'essence à tarif réduit pour les vacanciers.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré aux licenciements décidés à la société Sterkeman (*le Monde* du 3 juillet, page 41), nous avons indiqué par erreur que la société Digue S.A., numéro un du marché de la caravane en France, était une filiale du groupe Caravalair. En fait, Digue S.A. n'a aucun lien avec ce groupe et demeure la filiale de la société suédoise Cabby.

Après l'occupation du rectorat

Le procureur a requis des peines de prison ferme pour six responsables syndicaux de Besançon

De notre correspondant

Besançon. — Voté le 8 juin 1970 dans la foulée des lois « anti-casseurs », l'article 184 du code pénal punit de six jours à un an de prison et (ou) de 500 à 3 000 francs d'amende « *quiconque se sera maintenu irrégulièrement et volontairement dans des lieux affectés à un service public de caractère administratif (...) après avoir été informé par les représentants de l'autorité responsable du caractère irrégulier de sa présence* ». Si le délit a été commis en groupe, les peines sont doublées.

C'est en application de ce texte que six responsables du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et de la FEN de Franche-Comté, ont comparu le 2 juillet devant le tribunal de grande instance de Besançon (*le Monde* du 21 juin). Les prévenus étaient parmi les manifestants qui, le 25 septembre 1979, venaient demander au recteur de Besançon, M. Henri Legoherel, des explications sur les maîtres auxiliaires en rupture d'embauche. Ils étaient dans la rue quand le portail s'entrouvrit pour laisser sortir le personnel. Les manifestants en profitèrent pour entrer et s'installer dans la cour et les jardins. Ont-ils scié une barre de fer qui verrouillait une seconde porte ? Ont-ils blessé trois agents du rectorat ? Effraction, violences... Il a été dit à l'audience que la plainte du recteur en faisait état. Mais l'enquête policière n'a pas permis d'identifier les auteurs ni d'imputer aux responsables syndicaux l'intention préméditée de fomenter une action violente, en appelant à cette manifestation.

De sorte que le parquet a dû « *renvoyer sa copie* » au recteur, en lui faisant savoir que la loi « anti-casseurs » ne pouvait guère s'appliquer en l'espèce. En revanche, l'article 184 pouvait peut-être exploité. En désignant nommément six responsables syndicaux parmi les deux cents à quatre cents manifestants qui, selon M. Claude Magnin, conseiller municipal de Besançon, étaient « *assis par terre, calmes et détendus discutant devant un cordon de policiers débonnaires* », le rectorat aura toutefois réussi à donner à l'affaire une dimension particulière.

M. Louis Mexandeau, délégué national aux questions d'éducation du parti socialiste, député du Calvados, qui a donné une conférence de presse pendant les débats, n'est pas le seul à estimer que le simple amour des lois n'aura pas été l'unique motivation de la plainte du recteur, « *qui fut parmi les signataires de l'appel en faveur du candidat Giscard d'Estaing et qui se comporte en leader de parti, mélangeant choix politique et fonctions administratives* ».

« Répression des libertés syndicales »

Les onze témoins cités par la défense — du sénateur et maire de Besançon, M. Robert Schwint (P.S.), lequel est intervenu pour obtenir des assurances qui devaient conduire les manifestants à se retirer, aux responsables nationaux du SNES, du SGEN-C.F.D.T., en passant par des élus de la ville de Besançon et du département du Doubs, ainsi que des enseignants de base — ont largement exposé leurs vues à ce propos. Les avocats, Mes Christian Dufay et Alain Florent, de Besançon ; Georges Pinet, France et Roland Weil, de Paris, n'avaient pas non plus l'intention d'évacuer le débat politique. M. Jean Vagne, procureur de la République, s'étant demandé, avant de requérir des peines de prison ferme, si son discours n'apparaîtrait pas « *un peu passéiste* », les avocats l'ont rassuré : « *Vous êtes en plein dans le droit fil du projet de loi Peyrefitte. Vous nous avez exposé ce dans quoi on voudrait nous enfermer demain : tout ce qui bouge, tout ce qui discute, tout ce qui conteste est matière à répression. On met dans le même panier la liquidation de l'école publique et la répression des libertés syndicales.* »

Le directeur départemental de la police urbaine du Doubs, M. Albert Gros, responsable des forces de police appelées au rectorat, le 25 septembre, n'a pas très bien su dire s'il avait vraiment enjoint aux prévenus de quitter les lieux. Ceux-ci, en tout cas, assurent ne pas l'avoir entendu leur ordonner de libérer la cour du rectorat. S'il est vrai qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, comme l'a rappelé le procureur de la République, il n'en demeure pas moins que l'extrême discrétion du commissaire ne permet pas de prouver que les six inculpés ont été personnellement « *informés du caractère irrégulier de leur présence* ».

Est-ce, au demeurant, à la police de décider du caractère « irrégulier » de la présence de représentants d'enseignants dans la cour du rectorat ? Est-ce même au recteur ? La question a été posée en même temps qu'on rappelait une déclaration du président de la République. S'agissant de la grève de l'E.D.F., M. Giscard d'Estaing a, en effet, déploré les coupures de courant qui gênaient le public, mais a précisé que personne ne pourrait contester le droit aux agents de l'E.D.F. de s'adresser à leur hiérarchie. Ce qui est bon pour les agents de l'E.D.F. ne le serait-il pas pour ceux de l'éducation nationale, qui, plutôt que de « *barrer les routes* » se rendent au rectorat « *où ils sont autant chez eux que le recteur* » ?

Le jugement sera rendu le 10 septembre.

CLAUDE FABERT.

A B C D E F G

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La ruée vers l'uranium PAGE IV

Pologne : féministes ? Pas du tout ! PAGE VI

Les premiers hommes de l'Amérique PAGE XIV

SUPPLEMENT AU NUMERO 11020, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 6 JUILLET 1980

Le Monde

DIMANCHE

UNE VILLE, UN ECRIVAIN

GLASGOW

par Kenneth White

Chaque semaine d'été, un écrivain étranger évoque une ville du monde de son choix. Promenade sans itinéraire ni contrainte, au hasard des continents suivant le seul guide des affinités secrètes.

Après l'Istanbul de Juan Goytisolo et la Bahia de Jorge Amado, voici Glasgow présentée par Kenneth White, l'Ecossais errant, le poète nomade. Glasgow la gaélique, que Kenneth White avait cru oublier sur les routes de l'Inde et qui ressurgit de sa mémoire.



ZORAN ORLIC

DES deux grandes villes gaéliques situées dans les îles de l'extrême-occident — Dublin et Glasgow — je me demande si, malgré les apparences, la plus celte des deux n'est pas Glasgow. On y trouve moins de spectacle, moins de théâtre, mais peut-être une réalité d'autant plus authentique qu'elle est obscure, et qu'elle a dû passer par pas mal de convulsions et de flammes : si ça ne tue pas, ça trempe, comme on trempe l'acier. Il existe à Glasgow un pont de chemin de fer qui porte le surnom de *The Hielandman's Umbrella* (le parapluie de l'homme des hautes terres). C'est là que les Gaëls venus chercher du travail à Glasgow avaient l'habitude de s'assembler pour parler du pays et échanger des « tuyaux ». Il y a bien des années, quand je passais le plus clair de mon temps à explorer les rues de Glasgow, je me rappelle avoir entendu une bribe de conversation sous ce pont : « *Ach, si on survit, c'est qu'on se défend pas trop mal après tout...* »

La vie celte à Glasgow commence très tôt. Il faut remonter au septième siècle et à un certain Kentigern, dont le nom prestigieux en gaélique signifie : « *Le chef de la maison de la lune* ». Brillant élève, Kentigern reçoit une éducation classique et celte, et décide d'entrer dans les ordres. Devenu moine sous le nom de Mungo, il prend la route et s'en va vers le royaume de Strathclyde. A Gleschu (« *le lieu verdoyant* »), il installe un monastère, vit pieusement, et, de temps en temps, très candidement, fait un petit miracle. Ces miracles tournent autour d'un arbre, un rouge-gorge, une clochette de moine, un saumon et un anneau. De là, la comptine qu'allaient chantonner génération après génération de petits Glasgowiens, bien des années après que Mungo fut devenu le saint patron de Glasgow et que les signes de sa vie miraculeuse eurent été incorporés dans l'écusson de la ville :

« *Here's the Tree that never grew*
Here's the Bird that never flew
Here's the Bell that never rang
Here's the Fish that never swam »

« *Voici l'arbre qui n'a jamais poussé, voici l'oiseau qui n'a jamais volé, voici la clochette qui n'a jamais sonné, voici le poisson qui n'a jamais nagé* ».

Les origines de Glasgow sont donc mythologiques et religieuses, inscrites dans l'éternité. Et, jusqu'au dix-huitième siècle, Glasgow restait une petite ville académique et ecclésiastique, la plus jolie petite ville de la Grande-Bretagne, disait Daniel Defoe. Mais les choses allaient changer. Une légère modification opérée dans la devise de la ville en dit long sur ce changement. « *O Seigneur, que Glasgow fleurisse par la grâce de Ta parole* » est devenu : « *Que Glasgow fleurisse.* » Désormais, on se passerait du Seigneur...

On le remplace avantageusement, du moins pour certains, par l'industrie, la théorie capitaliste du progrès et l'aménagement de la rivière Clyde. En se promenant un jour de 1764 dans le parc central de Glasgow (*Glasgow Green*), James Watt a l'idée de la machine à vapeur. En 1776, Adam Smith, ancien professeur « de logique et de philosophie morale » à l'université, publie ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Et, en 1788, est construit le quai le plus connu du port, célébré dans maintes chansons : *The Broomielaw*. Le « lieu verdoyant » allait entrer dans sa saison en enfer : « *Les bacchantes des banlieues sanglotent et la lune brûle et hurle.* » Dès 1839, on pouvait lire, moins lyriquement, dans un rapport parlementaire : « *J'ai vu la dégradation de la vie humaine dans les pires endroits, en Angleterre et à l'étranger, mais, avant de voir les ruelles de Glasgow je n'aurais pu croire que puissent exister tant de crasse, tant de crimes, de misère et de maladies.* »

Dans les années 1840, les années de la famine en Irlande, cinquante mille Irlandais débarquaient annuellement. Il y avait aussi les gens des Hautes-Terres, victimes d'évictions en masse. Un quart de la population de toute l'Ecosse vint finalement s'installer dans l'agglomération glasgovienne. Les *tenements*, solides bâtisses de trois étages, s'entassaient. La meilleure description de la vie qu'on y menait se trouve dans le *Traité de l'Enfer* de Swedenborg, qui fut à Glasgow mon vademecum, avec Jacob Boehme, Karl Marx, Dante et la Bible. La ville devait bientôt jouir d'une sinistre réputation. Glasgow le coupe-gorge, grouillant d'assassins, Glasgow la rouge, repaire d'anarchistes aux yeux fous et de socialistes aux yeux froids...

Flamme de colère

Mon grand-père, lui, jouait de la cornemuse : des morceaux comme *The Barren Rocks of Aden* (les Rochers nus de l'Aden), *Too long in this condition* (Trop longtemps dans de telles conditions) et *Squinting Peter's Flame of Wrath* (la Flamme de colère de Pierre le louchon). C'était dans les « *Gorbals* », les taudis les plus célèbres de l'Europe, parmi le bruit et la fureur, qu'il jouait sa musique. Quel mélange, quel creuset que les Gorbals ! Dans l'espace de cinq minutes, on pouvait croiser un vieux juif kabbaliste de la synagogue des rues, une Pakistanaise en sari, un Italien frais débarqué de Naples avec une recette de crème glacée, un Glasgovien ivre mort et un matelot lascar. Et tout cela dans un paysage baigné d'une lumière apocalyptique. En plein quartier des Gorbals se dressaient les fournaises de Dixon's Blazes, dont les flammes illuminaient le ciel d'une lueur rouge sombre. Mais le ciel de Glasgow peut avoir d'autres couleurs : toutes les douces couleurs océaniques de la côte ouest, et j'aime par-dessus tout un certain bleu, froid et vif, que l'on ne rencontre que très tôt le matin, quand le premier goéland plane, seul dans le ciel, au-dessus de Renfield Street.

Pour beaucoup de gens, Glasgow, c'est le football et rien d'autre. Parlons-en. Les grands clubs datent du dix-neuvième siècle. Au dix-neuvième siècle, et fort loin dans le vingtième, les Ecossais, Glasgoviens en tête (les fameux Rangers et Celtic) étaient les às du ballon. D'autres nations ont, depuis, rattrapé le temps perdu, et il arrive aux Ecossais de se faire battre à plates coutures. Mais le jeu glasgovien a quelque chose de particulier que ces équipes de parvenus n'ont pas encore compris. Le footballeur glasgovien est un individualiste et un styliste. Sa spécialité, c'est le *dribbling*. Quand il a vaincu son adversaire, un virtuose du *dribbling* ne passe pas le ballon pour le rapprocher du but, il se moque royalement du but, il attend que son adversaire le rattrape pour faire encore une démonstration de ses talents. On a comparé ce style de jeu serré aux entrelacs gravés sur les pierres celtes, dont la ligne, au lieu d'aller quelque part, jouit de son mouvement sur place. Peut-être aussi faut-il penser au fait que le gosse pauvre de Glasgow commence à jouer dans la rue, où la place manque. Il apprend à être virtuose dans un espace de 3 mètres carrés.

Nef des fous

Il y a donc une culture à Glasgow. Et il n'y a pas que le football. Il y a toute une culture orale populaire, faite surtout d'expressionnisme et d'humour, avec parfois une note étrange, d'une beauté poignante, qui vient de loin, de très loin, comme dans la chanson *The Bleacher Lassie o' Kelvinhaugh*. Pour avoir une idée de la culture populaire de Glasgow, le mieux est d'aller faire un tour au musée de la ville, que les Glasgoviens appellent *The People's Palace* (le palais du peuple). On y rencontre, entre autres, Alex Petrie, orateur des rues, qui militait tout seul contre « *les plutocosmopolites qui ne s'intéressent pas plus à la créature humaine qu'un gorille aux variations en ut mineur* ». Puis il y a Wee Willie White, le musicien aveugle qui jouait du sifflet (*tin whistle*) dans Jamaica Street... Ou bien cet autre orateur des rues, surnommé Hawkie, de son vrai nom William Cameron, qui lança un jour ce défi truculent à son rival : « *Viens ici, couillon, et je t'apprendrai comment parler écossais !* » Quand j'étais étudiant à Glasgow, une des choses auxquelles je travaillais était une sorte d'*Opéra de quat'sous* glasgovien qui contenait tous ces personnages du « palais du peuple ». Toute une bande de grostesques devaient danser à travers les rues de la ville et s'embarquer du côté du *Broomielaw* sur une nef des fous, destination inconnue...

On pouvait donc aimer cet enfer, on pouvait être fasciné par sa magie crasseuse, ses fleurs du mal, sa mythologie sordide, son romantisme noir.

Tant et si bien qu'aujourd'hui, au moment où Glasgow n'est plus un enfer, car la ville a été assainie, les bas quartiers rasés, il y a chez beaucoup comme une nostalgie. « *Ils sont en train de détruire l'image de Glesca* », m'a dit un jour un de ces vendeurs de bouquins d'occasion que l'on trouvait encore il y a quelques années dans Buchanan Street, derrière leur marchandise empilée dans une brouette (*bookbarrow*). Et une chanson populaire récente demande si les « *vieilles choses* » (elle en fait l'inventaire) sont toujours là « *sous le vernis* ».

Une autre chanson moderne parle de la même situation, avec un humour noir typiquement glasgovien. C'est la complainte d'un enfant des rues qui crève de faim parce qu'il ne reçoit plus la tartine de confiture que sa mère avait coutume de lui jeter du troisième étage de leur *tenement* des Gorbals. Maintenant qu'ils habitent un gratte-ciel tout flambant neuf en banlieue, un gratte-ciel de vingt étages, quand la mère envoie la tartine par la fenêtre, la tartine ne descend pas, elle *monte* et *entre en orbite*. Elle n'apparaît devant les yeux de l'enfant affamé que toutes les vingt-sept heures... Frustration planétaire totale.

Pour l'écrivain Lewis Grassic Gibbon, Glasgow défiait tout effort de représentation classique et, en désespoir de cause, il eut recours à la culture hindou, évoquant la figure polymorphe du dieu Çiva : Çiva aux bras multiples, portant un collier de crânes, qui danse dans les cimetières. J'ai cru moi-même à plusieurs reprises en avoir fini avec Glasgow, mais je n'en suis plus si sûr. Ces crânes m'obsèdent encore. Il n'est pas si facile, comme dit un livre tibétain d'« *avaler sa naissance* », et, comme dit Ezra Pound, on ne sort pas de l'enfer si vite que ça. La danse continue. ■

COURRIER

Etrangers ?

D'un lecteur qui nous a demandé de ne pas citer son nom:

Je voudrais apporter un témoignage, le mien, à propos des lois qui vont à l'encontre des étudiants étrangers. Je suis arrivé en France sans titres et sans argent, je viens du « cône sud » de l'Amérique latine, et les gens de mon milieu ne font pas d'études là-bas, comme tout le monde le sait. J'ai pu étudier en France, tous mes diplômes universitaires sont français, et bientôt je soutiendrai ma thèse de troisième cycle en philosophie. Des gens compétents pensent que c'est un bon travail, et même qu'elle est très bien écrite. Faut-il ajouter que je ne connaissais pas le français en arrivant ? C'est fait, comme aurait dit le Montévidéen, gloire de la poésie française (Lautréamont se dénomme lui-même Montévidéen dans *les Chants de Maldoror*, et avec raison, puisqu'il l'était). Je voudrais seulement ajouter deux choses : si le projet Imbert avait été loi au moment de mon arrivée en France, de toute évidence je n'aurais pas pu rester dans ce pays que j'aime, et encore moins étudier. La deuxième chose est la suivante : veilleur de nuit depuis quatre ans, c'est-à-dire depuis que j'ai la maîtrise en philosophie, je suis las et fatigué de garder les œuvres de métèques notoires, comme les dénommés Alechincsky, Brancusi, Carzou, Chagall, Dali, Max Ernst, Freundlich, Friedlander, Foujita, Giacometti, Miro, Juan Gris, Picasso, Soto, Sarki, etc ; ceci pour dire qu'il est vrai, comme « on » l'a dit (« on » au sens de Heidegger), que nous, étranges étrangers, enlevons le travail aux jeunes gens de la terre de Voltaire et de Rousseau (ce Suisse !). Est-il nécessaire que pour finir je dise merci aux Français qui m'accueillirent, et qui m'accueillent chaque jour ? J'aimerais plutôt terminer en citant un poète français, un grand : « Il y a maintenant, comme en tous pays, d'ailleurs, tant d'étrangers en France qu'il n'est pas sans intérêt d'étudier la sensibilité de ceux d'entre eux qui, étant nés ailleurs, sont cependant venus ici assez jeunes pour être façonnés par la haute civilisation française. Ils introduisent dans leur pays d'adoption les impressions de leur enfance, les plus vives de toutes, et enrichissent le patrimoine spirituel de leur nouvelle nation comme le chocolat et le café, par exemple, ont étendu le domaine du goût. » (Ce texte est le commencement d'un récit qui s'intitule *Giovanni Moroni*, œuvre d'un Rital ou d'un Polonais, je ne sais, Guillaume de Kostrowitzky, qui se faisait appeler Guillaume Apollinaire).

Géographie

Il est monté dans la voiture. Avec un gros sac à dos. Pas un hippy, ça ne se fait plus. Un routard bien propre. Il voulait aller à Montélimar. Ou à Montbéliard, il ne savait pas très bien. Le bac ? Bien sûr. Et quelques menus diplômes en plus. Il savait où était Tegucigalpa, comment aller à Bombay. Katmandou ? Un peu dépassé tout ça. Mais il situait parfaitement l'endroit. Clermont-Ferrand ? A 200 kilomètres près, oui. Mais pour aller à Toulouse, fallait-il passer par l'Auvergne ?

En un mot il connaissait assez bien le vaste monde. La France, à peine. Un cas aberrant ? Non. Renseignez-vous. Il semble que seuls les enfants de fonctionnaires et de militaires aient quelque idée de la géographie française. A cause des mutations. Et que les provinciaux, soucieux de se situer pour exister, soient moins ignorants que les Parisiens.

Lacune de l'enseignement ? L'explication permet, sans imagination excessive, de crier toujours haro sur le même baudet. Désintérêt plutôt pour la France trop proche et supposée familière. Les avions réguliers et les charters transfèrent en quelques heures n'importe qui, n'importe où. A l'exception des voisins des hublots et s'il n'y a pas de nuages, les passagers ignorent qu'ils se promènent dans l'espace et non dans le temps, au-dessus de la terre, de la mer, des villes et des hommes et non sur les colonnes d'un horaire.

La grande soif de l'ailleurs a fait oublier l'ici ou en tout cas l'à-côté. Sans pour autant verser un pleur sur le « bien de chez nous » qui fait l'admiration des Japonais, des Allemands et des Hollandais et le bonheur tout de même d'innombrables autochtones, on peut se dire que le bon vieil isthme où nous vivons mérite d'être un peu mieux connu par ceux qui ont la charge de son avenir.

JEAN PLANCHAIS.

Raymond, les Templiers et Mons-en-Pévèle

Usant — courtoisement — de la loi, M. le maire de Mons-en-Pévèle (Nord), au nom du conseil municipal, nous a adressé ce texte qui est à la fois une mise au point sur l'affaire de « Raymond et les Templiers » (le Monde Dimanche *du 18 mai) et un intéressant exposé sur la psychologie d'une agglomération rurale.*

Contrairement à ce que peut penser votre collaborateur, l'expulsion de Raymond Pluchart (pourquoi lui avoir inventé un nouvel état civil !) était depuis bien longtemps au centre des préoccupations des Pévèlois et de la municipalité. L'on savait ici que la ferme de Raymond allait être vendue par adjudication publique et on savait aussi que — dès lors que la vente avait eu lieu — Raymond était en sursis entre ses murs. Mais lui-même ne craignait rien, et il se répandait au cœur du village en répétant à qui voulait l'entendre qu'il ne s'agissait que de péripéties sans importance et qu'il aurait rapidement le dernier mot pour recouvrer tous ses droits sur ses biens. On ne peut pas reprocher dans ces conditions à la rumeur populaire de ne s'être pas levée puisque aussi bien personne ne connaissait les tenants et aboutissants de cette affaire qui, épisodiquement, remonte à la surface depuis une dizaine d'années. Mais, en même temps, les gens du monde rural savent intuitivement que dès lors qu'il y a mainmise du « monde des affaires » et intervention de notaire et d'huissier sur un bien immobilier, c'est qu'il y a problème.

On ne laisse pas exclure, ici, aussi facilement quelqu'un qui appartient à la collectivité pévèloise. Que son comportement lui donne raison ou tort, il est des nôtres, même s'il a choisi de vivre en marge. C'est l'esprit de communauté qui l'emporte. Il est vrai, par contre, que ce milieu rural pratique facilement l'ostracisme et qu'il est difficile de s'y faire admettre. Et qu'on soit arabe, comme il est dit, ou simplement étranger au village, on a quelquefois du mal à s'y intégrer. Mais ne faites pas dire qu'on ne louerait pas une maison à un Arabe, car à cet ostracisme qui disparaît vous substituez le racisme, faisant ainsi une fort mauvaise appréciation du contexte. Tous ces bénévoles qui ont organisé — au niveau intercommunal — l'accueil de familles indochinoises ne sont pas prêts à supporter de tels amalgames, et la population de Mons-en-Pévèle sait montrer autant que nécessaire qu'elle ne rejette personne.

Mais revenons à Raymond et à l'expulsion pour parler de l'action de la municipalité et des socialistes. Nous n'aurions pas bougé pour empêcher l'expulsion ? C'est en partie vrai, car il nous paraissait que cette expulsion n'interviendrait pas avant un règlement judiciaire. Et nous n'avions pas connaissance qu'elle était programmée, car Raymond ne nous faisait pas part des sommations d'huissier. Comme toute la population, l'arrivée de l'huissier avec le camion de déménagement nous a surpris. De fait, il ne restait qu'à trouver des accommodements. Raymond n'avait pas de problème de logement : de toute façon ça n'était, selon lui, qu'une question de quelques jours avant qu'il ne réintègre sa ferme. Les Templiers, ils avaient décidé d'un autre lieu d'implantation quelque part dans le Midi.

Provisoirement, le problème était réglé, mais comment aider Raymond à retrouver son bien dans cet imbroglio juridique. La vente avait eu lieu près de deux ans auparavant, et depuis il était occupant sans titre mais sans apparemment être inquiété ni s'inquiéter. La bonne foi du nouveau propriétaire n'est pas en cause, mais peut-être était-il possible de vérifier les conditions de légalité de cette vente ; c'est ce à quoi se sont employés des élus socialistes de la circonscription, et cette réflexion a abouti à dégager ce vice de procédure qui aujourd'hui conduit Raymond devant la Cour de cassation. Qu'on ne nous dise pas que nous n'avons pas bougé !

Quant à l'expérience du gîte rural, elle mérite une analyse plus fine, car successivement, et même cumulativement, elle comporte plusieurs activités : relais équestre, centre d'accueil pour les enfants et pour les clubs du troisième âge, asile pour les marginaux, et on peut y ranger sans ambages cette secte se réclamant des Templiers.

Mais, en célébrant des offices, cette secte attirait l'attention et les foudres de l'Eglise. En s'attaquant à une fontaine — qui depuis le Moyen Age jusqu'au début du vingtième siècle fut un lieu de pèlerinage, — elle s'attirait en plus les critiques de l'administration des bâtiments de France. En se forgeant des adeptes parmi les jeunes du village, c'était toute la population qui se mobilisait, ainsi que les autorités de police. Avec eux, comme le dit Raymond, naît le marasme. Mais, en même temps, il est enferré dans cet îlot d'asile qu'il a créé, et il va jusqu'au bout de ces principes.

Alors, tous ces sentiments se mêlent : on expulse Raymond. Il faut faire quelque chose, et c'est tout à fait naturellement qu'on se reporte sur la municipalité ; en même temps que Raymond, on expulse la secte, et alors c'est le soulagement. Fâcheux concours de circonstances! C'est malheureux toute cette histoire, et ce n'est pas « tordant » du tout, car, au-delà de la personne de Raymond — dont chacun pensera ce qu'il veut, — le résultat est que des milliers de personnes ne sont pas près de retrouver un tel lieu de communication. Car l'expérience du gîte rural est morte par accident, elle n'est pas morte par rejet.

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL,
LE MAIRE

Cadeaux

A l'approche de la Fête des mères, chaque élève des écoles primaires confectionne de ses mains un présent pour sa maman si attentive, et le lui offre avec amour.

Mais cette joie a été refusée à deux enfants :

— L'un parce qu'il vit chez une personne n'étant pas sa mère de sang et d'éducation bizarre, *n'ayant pas de ce fait* le besoin de faire plaisir à sa « maman » ;

— L'autre parce qu'elle est lente dans son travail et qu'elle n'a pu terminer à temps son menu cadeau.

Mais où est donc le tact dont parlait cet inspecteur d'académie ?

Est-il dans le comportement de cet instituteur qui met cet enfant à part, comme si « son malheur » n'avait pas encore eu assez d'importance ? Tout enfant, quel qu'il soit, n'a-t-il pas besoin de recevoir et de donner librement de l'affection ? La personne lui servant de maman n'a donc aucun rôle à jouer dans la vie de cet enfant si ce n'est de lui fournir le boire et le manger ?...

Est-il chez cette institutrice indifférente aux pleurs d'une enfant de sept ans, voyant ses camarades partir avec leurs présents, alors que le sien gît, inachevé, au fond d'une armoire ? N'aurait-on pas pu consacrer une matinée à la finition de ces travaux, puisque cette enfant n'était pas un cas unique ?

Ces faits n'ont pu que m'indigner, ainsi que tous les membres de ma famille, car ces enfants sont mon frère et ma sœur. Je tiens quand même à signaler que, heureusement, cela n'est pas une généralité ; et par la même occasion, à m'excuser auprès de la corporation des instituteurs qui, dans de nombreux cas, s'avèrent à la hauteur de leur tâche.

BÉATRICE BRIDOU.
15 ans (Dijon.)

Mauvais jours

On pourrait intituler ma dérisoire petite lettre :

« S'il vous plait,
Messieurs,
changez de jours ! »

Sans doute vous ferai-je rire, mais apprenez tout de même que depuis quelques semaines je suis obligé de vivre dans l'interrogation suivante :

Ce mardi, et ce jeudi, prochains, y aura-t-il, ou non, grève, et quel genre de grève ?

Il se trouve, en effet, que le soussigné, par suite d'un handicap, récent mais définitif, le *mardi*, reçoit chez lui avec gratitude les soins d'une kinésithérapeute, évidemment tributaire des moyens de transport...

et le *Jeudi* parvient à se déplacer en utilisant (seul du reste) des taxis (introuvables certains jours de grève) pour recevoir des soins, cette fois, non seulement de kinésithérapie mais d'électrothérapie, ces derniers évidemment rendus impossibles lorsqu'il y a des coupures de courant.

Voilà pourquoi, tout au cours de ces semaines, et d'après les nouvelles aujourd'hui à la radio, la semaine ou les semaines suivante (s), mon sort dépend de l'éventuel, et souhaité par moi, esprit de... fantaisie, et du goût de la variation, de MM. Séguy et Maire.

Puis-je ajouter que n'attendant manifestation de fantaisie des gouvernements (et ce depuis assez longtemps, d'où ce pluriel), et d'autre part ayant moi-même participé à des grèves fort... fantaisistes (époque O.R.T.F.), je me conforte avec l'espoir candide de soudains caprices imaginatifs chez nos chefs syndicaux.

CLAUDE BAUDRIER.
(Paris.)

JOURS D'ETE

Le jardin de Portsall

Les paysans de Portsall (Côtes-du-Nord), un jour, ont vu s'élever au milieu d'un jardin une étrange construction métallique. Une serre pour *cultiver des tomates* ? Non. Sept marins amateurs ont entrepris de construire un bateau pour faire, en 1981, la course autour du monde.

A l'arrivée de la dernière *Transatlantique, en* 1978, un gamin de vingt ans s'était mis à rêver. Il avait pourtant le pedigree d'un Parisien « normal » et heureux : il avait bien engagé ses études de physique, allait, en famille, passer ses vacances en Bretagne, naviguait avec des copains. Et puis, un jour, il dit tout haut ce que des amis, depuis quelque temps, n'osaient formuler : **« Et si on construisait un bateau pour *faire le tour du monde* ?... »**

Rien n'est plus solide qu'un rêve lorsqu'on a décidé d'en payer le prix. Ce qu'Alain Belfré avait dit n'était pas tombé dans l'oreille de sourds : Pierre, son père, **« qui conduisait la voiture d'un P.-D.G. »**, Jean-Baptiste Tillol, qui terminait ses études de sciences économiques et de sociologie tout en se préparant sans enthousiasme à *être professeur,* avaient, eux aussi, envie de larguer les amarres.

L'idée n'était pas si folle que cela. Depuis longtemps, ils naviguaient ensemble, ils s'étaient plongé dans des anciennes cartes de marine et avaient dévoré des bibliothèques entières consacrées à *la mer* et à ses adeptes de toutes les époques.

D'autres s'y étaient intéressés. Jean-François Le Menec, ingénieur des travaux publics et skipper dans une école de course ; Yves Branellec, dit Boum, marin et musicien ; Jean-Luc de La Bernardie, ancien étudiant, spécialiste de radio-navigation. Tous *avaient participé aux* grandes courses officielles et parcouru des milliers de milles.

Ils commencèrent par faire des économies. Puis, lorsque la caisse fut assez pleine pour *engager les* travaux, ils décidèrent, les uns après les autres de se consacrer au bateau : Pierre puis Jean-François donnèrent leur démission, les autres arrêtèrent des *études déjà très avancées.*

Tout fut sacrifié au bateau : **« Nous n'avons plus acheté ni livres, ni disques, ni meubles. Nous n'avons pas de frais, pas de télévision, pas de *téléphone. Afin de* pouvoir travailler toute la journée, nous avons planté des légumes dans le jardin. L'un d'entre nous va, une fois par semaine, faire les courses dans un supermarché. Le reste du temps, personne ne sort du jardin. »**

Un plan de l'architecte Auzepy-Brenneur sous le bras, ils se cotisèrent pour acheter 6 tonnes d'aluminium à 12 F le kilo et payer une facture d'électricité de 10 000 F. Au milieu du jardin de Pierre, ils commencèrent ce qu'ils appellent un **« travail de fourmi »**. Ils découpèrent les plaques d'alu, les mon*tèrent avec acharnement.* Alain, qui avait pris pendant plusieurs mois des cours de soudure, se mit à l'ouvrage. A Noël 1978, l'arête centrale et la quille étaient terminées. Durant l'hiver 1979, ils construisirent tous les couples, puis, tandis que s'écoulait la mauvaise saison, ils limèrent (*« six cents trous »*) et assemblèrent à la main l'alu glacé par le froid. Aujourd'hui, après cinq mille heures de travail, le bateau est presque terminé. **« Aucun chantier de construction n'aurait pu accomplir le travail que nous avons fait. Cela prendrait trop de temps et ne serait pas rentable. »** Sans compter les perfectionnements techniques apportés : les lisses ont été doublées pour éviter toute déformation, les trente-quatre membrures faites à la main, car ce type n'existait pas dans le *commerce.*

Aujourd'hui, le rêve a pris corps. Le bateau qui brille doucement au soleil, c'est un peu la tour Eiffel de Portsall, qu'on vient le dimanche visiter en famille. *Et puis, l'équipe du sacré* « canot » (prononcer le « t ») est déjà devenue son équipage. Hétéroclites et pourtant aussi solidement soudés que le sont les pièces du bateau, ces amateurs, *qui en savent plus que les* professionnels, ne portent déjà plus de montre et, quand on leur demande quand ceci ou cela s'est passé, ils répondent : **« Lorsqu'on a posé le *pont* » ou : *« Au moment* où on préparait les lisses »** et savent que dimanche est arrivé lorsqu'ils entendent les cloches...



MARTIN VEYRON

Ils vont partir pour des raisons différentes. L'un, parce qu'il se sentait **« mal dans sa situation sociale »**, l'autre, parce qu'il s'est **« engagé très rapidement dans son métier »** et qu'il voudrait **« mieux se connaître »**. Alain, lui, ne dit rien, mais ses copains affirment à sa place : **« Tu verrais sa gueule lorsqu'il est à la barre d'un bateau, tu comprendrais. »** Ils veulent tous tenter l'aventure d'un équipage, ce petit groupe d'êtres humains dissemblables, unis par leur volonté de tirer le meilleur parti de leur bateau, **« cet équipage qui compte autant dans la réussite d'une course que** dans la qualité d'un bateau »

Ils veulent encore, comme l'affirme Boum Branellec, « sortir de la vela reservata » à quelques-uns, du « show-business » aquatique et de ses **« vedettes »**, ou, comme le dit Jean-Baptiste Tillol, « écrire autre chose sur *la mer* et sur les courses que des histoires d'hommes virils qui affrontent l'océan, mi-ogre, mi-femme ».

Dans quelques semaines, le bateau sera à l'eau et *l'équipage va commencer un* entraînement intensif pendant des mois. **« Il faudra que nous soyons parfaitement rodés, affirment-ils, unanimes. Nous ne voulons pas constituer l'équipage *traditionnel avec un* « chef de bord » et des équipiers qui débarquent la veille de la course. A bord, tout le monde occupera tous les rôles. Ainsi, quand celui qui est à l'avant pour changer *les voiles se fera engueuler* par le barreur, il comprendra, car il aura barré avant lui. »** Ils vont participer à des courses durant la prochaine saison, et Boum se charge d' **« animer avec ses instruments de musique *les ports où le bateau fera* escale »**.

Ils attendent encore un cuisinier, un médecin. Ils se demandent comment transporter le bateau, planté dans le jardin, jusqu'à la mer. Ils cherchent un sponsor qui leur apporterait 1,2 million de francs. Ils trouveront tout cela, cette bande de Bretons un peu fous qui aiment à rappeler que quelqu'un, un jour, a dit : **« *Le* bateau est le moyen le plus inconfortable pour aller d'un endroit où on n'a rien à faire vers un autre lieu où personne ne nous attend. »**

M.-CH. ROBERT.

CONTE FROID

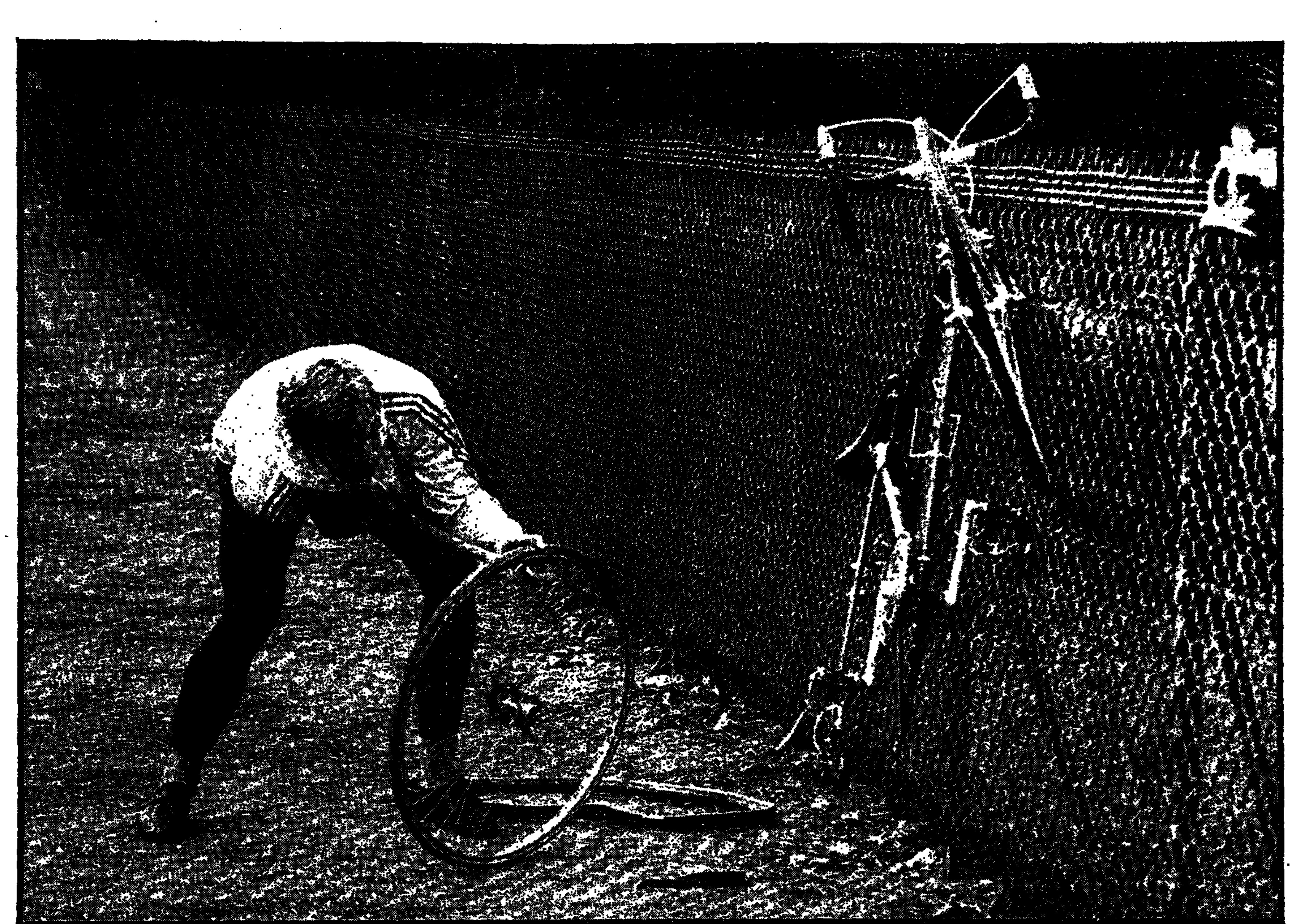
La séduction

Un jour, il rencontra la Mort et il trouva qu'elle ressemblait vraiment à sa légende : une femme ténébreuse et très brune, sombre et tragique, qui visiblement se prenait très au sérieux. Elle vint à lui, sûre de son charme vénéneux.

Il lui échappa sans grande difficulté : il n'avait jamais aimé que les blondes ironiques.

JACQUES STERNBERG.

هكذا من الأصل



JEAN-PIERRE FAVREAU

VIES

Il n'avait pas la classe

Giorgio Finetti n'avait pas la classe. Le Tour de France n'était pas pour lui. Dans sa boutique de cycles du 17e arrondissement, c'est la valse des souvenirs.

JACQUES POTHERAT

ROUES, cadres et vélos entiers pendent du plafond ; les rayonnages croulent sous le poids des boîtes de boyaux, des piles de shorts cyclistes, des dérailleurs ; les présentoirs regorgent de rustines, de cale-pieds... Deux affiches sur la vitrine : « Le parcours du Tour de France cycliste 1980 » (offerte par les boyaux X...) et une autre montrant un *prêtre cycliste* allant porter un bouquet de roses rouges à la Madone du lac Majeur (don du syndicat d'initiative de Stresa). Le vélo et l'Italie se partagent l'univers des Cycles Finetti, une petite boutique installée à Paris à quelques coups de pédale de la ligne de chemin de fer qui marque la frontière entre la « plaine Monceau » et le dix-septième tout court.

Blouse grise et tempes argentées, Giorgio Finetti règne sur son petit conservatoire du cyclisme traditionnel. Même si, devant la porte, les Mobylette et les scooters encombrent la rue. *« Qu'est-ce que tu veux, autrefois, ils avaient le temps de pédaler. Maintenant, c'est l'ère atomique, il faut faire une course en un quart d'heure. »*

L'homme au marteau

Les « cyclards » se sont reconvertis. Jetant le vélo-porteur aux orties, le coursier parisien est motorisé. Pourtant, dans la boutique de « Finette », ils parlent toujours cyclisme. Et dans sa clientèle de coursiers qui ne sont plus des galopins, anciens « chevaliers de la petite reine », on trouve encore des inconditionnels des knickerbockers et de la chaussette à carreaux. On remue des vieux souvenirs qui sentent l'embrocation, la sueur et la voiture-balai.

Les vieux épouvantails ne sont pas endormis : la « *sorcière aux dents longues* » — la fatigue qui vous coupait les jambes — ou l'« *homme au marteau* » — la terrible insolation qui vous jetait un coureur par terre, entraînant parfois le peloton comme un château de cartes. Et, des portefeuilles, on tire des coupures jaunies de *l'Equipe* ou de *Miroir Sprint*... Le klaxon du Vel' d'Hiv' annonçant : « *Encore une prime offerte par les établissements Machin !* » résonne toujours dans les oreilles.

« Moi, je n'avais pas la classe. » Finetti a pourtant « *poussé sur les manivelles* », mais en amateur. Même s'il a côtoyé les champions, à quarante-huit ans il ne refait pas son passé pour la galerie. Chassé des îles Borromées par le chômage, il atterrit à Paris en 1947, mécanicien aux « Cycles et motos Bergamaschi », un cousin pistard qui faisait équipe au Vel' d'Hiv' avec Forlini. *« Il fallait « faire » de tout pour vivre, de la poussette d'enfant à l'Harley-Davidson. »* Et, le dimanche, Finetti, qui préférait le football, se retrouve sur un vélo. L'engrenage.

« On préparait nos vélos la nuit pour courir le lendemain. On allait au départ d'une course à bicyclette, avec le sac sur le dos. On se connaissait tous. Piazza, Zigenza, dit « Zigzag », le clan des « Ritals ». On était pourtant des adversaires On se disait : tiens, il est là, celui-là, il va falloir se méfier. Mais, après la course, on rentrait à Paris tous ensemble... »

Amateurs, sans moyens, sans « sponsors » comme on dit maintenant, ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes et sur les copains. *« On ne gagnait presque rien en région parisienne. C'était un peu mieux dans les courses de province. Parfois les constructeurs ou fabricants d'accessoires nous donnaient une petite prime, mais ça n'allait jamais bien loin. A l'A.C.B.B.* (1) *à Boulogne, le président nous prenait parfois à part après une course, comme si nous étions ses fils : « C'est bien » mon petit, continue comme » ça ! » Et il nous glissait un billet de 10 francs... »*

Quand on crevait, il fallait s'asseoir sur le bord de la route et recoudre son boyau avec du fil et une aiguille. *« Maintenant on en est au boyau* tubeless *que l'on répare avec une seringue et du caoutchouc liquide... Mon copain André Brûlé partait toujours avec dans sa valise un vélo complet en pièces détachées. Il disait qu'il ne s'entraînait pas. Mais un jour, « Biquet » (Robic) l'a surpris sur son vélo, alors qu'il s'était levé de bonne heure. »* Entre coureur, l'« intox » était de rigueur.

A la musette

« L'entraînement pour nous, c'était simple. On partait le matin de bonne heure et on faisait Paris-Dreux ou Paris-Cayeux, et retour, avant d'aller au boulot. Encore heureux quand le patron permettait que l'on pointe un peu en retard. Le dimanche on partait faire l'« entraînement à la musette ». On pédalait en faisant le casse-croûte sur le vélo. » En changeant de club, les conditions s'améliorent pour Finetti : *« A Versailles, le président Cabiron nous emmenait en province dans son camion. Il était marchand de charbon et le camion n'était pas toujours très propre... »* Il a couru un peu partout. En France, en Italie, en Suisse, mais : *« Je n'ai jamais fait le Tour de France. Il fallait avoir la classe. Moi je courais en dilettante. Quand j'ai vu que je n'avais pas les possibilités nécessaires, j'ai fait autre chose. C'est comme pour être mécano dans une grande équipe ou « stayer »* (2) *dans Bordeaux-Paris. C'est une place qui est dure à prendre. »*

Et Finetti ouvre un jour sa boutique où se retrouvent ses copains, comme Marcel Alavoine, un ancien « stayer », Dufour, Palviziak, Picoche... *« Ils n'ont pas fait de grandes carrières, mais il y a eu la guerre. Ils n'ont pas eu leur chance. »* Pour eux Finetti a toujours dans son appartement à l'étage quelques tranches de coppa et un verre de Barbera. Et l'on parle encore et toujours du vélo.

Et du Tour de France qui n'est plus ce qu'il était. *« Il y a vingt ans « on » partait de Saint-Jean-de-Maurienne et on terminait à Nice. Après avoir passé au moins cinq cols de première catégorie comme l'Aubisque ou le Tourmalet... Quinze gars pouvaient prétendre gagner le Tour. C'étaient des manuels du vélo, maintenant ce sont des intellectuels... »*

Et les « géants de la route » reviennent à la mémoire. Bartali, Coppi, Van Stenbergen, Bobet, Kubler, Robic, Teisseire, Ockers, Magny. Et les frères Lazaridès, Apo et Lucien. *« On aurait pu mettre un vélo de quinze kilos entre les pattes de Koblet ou de Merckx, ils auraient quand même gagné le Tour. »*

On ne se dopait pas de la même manière à l'époque. On prenait un peu de caféine ou des fortifiants. *« De toute façon le dopage c'était surtout psychologique. Parfois les dirigeants nous donnaient des petits morceaux de pain sucré : « Tiens petit, avec ça tu vas gagner. » On y croyait toujours, même quand on faisait des farces. Un jour au Vel'd'Hiv, un jeune provincial qui avait fait venir toute sa famille voulait gagner. Il avait fait tout le tour de la maffia des vestiaires pour trouver un truc. Godot, qui faisait équipe en relais à l'américaine avec Bouvard, est allé lui faire tailler deux suppositoires en gruyère chez le marchand de fromage d'en face. Le type a gagné à l'individuelle, personne n'a jamais pu le rattraper. »* De toute manière ces histoires de dopage « *c'est mauvais pour le vélo. Quand il a une grippe, M. Tout-le-monde se « charge » plus qu'un coureur.* »

Recyclage

Et le commerce ? Ça marche, merci, surtout avec la vogue du vélo à la fin des années 60. *« En 68, avec la grève, j'ai vendu des vélos comme des petits pains. Et je ne suis pas le seul. On faisait la queue devant chez Finetti. »* Maintenant, le vélo est à la mode, et Finetti ose un modeste calembour : « *Ce sont les* cadres *qui achètent des vélos.* » Surtout les beaux vélos sur mesure, avec la belle décalcomanie « Cycles Finetti ». Pour lui, il y a deux écoles dans le vélo. L'anglaise avec le « tout Reynolds », le « col de cygne » façon pionnier du cyclisme ; indestructible en très « écolo ». Et l'italienne, le vélo de course racé, que l'on soulève du petit doigt, avec des dérailleurs précis comme des montres suisses. Le vélo japonais : de la camelote, de la poudre aux yeux. « *Le vélo tic-tac* » pour un Finetti qui n'a pas encore oublié les montres japonaises vendues au kilo sur les marchés d'avant guerre. Et pourtant il y a l'exemple de la petite cousine du vélo, la moto...

« *On va revenir au vélo.* » Finetti en est sûr. « *Les gens ont besoin de marcher, de faire du sport et de pédaler. Si on avait au moins l'intelligence de faire de Paris une capitale du vélo et non des bulldozers, comme Amsterdam ou Rotterdam.* » La piste cyclable le long de l'hippodrome de Longchamp, « *c'est la tribune des anciens cyclistes devenus coursiers et qui se racontent leurs exploits* ». La « mob » ne suffit pas à faire oublier aux anciens « stayers » les formidables motos à moteur Anzani 1 000 cm3 qui faisaient résonner la piste en bois du Vel' d'Hiv. « *Les vrais cyclistes vont dans la vallée de Chevreuse. Le bois, c'est pour se montrer.* » Oui, mais quand deux coursiers se rencontrent au coin d'une rue, ils se font une « barraque ». C'est toujours la course. Même si le « vélo-porteur » semble reprendre du service. Charles, un coursier qui attend que son Vespa soit à bout, en a commandé un : « *Tu ne paies plus d'assurances. Le trajet est plus long, mais c'est une question d'organisation. Et puis c'est bon pour la santé.* » L'œil malicieux, Finetti risque un dernier jeu de mots : « *Dans le vélo, c'est comme partout, il faut savoir se recycler.* » ■

(1) Athlétic Club de Boulogne-Billancourt.

(2) Motocycliste entraînant les coureurs cyclistes de demi-fond.

RÉSISTANCE

Ruée vers l'uranium

La France a la fièvre de l'uranium. On prospecte, on creuse. Mais, des monts d'Ambazac aux collines de l'Hérault, des paysans résistent.

RICHARD CLAVAUD

LA fièvre de l'uranium s'est emparée de la France. D'ici à 1985, les besoins du programme nucléaire français vont doubler, pour atteindre 7 500 tonnes, dont près de la moitié seront extraites en France : 15 000 kilomètres carrés sont aujourd'hui officiellement couverts par des demandes de permis de recherche.

Le 15 avril dernier, le *Journal officiel* ne mentionnait pas moins de six demandes de permis, portant sur 565 kilomètres carrés. Cette ruée vers l'uranium s'explique en partie par l'accélération du programme nucléaire français et par l'importance des capitaux investis dans la prospection.

La principale compagnie qui exploite les ressources nationales est la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires), filiale de droit privé du C.E.A. (Commissariat à l'énergie atomique). Les sociétés privées s'intéressent également à ce minerai : Compagnie minière Dong-Trieu (groupe Empain-Schneider), Minatome (Pechiney-Ugine-Kuhlman et Compagnie française des pétroles), Compagnie industrielle et minière (Rhône-Poulenc) et Société nationale Elf-Aquitaine. Selon Electricité de France, la production métropolitaine d'uranium devrait atteindre 2 850 tonnes cette année.

Si quelques gisements sont exploités ou en voie d'exploitation dans les Vosges, le Morvan et la Vendée, c'est principalement dans le sud et le centre de la France que se trouve l'uranium : Massif Central, Rouergue, Languedoc, Provence et Aquitaine, où une récente découverte accroît de 20 % les réserves françaises (*le Monde* daté 6-7 avril et du 29 mai 1980).

Amers

Pour beaucoup de Français, l'uranium n'est pas une nouveauté. L'extraction a commencé en Limousin vers 1947. A cette époque, personne n'en parlait et la mine gardait tout son mystère. Mais aujourd'hui, comme l'indique un communiqué du comité de défense de Saint-Sylvestre (Haute-Vienne), la situation a changé : « *Le hasard ou la malchance ont voulu que Saint-Sylvestre soit au cœur de la région minière. Il y a trente ans, nous en étions fiers. Aujourd'hui, nous sommes amers.* » Des éleveurs du Limousin aux vignerons du Lodévois (Hérault) ou aux maraîchers catalans, un mouvement de refus se dessine et les panneaux : « *Interdit à la Cogema* », « *Non à Minatome !* » fleurissent à l'entrée des villages.

Depuis 1976, les vignerons de Saint-Jean-de-la-Blaquière (Hérault) interdisent l'accès de leur village aux techniciens de la Cogema, qu'ils appellent les « *nouveaux seigneurs* ». En mai 1979, des paysans manifestent devant le siège de la même compagnie à Razès (Haute-Vienne) aux cris de « *Non à la démolition de nos constructions* », « *Non à la colonisation !* ». En août 1979, soixante-dix Périgourdins font connaissance avec les habitants de Saint-Sylvestre conduits par leur maire. Ils sont venus se rendre compte de l'impact des mines dans cette région. Ensemble, et avec l'appui du mouvement occitan Volem viure al Pais ils publient un « manifeste et appel aux populations du Sud » : « *A Saint-Sylvestre, lieu historique où fut ouvert le premier puits d'uranium français, nous proclamons notre volonté de résistance et d'union. Nous appelons les populations des régions du Sud à s'unir, du Limousin et du Périgord jusqu'au Mercantour, pour imposer la préservation de nos droits et décider nous-mêmes de notre avenir.* »

Le 25 février dernier ce sont les agriculteurs et les habitants de Vimenet (Aveyron) qui s'opposent à la continuation d'un forage entrepris par la Société centrale des minerais et métaux radioactifs (S.C.M.M.R.A.), filiale de Minatome. On pourrait multiplier les exemples.

Mars 1980. Dans le petit village d'Octon, près de Lodève, les habitants des communes concernées par une demande de permis de recherche d'uranium se réunissent dans une salle municipale. Vignerons pour la plupart, ils sont venus en famille, pour parler avec les voisins de Saint-Martin-du-Bosc, où des mines sont déjà exploitées. Des habitants de Saint-Jean-de-la-Blaquière sont là eux aussi. Maurice Gély, vigneron, vice-président de l'association de défense contre les nuisances, prend la parole : « *Nous, à Saint-Jean, on a dit non à l'uranium depuis longtemps. C'est clair, des mines, des carrières, on n'en veut pas. Au début, les autres villages disaient : « A Saint-Jean, c'est des » rouspéteurs, des fanfarons. » Mais maintenant que l'exploitation a commencé, ils nous avouent : « Vous avez eu raison. » Même les « tièdes » du village nous demandent quand on va remettre les pancartes qu'on avait plantées à l'entrée du village : « Interdit à la Cogema ! » et que des gens de l'extérieur ont enlevées.* »

De nouvelles pancartes seront mises en place, plus grandes, plus solides. « *Et si on nous les enlève*, commente Maurice Gély, *on les refera. En béton !* »

Pourquoi cette obstination ? Pourquoi ce viticulteur à qui la Cogema proposait une vigne de quatre mille pieds contre une de deux mille a-t-il refusé l'échange ? C'est que la terre a coûté trop d'efforts pour qu'on la laisse mourir. Grâce à l'amélioration des cépages, la région produit un vin de qualité, classé V.D.Q.S. (vin délimité de qualité supérieure). Si les mines s'agrandissent, que deviendront ces vignerons et ces coopératives ? Garder les terres agricoles : cette revendication paysanne se retrouve dans le slogan des Aveyronnais « *Oui aux pacages, non aux forages* », ou chez les paysans du Limousin qui s'inquiètent des achats massifs que fait la Cogéma, devenue l'un des plus gros propriétaires fonciers de la région.

Quand on commence à parler de l'impact des mines sur l'environnement, les « rouspéteurs » sont des gens très sérieux et très documentés. Comme dit l'un d'entre eux : « *On a beau avoir quitté l'école à douze ans pour travailler, on sait quand même se renseigner par nos propres moyens, car ce n'est pas les compagnies minières qui le feront !* » Ils sortent alors des rapports scientifiques des bahuts hérités des grands-parents et expliquent pourquoi ils disent non à l'uranium.

Bien que le bouleversement du paysage prenne dans le cas des mines à ciel ouvert des proportions considérables (les carrières du Limousin sont les plus importantes d'Europe), c'est contre des risques moins directement visibles que se battent les réfractaires. D'abord les tirs de mine. Avant d'attaquer le minerai à la pelle mécanique, il faut casser les couches à l'explosif. Plus on en met, mieux ça casse. « *Un jour, on a tiré 20 tonnes d'un coup. On en avait mis un peu trop* », commente un mineur de Lodève. Et quand on en met « un peu trop », les murs des fermes se lézardent, comme c'est le cas dans la commune de Saint-Sylvestre (Haute-Vienne) ou au mas d'Alary, près de Lodève.

Il faut reconnaître que les sociétés minières prennent certaines précautions vis-à-vis de la population. Une famille du Limousin s'est vu recommander de quitter sa maison au moment des tirs, c'est-à-dire à 7 heures du matin. Au mas d'Alary, on a longtemps conseillé aux deux derniers habitants du village, M. et Mme Daumas, d'ouvrir portes et fenêtres pendant les tirs pour éviter que les vitres ne cèdent au souffle des explosions. « *L'hiver*, constate Marthe Daumas, *c'est ennuyeux, le froid rentre. Ah ! ces tirs de mine, j'en ai pleuré ! Et l'eau, on ne peut plus s'en servir.* » Cette eau, c'est celle que l'on récupérait dans des réservoirs lorsqu'il pleuvait.

Inquiets

Aujourd'hui, les habitants craignent qu'elle ne soit contaminée par les dégagements de gaz radon, provenant de la désintégration du minerai d'uranium. Ce gaz rare qui est confiné dans les couches géologiques est libéré lors de l'exploitation du minerai et de son stockage. Il s'échappe également par les cheminées d'aération des galeries souterraines des mines, dont certaines sont installées à quelques dizaines de mètres des maisons d'habitation et même, en Limousin, dans des cours de fermes. D'après les sociétés minières, il n'y a aucun danger. Pour ceux qui habitent près des mines, par contre, l'inquiétude grandit : « *Pourquoi ne nous communique-t-on pas les mesures de la concentration de radon dans l'air de nos villages ?* » demandent les vignerons du Lodévois (1).

Or on ne connaît toujours pas les effets du radon et des autres composés qui sont libérés lors de l'exploitation du minerai. Dans son rapport d'activités du quatrième trimestre 1979, le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (S.C.I.P.R.I.) (2) reconnaît que « *le mécanisme de l'action biologique des rayonnements est encore loin d'être élucidé, et seuls de nombreux résultats de mesures systématiques, parfaitement reproductibles, sur des périodes de temps suffisantes, sont susceptibles de constituer la base de recherches sérieuses, notamment sur l'action biologique à long terme des faibles doses de rayonnement et des contaminations radioactives du milieu.* » Au mas d'Alary, Marius Daumas se souvient des recommandations des responsables de la Cogema : « *Ils m'ont dit de ne pas boire l'eau des réservoirs, car ça pouvait nous occasionner des maladies.* » Mais pour ce qui est de l'air provenant de la carrière, à quelques centaines de mètres de là, impossible de ne pas le respirer.

Mais M. et Mme Daumas n'ont plus envie de se battre contre cette carrière qui mange la montagne et leur village. Le combat est trop inégal. Ils savent que le mas d'Alary est condamné et qu'il ne leur reste qu'à partir. « *S'il n'y avait pas cette carrière, nous serions restés. Mais avec ces tirs, cette poussière, la vie est devenue impossible. Vous savez, il ne faut pas croire que c'est très bon pour la santé. C'est nos petits-enfants qui paieront tout ça.* » En attendant le départ, M. Daumas sert le traditionnel vin de noix au visiteur. Un agent de la sécurité, chargé de surveiller le site minier, et qui est passé dire bonjour, a lui aussi droit à la tournée. Ici, on n'est pas rancunier et le gardien de la mine a remplacé le facteur. Installé face à la cheminée où figure la date de construction de la maison, 1682, il s'empare tout à coup de son talkie-walkie et disparaît dans un « *ici uragamma, vous me recevez ?...* » Il n'y aura bientôt plus de vigne au mas d'Alary pour faire du vin de noix et plus d'habitants pour fêter les trois cents ans du village.

Le problème de l'eau est souvent au centre des préoccupations des populations concernées par les mines d'uranium. Dans la plupart des communes où s'installe une compagnie minière, les sources disparaissent. Dans le Lodévois, plusieurs cas ont été relevés autour de Saint-Martin-du-Bosc. Même situation dans la Haute-Vienne. « *On nous propose bien de nous dédommager avec les assurances*, commente ce paysan de Saint-Sylvestre, *mais, des billets, on n'en veut pas. Ce qu'on veut, c'est nos sources !* » Les tarissements ont conduit à des luttes très dures dans cette région des monts d'Ambazac, notamment à Grandmont, où la population a récemment barré les routes pour empêcher la Cogema de continuer une campagne de forages. Les travaux n'ont repris qu'après l'intervention des C.R.S., alors que pendant dix heures le tocsin sonnait au clocher... Pour la première fois en France une compagnie minière de recherche d'uranium (la Cogema) travaillait sous la protection des forces de l'ordre. Mais dans le village — au milieu des banderoles « *Là où la Cogema passe, les sources trépassent* », « *Non à la colonisation, nous garderons le pays* » — les visages étaient graves : en traversant le cordon de C.R.S. au volant de sa voiture, M. Maurice Couturier, adjoint au maire, avait les larmes aux yeux. Ici personne n'a oublié les années de guerre et la tradition de résistance des monts d'Ambazac. Le comité de défense des habitants de Saint-Sylvestre le rappelle dans un communiqué publié le 24 avril dernier : « *Comme en 1943 où le maquis de Grandmont résistait à l'occupant, une nouvelle résistance s'oppose à un nouvel occupant, la Cogema... Notre combat pour la vie au pays ne fait que commencer. Il va s'étendre à d'autres groupes et en d'autres endroits.* »

Dépassement

Autre sujet de préoccupation pour les populations vivant près des sites miniers : les rejets liquides des mines et des usines de concentration des minerais. Ces usines sont implantées dans chaque division minière, car la teneur moyenne des minerais est faible, de 0,1 à 0,3 %. Grâce à un traitement mécanique et chimique, on parvient à un produit d'une teneur voisine de 70 %, le *yellow cake*, forme sous laquelle se font les transactions commerciales d'uranium. C'est à Limoges que le problème de la pollution de l'eau se pose de la façon la plus aiguë. Depuis trente ans, les effluents des mines des monts d'Ambazac sont rejetés dans les étangs qui alimentent Limoges en eau potable.

En 1966, le ministère de la santé notait que « *le résultat du contrôle indique un dépassement des normes ou règles de sécurité actuellement en vigueur, mais de l'avis des responsables du S.C.P.R.I., ce dépassement est sans conséquence pour la santé publique.* »

Les mesures de radioactivité sont restées secrètes jusqu'en 1979, lorsque des scientifiques ont « emprunté » les bulletins du S.C.P.R.I. et les ont publiés. Depuis, elles sont rendues publiques, mais le classement des eaux en catégories a subi des modifications, et la lecture des résultats est plus compliquée. Certaines précautions ont été prises par la Cogema pour diminuer le taux de radioactivité des rejets, et les normes en vigueur ont évolué. La teneur en radium à ne pas dépasser est aujourd'hui de dix picocuries par litre, alors que la norme de l'Organisation mondiale de la sante (O.M.S.) est de trois picocuries par litre.

Pour s'assurer de l'indépendance des personnes chargées d'effectuer les mesures, la municipalité de Limoges a décidé de mettre en place un service de contrôle indépendant du S.C.P.R.I., avec l'aide d'un laboratoire spécialisé de l'université de Paris-Sud (Orsay). Le problème du baryum, utilisé pour le retraitement des eaux avant leur rejet en rivière, devrait également être évoqué. Malgré les précautions et les chiffres qui se veulent rassurants, l'inquiétude demeure. En octobre 1979, lors des Journées scientifiques et techniques du ministère de l'environnement consacrées à l'eau, M. Louis Longequeue, maire de Limoges, concluait : « *Non seulement il faut apaiser, mais il faut prévenir tout risque, même s'il y a une chance sur dix millions. S'il y a un risque de pollution par un déversement de produits toxiques quelconques au stade de l'exploitation (des) mines, il faut que nous le prévenions, et je pense que pour le prévenir, il n'y a*

(1) Le radon issu de l'uranium est insoluble dans l'eau. Il peut toutefois être contenu en suspension en petite quantité. Sa durée de vie est faible : il perd 50 % de sa radioactivité en 3,82 jours. On ne sait pas encore « piéger » le radon, en le confinant le temps qu'il perde sa nocivité.

(2) S.C.P.R.I., B.P. 35, 78110 Le Vésinet. Tél. : 976-02-72.



SERGE BIHANNIC

هكذا من الأصل



qu'une solution : ne pas déverser dans les retenues. » Un réseau de canalisations est actuellement à l'étude pour que les rejets se fassent en aval des retenues d'eau de la ville. Le problème des eaux de Limoges n'est pas encore définitivement réglé.

Techniquement, ces questions demandent un *effort* de recherche important. Mais c'est surtout du point de vue économique qu'elles inquiètent les responsables des compagnies minières. En ce qui concerne les travailleurs des mines et les rejets d'effluents, le Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement reconnaissait dans son rapport de décembre 1973 que « *si (les) normes... étaient ramenées à des valeurs plus basses, en particulier à la suite de pressions de l'opinion publique, des modifications techniques devraient être apportées... Il en résulterait une augmentation des prix de revient difficile à chiffrer, mais qui pourrait compromettre l'activité de certaines exploitations françaises* ». Le C.E.A. indique dans ses notes d'informations de juin 1978 que d'ici à l'an 2000, l'augmentation du prix de revient de l'uranium viendra de l'évolution des coûts de la main-d'œuvre et des « *coûts dus à la conservation de l'environnement et en particulier au niveau des rejets des usines de concentration* ».

Le problème des normes en vigueur se pose également pour le contrôle de la teneur en radon dans l'atmosphère des *mines* et de leur environnement. Les normes françaises sont dix fois moins contraignantes que celles établies par la Commission internationale de protection radiologique (C.I.P.R.). Si cette norme était respectée, 20 % seulement des réserves mondiales d'uranium seraient exploitables pour des raisons techniques (difficultés pour confiner le radon) et économiques, vu l'augmentation des prix de revient que cela entraînerait. Dans l'état actuel de la législation, la question risque de rester sans réponse.

Stockage

Les émanations de produits radioactifs sont également au centre d'un *débat juridique entre* population, élus et représentants des compagnies minières, à propos du classement des usines de concentration de minerais. Lors d'un débat entre élus du Lodévois, représentants de l'Association de défense contre les nuisances de Saint-Martin-du-Bosc, et les dirigeants de la Cogema, le problème fut clairement abordé : une usine de concentration est-elle un simple établissement classé ou une installation nucléaire de base (I.N.B.) ? Pour les élus, si l'on prenait en compte le stockage du minerai et celui des déchets après traitement, on arriverait à une dose de radiations telle que ces installations devraient être classées comme I.N.B. Cela permettrait un meilleur contrôle des rejets gazeux, des effluents liquides, ainsi que du confinement des déchets. Le classement actuel serait donc illégal. D'après la Cogema, au contraire, « *l'usine en elle-même ne représente aucun danger de radioactivité... S'il y a radioactivité provenant des émanations de radon, elle ne serait pas plus importante que celle libérée, par exemple, dans les régions granitiques* ».

Les autorités locales se posent également des questions sur l'avenir des sites miniers après exploitation. Que faire des carrières et des bâtiments ? Il est très rare qu'ils soient rendus à une vocation agricole, comme cela *s'est produit à Guérande* (Loire-Atlantique), où, le 14 avril dernier, les paysans ont symboliquement labouré une « *zone agricole retrouvée* » après trois ans d'exploitation minière. Interrogé sur ce problème, M. Clovis Caleix, directeur de la division minière du Lodévois, est optimiste : « *Nous reconstituerons le site, bien qu'aucune loi ne nous y oblige. Cela se fera sous forme d'un lac et de reboisement. L'usine de concentration sera entièrement démontée. Quant aux autres bâtiments, construits dans le style du pays, ils pourraient très bien être réutilisés, par des colonies de vacances, par exemple...* »

Pour l'instant, les carrières abandonnées semblent être destinées à une autre fonction, celle de site de stockage de déchets radioactifs. Ce projet, envisagé à Saint-Priest-La-Prugne, a provoqué une manifestation le 24 mai dernier (*le Monde* du 27 février et du 30-31 mars 1980). Dans la Haute-Vienne, la carrière du Brugeaud est utilisée, depuis 1974, pour stocker les déchets de l'usine de concentration de minerais riches du Brouchet, en région parisienne. Boues radioactives et poutrelles métalliques contaminées, après avoir voyagé par route sur plus de 400 kilomètres, ont été enterrées dans cette carrière.

En octobre 1978, l'association pour la protection des monts d'Ambazac s'est livrée à une expertise, dans le cadre d'une action judiciaire contre la Cogema. Cette étude fait apparaître un débit moyen de six millirads-heure alors que la dose retenue pour les travailleurs des mines est de 0,5 millirad-heure. Depuis plusieurs années, des équipes d'ornithologues, de Limoges, sont cependant autorisées par la Cogema à venir camper et baguer des oiseaux sur ce site, en compagnie d'enfants. Même si les durées d'exposition sont plus brèves pour les mineurs, n'y a-t-il pas un risque ?

Juste milieu

Devant ces problèmes, les élus locaux essayent de défendre leurs administrés, tout en restant fidèles aux options nationales de leurs partis. Tâche délicate que de suivre la politique du juste milieu entre les richesses du sol et celles du sous-sol. Dans un village des Pyrénées-Orientales concerné par une demande de permis de recherche, par la société Minatome, les habitants s'inquiètent pour leur maire communiste, qui, tout en les défendant, a la redoutable mission de concilier « le nucléaire oui » du P.C. avec « *Minatome fora* » (dehors, en catalan) : « *Le pauvre, il n'en dort plus* », commente un de ses administrés.

Dans cette région où le terrain agricole dépasse les 20 000 F à l'hectare, l'économie repose entièrement sur le maraîchage, ce qui nécessite de grandes quantités d'eau. L'expérience du Limousin ou du Lodévois inquiète les autorités départementales, qui, en 1977, déclaraient leur volonté de défendre cette eau : « *Le département s'opposera à toute initiative qui serait de nature à polluer ou à perturber la nappe phréatique.* » En janvier 1979, le conseil général de l'Hérault vote une motion dans laquelle il condamne les carrières à ciel ouvert et « *s'oppose résolument à toutes les entreprises qui, de façon plus ou moins avouée, impliquent la disparition, à terme inéluctable, des villages concernés* ». M. Bernard Alibert, conseiller général socialiste de l'Hérault, s'inquiète des conséquences de l'activité de la Cogema sur l'environnement et du manque d'information : « *Nous avons plusieurs fois demandé que des mesures nous soient communiquées sur la qualité de l'eau et de l'air, sans résultat. Même chose pour les demandes de renseignement à propos des accidents mortels survenus dans les mines en juin 1978 et en janvier dernier.* » Le 29 mai 1980, le comité départemental de l'hygiène se réunissait pour débattre du problème de la pollution des eaux par les mines. Les élus du secteur n'étaient pas invités... Ils ont protesté auprès du préfet, alors M. Maurice Lambert, contre cette mise à l'écart.

Bonne affaire

A l'inverse, en Limousin, le conseiller général et maire socialiste d'Ambazac, M. André Gagnadre — qui est en même temps ingénieur géologue à la Cogema, où il travaille depuis vingt-six ans, — et optimiste : « *Les mines et les carrières ne représentent pas un danger. Bien au contraire, la région bénéficie largement des activités de la Cogema...* » (voir *le Monde* des 24-25 juin 1979 : « L'uranium n'enrichira plus »).

Il est vrai que certains secteurs d'activité ont fondé des espoirs sur l'extraction du minerai. Dans la région de Bessines (Haute-Vienne), il est glorifié par des enseignes : « *Restaurant de l'uranium* », « *Station service de l'uranium* ». Le long de la nationale 20, on peut toujours voir les camions pleins de minerais stationner sur les parkings le temps d'un repas. Le maire de Bessines est, en revanche, plus sceptique. Il déclarait en juin 1979, devant le conseil général de la Haute-Vienne : « *L'uranium ne rapporte rien aux communes ou au département. Au contraire, il provoque des dépenses dans le domaine routier.* » Les sociétés minières versent, en effet, aux communes moins de 1 franc par kilo d'uranium extrait, lequel est vendu plus de 400 francs à E.D.F. Cela n'empêche pas M. Daniel Mallet, maire radical de Lodève, d'être très optimiste pour l'impact économique des mines d'uranium dans le département : « *Pour nous, c'est une bonne affaire, surtout dans cette région en difficulté. De plus, nous sommes assez loin du site même de l'exploitation et nous n'en supporterons pas les nuisances.* »

Les rapports entre élus et population passent parfois par des périodes de crise, notamment quand la tension monte entre ces deux parties et les *compagnies minières. L'équilibre* entre options politiques et action locale est plus difficile à maintenir. Le cas du village de Grandmont en est un exemple. Au bout de la première journée de barrage de route, le 24 mars dernier, le maire communiste, M. Albert Pétavy, et son premier adjoint, qui soutenaient l'action jusqu'à ce jour, décident d'abandonner ce type de contestation. Ils préfèrent attendre une réponse de l'administration à une demande d'entrevue. Les habitants du village seront seuls pour accueillir les forces de l'ordre, venues démanteler le barrage. Ce matin-là, *M. le maire est resté* chez lui, refusant toute déclaration. Son parti le soutient à travers le journal local, *l'Echo du Centre* qui n'hésite pas à titrer : « Echec à une opération politicienne » et condamne les « *quelques personnes* » qui « *ont perdu toute dignité, jusqu'à sortir de la légalité* ». Une nouvelle association est née de ces semaines de lutte, l'Association *du mouvement de Grandmont* « *de la source à la vie* » (3). Elle se propose de continuer la lutte jusqu'à satisfaction des revendications avec le concours d'un « comité de défense restructuré », et insiste sur la nécessité de l'union avec la municipalité.

Vivre au pays

Qui sont ces gens qui se battent contre les nuisances des mines ? En général des paysans. *Leur volonté de résister* est basée sur le choix qu'ils ont fait de vivre là où ils sont. Qu'ils aient décidé de conserver *l'exploitation familiale, ou* qu'ils se soient récemment installés, fuyant la ville. Ceux qui partent en abandonnant les terres à la compagnie minière sont le plus souvent des personnes âgées à qui on a rendu la vie difficile. Ce n'est pas le prix de vente de ces terres qui les pousse à quitter leur pays. Dans le Lodévois, le mètre carré se paye royalement 60 centimes. Ceux qui ne partent pas résistent et essayent de sauver leurs terres. Comme au Larzac, les viticulteurs de Saint-Jean-de-La Blaquière ont créé un G.F.A. (Groupement foncier agricole), ce qui leur permettra de retarder les procédures d'occupation des terres par la société minière.

Mais l'emploi est rare dans ces régions où s'installent des mines. Dans les villages qui vivent de la vigne, toute occasion de trouver un emploi plus rémunérateur est bonne à prendre. Alors la jeunesse quitte la terre à laquelle elle ne croit plus pour aller à la mine. Qu'importe le radon et les autres risques. Ce qui compte, c'est de pouvoir vivre dignement. Pouvoir acheter une voiture neuve et faire la fête au café du village en revenant du match de rugby. Ces mineurs-là parlent peu de leur travail. Pour cela, il y a le syndicat. Leur salaire de base est égal au SMIC, et c'est grâce aux primes qu'ils parviennent à vivre confortablement. Ces primes se gagnent surtout au fond. Les syndicats se battent pour les salaires, contre la part de plus en plus *importante que prend* la sous-traitance, et pour l'extension des exploitations. Alors, paysans et ouvriers qui vivent parfois *dans les mêmes villages, ou sous* les mêmes toits, évitent de parler de la mine

Bien qu'ils ne soient pas « antinucléaires », les paysans qui se battent contre l'impact des mines reçoivent l'appui des mouvements écologistes locaux, qui essayent de faire passer quelques idées sur les énergies renouvelables et le développement alternatif.

Isolés il y a quelques années, ils sont aujourd'hui bien organisés. Ils se rendent visite d'un département à l'autre et s'informent. Ceux des Pyrénées-orientales ou des Vosges vont voir ceux de Haute-Vienne, ceux de Lodève vont en Aveyron, et on peut prévoir que les viticulteurs de Gironde iront voir leurs compatriotes de Saint-Jean-de-la-Blaquière. La « mobilisation » devient internationale : un rassemblement européen a lieu du 4 au 6 juillet à Bessines (Haute-Vienne).

Tous ces paysans vivent de la terre. Pas de l'uranium. Si cette terre est éventrée par les pelles mécaniques, asséchée par les forages, si les villages disparaissent, que leur restera-t-il ? Ils ne veulent pas faire les frais de « l'indépendance énergétique de la France ». ■

(3) Contact : André Christophe, Grandmont, Saint - Sylvestre, 87240 Ambazac.

FRUSTRÉS

Les héros du cinéma immigré

Ils s'appellent Antar, Ali-la-Pointe, Trinita ou Bruce Lee... Dans la France cosmopolite des immigrés, les héros ne sont pas fatigués.

PIERRE AUDIBERT

SAMEDI, *14 heures. Devant* la façade rococo du Louxor (métro Barbès, à Paris), avec son affiche *géante* en arabe et en français, une foule agglutinée d'immigrés joue des coudes. La caissière refuse les achats collectifs de billets, le directeur tient un haut-parleur. La salle est comble pour voir ou revoir *le Message* (la vie de Mahomet), le film-pétrodollars qui change du ciné-couscous habituel. Atmosphère des grands jours. Quand l'épée d'Ali surgit, pour secourir le groupuscule de Mahomet perdu dans les sables, une onde de choc secoue la salle. Silence religieux, en revanche, quand Mahomet pardonne aux « traîtres » qui ont parlé sous la torture... La justice occidentale serait plus expéditive. « *Dieu pardonne, moi pas* », annonce d'ailleurs Trinita, le héros du western-spaghetti, sur une affiche du voisinage.

Dans Barbès, ce pôle d'attraction des immigrés qui viennent nombreux de banlieue ou de province, s'attardant dans les cafés-saloons et les rues commerçantes, le cinéma fait aussi partie des rites. Dans une quinzaine de salles alentour, pour un prix modique (moins de 10 F), on aime retrouver les héros venus *du pays ou d'ailleurs.*

Pour le jeune directeur du Louxor, la clientèle devient plus exigeante. « *Hercule dans les mines de gruyère, c'est fini ; Mektoub, ça ne leur plaît pas.* »

Décidément, le toc antique et le larmoyant ne rapportent plus. La programmation emprunte parfois aux circuits d'art et d'essai, devient même un casse-tête. « *Avec une clientèle à 80 % kabyle, une version originale ne suffit pas, il faut des sous-titres français.* » Outre les grands classiques comme *la Bataille d'Alger* et son héros Ali-la-Pointe, les nouveaux films algériens sont recherchés : un record de quatorze mille spectateurs en une semaine pour *Patrouille à l'Est.* Parfois, des musiciens jouent pendant l'entracte. *Le directeur veut ainsi « répondre à un besoin de chaleur »*, et refuse le « *cinéma d'abattage* », allusion à d'autres cinémas qui passent deux films à la chaîne, attirant des « saoulards du quartier ».

Refuge

Dix heures du matin, boulevard de Rochechouart, à Paris. Devant le cinéma Trianon, on fait la queue pour la première séance. Nord-Africains, Noirs, quelques Asiatiques... Certains tout frais rasés, quelques autres les traits tirés après une nuit blanche. Au programme, deux films d'aventures, pour le prix le plus bas de Paris : 6 francs. Mais, avec cinq cent quatre-vingt-dix mille entrées en 1979, pour une capacité de un millier de places, le Trianon rendrait jalouses bien des salles d'exclusivité. A l'intérieur, c'est le décor des « Mystères de l'Ouest » télévisés du samedi. En haut des escaliers, une salle des pas per*dus, avec sa balustrade, son bar,* ses flippers, où flâne une population mélangée, sous des plafonds peints aux couleurs passées. Dans la salle de cinéma, les moulures et le double balcon rappellent le Trianon — Lyrique d'avant-guerre.

Un peu plus *loin*, sous l'affiche des deux « karatés » du cinéma Cigale, outre les immigrés habituels, les rockies côtoient les retraités. *Melting pot* sans complexe : ce genre de cinéma est le refuge des exilés, comme les églises jadis. Mais il y eut de mauvais moments, il y a un an ou deux dans Barbès : pendant les rafles, la police surveillait les entrées, intervenait dans les salles. Depuis, le quadrillage s'est un peu détendu. Mais on sort moins la nuit. Les *soirées au cinéma ne font plus* recette : trois fois moins de spectateurs qu'avant.

Minuit. C'est la dernière séance. Derniers exploits des karatékas. Dehors, la nuit surprend. La rue s'est vidée. Quelques gyrophares bleus, des silhouettes au casque plat. Il faut marcher avec précaution. *Si l'on est jeune en plus*, à la moindre bavure on se retrouve les bras tirés en arrière, un genou (policier) planté dans la colonne vertébrale. On affronte tout de même la rue, car enfin Bruce Lee donne l'exemple. Les héros venus d'Asie ou d'ailleurs ont un public qui risque le contrôle et l'expulsion.

Pour certains distributeurs de films, le départ des immigrés signifie la crise. « *Depuis deux ans, les recettes ont chuté* », se plaint le directeur de Wapar, qui distribue des films égyptiens. Quel déclin, en effet : deux cent soixante films égyptiens en France en 1955, un million et demi de spectateurs enregistrés... aujourd'hui, une centaine de films et moins de 200 000 spectateurs par an. Trois salles à Paris passent encore régulièrement des films égyptiens : elles font 75 % du marché. En province, il reste le Phénicia à Marseille et à Lyon une seule salle, le Lux, au lieu de trois il y a deux ans.

Eau de rose

Le cinéma égyptien souffre aussi de ses propres faiblesses. Les mélos à l'eau de rose font la loi. Dans *Fatma*, la grande chanteuse Oum Khalsoum se retrouve infirmière ; elle refuse, outrée, de donner la pilule à une grande bourgeoise dévergondée et souffre de voir son amour, le fils du bey, préférer les plaisirs du grand monde, avant le *happy end.* Cela n'empêche pas les grands succès. Ainsi les films sur Antar, le chevalier du désert — un héros légendaire, — ou les films avec *les chanteurs Farid el Atrache et* Abdelhalim Hafez, récemment décédés. Les habitués revoient ces films depuis vingt ans par*fois. Les jeunes sont* moins tentés.

Concurrent inattendu du cinéma égyptien : le cinéma indien. 200 000 spectateurs par an, depuis longtemps, principalement des Maghrébins. Des films de trois heures, et un tourbillon constant : aventures, amours, chants, danses... Dans les travées, c'est aussi un tourbillon : les *gens vont et viennent, on mange* des cacahuètes ; pendant une chanson déchirante sur fond de sitar, on verse une larme, mais déjà on est emporté vers de nouvelles aventures. Comme l'égyptien, le cinéma indien a ses classiques en France : *Mangana* (depuis 1950), *Suntan, Mother India, Bobby.* Dès la première séance, on mesure le succès futur aux réactions du public. Le bouche à oreille fait le reste. Un film peut alors passer une semaine par an pendant vingt ans dans le même cinéma.

Ces films que l'on voit comme si l'on était au pays ont leurs fidèles. Mais, l'exil, c'est beaucoup *plus. On consomme* de l'aventure, des films venus de partout et de nulle part, des coproductions hétéroclites. Bref, la série B règne. Rarement américaine aujourd'hui, mais toujours dans le vent. Dans *Super femmes contre chiens jaunes*, une armée féministe fait vibrer un public d'hommes, boulevard Ornano. Dans *Ongles rouges et cuisses d'acier*, une autre communauté féminine joue les docteurs No en pratiquant des greffes de cerveau.

Jeu fauve

Le western-spaghetti a été le père du genre. Mais, quinze ans après Sergio Leone, c'est déjà le passé. Pour retrouver Giuliano Gemma ou Lee Van Cleef, il faut aller dans les petites salles de quartier, qui rappellent le bon vieux cinéma de toujours. Seule série à poursuivre sa route, décontractée et comique, celle de Trinita, sous les traits de Terence Hill. Heureusement pour *les directeurs de salle*, un autre pays a surgi : Hongkong.

En France, de rien en 1971, les films chinois ont eu plus de huit millions de spectateurs en 1975. Trois fois plus que les films suédois ! Bien avant les salles d'exclusivité, les quartiers d'immigrés ont lancé la mode et testé les héros. Le karaté fit une *irruption spectaculaire avec* Bruce Lee. Celui-ci est l'étranger dans la ville, qui se fait provoquer là où il débarque. Son pre*mier film, Big Boss,* est la revanche des O.S. Pas de comité de grève ni de pensée maoïste, seulement le kung-fu : patrons, *tremblez ! Le jeu est fauve. C'est* de ces détails dont on se souvient : quand le héros s'essuie une blessure au visage et se *lèche le sang...*

Après Bruce Lee, le cinéma chinois semble désemparé. De pâles copies sont faites. Dans les salles de Belleville, à Paris, ou de Saint-Charles, à Marseille, certaines grimaces aux moments tragiques provoquent des éclats de rire... Bref, on va voir un film de Hongkong comme on joue au Loto, quitte à y trouver à boire et à manger. Après 1975, le nombre de spectateurs baisse de plus de moitié. Mais, aujourd'hui, la qualité s'améliore à nouveau, et les directeurs de salle, du coup, notent une reprise sensible. Le spectacle devient plus fou. Il ose aller au-delà de certaines conventions morales qui bloquent le cinéma égyptien ou indien. Un thème revient, qui suscite toujours la sympathie : celui du héros solitaire et marginal. L'aristocrate s'allie au voleur de rue pour redistribuer l'argent pris aux puissants.

La grande nouveauté, en 1979, a été cependant l'apparition du comique. Le cinéma de Hongkong a maintenant ses de Funès. Bagarres burlesques, héros gouailleurs, tout à coup le souffle de la Chine passe. Dans les salles de quartier, le public éclate de rire, applaudit sans détour à *Tout pour le kung-fu*, à *la Vengeance du lama* ou à *Shaolin contre les huit serpents.*

Karaté-porno

Malgré ses multiples facettes et sa capacité de faire d'une série télévisée américaine un film paroxysmique (comme *Bionic Boy*, à partir de « L'homme bionique »), le cinéma chinois ne s'est pas lancé dans la variété karaté-porno. Mais peut-on marier Don Quichotte et Emmanuelle ? Dans telle salle connue pour ses rencontres particulières, sur l'écran, le héros n'en poursuit pas moins, imperturbable, sa gymnastique, *tandis que sa partenaire lui* lance des œillades. Une salle de Barbès a tenté le mélange, en programmant un karaté suivi d'un porno. *Les réactions sont* variées : surpris, un spectateur crache de dégoût.

Depuis peu, le cinéma asiatique a dû s'adapter à une nouvelle conjoncture : l'exode de l'Asie du Sud-Est. En bas d'un grand immeuble de la rue Dunois à Paris, des affiches en chinois et en vietnamien, exclusivement, surprennent. L'Orient-Ciné est le rendez-vous, assez fermé, des réfugiés d'Asie. Le seul de France pour le moment. A l'entrée, des petites annonces proposent des emplois. *Aux films-karaté s'ajoutent* ici les films historiques et sentimentaux. Aujourd'hui, un nouveau film de Hongkong peut *sortir en France*, avec des sous-titres vietnamiens et français, en même temps qu'à Singapour. Arrivés du Vietnam en 1976, les responsables de ces trois salles ont ramené huit films vietnamiens : c'est à peu près la moitié de ce qui reste en circulation dans le monde de ce cinéma. Depuis, les réfugiés viennent en famille voir sagement *le Rêve du pavillon rouge* ou *l'Impératrice Dowager...*

Non loin de là, et pourtant sous de tous autres tropiques, des Noirs en vadrouille sur les Grands Boulevards parisiens assistent au dernier film de Harlem. Là, le karaté se double du canon scié et du bazooka. Dans *les Démolisseurs*, les trois héros noirs massacrent une organisation blanche qui possède une bombe à virus *capable de détruire sélectivement* la race noire. A la fin, quand le savant fou court, le corps en flammes, la salle glousse d'aise. Le message est clair. Pas d'états d'âme, c'est l'apocalypse tout court, et maintenant. La France cosmopolite de l'exil fait craquer les décors d'un cinéma européen en mal d'intimisme. ■

CROQUIS

L'engrenage

Un petit restaurant vers la place Stalingrad. Elle, on ne la voit que de dos, c'est seulement à la fin du repas que je verrai son visage si fin, si long, avec de grands yeux trop maquillés. Pour l'instant, je n'aperçois d'elle que ses cheveux mal décolorés, aux racines noires, ses *mains fines aux ongles trop* longs, trop vernis de marron, ses doigts bagués d'anneaux argentés auxquels brillent de petits morceaux de verre, ses épaules minces secouées de sanglots monotones qu'elle enfouit dans un grand mouchoir blanc.

Elle se mouche. Il parle.

De dos, lui aussi, chemisette élégante, cheveux trop gonflés, trop bien coiffés, des gestes péremptoires de ses mains baguées de chevalières en or et brillants. Face à eux, son ami à lui, miroir muet, complice, l'air compatissant.

Il la rudoie d'abord :

« Tu pleures, tu pleures... Moi aussi, j'ai été au chômage. Mon expérience, elle vaut aussi pour les autres, non ? »

Elle pleure un peu plus fort.

« Bon, moi, j'étais au chômage parce que je voulais bien. Le jour où j'ai cherché, j'ai trouvé tout de suite. Toi, jolie comme tu es... »

Il s'adoucit :

« De toute façon, tu sais qu'on t'aidera si ça va trop mal, on n'est pas dégueulasse à ce point là ! »

Il se rengorge :

« Les gens, de nos jours, ils tueraient leur voisin, c'est chacun pour soi, tu peux crever, on te laisse seul. Mais nous, on est pas comme ça. Regarde mon ami, là. »

L'ami se fend d'un grand sourire intimidé et heureux.

« Mon ami, c'est le pire des voyous, mais il a bon cœur, comme moi, il ne laisserait pas une amie dans l'ennui. »

Il allume ses cigarettes à bout doré, l'une après l'autre. Elle regarde en coin, à présent, elle pleure moins. Implacable et logique, il poursuit sa démonstration :

« Et tu veux retourner à l'usine te crever huit heures par jour, à la fin du mois tu as 200 000 F, alors que ton patron il ne fait rien de la journée, il téléphone, il touche 800 000 F. »

« Il est allé à l'école », proteste la fille, dans un souffle.

« Et alors s'il est allé à l'école ! tranche-t-il d'une voix définitive. *Tout le monde peut téléphoner, moi aussi je peux téléphoner. »*

C'est le moment de la proposition :

« Si tu travailles avec nous, dit-il avec naturel, *ce sera fini tout ça, tu auras de l'argent, tu ne te crèveras plus comme ça. Et puis, tu auras des amis... »*

A-t-elle compris ? Elle ne pose pas de questions. Elle hésite à répondre. Alors, il parle à nouveau, longuement. Fini le chômage, fini l'usine, elle doit refuser de s'abîmer plus longtemps les mains et les yeux. Elle s'est finalement détendue, l'air encore un peu inquiet, elle s'est tournée vers lui, j'aperçois maintenant son joli profil, son nez fin rougi par les larmes. Elle sourit, elle ne pense pas à demander, à se demander, comment tout cela va se passer. Elle est partie avec eux ; elle avait l'air presque contente.

BRIGITTE DYAN.

REFLETS DU MONDE

Daily Mail

Des prisons surpeuplées

Même si l'on ne parle des prisons britanniques que lorsque des émeutes y éclatent, au train où vont les choses, estime le *Daily Mail*, elles risquent de faire de plus en plus souvent la « une » des journaux. *« Cela en raison de leur surpeuplement. Les cellules sont occupées au double, parfois au triple de leur capacité. La population carcérale est actuellement de quarante-quatre mille personnes et ne présente aucun signe de décroissance. Quiconque a jamais eu connaissance de ce qui se passe derrière les murs et les grilles se rend compte du danger que recèle cette situation. La population des prisons doit être réduite. Mais comment ? »*

C'est effectivement la question.

Le *Daily Mail* suggère pour sa part que l'on en libère tous les alcooliques, les prostituées, les mendiants et les fumeurs de cannabis. On mettrait ainsi fin, selon le quotidien britannique, à une démographie carcérale galopante, sans pour autant mettre en péril la sécurité publique.

LA LIBRE BELGIQUE

Cachez ce sein...

Le nu est une forme d'art, mais la Chine n'est pas la Grèce antique et il est préférable de ne pas l'y afficher publiquement.

C'est l'opinion des étudiants chinois des beaux-arts que reproduit *la Libre Belgique* : *« Pour Wu Guanchung, les formes humaines sont très belles et les artistes ont raison de vouloir les étudier, mais le nu ne devrait pas être exposé en public car cela pourrait aller à l'encontre des coutumes sociales. La société féodale chinoise interdisait de regarder ouvertement des nus, explique-t-il, et une rupture avec cette règle demande une approche lente et progressive, sans quoi le fait de laisser sous le regard des jeunes des nus féminins ferait plus de mal que de bien. Chen Chih, de son côté, estime que les artistes doivent prendre en compte avant tout l'impact de leurs œuvres au niveau social. Dans le nouvel aéroport de Pékin, ouvert le 1er janvier dernier, il y avait un nu de femme au milieu d'une fresque représentant le Festival des Daïs, une des ethnies de la Chine. Cette partie a depuis été recouverte d'un rideau parce que, paraît-il, des Daïs s'en étaient plaints. »*

Pariser Kurier

La fête des sorcières

La firme Walter Preussler, en Allemagne fédérale, se porte bien. Cette fabrique de masques a reçu du chancelier Schmidt une importante commande, révèle le *Pariser Kurier* :

« Cent vingt masques de sorcières, cinquante de diables, vingt de vampires et autres bizarreries sataniques, ainsi que quelque cent cinquante masques d'hommes politiques. Helmut Schmidt n'a pas l'intention de transformer Bonn en enfer. Il a simplement placé la traditionnelle Fête d'été de la chancellerie sous le slogan : « la Nuit de Wa(h)lpurgis », nuit au cours de laquelle, dit la légende, les sorcières se réunissaient. Les organisateurs se sont permis une liberté linguistique : la parenthèse de wa(h)lpurgis est une allusion aux prochaines élections, « Wahl » en allemand. » Elections qui seront, estime le journal, la grande fête des diables de la politique.

POLOGNE

Féministes ? Pas du tout !

Des féministes en Pologne ? Certainement pas. Ni associations ni manifestations. Pourtant, si l'on a les relations qu'il faut...

MARYSE WOLINSKI

REPAS familial un dimanche, dans un F4 surpeuplé de Varsovie. Quatre générations représentées autour de la table. Nappe blanche damassée des jours de fête et pétales de fleurs. On se gave de charcuterie et de choux caramélisé en écoutant, poliment, les souvenirs de l'aïeul. La vodka coule à flots. Nature, colorée, parfumée au citron, vieillie, il y en a pour tous les palais. De l'aïeul aux petites-filles. Cul sec.

Au bout de la table, Eva, la maîtresse de maison. La cinquantaine, yeux bleus et blonds cheveux, un sourire placide sur les lèvres où se consume une cigarette. Elle se lève de temps à autre pour remplir les plats de choux. Jusqu'à l'arrivée des pâtisseries : cinq sortes de spécialités au pavot et au fromage blanc. Le repas aura duré quelque quatre heures.

Une réussite bien méritée. La seule préoccupation d'Eva pendant cette semaine aura été le ravitaillement en viande, légumes, pain... Toutes les femmes réunies ce dimanche, mères, belles-mères, filles, belles-filles, et qui la félicitent, savent ce que cela représente en efforts et en temps.

La course au ravitaillement est un sport auquel se livrent quotidiennement les Polonaises, en plus de leur double journée de travail, professionnel et ménager. Vers 15 heures, elles quittent le bureau. Les rues se remplissent de femmes, un filet à provisions à la main. Elles vont de magasin en magasin, de quartier en quartier, jusqu'à ce qu'elles découvrent le jambon de la semaine, le rouleau de papier devenu tellement rare, ou le cosmétique de leurs rêves.

Au cours de ce repas dominical, la vodka aidant, elles en rient. Eva, employée dans une maison d'édition, Ana, infirmière, Dorota, architecte-urbaniste et Marika, dessinatrice, qui dit : *« Pour se changer les idées, dans les queues, on parle entre nous. »*

« Libérées »

Lorsqu'une femme polonaise rencontre une autre femme polonaise, que se racontent-elles ?

« Surtout pas des histoires de femmes polonaises, continue Marika. *La pluie, le beau temps qui pointe ou la dernière émission de télévision mais jamais de nos conditions de vie. De notre vie de femmes. »*

Pourtant, à les écouter, les sujets de discussion ne manqueraient pas. Si Eva a parcouru la ville à la recherche de son jambon, Marika, elle, est déçue de ne pas avoir obtenu de place en maternelle pour la petite Suzan, quatre ans. Et la brune Dorota, italienne d'origine, se plaint de la disparité des salaires entre hommes et femmes. Quant à Ana, elle n'a toujours pas reçu de réponse pour son logement. Voilà cinq ans qu'elle vit chez ses beaux-parents, comme 40 % environ des jeunes couples. A trois ou quatre générations dans quelques mètres carrés.

Pour elles, ce sont des problèmes propres au régime, mais pas des revendications féminines spécifiques. En ont-elles, alors, des revendications ? *« Il reste des solutions à trouver dans certains domaines,* explique Dorota, *par exemple, les crèches, les maternelles, les allocations familiales. Mais la femme polonaise a été « libérée » bien avant les autres. Les lois sur l'égalité datent d'après la guerre. »*

Certes, mais sont-elles appliquées ? *« Dans les faits, pas toujours »*, avoue Ana qui ajoute : *« Et depuis l'arrivée au pouvoir de Gierek de nouvelles lois ont été votées. Des lois qui nous protègent. Ainsi la loi sur les soixante jours de congé. Elle nous permet de nous absenter de notre travail pour garder ou soigner nos enfants. Soixante jours de congés légaux en plus du congé ordinaire, et sans réduction de salaire ! »*

Rien d'étonnant dans ce cas à ce qu'il y ait des disparités entre les salaires des hommes et ceux des femmes. N'est-ce pas une loi qui se retourne contre les femmes ?

« Mais non, réagit vivement Dorota, *puisqu'elle concerne aussi les hommes. »* Seulement aucune d'entre elles n'est capable de citer un collègue qui ait osé convaincre son chef de lui accorder ces journées, pourtant légales. Des hommes qui jouent les pères au foyer, c'est vrai, elles n'en connaissent pas.

« On ne va pas pour cela aller manifester dans la rue », s'exclame Ana. Rien que l'idée les fait rire. Elles trouvent grotesques les défilés des féministes françaises, retransmis par la *télévision. Des mouvements ou* associations de femmes dont le but est de réfléchir à la condition féminine, il n'en existe pas, si ce n'est la Ligue des femmes, efficace après la guerre mais « très peu représentative aujourd'hui », selon Ana.

Alors créer une association ? Nouvel éclat de rire. Impossible sans en référer aux autorités du quartier. Obstacle difficile à surmonter. *« Et une association pour qui ? Quelle femme aurait le temps »*, interroge Dorota, pour qui *« le temps libre est un luxe que les Polonaises ne peuvent pas s'offrir. »*

Alors comment manifester son mécontentement ? Une possibilité, la seule pour Marika, le courrier des lectrices des journaux féminins qui prennent en compte les revendications des femmes. Un exemple est célèbre ; celui des campagnes de presse de *la Femme et la Vie* (Kobieta).

Hebdomadaire vendu à six cent quarante mille exemplaires, et selon un sondage récent, lu par plus de deux millions de lectrices, il s'adresse aux femmes qui ont une activité professionnelle. A sa tête, une « battante » qui frise la cinquantaine, Barbara Sidorczuk.

Aux orties

Epanouie, énergique, rayonnante, Barbara est connue en Pologne pour ses actions en faveur des femmes. Une femme de caractère, taxée de féminisme par ses amis du parti dont elle est une militante de choc. Féministe, elle se défend pourtant de l'être.

« Je ne me sens pas féministe, comme on l'entend en France, assure-t-elle. *Jeter son soutien-gorge aux orties, là n'est pas la question en Pologne. »* Les féministes françaises apprécieraient peu ce curieux raccourci...

Et Barbara de poursuivre : *« Les femmes ne peuvent pas résoudre leurs problèmes sans la participation des hommes. Et les hommes, non plus, sans la participation des femmes. C'est ensemble que les solutions seront trouvées. »*

Soutenue par ses nombreuses lectrices, aidée de ses vingt-cinq journalistes, toutes des femmes, elle mène depuis dix ans qu'elle dirige son journal, des campagnes, parfois virulentes, souvent efficaces.

En 1973-1974, *la Femme et la Vie* reçoit un courrier important de femmes divorcées qui ne perçoivent pas leur pension alimentaire. Au cours de rencontres régulières entre l'équipe du journal et les lectrices, Barbara pose le problème. La seule solution envisageable : une banque de pensions alimentaires. L'Etat verserait aux femmes la somme convenue par le juge et se chargerait lui-même de faire rentrer l'argent.

Articles, reportages, enquêtes, courrier des lectrices... Le Conseil national des femmes polonaises, organisme « *censé* » (selon Marika) représenter les intérêts des femmes auprès du pouvoir, enregistre les revendications. Les parlementaires (25 % de femmes) attentifs, dit-on, aux campagnes de *la Femme et la Vie*, réfléchissent sur le sujet. Barbara *se démène, rencontre parlementaires* et ministres, s'explique au nom des femmes. Aujourd'hui, le système commence à fonctionner.

Autre exemple : la garde des jeunes enfants. *« Impossible à l'heure actuelle,* reconnaît Barbara, *de construire la quantité nécessaire de crèches ou d'écoles maternelles. Aux parents donc de se débrouiller. »*

La solution la plus fréquente, ce sont les gardiennes clandestines, des retraitées qui acceptent de jouer les nourrices, moyennant un prix souvent exorbitant. Interrogées par leur journal, les lectrices révèlent l'escalade des tarifs. Il faut, estiment les journalistes, satisfaire les deux parties : les parents et les gardiennes dont le travail doit être rémunéré. Mais sans abus.

Le ministre de la santé et de l'assistance sociale suit la campagne de près et étudie parallèlement une solution : ou légaliser le travail des nourrices « au noir », ou mettre au point une allocation de garde, versée par l'employeur des parents.

La réconciliation

Troisième campagne, plus récente : la réconciliation, cette dernière étape avant le divorce, pure formalité jusque-là en Pologne, où le nombre de divorces a augmenté ces dernières années. Les femmes se plaignent de ne pas avoir le temps de réfléchir. Plus d'un millier d'entre elles avouent à *la Femme et la Vie*, que *« les choses sont allées trop vite pour elles et qu'aujourd'hui, elles regrettent leur divorce »*.

L'affaire est menée rondement, avec très vite la coopération du ministère de la justice. La conciliation a lieu désormais en présence d'un psychologue, d'un pédagogue et d'un médecin sexologue, spécialités dont malheureusement les effectifs sont insuffisants.

Barbara Sidorczuk a publié une brochure relatant les faits, exposant le point de vue des lectrices et les projets du ministère : deux cent mille exemplaires ont été vendus en trois jours.

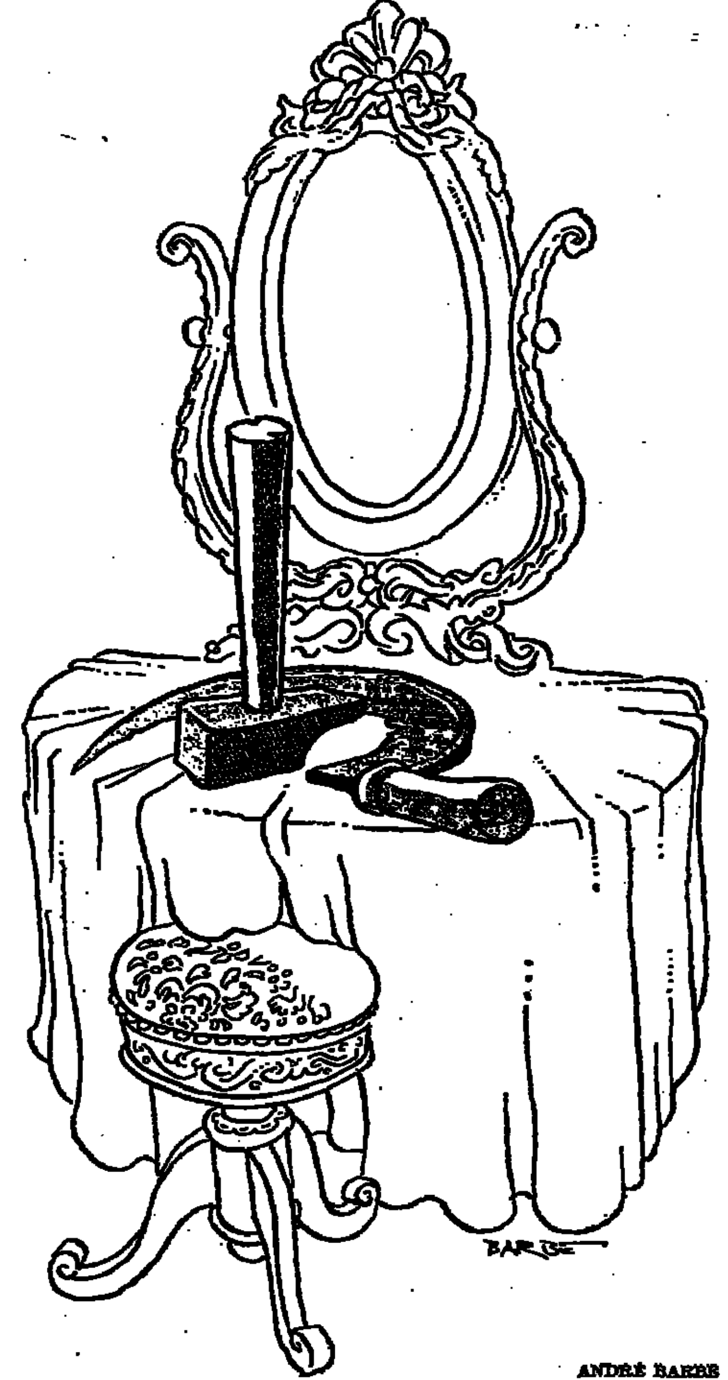
En avril dernier, responsables du journal et lectrices se battaient pour une amélioration du système des allocations familiales, allocations plutôt symboliques, en Pologne. Aboutiront-elles ?

« Lorsque nous lançons une campagne, nous ne lâchons jamais », affirme Barbara, sûre d'elle. Sûre peut-être aussi de ses amis, des dignitaires du parti.

Mais la campagne qu'elle aura menée avec le plus d'acharnement depuis dix ans, c'est sans doute celle du partage des tâches ménagères et familiales. *« La seule solution contre la double journée des femmes. »* Mais l'habitude commence seulement à entrer dans les mœurs. Et encore, bien lentement.

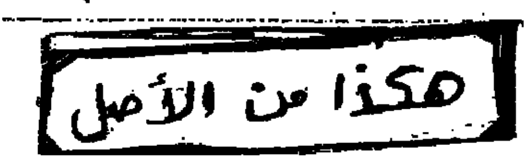
A coups d'articles d'humeur, d'enquêtes, d'interviews, les journalistes s'efforcent de persuader leurs lectrices, encore timorées, de mettre leur époux au travail. Barbara Sidorczuk est optimiste : un professeur de l'université de Varsovie lui a *téléphoné* pour l'informer des changements survenus dans son foyer depuis que sa femme est une fidèle lectrice de *la Femme et la Vie*. Il est régulièrement de corvée de vaisselle, et contraint de laver ses chemises, sitôt rentré de l'université. *« Malgré cela, je continuerai tout de même à vous lire, parce qu'on doit connaître les idées de ses ennemis ! »*

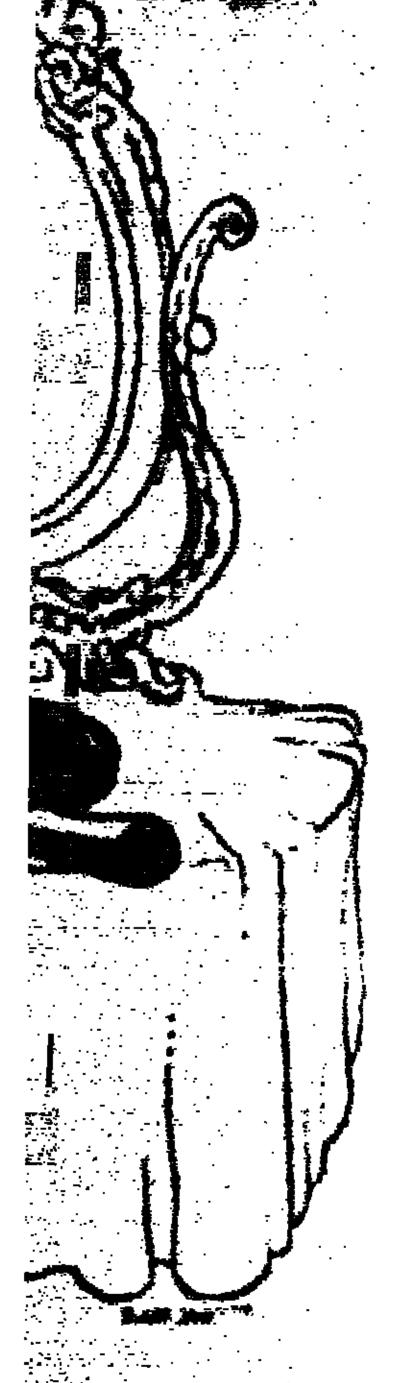
« Des hommes qui craignent pour leurs privilèges, il y en a dans tous les pays du monde », conclut Barbara. ■



ANDRÉ BARBE







PÉTROLE

Les gens de la barge

Sur un rivage africain, une lourde barge pose un oléoduc pétrolier, qu'on appelle toujours le « pipe ». A bord, les hommes finissent par se considérer comme des croisés de l'Occident.

BERNARD TANDEAU

SUR la passerelle du *Silver-Fish*, le commandant me désigna du doigt un minuscule point noir. C'est là-bas, dit-il comme s'il allait me déposer à une bouche de métro. Parti la veille au soir de Douala, nous nous étions laissés glisser le long des balises qui jalonnent le cours du Wouri, puis avions gagné le golfe de Guinée. Les lumières mystérieuses de Fernando-Po nous avaient accompagnées un temps avant de s'éteindre progressivement, tarissant l'imagination des rares passagers qui cherchaient encore l'Afrique au détour d'un itinéraire professionnel trop chargé.

Paul B... nous avait rejoint et, un verre d'anisette à la main, commentait abondamment les avantages et les inconvénients de la barge sur laquelle nous allions bientôt débarquer. Soudeur de longue date, la trentaine bien entamée, il effectuait sa quatrième rotation en l'espace d'un an et espérait bien en rester là maintenant qu'il était devenu propriétaire d'une maison « de caractère » quelque part aux environs d'Avignon. Ce dernier séjour ne signifiait pas pour autant le début d'une période d'inactivité ; Paul laissait entendre qu'il envisageait de faire un peu de chaudronnerie, à son compte, ou plus prosaïquement qu'il aimerait bien gérer un débit de boissons, à condition toutefois qu'il trouve femme pour partager les joies du ménage et du zinc.

Quand le soleil vint au zénith, le *Silver-Fish* n'était plus qu'à quelques encâblures de la barge. Les manœuvres africains des équipes de relève, accoudés au bastingage du caboteur, paraissaient fascinés par cet assemblage hétéroclite de ferraille qui flottait au milieu d'une mer agitée. L'énorme grue Clyde, sa flèche fragile dressée vers le ciel, pivotait sur son axe afin de déposer les caissons flotteurs destinés à ralentir l'immersion du pipe-line qui se profilait sur l'arrière de la barge. Une certaine fierté perçait à travers les explications que fournissait Paul à propos de l'opération en cours, et il aurait été déplacé d'en attribuer le succès à d'autres qu'à ces hommes de terrain luttant en permanence contre les mille et un tours d'une nature hostile. Il y avait, bien sûr, les ingénieurs, mais leur travail de conception était considéré ici comme une tâche purement routinière, sans rapport avec la réalité. Les « gens de Paris », comme Paul aimait à les désigner en haussant les épaules.

Pionniers

Oui, les véritables artisans du succès de la société, les « pionniers », c'était bien eux : Luc, le chef de barge, Renzo, le responsable des soudeurs, en compagnie duquel Paul avait fait la fameuse campagne du détroit de Magellan au milieu de vents de force huit et de creux de 10 mètres, Noël, le chef mécanicien, dont l'ingéniosité à bricoler les machines n'avait d'égale que sa connaissance encyclopédique des lieux de plaisir des ports du monde entier, et tous les autres, que Paul évoquait en les illustrant chacun d'une anecdote.

Une poignée de main vigoureuse nous accueillit à bord et le maître des lieux nous invita à le suivre à travers le dédale des conteneurs et des baraques de chantier posées à même le pont. De la cabine de commandement se discernait la logique qui présidait à cet entassement, même si l'esthétique n'y trouvait pas forcément son compte. « *Vous voyez, c'est comme une usine sur la mer.* »

Ce capitaine au long cours, que le destin ou l'étroitesse du marché du travail avait placé à ce poste parce que la législation imposait sur les barges la présence d'un inscrit maritime, on se l'imaginait frustré à la barre d'un vaisseau immobile.

Immobile ? Pas tout à fait. Derrière nous se mettaient en marche deux treuils géants. Au bout des filins d'acier longs de plusieurs centaines de mètres, des ancres. Ainsi la barge se propulsait par intermittence à la manière d'une araignée dont la course aurait été ralentie par la pesanteur de son ouvrage : à chaque nouvelle avancée un tronçon de pipe glissait lentement dans la mer pour s'allonger progressivement sur les fonds marins.

« *Le problème c'est de « positionner » correctement les ancres de façon que la barge ne s'écarte pas du tracé retenu pour le* « pipe » *: en ce moment nous posons à moins de 1 mètre ; si tout va bien on aura terminé la semaine prochaine* », et le chef de barge d'ajouter, se tournant vers un personnage jusque-là silencieux : « *Pas vrai, Jim, qu'on fait du bon boulot !* »

Jim c'était le *quantity surveyor*, un nom barbare pour désigner le représentant du client. Son rôle consiste à veiller scrupuleusement à ce que les moindres détails des travaux soient exécutés conformément aux clauses contractuelles. « *Celui-ci, il est O.K., mais le précédent ne nous lâchait pas les basques une seconde* », me confia Paul quelques instants plus tard.

Tout conférait un caractère solennel à l'opération. Les dais en toile dressés par-dessus la chaîne pour la protéger des intempéries, les projecteurs focalisés sur les jointures des tubes, les manœuvres s'affairant à nettoyer, polir, chauffer le métal, jusqu'au comportement presque condescendant des soudeurs dont les gestes assurés et précis n'avaient rien à envier à ceux des manipulateurs de forceps ou des experts du bistouri. Le rituel est identique et légitime une compétence et un statut que personne d'ailleurs ne cherche à contester. Indispensables et solidaires, les soudeurs sont les maîtres du jeu face à la direction qui peut difficilement prendre le risque de retarder, voire d'interrompre le chantier ; chose impensable quand on connaît les coûts d'immobilisation du matériel. Paul en convenait volontiers, il gagnait bien sa vie mais ses rémunérations confortables n'étaient que la stricte contrepartie d'un travail harassant assorti de servitudes quasi militaires. Des journées de onze heures, pas de repos hebdomadaire, une vie de caserne pendant deux mois... Le contraire d'une sinécure. « *Tu en connais beaucoup qui seraient prêt à faire ça même pour un salaire double du salaire métropole ?* »

La réponse, c'est la passion secrète du métier.

L'époque héroïque

Coups de sirène. « *C'est l'heure du casse-croûte* », dit Paul. Descendant dans les profondeurs de la barge, Africains et Européens gagnaient leur cantine respective. Un aménagement rendu, paraît-il, nécessaire par la différence de cuisine, les Africains ne voulant pas « manger européen » et vice versa.

Loin des femmes et des loisirs, soumis au rythme alternatif du labeur et du sommeil, les bargistes semblaient particulièrement goûter ce moment qui autorise un minimum de vie sociale. Calembours et lazzis fusaient de part et d'autres, ponctués par de larges éclats de rires dès qu'un des protagonistes demeurait sans répartie.

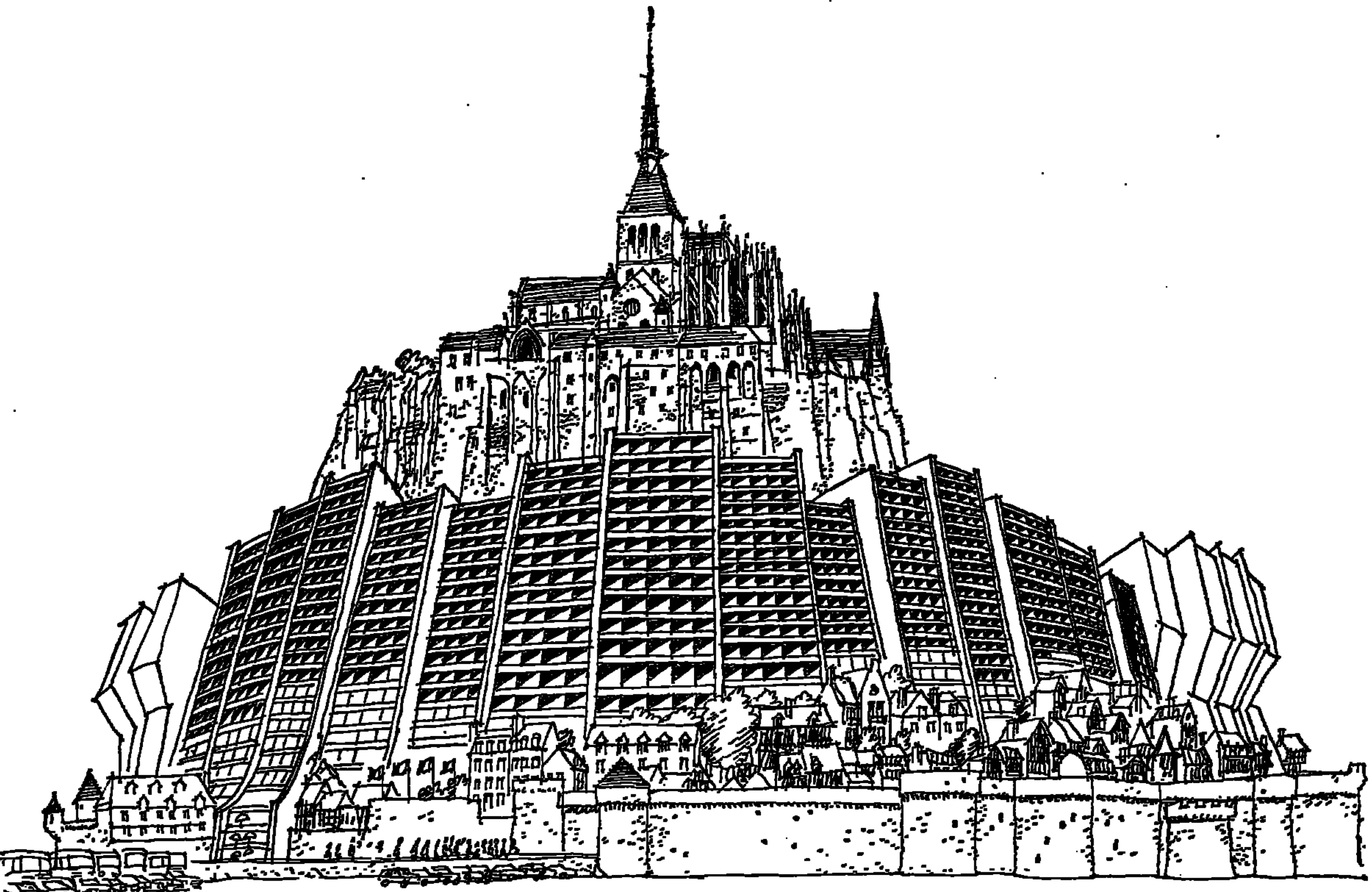
A la table du chef de barge, on était plus sérieux. Le doyen du groupe évoqua l'époque héroïque des chantiers du Sahara, l'âge d'or des poseurs de pipe. Il obtint presque le recueillement tant était vivace le souvenir de cette épopée. Puis la conversation dériva sur la crise, le manque de pétrole, le déclin de l'Occident. C'était inscrit sur les lèvres, dans les regards ; eux ne démissionneraient pas devant les événements à venir et continueraient tant bien que mal à accomplir une vie dure et vitale. Quelqu'un enfin lâcha le mot : la reconnaissance. Oui, le point nodal du malaise de ces nouveaux croisés semblait bien être l'ingratitude qu'affichait, croyaient-ils, la société à leur égard. Ni distinction ni honneur, tout juste pouvaient-ils prétendre à la sécurité de l'emploi et à une retraite sans problème.

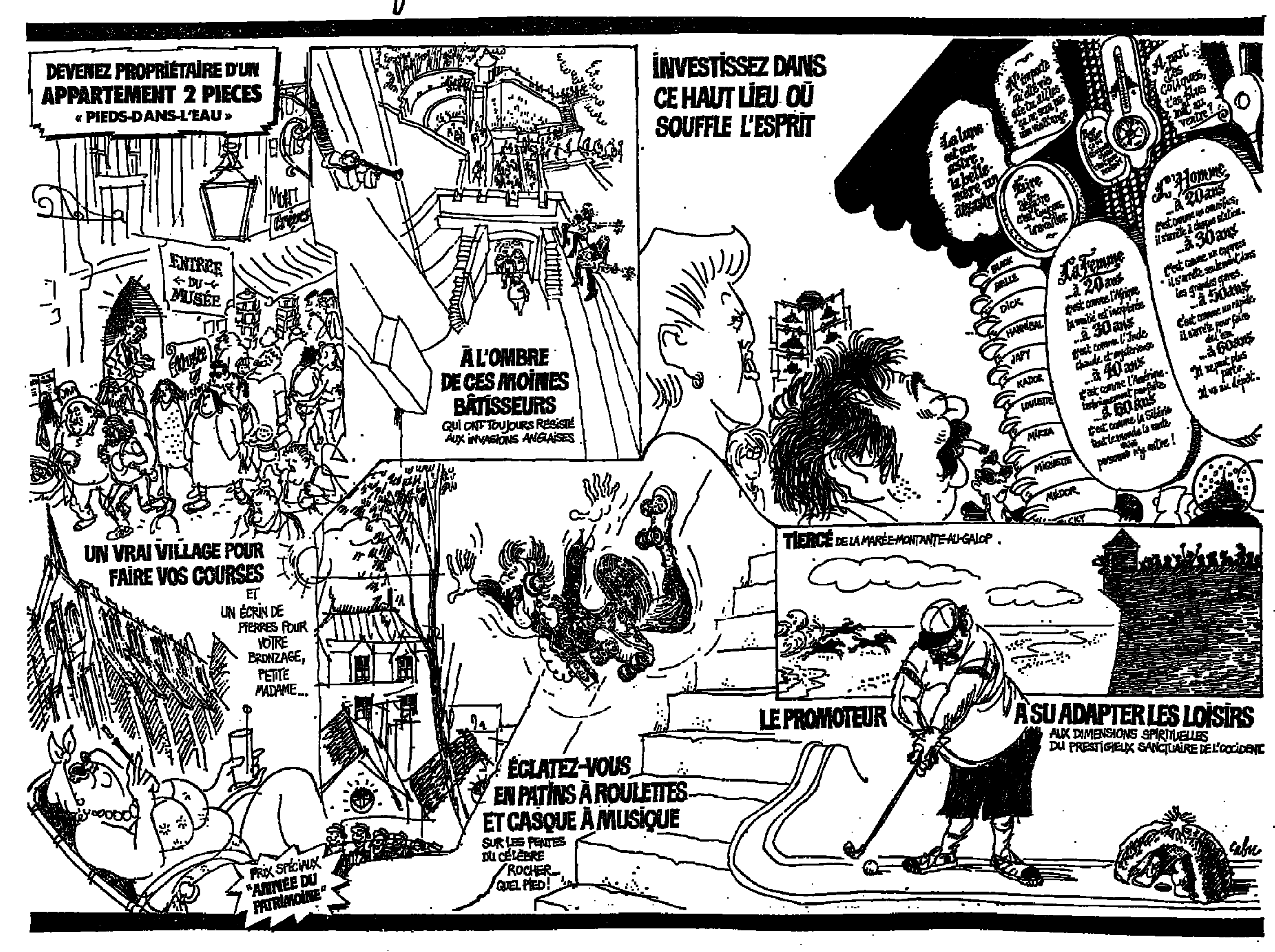
De nouveau la sirène. Impeccables, les serveurs africains débarrassèrent les tables tandis que chacun regagnait son poste de travail. La démarche un peu lourde, je pris congé du chef de barge. Plusieurs semaines après, je croisai Paul dans une rue de Paris. J'appris qu'il partait le soir même pour l'Afrique. « *Maintenant que j'ai la maison, il faut bien que je la meuble* », me dit-il avec un sourire complice. ■



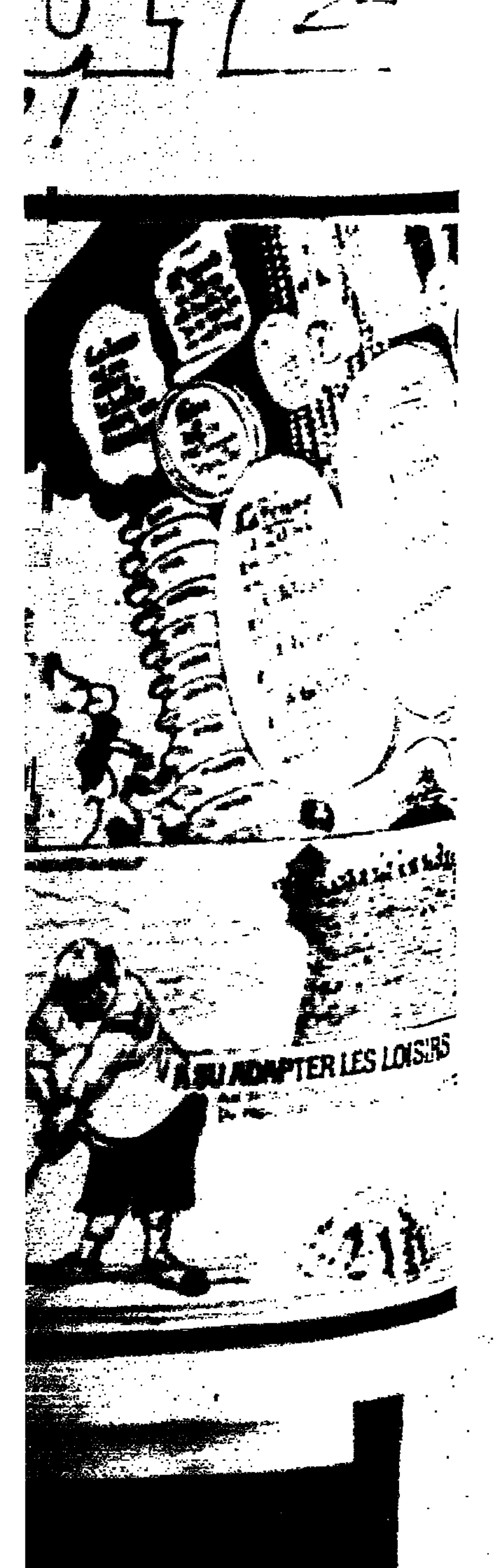
CABU

Cabu a successivement publié aux Editions du Square : *le Journal de Catherine* ; *les Aventures de Mme Pompidou* ; *le Grand Duduche* (l'ennemi intérieur) : *le Grand Duduche en vacances* ; *Mon beauf'* ; *A bas toutes les armées* ; *Catherine saute-au-paf* ; *la France des beaufs.* Aux Editions du Sagittaire : *Ouvrez le massacre* (la démolition de Châ-lons) en collaboration avec J.-M. Boeglin. Enfin, chez Dargaud, *le Grand Duduche* et *Duduche, il lui faudrait une bonne guerre.*





هكذا من الأصل



Des avantages comparés du doublage et du sous-titrage

Éphémères légendes ou intonations trahies

CLAUDE SARRAUTE

POUR une fois qu'on peut s'envoyer des fleurs sans se couvrir de ridicule, on aurait tort de se gêner. Savez-vous quel est le pays le plus cinéphile du monde, celui qui dispose du plus grand nombre de salles d'art et d'essai ? Celui qui offre les plus grands choix de films en première exclusivité, celui qui propose le plus de reprises et de cycles en tous genres, celui qui fait et défait les réputations à l'étranger ? C'est le nôtre, c'est la France, c'est Paris. Prenez un Don Siegel quelconque — je l'ai vu l'autre jour à la télé à Amsterdam, — c'est nous qui en avons fait ce qu'on appelle outre-Atlantique *« a cult figure »*, un monstre sacré. Sans nous il serait resté ce qu'il était : un bon artisan de série B un peu violent, un peu sadique sur les bords.

A présent, il est à l'honneur sur toutes les chaînes européennes, on déterre ses vieux polars, on lui rend hommage, on envoie des équipes l'interviewer à Hollywood. Et lui, avec l'air de ne pas y toucher, la voix faussement goguenarde, souligne à l'envi notre intelligence raffinée et notre goût exquis ! Il est absolument ravi et puise dans cette admiration tardive des accents d'une suffisance assez insupportable. Sur le moment, on n'y prête pas tellement attention. Ce n'est qu'après coup qu'on s'en aperçoit : contrairement à ce qui se passe chez nous et, bien que programmé à une heure de grande écoute, l'entretien est entièrement mené, questions - réponses, en anglais.

En anglais sous-titré. C'est en effet une des particularités des Scandinaves et des Néerlandais : leur télé a voulu ignorer dès le début l'existence d'une quelconque possibilité de doublage. En quelque circonstance que ce soit. Il y avait à cela une bonne raison : le manque d'argent. Sur grand écran les films passaient déjà tous sans distinction en version originale sous-titrée. Il en irait de même sur le petit. Seulement voilà, là-bas comme ici, le cinéma tout le monde n'y va pas. Il est réservé à une certaine élite.

Alors, quand il est arrivé à domicile et qu'il a fallu tendre le cou pour essayer de déchiffrer au rythme de soixante-cinq signes par ligne, renouvelé toutes les six secondes, le résumé extrêmement succinct de ce que disaient ces acteurs italiens, français, japonais ou indiens, vous imaginez la fureur des populations. C'était se moquer des gens. C'était mépriser les analphabètes — il y en a, — c'était ignorer les aveugles et brimer les sourds. Ceux-ci exigent en effet un rythme de lecture plus lent (neuf secondes environ). De tous les plus rouspéteurs, ils n'ont pas désarmé. Alors que les autres se sont assez vite résignés, eux protestent encore et réclament toujours trois petites secondes supplémentaires pour arriver à déchiffrer ces légendes trop éphémères.

On a hésité à leur donner satisfaction et puis on s'est aperçu qu'à ce compte la brièveté des sous-titres déjà réduits au minimum reviendrait à ne donner qu'un fil conducteur si ténu qu'il ne servirait plus à grand-chose. C'est le grand inconvénient du procédé évidemment : la perte quasi totale du dialogue et son parallèle : la perte d'une partie de l'image recouverte par le texte qui grimpe souvent jusqu'aux lèvres des interprètes ! Au Japon, c'est dans le coin droit de l'écran que s'inscrit, mince trait tiré de haut en bas le résumé de l'action. Pour l'étranger de passage c'est un régal... surtout quand le film vient d'un pays dont on connaît la langue. Notez que même s'il s'agit du français, l'œil est irrésistiblement attiré par le sous-titre, fût-il écrit en chinois.

La paresse du public

Ces sous-titres, les Européens du nord ont appris à les lire à la vitesse voulue, légèrement accélérée par rapport à celle qu'on pratique ailleurs et ils s'y sont si bien habitués qu'ils ne supportent plus d'entendre la voix du traducteur recouvrir celle d'une personnalité interrogée au journal télévisé. Forcément, dira-t-on, ils parlent tous plus ou moins bien l'anglais et l'allemand, ils n'ont donc aucun mal à comprendre un Schmidt ou un Carter. Possible. Seulement ils ne comprennent rien à ce que disent Giscard ou Khadafi et sont cependant très mécontents quand, parfois, on est obligé — ça a été le cas pour Begin et Sadate après Camp David — de recourir, faute de temps, à la traduction simultanée.

En Allemagne de l'Ouest et en Italie, c'est l'inverse. De Hambourg à Naples vous ne trouverez pas une salle de cinéma affichant un film en version originale et tous les films programmés à la télévision sont doublés. A l'exception des ciné-clubs où, sans les privilégier systématiquement comme nous le faisons ici, on passe souvent à l'antenne outre-Rhin des films sous-titrés qui font dégringoler l'indice d'écoute à des 3 à 5 % au lieu des 10 à 16 % recueillis par un film parlant allemand.

Les responsables des programmes se plaignent amèrement de cette paresse du public. D'autant qu'elle coûte cher. Le prix d'une post-synchronisation est parfois plus élevé que celui du droit de passage à l'écran. Ils auraient dû y penser avant et suivre l'exemple tout trouvé de leurs voisins. Ils n'ont pas osé. On les comprend : nous non plus.

En France, dans les cinémas, pas de problème. Les films sortent selon les salles en version originale ou en version française. Mais à la télé, il faut attendre dix ou onze heures du soir pour avoir droit à la voix d'Humphrey Bogart. Et encore n'est-ce pas sans peine. Et sans reproche. Claude-Jean Philippe, l'animateur du ciné-club d'Antenne 2, nous le confirmait : les téléspectateurs râlent autant qu'aux premiers jours. Ils trouvent encore les sous-titres illisibles, minuscules, trop flous et n'aiment pas, mais alors pas du tout, qu'on leur mette le nez dans une difficulté beaucoup plus répandue qu'on ne pense à lire un texte tout en regardant une image. Une image qui bouge de surcroît ! L'autre jour, la première chaîne a pris mille précautions pour présenter, au cours de l'après-midi, en v.o. un film parlé et chanté par Marlène Dietrich. C'était une simple expérience, on attendait nos réactions, on ne recommencerait que si nous étions prêts à l'accepter.

Nous ne le sommes pas, hélas ! Et c'est bien dommage. A quoi se reconnaît le talent d'un comédien, voire d'un politicien ? les deux métiers se rejoignent à l'écran. A la variété, à la persuasion, à la justesse de ses intonations. Le geste, l'attitude, la démarche, le jeu de physionomie, tout ça n'est rien si l'on « parle faux ».

Et encore la perte de la voix n'est-elle rien dans bien des cas comparée à celle du texte. C'est seulement quand il s'agit des *Muppets* qu'on peut parler d'extraordinaire réussite sur le plan du doublage. Prenez l'exemple du théâtre complet de Shakespeare proposé aux acheteurs du monde entier par la B.B.C. Sous quelle forme le présenter ? La solution adoptée chez nous me paraît la plus sage : version originale sous-titrée, même si, passant le dimanche en fin d'après-midi, elle n'intéressera qu'une minorité élargie aux élèves des lycées. Une solution possible dans un avenir plus ou moins rapproché : l'utilisation de la modulation de fréquence — on le fait bien pour l'Opéra — devrait permettre de couper le son à la télé et d'allumer la radio chargée de transmettre le texte original — ou sa traduction, c'est selon — aux amateurs. Un peu compliqué, d'accord. Mais que d'auteurs et que d'acteurs en valent la peine !

La revanche de la vidéo

Journalisme électronique

CLAUDE DURIEUX

LE langage propre à la télévision, c'est la vidéo. Dans les premières années de la R.T.F. (1950-1955), ce postulat n'était pas contesté : le journal télévisé s'efforçait de faire du direct, tandis que l'« Ecole des Buttes-Chaumont » s'érigeait en académie des émissions dramatiques. Mais le matériel vidéo, très « lourd » — qu'il s'agisse des caméras comme du nombre des techniciens nécessaires, — manquait de souplesse dans l'utilisation. La télévision française fut ainsi amenée peu à peu, à recourir au film, plus maniable, pendant de nombreuses années.

Mais l'heure de la revanche allait sonner pour la vidéo, grâce aux progrès technologiques réalisés dans les années 70 : caméra vidéo légère, recours à l'électronique, etc. Adopté aux Etats-Unis au milieu de la dernière décennie, le journalisme électronique a fait son apparition en France en 1976 et c'est la société FR 3 qui lui a donné asile, en particulier dans la station de Montpellier, où le bureau régional d'information a été entièrement équipé en matériel vidéo léger à partir de 1979.

Des avantages essentiels

L'intérêt du journalisme électronique réside essentiellement dans la rapidité du traitement de l'information. Cela est vrai dans le cas du direct mais reste également justifié pour les sujets en différé (enregistrés sur cassettes). Outre la qualité de l'image vidéo, qui demeure incomparable, son utilisation dans le domaine de l'actualité présente des avantages essentiels :

— Le film nécessite un retour de la pellicule au laboratoire du centre télévisé, dont la durée s'ajoute au temps de développement (une heure environ pour un court sujet d'actualité) ;

— La vidéo permet au contraire une liaison instantanée, supprimant le temps de transport (qu'on songe aux embarras de circulation) comme les risques du développement raté.

Grâce à un équipement des réémetteurs auquel T.D.F. est en train de procéder — timidement — la liaison entre le point de reportage et le centre télévisuel devrait être encore améliorée : dès la fin de la prise d'images, l'équipe journalistique se rendra au réémetteur le plus proche (5 ou 10 km au lieu des 150 ou 250 km parfois, en province, pour rejoindre le centre), branchera la caméra vidéo sur une « boîte noire » et l'image sera transmise immédiatement au centre télévisuel par faisceaux hertziens.

C'est donc un grand pas qu'est sur le point de franchir le journalisme télévisé, grâce à la vidéo légère qui raccourcit singulièrement le temps jusqu'ici nécessaire entre le moment où se produit l'événement et celui où l'image peut être transmise sur le petit écran.

A la station Nord-Picardie, que dirige M. Pierre Roubaud, des cinq équipes de reportage du B.R.I. de Lille, une seule est dotée de matériel électronique. En revanche, elle bénéficie d'un mini-car de reportage, spécialement aménagé, qui peut transmettre — en moins de trois minutes — au centre d'actualité télévisée de Lille, dans un rayon de 30 kilomètres, les images prises en vidéo légère. Une antenne télescopique de 14 mètres, orientable, émerge par le toit du car et « cherche » l'antenne réceptrice du CAT du boulevard de la Liberté. Ce matériel est le premier actuellement exploité à FR 3. Compte tenu des difficultés de la circulation urbaine à certaines heures, le gain de temps est considérable et la qualité de l'image supérieure.

A Lille comme ailleurs, l'introduction de la vidéo légère n'a pas été sans créer un certain nombre de réserves de la part des « utilisateurs » journalistes. La manière d'appréhender un sujet n'est pas la même, en effet, qu'avec le film. la pellicule permet de prendre « n'importe quoi » à la limite l'essentiel se fait au montage, après de nombreuses coupures. Avec la vidéo, il faut concevoir préalablement un petit scénario et s'y tenir.

Même si toutes les préventions ne sont pas encore entièrement levées sur le plan professionnel, on peut dire que la force de séduction de la vidéo légère ne fait plus de doute parmi ceux qui l'utilisent. La station de Lille vient même d'étendre l'expérience au tournage d'une émission dramatique. A priori, les avantages semblent évidents : matériels plus légers et moins encombrants (la caméra électronique est posée sur un simple trépied), nécessité de beaucoup moins d'éclairage artificiel (projecteurs) — ce qui rend moins pénible le travail des comédiens, — contrôle immédiat de la qualité de l'image (grâce à un écran vidéo de contrôle), enfin et surtout, rendement supérieur de la productivité (on estime à six minutes par jour le temps « utile » de tournage en vidéo, contre trois minutes au maximum avec le film).

Cette dernière constatation, si elle devait se confirmer, serait de nature à elle seule à réduire de moitié le coût moyen horaire actuel (1 million de francs) d'une émission dramatique.

Reste à prendre, sur le plan technologique, des options fondamentales sur le choix des matériels (français, japonais, américains ?) dont la technologie devra être la plus avantageusement évolutive. Des investissements considérables sont en jeu. Les techniciens de la Télévision française sont priés, dans ce domaine, de faire le bon choix.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER
★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Angélique, marquise des anges
DE BERNARD BORDERIE

Lundi 7 juillet
FR 3, 20 h 30

Michèle Mercier, succédané de Martine Carol (Caroline chérie), dans une imagerie historique clinquante. La série réalisée par Bernard Borderie, médiocre mais « de grande audience », revient pour l'été. Mieux vaut lire ou relire les romans d'Anne et Serge Golon.

Miquette et sa mère
DE HENRI-GEORGES CLOUZOT

Lundi 7 juillet
TF 1, 20 h 35

★ *Clouzot considérait ce film comme « une erreur et le fruit d'un malentendu ». Obligé de réaliser une adaptation de la comédie de Flers et Caillavet, il l'a traitée par l'ironie, la dérision mais sans vraiment marquer de son style ces pantins 1900. Bourvil — c'est le début d'un cycle qui lui est consacré — n'a pas ici un rôle bien intéressant, et Danièle Delorme n'est pas très à l'aise. Mais, livrés à eux-mêmes, Louis Jouvet, en cabotin malin comme un singe, et Saturnin Fabre, en vieux beau, sont irrésistibles.*

Gervaise
DE RENE CLEMENT

Mardi 8 juillet
A 2, 16 h 05

★★ *Aurenche et Bost ont remarquablement adapté* l'Assommoir *de Zola en résumant toute la deuxième partie du roman par une scène d'une terrible concision. La reconstitution d'époque est d'une justesse, d'une vérité rarement atteintes dans le cinéma français, et René Clément a mis en scène avec maîtrise un enfer social où les personnages sont prisonniers de leur condition, de leur hérédité, de leurs tares physiologiques. Comme le livre, le film est d'une noirceur tragique. Il est magnifiquement interprété par Maria Schell, François Périer, Armand Mestral et Suzy Delair.*

Les Contrebandiers de Moonfleet
DE FRITZ LANG

Mardi 8 juillet
FR 3, 20 h 30

★★ *Sombres intrigues, duels et chevauchées dans un film d'aventures à costumes (le dix-huitième siècle anglais). Tout en respectant les lois du genre, Fritz Lang est allé bien plus loin qu'un produit hollywoodien. L'épure de sa mise en scène fait apparaître le mystère d'êtres maudits, les cercles d'un univers où règne le mal et la fascination d'une amitié entre un enfant, symbole d'innocence (Jon Whiteley) et un chevalier des ténèbres (Stewart Granger), qui se transforme à son contact. Une œuvre superbe qui se trouve, malheureusement, en concurrence, ce soir-là, avec un film de Tati.*

Jour de fête
DE JACQUES TATI

Mardi 8 juillet
A 2, 20 h 35

★★ *Les débuts dans le long métrage d'un « inventeur » génial. Un comique d'observation qui va au plus juste des attitudes, des comportements, des situations de la vie quotidienne. Des gags visuels dont l'expression est renforcée par des sons, des bruits, des bouts de phrases, tout un climat sonore extrêmement original. François, le facteur rural, moustachu et dégingandé, avec sa bicyclette modèle Peugeot 1911, est le cousin campagnard de M. Hulot, le personnage célèbre du cinéma de Tati auquel celui-ci a fini par s'identifier. Il faut le voir faire ses deux tournées — dont une, « à l'américaine », rapidité avant tout — au moment de la fête au village. Aux cinéphiles chargés de souvenirs s'est ajouté, lors d'une reprise en salles en 1977, un nouveau public qui a fait un succès à ce très grand cinéaste aujourd'hui écarté de la création. Jour de fête est un film toujours vivant, toujours jeune.*

La Grande Bourgeoise
DE MAURO BOLOGNINI

Jeudi 10 juillet
FR 3, 20 h 30

★ *Aussi beau, aussi raffiné plastiquement qu'un film de Visconti, mais le sujet — une affaire criminelle, l'affaire Murri, qui scandalisa l'Italie de Victor-Emmanuel III au début de ce siècle — est décoré par l'esthétisme. Bolognini n'a traité à fond ni l'étude des mœurs de l'étrange famille Murri ni l'affrontement politique de deux clans de la bourgeoisie italienne. Catherine Deneuve, devenue brune, ressemble à un portrait de Boldini.*

Les Amants de Vérone
D'ANDRE CAYATTE

Vendredi 11 juillet
A 2, 23 h 05

★ *Dans l'Italie d'après-guerre encore couverte de ruines, à Venise et à Vérone, deux jeunes gens de milieux différents revivent, à l'occasion d'un film tiré de* Roméo et Juliette, *de Shakespeare, l'histoire d'amour et de mort qui appartient à la légende. Travaillant alors avec Jacques Prévert (dont on retrouve toute la mythologie), André Cayatte reconsidérait le « réalisme poétique », mais sa tentative fut mal comprise et jugée en comparaison des « tranches de vie » du néo-réalisme italien. Il faut voir cela, aujourd'hui, dans une autre optique.*

Les Tontons flingueurs
DE GEORGES LAUTNER

Dimanche 13 juillet
TF 1, 20 h 35

★ *Truands de série noire jouant à se flinguer comme dans un vaudeville. Dialogues de Michel Audiard parfaitement adaptés au ton parodique de la mise en scène. Un des meilleurs films-divertissements de Lautner, avec Lino Ventura.*

Marie, légende hongroise
DE PAUL FEJOS

Dimanche 13 juillet
FR 3, 20 h 30

★★ *La simple et émouvante histoire d'une servante séduite, enceinte, vouée à l'opprobre, privée de sa fille et faisant tomber, du haut du paradis des pauvres (la légende), l'averse de printemps qui préservera celle-ci, devenue grande, du même destin. Tournée en Hongrie, en 1932, avec Annabella (admirable) et une troupe d'acteurs hongrois qui apportent des figures caractéristiques, cette comédie poétique fait retrouver, redécouvrir, l'univers et le style de Fejos (absents du décevant Fantomas de la semaine dernière). Peu de dialogues, mais des images merveilleusement composées qui « parlent » par elles-mêmes des sons et des musiques, une grande tendresse à l'égard des humbles, des solitaires perdus dans une société contraignante.*



L'envoûtement par l'objectif

DOCUMENT :
Les Suaires de Véronique
Lundi 7 juillet
A 2, 21 h 50

De la manière de mieux faire connaître l'art de la photo en mêlant une fiction dramatique à l'aspect documentaire. En soi, l'idée était intéressante puisque Pierre Desfons, réalisateur des *Suaires de Véronique, permet*, en situant son intrigue au sein des Rencontres internationales de la photographie — elles se déroulent chaque année, en juillet, à Arles — de découvrir les arcanes, *les* beautés aussi, d'une manifestation peu *fréquentée* par le grand public.

Tous les grands de la photographie y sont *présents ou représentés* par leurs œuvres, de Henri Cartier-Bresson à Lucien Clergue, en passant par le surréaliste Arthur Tress, Brassaï, William Klein, Gisèle Freund, Eiko Hosoe et bien d'autres encore.

La question est de savoir si l'esthétisme précieux sous lequel est présenté le scénario qui s'imbrique à ce documentaire ne risque pas de faire manquer son but au réalisateur. L'histoire adaptée d'une nouvelle de Michel Tournier est celle d'une possession, poussée à l'extrême : une jeune femme photographe (Véronique) envoûte un jeune modèle masculin (Hector). Il y a peu de paroles, Jean Topart joue ici le rôle de conteur tantôt présent, témoin-voyeur ambigu, tantôt absent. Seule sa voix rappelle qu'il lui incombe de dévider l'écheveau compliqué des états d'âme de Véronique. Elle est cruelle, mante religieuse dévorant sa proie pour parvenir à son plaisir unique : la perfection photographique vue à sa manière, imprégnée par l'idée de la mort.

Ce film précisent Pierre Desfons et Teri Wehn-Damisch, auteurs de l'adaptation et des dialogues, devrait être le premier exemplaire d'une série à venir. Il serait souhaitable d'y trouver une approche plus simple du sujet choisi. — A. Rd.

Quelques grand-mères

SERIE : Grand-mères
Lundi 7 juillet
TF 1, 22 h. 5

Il était une fois une grand-mère. *Il y aura toujours des* grand-mères... Qui sont-elles nos grand-mères ? Comment se voient-elles dans leur condition présente ou à travers leurs souvenirs ? La série de huit émissions commandée à Jean Frapat par l'Institut national de l'audiovisuel offre l'occasion d'entendre se raconter quelques-unes de ces aïeules. Elles seront quelquefois deux par épisode à évoquer de manière pathétique, tendre, drôle, imprévisible, ce qu'a été le cours de leur vie, ce qu'est encore leur histoire. Ces portraits ont été brossés par des réalisateurs différents. Chacun porte en soi l'image d'une grand-mère *idéale. Ces grand-mères*, donc, ne se ressemblent pas.

Marguerite Ghys est la première de ces « *héroïnes* ». Elle a quatre-vingts ans, une forte personnalité. L'existence a été pour elle un combat ardu. Elle habite, seule, un petit logement du treizième arrondissement de Paris. C'est Yves Laumet qui l'a observée, interrogée avec cet art qui lui est propre de cerner ses personnages de l'intérieur, d'éviter les simplismes.

Le cri du père

SERIE DOCUMENTAIRE :
Enfance africaine
Lundi 7 juillet
A 2, 22 h 50

Un enfant est toujours une bénédiction en Afrique, un cadeau de Dieu. Chez les d'Jimis, l'enfant occupe une position spéciale que Nina Baratier a tenté de cerner. « *Un jour je demandais à un père : « Combien avez-vous d'enfants ? » Il me répondit : « Alors, vous les Blancs, vous comptez même vos enfants ! »*.

Nina Baratier a tourné son film en juillet 1978 à Burawango, vil*lage du Nord-Cameroun, où* les d'Jimis, cultivateurs et animistes, se sont réfugiés pour échapper à « notre » civilisation. Elle montre la place de l'enfant — continuité de ses parents, de ses ancêtres, de sa tribu, de sa propre éternité, — et comment, avec ses parents, ses ancêtres, il forme un seul être. Au point que s'il meurt, il met en danger cette continuité et que pour conjurer ce danger il existe un pouvoir magique « le Cri du père ». La femme n'a pas droit à ce cri.

Fiançailles pour rire

TELEPHONE :
« Le Secret de Batistin »
Mercredi 9 juillet
FR 3, 20 h 30.

Bastistin, orphelin dès l'enfance, est le fils adoptif du curé. Rose, dont il est amoureux, le considère comme un ami d'enfance. En l'absence du Père et avec la complicité de tout le village, ses *amies organisent de* fausses fiançailles. Batistin, dépité, se laisse prendre au piège de cette vilaine farce.

Jean Carbin-Maley veut divertir, raconter une histoire simple sans message particulier mais de laquelle émane « *un sentiment de bonheur souriant* ». Son propos, dit-il, est celui du conteur provençal. Avouons que c'est se payer de mots. Filmer une partie de pétanque ou faire jouer les habitants d'un village du Var suffisent-ils à décrire la Provence ? Peut-on entendre par conte, comme le fait l'auteur, une intrigue simple, voire simpliste qui jamais ne tient le spectateur en haleine ? Le talent du *conteur n'est nullement celui-là*. Les dialogues n'empruntent à la langue provençale que ses clichés les plus éculés et les personnages tentent sans convaincre d'imiter ceux, plus célèbres, de Marcel Pagnol. On ne dira rien de la mise en scène, sommaire de l'aveu même de Jean Cabin-Maley. Décevant.

Lundi 7 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Aller aux U.S.A.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Le riche et le pauvre.
Réalisation H. Bennett.
17 h 20 Vickie le Viking.
17 h 45 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h. 40, Bricolage : un xylophone (et à 18 h. 5) ; 17 h. 45, Isidore, le lapin ; 17 h. 50, Variétés ; 18 h. 50, Momo et Ursule.
10 h 20 Documentaire : Une maison, une histoire.
Kipling à Bateman.
19 h Caméra au poing : Sur un banc de sable.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « Miquette et sa mère ».
Film français de H.-G. Clouzot (1949), avec L. Jouvet, Bourvil, S. Fabre, D. Delorme, M. Perrey, H. Niel, R. Pizani (N., rediff.)
La fille d'une buraliste de province, amoureuse d'un aristocrate un peu niais, devient, avec sa mère, comédienne dans une tournée théâtrale dirigée par un cabotin beau parleur.
22 h 5 Série : Grand-mères.
Marguerite Ghys.
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Le drame.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h 5 Feuilleton : La dynastie des Forsyte.
Un après-midi à Ascot.
15 h 55 Sports-été.
Tour de France.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Magazine : Cartes sur table.
Avec M. Raymond Barre, premier ministre.
21 h 50 Document : Les suaires de Véronique.
D'après la nouvelle de M. Tournier, réalisation P. Desfons.
(Lire notre sélection.)
22 h 50 Document : Enfance africaine.
Le cri du père, réal. N. Baratier.
(Lire notre sélection.)
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h. 55 Tribune libre.
ETHIC (Entreprise de taille humaine, industrielle et commerciale).
19 h. 10 Journal.
19 h. 20 Emissions régionales.
19 h. 40 Pour les jeunes.
Carroyage : films orzeaux ; hebdo-jeunes.
20 h. Les Jeux.
20 h. 30 Cinéma public : Angélique, marquise Anges.
Film français de B. Borderie (1964), avec M. Mercier, R. Hossein, J. Rochefort, G. Gemma, C. Giraud, J. Toja, P. Maistre, R. Porte (rediffusion).
Au début du règne de Louis XIV, Angélique, fille de noblesse provinciale, est forcée d'épouser un riche gentilhomme qui passe pour sorcier. Elle apprend à le connaître et à l'aimer, mais ils ont des ennemis puissants.
22 h. 20 Journal.

Mardi 8 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Acheter une voiture d'occasion.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Le riche et le pauvre.
Réalisation H. Bennett.
16 h 15 Tour de France.
17 h 25 Scoubidou : Le bateau hanté.
17 h 45 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h. 50, Isidore, le lapin ; 17 h. 55, Infos-magazine : les planeurs miniatures ; 18 h., Variétés ; 18 h. 10, Momo et Ursule.
18 h 20 Documentaire : Une maison, une histoire.
Vivaldi à Venise.
19 h Caméra au poing : Le rêve d'Icare.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : « Sacré farceur ».
De J. Rouland et D. Ceccaldi, mise en scène et réalisation J. Rouland, avec P. Mondy, N. Baye, C. Allary, S. Francini, J. Obe, D. Rocca...
Un vétérinaire séduisant et séparé de sa femme vient s'installer dans une petite ville de province. Son tempérament de farceur ne plait pas à tout le monde.
21 h 30 Documentaire : Les Français du bout du monde.
Le Gabon.
Après avoir passé deux ans chez les Pygmées, Claude Pradel a été transporteur puis guide de chasse ; il raconte son aventure.
22 h 25 Médicale.
D'un fléau l'autre : les poumons.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Le souvenir.
14 h Aujourd'hui madame.
Bienfaits et dangers des simples.
15 h 5 Feuilleton : La dynastie des Forsyte.
Portrait de Fleur.
16 h 5 Cinéma : « Gervaise ».
Film français de R. Clément (1956), avec M. Schell, F. Périer, S. Delair, M. Casadesus, A. Mestral, J. Harden, J. Holt, H. de Lapparent, L. Hubert, M. Luccioni, Florelle (N., rediffusion).
A Paris, sous le Second Empire, la déchéance d'une femme du peuple, qui après avoir réussi, à force de travail, à s'installer blanchisseuse à son compte, est victime de ses faiblesses pour son ancien amant et ruinée par son mari alcoolique.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Les dossiers de l'écran : « Jour de fête ».
Film français de J. Tati (1947), avec J. Tati, G. Decomble, P. Frankeur, S. Relli, M. Vallée, R. Rafal, Beauvais (N.).
Après avoir assisté, lors de la fête de son village, à la projection d'un documentaire sur le service postal aux Etats-Unis, un facteur rural entreprend, avec son vieux vélo, une tournée « à l'américaine » de distribution du courrier.
22 h Débat : Savons-nous encore faire la fête ?
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Comité pour la langue de l'Europe.
19 h 10 : Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le maître du monde ; Les couleurs du temps : spécial été.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : les Contrebandiers de Moonfleet.
Film américain de F. Lang (1955), avec S. Granger, G. Sanders, J. Greenwood, V. Lindfors, J. Whiteley, L. Montevecchi, M. Cooper, S. McClory, A. Napier (rediffusion).
En 1755, en Angleterre, un orphelin, dernier descendant d'une grande famille, vient se placer sous la protection d'un homme qui a aimé, autrefois, sa mère, et qui est le chef d'une bande de contrebandiers.
21 h 55 Journal.

Mercredi 9 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
La photo en vacances.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Le riche et le pauvre.
Réalisation H. Bennett.
17 h 20 Le Prince orphelin.
Il ne chantera plus.
17 h 25 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h. 50, Bricolage : un tableau botanique (et à 18 h.) ; 17 h. 55, Isidore, le lapin ; 18 h., Infos-nature ; 18 h. 3, Variétés ; 18 h. 7, Momo et Ursule.
18 h 20 Documentaire : Une maison, une histoire.
Les Brontë à Haworth.
19 h Caméra au poing : Le rêve d'Icare.
19 h 10 Tirage de la Loterie nationale.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les incorrigibles.
Réalisation A. Isker, avec F. Tirmont, G. Segal, E. Marconi, A. Medina, R. Murzeau...
21 h 30 Documentaire : Cela s'appelait l'Empire.
Une série de sept émissions de Michel Droit.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Le court métrage d'avant-guerre.
« La Meilleure Bobonne ».
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Mac.
14 h Aujourd'hui madame.
Les lauréats du Conservatoire.
15 h 5 Feuilleton : La dynastie des Forsyte.
Le chant du cygne.
16 h Sports-été.
Tour de France cycliste ; Patinage artistique.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : « Emile Zola ou la conscience humaine ».
(Première partie.)
(Lire notre sélection.)
0 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Temps nouveaux.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le maître du monde ; Carroyage.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : le Secret de Batistin.
Un conte provençal réalisé par J. Cabin-Maley. Avec : A. Mattei, etc.
(Lire notre sélection.)
22 h Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 7 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Une femme, une époque : Virginia Woolf ; 21 h., *J'ai épousé un Français*, film de J. Negulesco.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Série : L'homme de l'Atlantide ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *Jules César conquérant de la Gaule*, film d'A. Anton.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Résumé du Tour de France ; 20 h. 25, *Thérèse Raquin*, film de M. Carné ; 21 h. 45, Document : portrait de Jijé, pionnier de la B.D.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Série : Fortunata et Jacinta ; 21 h. 5, Série : L'aventure de l'art moderne : le cubisme ; 22 h., Les années 30 : La fin des affrontements.

MARDI 8 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Les *brigades du Tigre* ; 21 h., *l'Ardoise*, film de Cl.-B. Aubert.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Robinson suisses ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *Lady Blue*, film de Ross Dimsey.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Conseils juridiques ; 20 h. 10, Ciné-Tilt : Jeu du cinéma ; 20 h. 45, Série : Histoires insolites ; 21 h. 40, Portrait wallon : Georges Simenon.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Série : Fortunata et Jacinta ; 21 h., En direct avec l'histoire : Un village occitan et la fête des fous ; 22 h., Emission spéciale de « Temps présent » : L'an de la mob. de 39.

MERCREDI 9 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *Fabuleux Trinita*, film de Steve Mc Coy.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Série : Les brigades du Tigre ; 21 h. 10, *la Modification*, film de M. Worms.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Résumé du Tour de France ; 20 h. 5, Les sentiers du monde : Ethiopie, frontière du risque ; 21 h. 5, Jeux sans frontières, en direct de Martina Franca en Italie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeux sans frontières, en direct d'Italie ; 21 h. 30, *le Kid et la Classe oisive*, deux chefs-d'œuvre de et avec Charlie Chaplin.

JEUDI 10 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Les années d'illusion ; 21 h., *Le jour se lève*, film de M. Carné.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Série : Drôles de dames ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *Jeu de massacre*, film de A. Jessua.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Résumé du Tour de France ; 20 h. 5, Autant *savoir* : Diesel contre essence ; 20 h. 25, *Delphine*, film d'E. Le Hung ; 21 h. 50, Festival de Spa.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Spécial Bale James ; 21 h., *Rebecca*, film de S. Langton, d'après D. du Maurier ; 22 h., Moi aussi je parle français : le français en monde arabe (Maroc).

VENDREDI 11 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les grands explorateurs : Ch. Doughty (1843-1926) ; 21 h., *Reportage de Cl. Lanzman : Pourquoi Israël ?*
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *Pantalaskas*, film de P. Paviot.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Résumé du Tour de France ; 20 h. 5, Jeu : Le francophonissime ; 20 h. 30, L'œil des autres (reportage) : Suisse ; Le grand cirque (Moscou et les Jeux) : 21 h. 30, Festival de Spa.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, *Un flic*, film de J.-P. Melville ; 21 h. 45, La mal vie : Emission sur la vie des immigrés.

SAMEDI 12 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La chute des aigles ; 21 h., *la Règle du jeu*, troisième épisode : *Diffamation, film de J. Moxey.*
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Série : Arsène Lupin ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *la Loupe du diable*, film de P. Badel.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Résumé du Tour de France ; 20 h. 5, Animaux au soleil : Les otaries à fourrure ; 20 h. 35, *Plein les poches pour pas un rond*, film de D. Daert ; 21 h. 55, Festival de Spa.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Jeu : Le francophonissime ; 20 h. 25, Série : Les dames de cœur ; 21 h. 20, Chansons à la carte.

DIMANCHE 13 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h. *les Scélérats*, film de R. Hossein.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *Holocauste* (troisième partie), film de G. Green.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Résumé du Tour de France ; 20 h. 5, Variétés : Le gala de l'Union des artistes ; 21 h. 25, *le Retour du héros*, téléfilm de D. Petrie, d'après W. Wyler.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, *la Brigade héroïque*, film de R. Walsh ; 21 h. 10, Farce carnavalesque viennoise : ballet de H. Spoerli sur une musique de R. Schumann, avec les danseurs du Staatsoper de Vienne ; 22 h., Tennis.

Jeudi 10 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Les petits incidents et bobos des vacances.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Le riche et le pauvre.
Réalisation H. Bennett.
14 h 40 Objectif santé.
L'alcool à brûler.
15 h 45 Vickie le Viking.
16 h 15 Tour de France.
17 25 Histoire sans parole.
Buster Keaton chez les Indiens.
17 h 35 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h. 50, Isidore, le lapin ; 17 h. 55, Infos-magazine ; 18 h., Variétés ; 18 h. 5, Momo et Ursule.
18 h 20 Documentaire : Une maison, une histoire.
Le duc de Wellington à Stratfield Saye.
19 h Caméra au poing : Mieux vaut prévenir.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Hommage à Odile Versois, dramatique : « le Milliardaire ».
Réalisation R. Guez, avec R. Mary, O. Versois, Cl. Titre.
Un milliardaire trop occupé réalise qu'il a négligé sa femme et ses enfants pendant des années, mais il est trop tard.
22 h Magazine expressions.
Un architecte et son fils de treize ans découvrent ensemble le jazz, s'éprennent de jazz, jouent du jazz (reportage de B. Kaufman et D. Chegaray). La passion tranquille d'un gardien de musée... au château-musée de Nohant (reportage J.-Cl. Vernier et Ph. Pilard). Promenade dans les anciens bâtiments de l'hôtel et de la gare d'Orsay, qui vont devenir le Musée du dix-neuvième siècle (reportage H. Faulat et R. Bober). Portrait d'un chef de clinique en psychiatrie, Yves Buin, poète (reportage J.-Cl. Vernier et Ph. Pilard).
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Pas de fumée.
14 h Aujourd'hui madame.
Les autodidactes.
15 h 5 Feuilleton : Septième Avenue.
D'après le roman de M. Bogner, réalisation R. Irving (rediffusion).
15 h 55 Sports-été.
Tour de France.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux partis politiques.
Le parti socialiste.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : « Emile Zola ou la conscience humaine ».
(Lire notre sélection.)
0 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Droit des pupilles de l'Etat à leurs origines.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le maître du monde ; Enfants de France : Deux enfants des Pyrénées.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Trois questions sur la Trois.
20 h 35 Cinéma (cycle C. Deneuve) : la Grande Bourgeoise.
Film italien de M. Bolognini (1974), avec G. Giannini, C. Deneuve, M. Bozzuffi, C. Pani, T. Aumont, R. Morelli, L. Betti, E. Manni (rediffusion).
En 1902, une bourgeoise de Bologne est délivrée d'une union malheureuse par son frère trop aimant, qui tue son mari. Un juge d'instruction découvre peu à peu la vérité sur cette affaire.
22 h 15 Journal.

Vendredi 11 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Se loger à Paris.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Le riche et le pauvre.
Réalisation D. Greene.
17 h 20 Scoubidou.
17 h 40 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h. 15, Bricolage : les balles de ping-pong s'évadent (et à 18 h. 5) ; 17 h. 50, Isidore, le lapin ; 17 h. 55, Infos-magazine ; 18 h., Variétés ; 18 h. 10, Momo et Ursule.
18 h 20 Documentaire : Une maison, une histoire.
Marie-Antoinette à Versailles.
19 h Caméra au poing : Face aux ours polaires.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : L'inspecteur mène l'enquête.
L'Escarboucle de Salammbô.
Une affaire qui commence en Tunisie et qui va nous entraîner jusqu'en France. Cette émission, une coproduction TF 1 - Radio-Télévision tunisienne, se déroule en direct et en duplex entre la France et la Tunisie.
22 h 15 Série : Châteaux de France.
La Malmaison.
23 h 25 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
San-Francisco.
14 h Aujourd'hui madame.
Premières chances 1980 : finale.
15 h 5 Feuilleton : Septième Avenue.
15 h 55 Sports-été.
Tennis : finale de la coupe Davis ; Tour de France.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Winnetou.
Numéro 2 : Duels.
21 h 40 Apostrophes.
Les plantes et les petites bêtes. Avec MM. A. Bay *(les Mouches)* ; A. Bristow *(la Vie sexuelle des plantes)* ; J. Lacarrière *(le Pays sous l'écorce)* ; J.-M. Pelt *(les Plantes : leurs amours, leurs problèmes, leurs civilisations)* ; P. Vincent *(le Bonheur sur terre)* et Mme S. Prou *(le Cygne de Fanny)*.
23 h Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Histoire au présent) : « les Amants de Vérone ».
Film français d'A. Cayatte (1949), avec S. Reggiani, A. Aimée, P. Brasseur, M. Carol, L. Salou, S. Sicard, C. Carter, M. Oswald, Dalio (N.).
Un ouvrier verrier de Murano et une jeune fille appartenant à une grande famille vénitienne en pleine décadence sont engagés comme figurants dans un film tiré de Roméo et Juliette. *Ils revivent, en marge du cinéma, la tragique histoire des amants de Shakespeare.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
La S.P.A. (Société protectrice des animaux).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le maître du monde ; des livres pour nous : l'histoire.
20 h Les Jeux.
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : Grands témoins (Helmut Schmidt).
Un film de Françoise Renadot sur le chancelier d'Allemagne fédérale. Suivi d'une interview réalisée le 4 juillet par Jean-Marie Cavada et Jean-Claude Paris.
21 h 30 La France musicale : suite Lorraine.
Une exploration des musiques en vie entre Nancy et Metz. De Michel Tabachnik aux paysans chanteurs de Loisy en passant par le Philharmonique de Lorraine et les rockers du blues.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 12 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Philatélie-club.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Des maîtres sonneurs ; 13 h. 55, La petite maison dans la prairie ; 14 h. 35, Maya l'abeille ; 15 h., Claude Ruben en direct de la Chartre ; 16 h. 35, Le magazine de l'aventure ; 17 h. 55, Temps X.
18 h 55 Six minutes pour vous défendre.
19 h S.O.S. animaux.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Luis Mariano.
21 h 30 Série : Starsky et Hutch.
Réalisation B. Kelljan, avec V. Hamel, F. Levine, D. Vadis...
22 h 30 Série : C'est arrivé à Hollywood.
Les méchants d'Hollywood.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 45 La vérité est au fond de la marmite.
La bourride de lotte.
12 h 15 Tour de France.
12 h 45 Samedi et demi.
13 h 35 Document : La France vue du ciel.
L'Auvergne.
14 h Les jeux du stade.
Tennis : coupe Davis ; Cyclisme : Tour de France ; Rugby.
18 h 15 Document : Moi aussi, je parle français.
Le Maroc.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « Messieurs les jurés ».
L'affaire Vico.
22 h 30 Variétés : La chanson de Tiber.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol : Le voleur volé.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le maître du monde ; See and Tell : les papillons.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Variétés : Tout va très bien Madame la Marquise.
Une revue en chansons et danses des années 30 à 40, Paso doble, rumba, swing... Les succès que la France a fredonnés depuis la période des années folles jusqu'à la veille de la guerre.
21 h 35 Le Pays d'où je viens : la Réunion.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 Journal.
22 h 45 Aspects du court métrage français : Rauschenberg.

Dimanche 13 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée dans le site de l'abbaye de Trois-Fontaines à Sermaize-les-Bains. Prédicateur : Père Robert Jorens.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Variétés.
14 h 5 Le monde merveilleux de Disney.
14 h 50 Sports première.
16 h 40 Histoire des Jeux olympiques.
Les jeux du renouveau.
17 h 50 Une même source.
Wallis et Futura.
18 h 15 Série : Les faucheurs de marguerites.
Réalisation M. Camus, avec C. Wodetsky, B. Pradal, F. Moterel, C. Michu...
19 h 15 Les animaux du monde.
La compagnie des bêtes noires.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : les Tontons flingueurs.
Film français de Georges Lautner (1963), avec L. Ventura, B. Blier, F. Blanche, C. Rich, J. Lefebvre, R. Dalban, V. Venantini (N., rediff.).
Un ancien truand doit reprendre, malgré lui, du « service » pour veiller sur la fille d'un vieil ami défunt et protéger l'héritage de celle-ci (un tripot et une distillerie clandestine) qui suscite bien des convoitises.
22 h 20 Festival international de musiques militaires.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Dimanche et fête.
Carte postale.
12 h 10 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Les mauvaises plaisanteries.
14 h 15 Concert.
Orchestre symphonique de la garde républicaine.
15 h La fête.
16 h 25 Reconstitution du 14 Juillet.
17 h 10 14 Juillet aux quatre coins.
18 h 20 Kiosque.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Pourquoi le 14 Juillet ?
Historique du 14 juillet.
22 h 50 Journal.
23 h La fête continue.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : la Flèche noire (le Lépreux).
20 h 30 Série : Histoire de la France libre.
N° 4 : La victoire.
Avec les témoignages du général Beaufre, du bâtonnier Bondoux, des généraux Zakharov, Bisso, Pouyade, Catroux, de Guillebon, de MM. R. de la Poype, G. Palewski, F. Coulet, de Lord Avon.
21 h 30 Téléfilm : On dirait un conte.
Scénario et réalisation : K. Grede. Avec : E. Rydberg, J. Bergquist, E. Iden et E. Gunther. Une production de la télévision suédoise.
Jeu de cache-cache psychologique à l'intérieur d'une famille dans une grande maison inquiétante. Film poétique sur la peur et l'imaginaire.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle P. Fejos) : Marie, légende hongroise.
Film hongrois de P. Fejos (1933), avec Annabella, I. Gyergyal, I. Dajukat, K. Zala, G. Gozon, M. Ladomerszky, Z. Maklary (version française, N.).
Une servante de ferme est séduite par un coq de village et chassée lorsqu'elle se trouve enceinte. Son enfant naît dans un bordel où elle a trouvé du travail, mais on le lui arrache au nom de la morale.

A VOIR

Une rediffusion opportune

EMILE ZOLA OU LA CONSCIENCE HUMAINE
Mercredi 9 et jeudi 10 juillet
A 2, 20 h. 35.

Deux ans après, le Zola d'Armand Lanoux de Stellio Lorenzi, de Jean Topart, revient sur Antenne 2. Le Zola formidable d'Armand Lanoux, qui l'a écrit, de Stellio Lorenzi qui l'a réalisé, de Jean Topart qui l'a incarné avec tant de passion qu'on le croirait réincarné : « Emile Zola ou la Conscience humaine », quatre épisodes de deux heures que Stellio Lorenzi a attendu vingt ans de pouvoir réaliser, parce qu'on lui disait que le sujet était « inopportun ».

Zola inopportun ? Tout simplement à cause de Dreyfus et l'affaire du même nom (le capitaine est interprété par Roger Montsoret). Et l'apparition en 1978 des deux hommes associés par la défense d'une vérite, d'une liberté commune, a encore suscité assez d'émoi, d'étonnement, de fureur le cas échéant, pour qu'on prenne la mesure de son actualité et de son importance.

Film-monument, que son académisme parfois un peu ridicule n'altère cependant pas, film-document et comme tel précieux, dont certains traits théâtralement grossis n'oblitèrent nullement la rigueur historique, « Emile Zola » a obtenu un nombre impressionnant de prix et a été vendu par Antenne 2 à dix-neuf pays. Ne pas l'avoir vu il y a deux ans était presque un péché. Oublier cette rediffusion en serait tout à fait un : l'affaire Dreyfus et le « terrain » qui l'a portée ne sont pas si loin de nous.

Et le projet « sécurité et liberté », récemment mis à l'honneur par l'Assemblée, montre qu'un état d'esprit jugé sévèrement par l'histoire peut n'être pas le contraire d'une passion présente.

Une et Indivisible

SERIE : CELA S'APPELAIT L'EMPIRE
Mercredi 9 juillet
TF 1, 21 h. 30.

Sept émissions sur l'« empire » colonial français, c'est-à-dire sur sa formation, sur les événements petits et grands qui l'ont marqué, les hommes qui y contribuèrent. Sept émissions dont la conclusion, curieusement, n'est pas la décolonisation mais, en 1944, la participation des colonisés à la libération de la France. Bizarre, bizarre, surtout de la part de Michel Droit, qui a réalisé cela en collaboration avec Frédérick Grou-Radenez, et qu'on imagine assez mal avoir oublié son grand interviewé, le général de Gaulle. Mais peut-être envisage-t-il sept fois soixante-dix-sept autres émissions sur la fin de l'empire français...

En attendant, c'est aux heures de gloire, de conquête, d'extension, à ces heures dont on ne doute pas, à considérer les intentions de cette série, qu'elles « nous » ont conservé un indéfectible attachement à l'« ex-mère patrie », malgré quelques zones d'ombre, à ces heures mouvementées que nous convie « Cela s'appelait l'Empire ». A commencer par « l'Aventure américaine » qui, selon le principe de la série, retrace à travers des documents iconographiques d'époque, de Jacques Cartier au traité de Vienne, l'instable installation des pionniers et colons du nord au sud du Nouveau Continent. La Nouvelle France, la Nouvelle Angleterre, et un Waterloo nouvelle formule puisqu'on apprend, en guise de conclusion, qu'on y gagna et la Guyane et les dernières possessions des Caraïbes. Tout est bien qui finit bien pour la France Une et Indivisible.

Folklore

DOCUMENTAIRE :
Le pays d'où je viens (la Réunion)
Samedi 12 juillet
FR 3, 21 h 35.

Un vrai dépliant touristique. Une vision folklorique et aseptisée de la musique comme de l'île, de jolis paysages, de jolis palmiers, des maisons en tôle bien propres, bref du décor, il y a même un chanteur déguisé en « pauvre » avec une fausse moustache qui joue les musiciens du peuple. Cette émission, censée montrer la musique et les danses traditionnelles de la Réunion, est affligeante.

PORTABLES

Les performances de la pile au lithium

Les piles classiques coûtent cher, s'usent vite. Les nouvelles piles au lithium ouvrent des perspectives intéressantes.

ROGER BELLONE

L'INDUSTRIE de la pile semble sur le point de réaliser une révolution qui devrait lui assurer une prépondérance incontestée comme source d'énergie miniaturisée autonome. Les informations parvenues ces derniers mois des constructeurs dans le monde font état, en effet, de progrès déterminants dans une technique relativement nouvelle, celle des piles au lithium dont la capacité et la durée de vie sont nettement plus élevées que celles des autres piles.

Un fabricant japonais, Sanyo, lance sur le marché (et en particulier en France) des piles au lithium et bioxyde de manganèse pour appareils photos, caméras, calculatrices, montres, etc. Ces piles de faible volume sont de deux sortes. Les unes délivrent un courant de 3 volts et remplacent deux piles à l'oxyde d'argent de 1,5 volts. Les autres sont de 6 volts et se substituent aux piles à l'argent de 6 volts correspondantes. Leurs prix sont très avantageux : 11 francs environ la pile de 3 volts au lieu de 44 francs les deux piles à l'argent de 1,5 volts, et 23 francs la pile de 6 volts au lieu de 90 francs le même type à l'argent. En fait, les piles au lithium condamnent les piles à l'argent, dont les prix deviennent excessifs et qui, au surplus, sont polluantes lorsqu'elles sont jetées après usage. Condamnation d'autant plus évidente que les piles au lithium ont d'autres avantages : elles peuvent fonctionner trois ans, soit le double des piles à l'argent ou au mercure ; elles peuvent être stockées dix ans sans chute de tension et avec moins de 2 % par an de perte de capacité (les piles à l'argent perdent environ 10 % de leur tension et plus de 5 % de leur capacité par an) ; elles fonctionnent de façon satisfaisante de moins 20 degrés à plus de 50 degrés.

Stimulateurs

Aux Etats-Unis, la société Electronic and Technology se propose de lancer des piles au lithium concurrentes des piles salines (celles qu'on utilise dans les lampes de poche) ou alcalines au manganèse (celles qu'on recommande pour les caméras, les gros récepteurs radio à transistors ou les magnétophones). Elles pourront être utilisées dans des appareils gros consommateurs d'énergie tels les postes radio, les magnétoscopes, les caméras professionnelles alimentées jusqu'ici par batteries au cadmium-nickel.

Si les piles au lithium sont nouvelles dans ces applications, elles sont cependant connues depuis plus de dix ans, en particulier en médecine pour les stimulateurs cardiaques. Leur aptitude à débiter un courant de tension constante durant des années les destinait tout particulièrement à ces usages. L'idée en revient, semble-t-il, aux Japonais Sanyo et Matsushita. Mais les Français ont acquis eux aussi expérience et maîtrise. La société SAFT-Leclanché, à Poitiers produit en effet des piles-boutons au lithium et chromate d'argent (de prix relativement élevé, cette fois) pour stimulateurs cardiaques. Et sa connaissance de cette technique est telle qu'elle a pu vendre une licence à General Electric, aux Etats-Unis.

Ainsi la pile au lithium, sous diverses formes, se prépare-t-elle à concurrencer les piles traditionnelles, salines, au manganèse, au mercure ou à l'oxyde d'argent. C'est le fruit de vingt ans de recherches qui se trouve ainsi un peu bousculé.

La pile moderne remonte à 1868, lorsque Leclanché réalisa la première pile sèche avec anode de zinc et cathode de carbone plongeant dans un électrolyte composé surtout de chlorure d'ammonium. Le long de la tige de carbone, du bioxyde de manganèse agit comme un dépolarisant en limitant l'action polarisante de l'hydrogène dégagé pendant le débit de la pile, ce qui prolonge sa durée.

Au-dessous de 0°

La pile au carbone-zinc est toujours largement employée, car elle est bon marché. Elle convient surtout pour les lampes de poche, les jouets électriques, les petits postes de radio. Elle a reçu ces vingt dernières années des améliorations importantes (meilleur électrolyte, plus grande étanchéité...). Toutefois, pour les appareils gourmands en énergie, elle est très insuffisante. En outre, au-dessous de zéro degré, le débit de courant devient nul. D'autres couples électrolytiques et d'autres types de piles ont été créés pour pallier ces insuffisances.

La plus répandue actuellement est la pile alcaline au manganèse, qui vit le jour entre 1950 et 1955. Elle est identique au type zinc-carbone, mais l'électrolyte employé est alcalin. D'autres piles alcalines ont une cathode en bioxyde de manganèse à la place du carbone. Ces piles sont plus coûteuses, mais elles permettent un débit élevé de courant électrique ; à volume égal, elles renferment de 50 à 100 % plus d'énergie que la pile au carbone-zinc ; elles peuvent enfin assurer une alimentation prolongée sans chute brutale de tension. Cette alimentation reste satisfaisante jusqu'à moins 10 degrés et souvent jusqu'à moins 20 degrés. Les piles alcalines par conséquent conviennent aux appareils exigeant beaucoup d'énergie et possédant des appels brutaux de courant.

C'est le cas, par exemple, d'un récepteur radio en modulation de fréquence. Celui-ci a des pointes élevées de consommation lorsqu'une émission de musique comporte des fortissimi, des roulements de batterie, des coups de cymbales : il y a alors une forte demande de courant que les piles doivent pouvoir satisfaire. Le phénomène est sensiblement le même avec une caméra super 8 lorsqu'on passe du tournage normal à dix-huit images-seconde à une fréquence élevée de cinquante-quatre images-seconde : *les piles doivent laisser passer* instantanément la quantité de courant nécessaire.

D'autres piles ont des caractéristiques voisines de celles de type alcalino-manganèse : piles à l'oxyde de mercure ou à l'oxyde d'argent. Mais elles sont chères (trois ou quatre fois plus qu'une pile alcaline), le mercure et l'argent étant des métaux coûteux. Aussi a-t-on utilisé la capacité de ces piles à stocker une grande quantité d'énergie (80 % de plus qu'une pile alcaline au manganèse) pour réaliser des types miniaturisés (pile-bouton notamment). Leur très faible volume permet de les utiliser dans de petits appareils (cellules d'appareils photo, montres, réveils, petites calculatrices). Au surplus, elles ont des propriétés adaptées aux appareils qui exigent une grande stabilité de tension pour fonctionner de façon satisfaisante (cellules, montres...). En effet, cette tension reste constante durant toute la vie de la pile : 1,35 volt pour le type au mercure et 1,50 volt pour celui à l'argent. Leur conservation est longue (dix-huit mois) et leur rendement reste très bon à basse température, surtout pour la pile à l'argent (— 20 degrés, et même parfois — 30 degrés).

Ces dernières années les piles se sont diversifiées. Ainsi, certaines piles au mercure sont dopées au manganèse : leur voltage passe de 1,35 à 1,40 volt, leurs propriétés sont peu différentes, leur prix un peu moins élevé. Cette diversification a permis de réaliser des piles adaptées à des usages particuliers avec le meilleur rendement possible et le meilleur rapport qualité-prix.

Ainsi la pile est-elle devenue la source d'énergie d'appareils de plus en plus nombreux : sonneries, rasoirs électriques, calculatrices, flashes, magnétophones, *clôtures électriques, appareils de* sécurité, balises, parcomètres... Dans ce dernier cas, par exemple, la précision du compteur horaire dépend de la stabilité de l'alimentation, laquelle doit être maintenue par toutes température de moins 20 degrés à plus 70 degrés. De plus, lorsque l'automobiliste introduit sa pièce dans l'appareil, une minuterie se remonte et, durant quelques secondes, le système d'alimentation doit fournir un courant de quelque 500 milliampères. Un jeu de trois piles alcalines assure cette alimentation durant environ douze mois.

D'année en année, les applications de la pile augmentent. *Parfois dans des domaines inattendus.* Ainsi, l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) a-t-il utilisé des piles pour alimenter des émetteurs radio de moins de 30 grammes montés sur des oiseaux après baguage. Les oiseaux pouvaient ainsi être localisés dans un rayon de 2 kilomètres sans qu'il soit nécessaire de les capturer.

Autonomie

En multipliant les applications des piles, les besoins se sont aussi diversifiés. Et, malgré des *progrès constants,* les *piles n'ont* pas toujours permis de résoudre les problèmes d'alimentation. Ainsi, certaines grosses caméras super-8 leur demandent trop de courant : il a fallu se résoudre à leur conserver une alimentation par batterie au cadmium-nickel. On pourrait multiplier les exemples de matériels qui ne peuvent pas s'accommoder des piles : récepteurs portables de télévision, magnétoscopes portatifs, émetteurs-récepteurs de radio portables, télécommandes... Or, sur beaucoup de ces appareils, des piles seraient intéressantes. Elles *assureraient une autonomie parfaite* et resteraient plus légères que les autres sources d'énergie.

C'est ici que nous retrouvons les progrès récents dans le domaine des piles au lithium, et les perspectives qu'ils ouvrent. Elles permettront à de nouveaux appareils l'alimentation par piles. Elles assureront même l'arrivée de nouvelles techniques, par exemple pour le cinéma magnétique. Hors des applications médicales, les possibilités des sources d'énergie au lithium n'ont pas encore été explorées. On commence seulement à percevoir les domaines nouveaux qu'elles vont ouvrir aux piles. SAFT-Leclanché, par exemple, *a conclu un accord de coopération* en Suisse avec ASUAG, important groupe horloger européen. Il est prévu, en particulier, que seront fabriquées des montres à jeter après usure ; la pile au lithium assurera leur alimentation. Avec cette source d'énergie, la vie de la montre sera ainsi d'une dizaine d'années. La firme américaine Electronic and Technology commercialisera dès cette année, au prix d'environ 60 francs pièce, des piles plates de 9 volts au lithium, qui produiront trente fois plus de courant que les piles salines correspondantes (deux piles de 4,5 volts). Autant *dire que, à échéance plus ou* moins longue, la pile saline sera sérieusement menacée. Quatre piles au lithium de 9 volts, d'un poids total de 800 grammes, pourront aussi remplacer une batterie d'automobile de 4 à 5 kilos.

Les perspectives ainsi offertes sont telles qu'Electronic and Technology a prévu de s'implanter dans les prochains mois en Allemagne et en Grande-Bretagne, puis ultérieurement en France, afin d'y assurer les productions destinées à l'Europe. Elle entend ainsi exploiter rapidement la pile au lithium à *l'échelle mondiale et devancer* ses concurrents français et japonais, convaincus de la place importante qu'elle occupera parmi les sources autonomes d'énergie en cette fin du vingtième siècle. ■

REPÈRES

Les électroniciens américains déménagent

« La Silicon Valley et la Route 128, c'est fini. » *Les affaires d'électronique avancée quittent les lieux désormais célèbres où elles ont vu le jour : la vallée californienne et les environs de Boston. Responsables : la pénurie de main-d'œuvre et la montée des coûts. Désormais, les spécialistes devront apprendre les nouveaux noms des lieux où ces firmes s'implantent : Loveland, Colorado ; Portland, Oregon ; Austin, Texas ; Boise, Idaho... Mais aussi Vancouver ou Sacramento.*

Cela fait plusieurs années que des sociétés comme Digital Equipment s'étaient « délocalisées » à Phoenix ou Albuquerque. Hewlett-Packard, pour sa part, avait découvert les charmes de Colorado-Springs. Impôts réduits, faibles loyers, équipements collectifs. Chez H.P., on a calculé que le bénéfice des opérations de déplacements s'élèverait à 31 millions de dollars en 1981. (Source : Business Week.)

L'aiguille programmée

La firme Universal, l'un des plus grands fabricants de machines à tricoter rectilignes au monde, a construit une nouvelle machine où chaque aiguille est programmée individuellement par dispositif électronique.

La commande de la machine est également à programmation électronique, toutes les informations étant transmises par l'intermédiaire d'un tabulateur et une bande magnétique, celle ci permettant d'introduire tous les renseignements contenus dans la bande magnétique dans un dispositif de mémoire et ensuite sur le tabulateur de la machine, de pouvoir changer les tailles, les placements de dessins et même les dessins.

La cassette peut ensuite être archivée et l'utilisateur peu reprendre à tout moment cette cassette pour réenregistrer à nouveau les données sur la machine. Source : « Produits nouveaux », Sotexi, 19, rue Denfert-Rochereau, 94130 Le Perreux-sur-Marne.

CHINE

De l'eau froide pour l'usine de coton n° 3

Refroidir ou climatiser en été ; chauffer en hiver. D'une saison sur l'autre, des entreprises industrielles chinoises récupèrent de précieuses calories.

TIAN SANG (*)

EN vue d'économiser de l'énergie, de nombreuses entreprises chinoises stockent aujourd'hui de l'eau froide ou de l'eau chaude dans les couches aquifères de la terre.

En hiver, l'eau refroidie est introduite dans ces couches pour être exploitée l'été suivant à des fins de refroidissement et de climatisation ; en été, l'eau chauffée par la chaleur résiduelle de l'industrie ou par le soleil est injectée sous le sol pour être extraite l'hiver suivant et utilisée dans le chauffage, la climatisation, la régulation de l'humidité et le service des bains.

Cette nouvelle technique a été mise au point par des géologues et des ouvriers chinois. En été 1963, le département de la géologie, le service des eaux et quelques usines textiles de coton de Shanghai ont conjugué leurs efforts pour contrôler les affaissements de terrain et combler le déficit des eaux souterraines en introduisant de l'eau résiduelle industrielle purifiée et de l'eau superficielle sous la terre. Au cours de l'opération, ils ont constaté que le débit de l'eau pompée dans les couches aquifères était faible et que la température de l'eau restait à peu près constante. Aussi ont-ils décidé d'essayer de stocker de l'eau froide en hiver pour l'utiliser ensuite en été.

Cent vingt-sept usines ont pris part à cet essai, en 1965. L'été suivant, trente-huit usines ont stocké de l'eau chaude. Toutes ces expériences ont été réussies.

Actuellement, à Shanghai, le volume annuel maximum de l'eau froide injectée sous terre, en hiver, atteint 14 980 000 mètres cubes et celui extrait, en été, 11 670 000 mètres cubes, tandis que le volume annuel maximun de l'eau chaude introduite sous terre en été s'élève à 4 890 000 mètres cubes et celui exploité en hiver, à 3 3.0 000 mètres cubes.

Cette technique a été popularisée ces dernières années parmi les entreprises des industries textile, chimique, des industries du cuir et de transformation alimentaire, ainsi que dans des aéroports et des cinémas de nombreuses villes.

Neuf puits

Ainsi, à Pékin, dans l'usine de textile de coton n° 3, l'eau souterraine réfrigérée en surface puis injectée dans le sol servira à la climatisation des ateliers l'été suivant.

L'eau souterraine est aspirée par des pompes de trois puits profonds de plus de 100 mètres. Introduite, ensuite, dans des jeux de tuyauteries posées sur des supports en béton et disposées sur un bassin de 5 000 mètres carrés, elle est pulvérisée dans des buses fixées sur les tuyaux à 5 mètres d'intervalle et refroidie au contact de l'air.

L'hiver à Pékin, qui s'étend de la mi-novembre à la mi-mars, est rigoureux et venteux. L'eau souterraine, une fois traitée de cette manière, voit sa température tomber de 15 à 8 degrés, et parfois même à 3 degrés. L'eau refroidie est enfin refoulée dans neuf puits de plus de 100 mètres de profondeur et s'infiltre dans les couches aquifères.

Dans cette usine textile située sur la plaine alluviale de la banlieue est de la capitale, il existe cinq couches aquifères d'une épaisseur totale de plus de 80 mètres, à 200 mètres de la surface de la terre. Elles sont constituées principalement de sables et de graviers, fins ou grossiers, avec un coefficient de perméabilité de 30 à 50 mètres par vingt-quatre heures et un coefficient de transmissibilité de 1 500 mètres par vingt-quatre heures. Cette structure géologique permet une pénétration facile de l'eau sans la laisser pour autant se répandre ailleurs.

Les neuf puits de cette usine textile sont capables d'absorber chacun en moyenne de 50 à 60 tonnes d'eau froide par heure, et l'eau est conservée dans les couches aquifères dans un rayon de 150 mètres autour des puits.

Malgré l'étanchéité des raccords des tuyauteries et des pompes, une quantité minime d'air entre avec l'eau froide dans les couches aquifères. En *conséquence, une fois par jour* ou une fois tous les deux jours, on pompe l'eau au-dehors pendant cinq ou dix minutes pour dégager l'air.

En dépit de son contact avec l'eau souterraine non traitée, l'eau refroidie, lorsqu'on l'exploite en été, reste encore à 11 degrés, soit 4 degrés de moins que l'eau souterraine normale.

La nouvelle méthode donne plus d'efficacité à l'utilisation de l'eau souterraine. Dans le passé, l'usine textile de coton n° 3 de Pékin arrivait difficilement, en pompant en été de l'eau souterraine dans treize puits, à couvrir ses besoins en eau de refroidissement. Aujourd'hui, huit puits suffisent pour réfrigérer les équipements des huit ateliers et la climatisation des huit mille ouvriers de l'usine. On estime que 350 000 tonnes d'eau souterraine sont ainsi économisées chaque année.

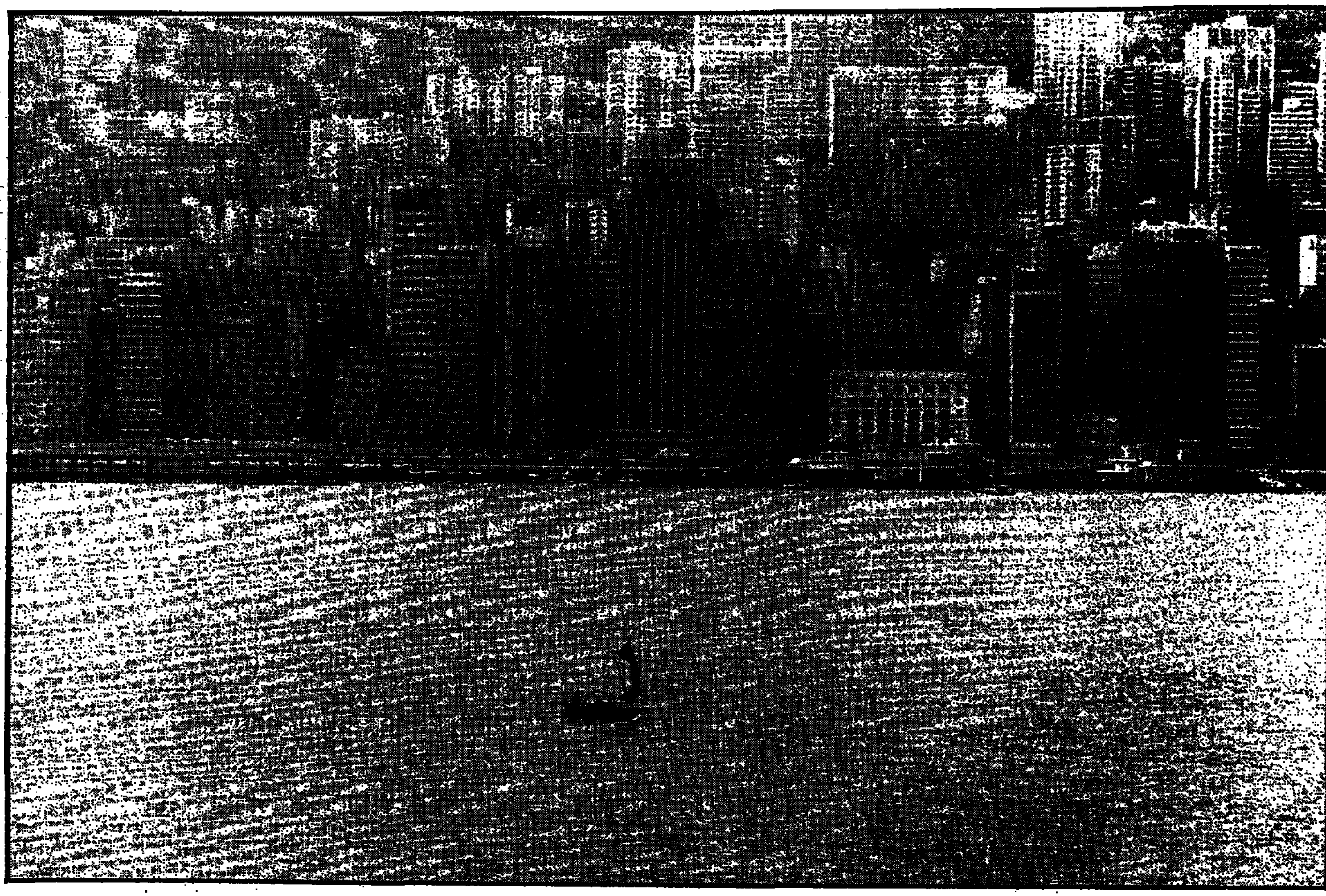
Cette nouvelle technique, facile à mettre en application, demande peu d'investissements et consomme peu d'électricité et de charbon. La construction d'une telle installation ne coûte que 30 % de celle d'un système frigorifique. Elle ne consomme que de 5 à 30 % de l'électricité demandée par d'autres techniques. Grâce à l'application de ce procédé, l'usine textile de coton n° 3 de Pékin a économisé, entre 1970 et 1978, un total de 500 000 yuans (équivalent à 1 350 000 francs) et certaines usines textiles de Shanghai 400 millions de kWh. ■

(*) Collaborateur de l'agence China Features.

EH CHÉRIE, J'AI BRANCHÉ L'ÉVACUATION DE L'ÉVIER SUR LE CIRCUIT DES RADIATEURS, ON VA ÊTRE CHAUFFÉS GRATIS À L'EAU DE VAISSELLE !

À PROPOS, TU L'AS FAITE ?

MARTIN VEYRON



ALAIN MC KENZIE

RÊVERIES

Les premiers Américains

Le peuplement de l'Amérique a été une source d'inépuisables rêveries pour l'imagination des hommes. Si certaines données sont considérées comme sûres, bien des énigmes demeurent. Poésie et préhistoire sont liées.

JACQUES MEUNIER

LA science du préhistorien, vue de l'extérieur, est moins rébarbative que celle du chimiste ou celle du physicien. On peut même y trouver une certaine poésie : à partir des pollens, on reconstitue les paysages ; le calibre des minéraux raconte l'histoire des climats : un outil parle de gestes et d'économie... De fait, la découverte scientifique et son interprétation n'ignorent pas ce que d'autres appellent l'inspiration et le talent. Le préhistorien, en participant d'un temps qui n'est plus, en s'intéressant à des sociétés sans textes, en se promenant dans des espaces presque infinis (tant ils sont fossiles), en se pliant à des techniques extrêmement patientes, touche aux territoires de l'imaginaire. Il est, comme le poète, un artisan des formes.

Gratter le sable, fouiller la terre, exhumer des os ou collecter des fragments de silex, ne sont pas seulement des activités sensuelles et nécrophiles. Elles s'organisent autour d'un projet théorique : résoudre le mystère des origines. On comprend qu'un tel métier, qui combine l'humilité et le sens du cosmique, la pioche et la subjectivité, la preuve et l'intuition, attire autant les mythomanes que les mythologues... D'où cette prolifération de faux poètes du savoir, que l'on nomme quelquefois les « archéomanes », et de ces feuilletonistes de l'humanité, inventeurs de genèse à bon marché, qui sont habituellement rangés dans la catégorie des « préhistoriens pour hall de gare ». Ceux-là semblent oublier que, selon l'exacte expression de Gilles Deleuze, « *le mythe de l'origine présuppose ce qu'il prétend engendrer* » et ils confondent, avec un rien de grosse (de fausse ?) naïveté, l'imagination et le culot.

Les hypothèses hardies qui font intervenir les extraterrestres et les Atlantes ne sont toutefois pas méprisables, elles sont seulement incontrôlables. Poétiquement, elles sont extrêmement pauvres... De telles fictions explicatives chevillent l'invention et, finalement, sont beaucoup plus contraignantes que la science elle-même. En ne respectant pas la règle du jeu — qui consiste à tenir compte de toutes les données connues, — elles se privent d'une diversité autrement séduisante : car une même série de données scientifiques débouche presque toujours sur une multitude de théories.

Ainsi, pour ce qui est de l'archéologie et de la préhistoire de l'Amérique, l'histoire de son peuplement par le détroit de Béring, il existe cent une théories plus ou moins crédibles, plus ou moins séduisantes. Certaines sont fantaisistes, d'autres démodées. Le plus difficile étant de savoir par où les aborder, comment les intégrer.

Inventaire des hypothèses qui ont peuplé le Nouveau Monde, le petit livre posthume d'Annette Laming-Emperaire, *le Problème des origines américaines* (1), illustre bien ce rapport inattendu de la poésie et de la préhistoire, de la fantaisie et de l'imagination (tel que l'entendait le poète Coleridge). C'est un guide sûr et bien informé où se dessine en arrière-plan la naissance de l'idée de préhistoire.

(1) A. Laming-Emperaire, *le Problème des origines américaines*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Presses universitaires de Lille. (Publié avec le concours du C.N.R.S.), 1980.

Malgré le caractère spécialisé du thème, le côté empesé de la couverture, ce document s'adresse autant aux professionnels, qui y trouveront le point de départ d'une recherche, qu'aux amateurs, qui pourront faire le point sur une controverse qui dure depuis Christophe Colomb.

Depuis Noé

Les faits sont connus. Christophe Colomb, sous-estimant la taille du globe et croyant atteindre les Indes par le ponant, entredécouvre un continent... Monumental et génial contresens : c'est l'Amérique qui est bientôt reconnue et nommée !

En même temps que les dimensions du monde, le navigateur génois a élargi les dimensions de la conscience. Il a fait faire un bond en avant à la connaissance. Mais, en retour, son voyage soulève des questions terriblement épineuses : ainsi ces hommes, ces Indiens, qui habitent le quatrième continent (au seizième siècle, les Européens ignorent l'Australie), qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Et, surtout, pourquoi la Bible ne les avait-elle pas prévus ?

Homme de son temps, perspicace, Joseph de Acosta écrit en 1589 : « *Nous sommes obligés de soutenir que les habitants des Indes* (entendez les Indiens d'Amérique) *sont venus d'Europe ou d'Asie pour ne pas contredire la Sainte Ecriture qui enseigne clairement que tous les hommes descendent d'Adam. Nous ne pouvons donc leur donner d'autre origine*, car cette *même Ecriture dit que toutes les bêtes et animaux de la terre périrent, sauf celles qui furent enfermées dans l'arche de Noé pour la propagation de l'espèce. De même, devons-nous réduire la propagation de tous les animaux susdits à ceux qui sortirent de l'arche sur le mont Ararat. De telle sorte que, pour les animaux comme pour les hommes, il nous faut rechercher le chemin par lequel ils sont passés de l'ancien monde au nouveau.* »

Encore une fois, une voie mythique et suggestive, une fausse perspective, rencontre une idée juste... Aujourd'hui, pour de tout autres raisons, l'idée d'un peuplement secondaire de l'Amérique est très largement admise. Elle fait même figure d'idée reçue, de faux problème. Le romancier Georges Arnaud — quatre siècles après Acosta, il est vrai — en appelle au bon sens et ne manque pas d'ironiser sur les querelles d'érudits : « *Car tout le monde savait cela depuis longtemps ; il suffisait d'avoir vu un Indien, soit sur pied, soit en photographie ; puis un Chinois, un seul aussi ; et de réfléchir cinq minutes en regardant un planisphère.* »

Oui. Mais, entre l'intuition inspirée par la tradition chrétienne et l'affirmation jetée comme trois dés de 421, il y a un formidable déploiement d'hypothèses. Des centaines de chercheurs et d'amateurs, de savants et d'illuminés, de simples curieux, ont consacré leur vie à résoudre l'énigme. Si bien qu'il est devenu presque aussi difficile de s'orienter dans leurs doctrines que de rechercher sur le terrain les preuves qui les consolident ou qui les infirment. A recenser toutes ces tentatives d'explication, tous ces fantasmes, toutes ces contre-vérités, toutes ces trouvailles fabuleuses aussi, un sentiment domine : l'Amérique fut et demeure, avant d'être totalement explorée et colonisée, un vide mythologique qu'il faut combler...

Bible et carbone 14

Annette Laming-Emperaire signale trois types d'explications. Au seizième siècle, au dix-septième siècle et au début du dix-huitième siècle, les auteurs s'interrogent sur les origines de l'homme américain en se référant essentiellement aux textes païens de l'Antiquité et aux mythes chrétiens de l'origine de l'humanité. A la fin du dix-huitième siècle, ainsi que pendant le dix-neuvième, on se fonde principalement sur les observations des voyageurs et des naturalistes qui parcourent les deux Amériques. Les chercheurs contemporains s'attachent surtout à l'interprétation des documents archéologiques.

En quatre siècles donc, on est allé de la tradition savante (exégèse, rhétorique) à la science. Reste qu'un même souci guide l'érudit qui explique, Bible en main, les civilisations amérindiennes et le savant qui date ses découvertes au carbone 14. Seul le système des preuves a changé. Il existe sans doute un principe de continuité, une filière historique, sous l'apparent désordre des méthodes et des résultats...

La simple énumération des peuples qui ont été apparentés aux grandes civilisations amérindiennes (Incas, Mayas, Aztèques) laisse songeur. Les Phéniciens, les Assyriens, les Egyptiens, les Cananéens, les Hébreux, les Troyens, les Grecs, les Etrusques, les Romains et les Scythes ont été sollicités. Plus tard, on invoqua aussi les Tartares, les Huns, les Hindous, les Chinois, les Africains, les Malgaches, les Vikings, les Gallois, les Irlandais, les Basques. Annette Laming-Emperaire note : « *En un mot toutes les épopées anciennes dans lesquelles interviennent la destruction d'une ville ou d'une culture (Troie), ou l'anéantissement d'une armée (Alexandre), ou des conquêtes ou des invasions de terres lointaines (les Huns, les Vikings) sont susceptibles d'être utilisées.* »

La palme du succès revient cependant aux « dix tribus perdues d'Israël » qui sont régulièrement citées depuis quatre siècles. Dernier argument en date : Cyrus H. Gordon, en 1954, décrypte une tablette photographiée en 1894 par le Smithsonian Institute, et qui avait été publiée la tête en bas ! Dans ce texte, trouvé sous un squelette dans un tumulus, Gordon lit l'inscription « *pour la terre de Juda* ». Voilà qui est trop précis pour ne pas être troublant... De fait, la tablette de Gordon ne prouve rien. Il faudrait pouvoir dater précisément ce document et le replacer dans une histoire plus large et plus ancienne. Car, s'il n'est pas douteux que l'homme américain soit le produit de migrations multiples et éloignées dans le temps, il est sûr que certaines ont été fécondes et d'autres stériles.

Avant d'échafauder une théorie générale, il convient de ne pas confondre les indices et les preuves, les intuitions et les données. Cyrus H. Gordon semble plus prompt à satisfaire son désir de retrouver « les dix tribus perdues d'Israël » qu'à reconstituer le scénario préhistorique du peuplement de l'Amérique. C'est pourquoi, sans doute, il n'hésite pas à prendre la partie pour le tout. Annette Laming-Emperaire, qui ne signale pas cette étrange et tardive découverte, écrit à propos des pseudo-sciences : « *Les utopistes puisent parfois des arguments chez les savants, ou même peuvent en découvrir de valables, et il est d'authentiques savants qui, les soirs de nostalgie, se laissent aller à compenser l'austérité de leurs recherches en éclairant leur œuvre d'une touche consolante ou exaltante de merveilleux.* » Jolie et perfide remarque.

Les mormons, se fondant sur les révélations d'un ange (recueillies dans le *Livre des mormons*), affirment que Quetzalcoatl, le dieu aztèque, et Jésus-Christ sont un seul et même personnage. Thomas Stuart Ferguson, en 1958, a même tenté un essai de démonstration et il a relevé les ressemblances entre les cultures maya et les cultures de l'Egypte, de la Mésopotamie et des Hébreux à partir de deux cent quatre-vingt-dix-huit éléments culturels. Pot-pourri anthropologique, fouillis de démonstrations et de correspondances, l'entreprise ne convainc guère. Elle amalgame systématiquement le général et le particulier. Au jeu des analogies, on se perd vite dans les miroirs ethniques...

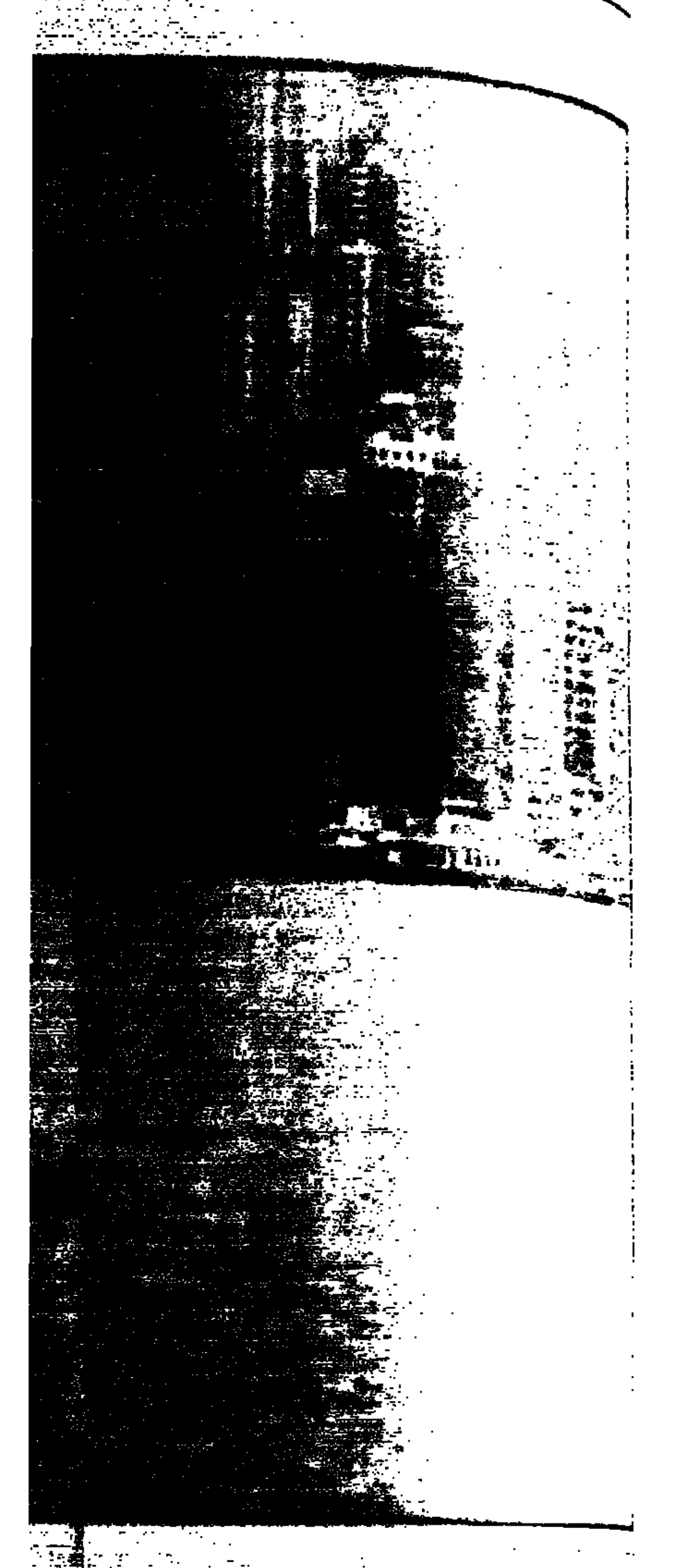
Par Bering

Les membres de l'ordre de la Rose-Croix et les théosophes, eux, en tiennent pour l'Atlantique. Le continent Mu, création du zoologue allemand Haeckel, a aussi ses partisans. On pourrait ainsi, au fil d'une immense bibliographie, suivre la manière dont les hommes reconstituent le passé pour justifier leur présent. Tel nationaliste convaincu, comme l'Argentin Ameghino, prétendra que l'homme est autochtone d'Amérique et que les pampas argentines furent le berceau de l'humanité ; il avait attribué au tertiaire des terrains du quaternaire (une paille !). Tel Bolivien soutiendra que le Christ s'exprimait en aymara ou en pukina. Tel autre, d'origine européenne et disciple de Gobineau, en pincera pour les blonds Vikings.

Vérités euphoriques et éphémères. Par air, par terre, par mer, on a construit le mythe des origines américaines. De la soucoupe volante au radeau de balsa, tous les moyens de locomotion et de pénétration ont été envisagés. Seuls les sous-marins,



هكذا من الأصل



SOCRATISME

François Châtelet philosophe populaire

Pédagogue, chercheur, militant, vulgarisateur, François Châtelet est de ceux qui ont le plus contribué, depuis trente ans, à faire sortir la philosophie de sa tour d'ivoire.

CHRISTIAN DESCAMPS

PROFESSEUR de philosophie à l'université de Paris VIII - Vincennes, François Châtelet se trouve, depuis plus de trente ans, au cœur des mouvances philosophiques. Après avoir enseigné en Algérie et en Tunisie, il a participé à la revue *Arguments*, qui, dans les années 60, regroupait les diverses tendances de la pensée moderne. Il a notamment publié *la Naissance de l'histoire*, *Logos et praxis*, *Platon*, *Hegel*. Il a, aussi, dirigé une importante *Histoire collective de la philosophie*, ainsi qu'une *Histoire des idéologies*.

Il assure, aujourd'hui, un cours d'histoire des idées politiques à l'université de Paris-I et un séminaire de philosophie à l'Ecole polytechnique. Pédagogue et chercheur, François Châtelet veut contribuer à la mise en place d'une philosophie populaire.

∴

« Historien de la philosophie, vous avez traversé les principaux courants de la pensée contemporaine. Comme beaucoup de penseurs de votre génération, vous avez pris des positions politiques. Vous avez milité, côtoyé l'extrême gauche, pris parti dans les engagements de notre temps. Comment l'historien que vous êtes regarde-t-il son propre itinéraire ?

— Cette question m'effraie un peu, car tenter de voir clair, c'est démêler bien des fils dont je ne puis mesurer l'épaisseur. Très tôt, j'ai rencontré le marxisme, dans l'ambiance de la Sorbonne de l'occupation. Les premiers textes de Marx que j'ai lus m'avaient été remis par une bibliothécaire de Boulogne-Billancourt. Celle-ci n'avait pas de position politique, mais elle refusait de voir des livres mis au pilon. Un peu plus tard, à la Sorbonne, j'ai rencontré des camarades des réseaux trotskistes qui diffusaient ces textes alors dangereux et interdits. Au même moment, je commençais à me sentir philosophe, à m'éprendre de la rationalité classique.

— A l'époque, vers la Libération, Hegel était quasi ignoré en France. Très peu de gens connaissaient les cours fameux de Kojève sur « La phénoménologie de l'esprit », que suivaient Queneau, Lacan, Leiris, Bataille...

— En effet, à la Sorbonne, on ne nous parlait — fort bien d'ailleurs — que des grands philosophes classiques. Et j'y trouvais de grandes joies. Puis, vers 1945-1946, des gens comme Kojève et Eric Weil nous ont — à travers le Collège philosophique — parlé de Hegel. C'était neuf, car dans l'atmosphère intellectuelle de l'époque on voyait s'affronter trois groupes principaux. D'un côté, les marxistes orthodoxes — Garaudy, Leduc, — de l'autre, les existentialistes, avec Sartre et Merleau-Ponty, et puis les philosophes chrétiens, comme Daniélou. Dans ce débat, je prenais radicalement parti pour la rationalité. Ainsi, je défendais un Descartes rationnel, contre le Descartes existentiel d'Alquié ou contre le Descartes empiriste de Laporte. Je m'en tenais à un marxisme non orthodoxe, car mon rationalisme classique m'empêchait d'adhérer à la vulgate qu'on appelait matérialisme dialectique.

Platon et Marx

— Comment situiez-vous Sartre et Merleau-Ponty ?

— Ils représentaient une relation à la réalité que nous vivions. Eux parlaient du jazz, du cinéma, du théâtre, de tous ces champs alors absents des recherches académiques. Pour nous, c'était évidemment fondamental.

— Vous partez ensuite en Algérie, et vous y rencontrez les luttes anticoloniales.

— En fait, je suis parti avec l'idée que le métier de professeur de philosophie impliquait de me former et de former les autres à la rationalité. En Algérie, puis en Tunisie, j'ai rapidement pris parti dans les luttes politiques qui se déroulaient sous mes yeux. Mais, en même temps, j'enseignais — avec plaisir. A ce moment-là, chaque professeur de philosophie était le Jean-Paul Sartre de son petit village. L'engagement politique s'est d'ailleurs effectué tout naturellement. Puisque nous devions parler des devoirs des nations colonisatrices, il n'était pas difficile de montrer que le seul devoir de ces nations, c'était de ne plus l'être.

— Ensuite, vous écrivez sur les historiens grecs classiques. Pour vous, l'homme s'est fait historien parce qu'il est devenu citoyen, et le récit historique exprime l'effort des individus pour penser et dominer la tragédie de la cité. Vous côtoyez Hérodote, Thucydide, Aristophane, Xénophon, Isocrate..., mais aussi Marx. Comment reliez-vous tous ces auteurs ?

— Je voulais comprendre la rationalité. Tenter de saisir les enjeux de Platon ou d'Aristote, c'est repérer ceux contre lesquels ils luttent. J'ai évidemment rencontré tout de suite les sophistes, mais, plus tard, j'ai voulu aussi interroger ceux dont ils ne parlaient pas : les historiens comme Hérodote ou Thucydide. Dans ces discours, j'ai trouvé une raison liée à l'affermissement de la rationalité philosophique. Les philosophes novateurs sont toujours ceux qui prennent en compte ce qui se passe en dehors du discours philosophique constitué. Et puis, à l'autre bout, je voulais comprendre Marx, qui, à l'époque, n'était pas du tout considéré comme un auteur académique.

Bévue théorique

— Vous dites que, à ce moment, vous avez hésité quant à vos engagements politiques. Ainsi, vous hésitez entre rejoindre le groupe d'extrême gauche Socialisme ou barbarie et l'adhésion au parti communiste. Rétrospectivement, une telle hésitation paraît bizarre ?

— J'avais rompu avec le trotskisme qui me semblait insuffisamment fort théoriquement pour se permettre d'être aussi minoritaire pratiquement. Les analyses de Socialisme ou barbarie me fascinaient par leur profondeur et par leur puissance novatrice. En fait, si je m'inscris au parti communiste en 1955, je suis en désaccord avec la ligne du parti. Je milite à l'époque dans des groupes d'opposition à la ligne Thorez, cette ligne qui défendait la thèse de l'Algérie « nation en formation ».

— Il y a tout de même eu l'insurrection de Budapest de 1956. Comment avez-vous pu être aveugle à un événement de cettte importance ?

— Je vous accorde que j'ai commis une bévue théorique et pratique. Mon marxisme de l'époque était très attentif à l'impérialisme français, mais il m'évitait aussi de penser de la même manière les événements de Hongrie. Je me suis, évidemment, opposé à la répression en Hongrie. Pourtant je n'ai pas vraiment mesuré la gravité de tout cela. Pour moi, et pour beaucoup, nous critiquions l'U.R.S.S., mais nous avions du mal à admettre l'existence d'un impérialisme soviétique.

— Qu'est-ce qui vous a amené à quitter le parti communiste ?

— Quand le P.C. vote les pouvoirs spéciaux, quand il soutient Guy Mollet, je me sens tout à fait étranger à ce parti. Pourtant, j'y reste un moment en oppositionnel. Mais, pour moi, ce qui est décisif à l'époque, c'est évidemment la lutte contre la sale guerre d'Algérie. C'est dans cette optique que je signerai l'appel dit des 121 sur le droit à l'insoumission.

— A côté de la lutte contre la guerre d'Algérie, vous rejoignez la revue « Arguments », qui regroupe Edgar Morin, Jean Duvignaud, Kostas Axelos, Pierre Fougeyrollas...

— J'y ai appris, par le jeu des amitiés, les limites du militantisme. C'est à cette période que je me suis résolu à être un chercheur qui voulait parler clairement de problèmes difficiles. Mon « Platon » et mon « Hegel » entrent dans ce cadre. Ainsi, à la fin du « Platon » j'écrivais : « D'où vient donc la puissance de la raison ? » En 68, c'est cette question qui m'a amené à réfléchir sur la puissance des dogmatismes, sur celle des pouvoirs centraux, sur celle des pouvoirs d'Etat. Aujourd'hui encore, je relis Spinoza ou Platon avec cette question.

— Vous enseignez à Vincennes dans une université expérimentale où se côtoient des chercheurs, des militants, des travailleurs. Cela vous a-t-il conduit à modifier votre façon d'enseigner ?

— En effet, je continue à parler d'Aristote, mais sans doute d'une autre façon. Je fais cours devant des étudiants qui n'ont pas forcément de formation d'ensemble, de formation philologique. Je dois donc — et cela m'est aussi très utile — faire sans cesse un effort pour retourner au texte, pour le décortiquer au présent. Ce qui était, avant, le privilège de l'érudition devient une obligation. Reprendre le texte grec, vérifier chaque mot, ce n'est plus faire un travail de spécialiste, c'est le seul moyen de faire vraiment entendre Aristote. Pour cela je dois parler de lui comme il parlait à ses contemporains. Il inventait des mots : mais ces mots-là ont été complètement obscurcis par les traductions latines qui nous encombrent. Les traductions hyper-cultivées sont incompréhensibles à mes étudiants. Je suis donc obligé de retraduire tout cela. Et si je parle du « Léviathan » de Hobbes, je ne puis le faire sans souligner qu'en 1649 le peuple anglais coupe la tête de son roi.

Sectateurs indignes

— Vous participez également à la création de l'institut de philosophie de Vincennes, qui se veut attentif aux affleurements contemporains. Il y a là un pari sur l'actualité de la philosophie.

— Cet institut va formaliser une pratique déja en place. La philosophie ne peut vivre que de recherches qui sont toujours en rapport avec des pratiques extra-philosophiques comme l'art ou la science. Ainsi, la pratique de la musique est aujourd'hui si problématique qu'exercer cette activité c'est se poser des problèmes sur la société, sur ce que l'on produit ou l'on exécute. Cela est vrai aussi des recherches mathématiques, de la vie quotidienne ou des rapports hiérarchiques dans une famille. C'est tout cela que l'institut veut tenter de prendre en compte.

— Aujourd'hui, la philosophie est menacée dans son enseignement, mais, d'un autre côté les hommes d'État ne cessent dans leurs discours d'emprunter des *références* à la bonne vieille philosophie du dix-neuvième siècle, au progrès, à la croissance...

— Ceux qui nous gouvernent disent : *« On n'a plus besoin de philosophie »*, précisément parce qu'elle est partout. Ceux-là considèrent que les médias, la télévision, fournissent suffisamment d'idées générales et abstraites au public moyen. D'ailleurs, les philosophes sont sans cesse cités. On cite Descartes comme on citait hier Corneille. Quel est le speaker qui n'a pas un attirail de citations où Nietzsche côtoie Freud, ce qui permet, à peu de frais, de se classer à la pointe extrême de la modernité ? Militer pour un retour à une philosophie qui remonterait sur la tribune de la raison sacrée, ce serait évidemment ridicule ; ce serait même dangereux, car cette tribune est aussi un tribunal.

» Mais, d'autre part, je crois que la philosophie est vivante et qu'aujourd'hui encore elle sait vraiment inventer. Il est vrai, pour reprendre le vocabulaire de Platon, que le champ philosophique est envahi de sectateurs indignes. Nos hommes politiques ne sont pas les moindres. Contre cet état de fait, il s'agit de tenter de mettre en rapport des activités et d'essayer également d'inventer des types d'argumentation, qui permettent d'établir une intelligibilité véritable. La philosophie contemporaine exclut les « ismes » ; elle ne propose pas de savoir ni de programme ; elle n'est même plus seulement critique, elle est volonte de retrouver un mode d'argumentation qui permette de comprendre comment les activites les plus diverses se développent. Il s'agit de faire le départ entre les arts qui sont des modes et ceux qui effectuent de véritables explorations de la réalité ; entre les politiques qui ne sont que la répétition des pouvoirs en place et celles qui s'intéressent aux mutations profondes de la société.

» Déjà Platon dans « Protagoras » expliquait que tous les hommes sont doués de la vertu politique. Je crois qu'il est toujours vrai que les hommes pensent, mais que leur pensée est prise dans des réseaux qui leur interdisent de s'exprimer et de se développer vraiment. Longtemps, les philosophes se sont voulus au service de l'humanité en général ; aujourd'hui, le philosophe se doit, plus modestement, de mettre en relation d'intelligibilité les activités effectives des gens. Car, la plupart d'entre eux sont dessaisis de leur puissance de parole. Je ne crois pas que les gens soient abêtis par les médias. Bien sûr, cela existe, mais beaucoup sont aussi capables, une fois le poste fermé, de penser de façon personnelle. C'est tout ceci que la philosophie doit tenter de prendre en compte.

Vélodrome

— La philosophie classique mettait en avant de grosses notions. Il y avait la Raison avec un grand R, le Progrès avec un P majuscule et l'Histoire qui allait quelque part. Or toutes ces notions sont maintenant battues en brèche...

— Certes, mais les sectateurs indignes profitent de l'affaiblissement de ces notions pour dire que c'en est fini de la rationalité, que la raison c'est l'Etat, que le sujet a disparu devant la structure, qu'il n'y a pas d'histoire... Tout cela est une simplification odieuse. Car, si l'on regarde l'exercice scientifique on y verra que la rationalité y est vivante, même si elle s'est complètement transformée depuis le début du siècle. Ainsi, le sujet-conscience a bien sûr disparu depuis Freud, mais les problèmes de l'individualité et de la liberté sont plus que jamais à l'ordre du jour. Et puis, s'il y a des histoires, cette situation n'implique pas qu'il faille négliger le devenir ou les progrès locaux.

— Nous avons été tellement bercés par les flonflons des progrès à la Auguste Comte ou par les discours de prix de la III[e] République que beaucoup frémissent dès qu'ils entendent parler de progrès. De quels progrès locaux parlez-vous donc ?

— Regardez la science. En quelques années, la biologie et la cosmologie ont fait des progrès considérables. On pourrait en dire autant de la médecine ou de la chirurgie. Ce serait une absurdité de ne pas percevoir ces progrès. Il faut aussi dénoncer l'idée que nous vivons une époque cruciale. Le fait d'avoir fréquenté l'histoire de la pensée m'a montré que chaque époque avait tendance à se penser comme centrale. S'il y a des tournants de l'histoire, l'histoire est un vélodrome. Notre époque n'est pas plus bizarre que beaucoup d'autres. Ainsi, la conquête de la Lune n'a pratiquement pas eu d'effets sur le plan scientifique et technique. Mais, d'autres découvertes m'enchantent. Ainsi, l'éther qu'on croyait vide est plus peuplé que la mer des Sargasses. Et il me plaît d'imaginer cela comme il plaisait à Lucrèce d'imaginer les millions d'êtres qui peuplent un rayon de soleil...

— Vous refusez les enchaînements nécessaires. Tous vos ouvrages insistent sur la contingence des idées, des événements, des pensées.

— Marx disait à tort : « L'humanité ne se pose que les problèmes qu'elle peut résoudre. » Je crois, au contraire, que l'humanité ne cesse d'avoir des problèmes qu'elle ne résout pas, et qu'elle ne cesse aussi d'inventer des solutions qui anticipent des problèmes qui ne se posent pas encore.

— Ainsi la Grèce ancienne *invente la cité grecque*. Cette société se met en mouvement sans être conditionnée par l'économie, le langage ou la démographie, même si tous ces facteurs jouent leur rôle.

— Ce mouvement aurait tout à fait pu se dissoudre. S'il ne se dissout pas, c'est qu'il réussit à se dire et à se penser à travers des réseaux de langage. En Grèce, pour des raisons tout à fait contingentes qui tiennent à la tyrannie de Pisistrate, à partir de 510, le gouvernement d'Athènes change. Ce bouleversement va s'appeler démocratie, et Clisthène va jouer un rôle important. Mais c'est aussi toute une population qui organise autrement la vie collective. Cette transformation aurait pu se perdre, mais des hommes ont formalisé cette invention en des énoncés qui ont la puissance normative. Périclès est au pouvoir et, quand il dit des choses, elles prennent force de loi. Ailleurs, l'« Orestie » d'Eschyle se demande et demande à tous s'il *faut liquider les anciens tribunaux*. On assiste à ce moment à une fantastique révolution des mœurs qui touche l'ensemble d'une population.

Enigmes

— Vous avez longuement pratiqué Marx, vous le pratiquez d'ailleurs toujours. Aujourd'hui, les lois de l'histoire ont mauvaise presse. Plus profondément, on parle souvent moins de l'œuvre de Marx que de ce qu'on lui attribue. Où en êtes-vous à l'égard de l'œuvre de Marx ?

— Je ne m'intéresse aucunement au Marx des projets électoraux. Les textes de Marx sont divers. Spinoza est homogène, Descartes ou Kant peuvent être pensés à travers deux ou trois perspectives. Chez Marx, la diversité est si grande, qu'on le voit sans cesse écartelé entre divers points de vue. Voir en lui un philosophe unifié me paraît relever d'une erreur grossière. Mais il est important parce qu'il est l'un des premiers philosophes post-classiques à introduire dans la pensée le point de vue de ceux qui ne parlaient pas. Il est vraiment anti-platonicien, en ce sens qu'il se pose la question de la matérialité du devenir des sociétés. Quant à réfuter Marx à travers M. Brejnev, cela ne présente strictement aucun intérêt. Ce serait aussi stupide que d'accuser Aristote de la condamnation de Galilée ou Descartes du naufrage du « Torrey-Canyon ».

— *Pour vous, les Etats-nations* sont partout. Or tout un pan de la pensée révolutionnaire avait pour but la lutte contre l'Etat.

— Le rêve de la destruction de l'Etat s'est souvent terminé dans des cauchemars, si l'on regarde les socialismes réellement existants.

— Précisément, ces cauchemars-là ont construit encore plus d'Etats.

— Répétons encore que les philosophes n'ont pas à dire ce qui doit être, mais à rendre intelligible ce qui est. Repérer la forme Etat comme ce qui est aujourd'hui un mode d'organisation dominant me semble une évidence criante. Mais il faut prendre soin de ne pas confondre l'Etat avec le gouvernement ou avec l'administration. L'Etat, c'est le principe souverain qui agit à l'extérieur par la diplomatie ou la guerre, à l'intérieur par les lois. En ce sens, l'Etat — qui a toujours une Constitution et un drapeau pour se présenter aux Jeux olympiques — est une forme obligée, mais cela ne veut absolument pas dire que ce soit une forme nécessaire ou même adéquate. Il y a eu, dans le passé, des sociétés sans Etat. Pensez à celles que décrit Pierre Clastres, mais aussi bien à la société chinoise ou à la société romaine qui étaient des pouvoirs centralisés, mais pas des Etats. Je ne pense pas que cette forme obligée soit adéquate ou même satisfaisante. Le philosophe peut, peut-être, imaginer d'autres *formes* sociales, mais là, nous sommes devant des énigmes. On ne peut pourtant pas les éviter totalement quand on voit que le vieux discours du travail, de la famille, de la patrie est partout battu en brèche. » ■

à ma connaissance, n'ont pas eu la faveur des farfelus de l'archéologie spéculative...

En regard des propositions démodées, erronées ou franchement fantaisistes, la colonne des faits attestés semble bien vide. Si les recherches actuelles permettent d'écarter les solutions les plus rocambolesques, elles n'en proposent pas *de complètes* ni de satisfaisantes pour l'esprit.

Tout le monde admet de nos jours que l'homme américain est le descendant d'habitants de l'Ancien Monde, certes. N'empêche que la preuve se fait par défaut : pas d'anthropoïdes ni de préhominiens dans les couches géologiques récentes, donc pas de possibilités d'évolution *in situ*. Argument définitif et indiscutable ? Peut-être.

Les données anthropologiques se réduisent aussi à peu de chose : l'homme américain serait relativement récent (2), car il a coexisté avec les grands animaux quaternaires. Il a un caractère suffisamment marqué pour être identifié comme provenant d'un stock mongoloïde et, ici et là, on pressent une parenté diffuse avec l'ensemble des peuples du Pacifique. Les études somatiques (sang, peau, pigmentation, cheveux, cérumen, squelettes, indices céphaliques...) attestent cette influence dominante du caractère mongoloïde. Reste à expliquer les variations qui font que, selon Paul Rivet (3), *« entre un Goajiro et un Patagon, un Maya et un Botocudo, il y a, au point de vue de la taille, de la forme du crâne et du visage, autant, sinon plus, de différences qu'entre un Suédois et un Italien, un Auvergnat et un Anglais, et on ne peut pas plus parler d'unité de la race américaine qu'on ne peut parler d'unité de la race blanche »*. Influence du milieu et variations génétiques normales à partir d'un type commun ? Métissages complexes entre Asiatiques, Mélanésiens, Australiens ? Vagues successives de migrations ? Là encore, énigme.

Finalement, c'est la géologie et l'histoire des climats, combinées à la préhistoire, qui apportent les meilleures informations. L'examen des possibilités d'entrée sur le continent a permis de concentrer les recherches sur une route principale : le détroit de Béring et les îles Aléoutiennes. On suppose, en effet, qu'à plusieurs reprises la Sibérie fut unie à l'Alaska par un pont naturel et qu'ainsi, par les toundras marécageuses, poursuivant sans doute quelques rennes, mammouths ou chevaux, les hommes ont pu s'infiltrer sur les terres vierges de l'Amérique. La diffusion humaine se serait faite à petits siècles, doucement, et par trois fois : il y a 70 000 ans d'abord, puis entre 28 500 et 25 000 ans avant J.-C., puis entre 13 000 et 11 000 avant J.-C. Ces dates, qui sont celles des moments climatiques et géologiques favorables (la quatrième glaciation), correspondent aux datations au carbone 14 qui font remonter la présence humaine en Amérique à 30 000 ans et à celles, obtenues par racémisation des protéines, qui conduisent à 70 000 ans. Tout cadre donc.

Casse-tête écologique

Reste à imaginer la progression et l'essaimage des hommes sur leur nouveau territoire. Car, une fois franchi le détroit de Béring, ils se trouvèrent confrontés à une barrière de glaciers qui leur coupait la route du Sud et la vallée du Mackenzie. Ils étaient pris dans un système de sas et d'écluses, gigantesque casse-tête écologique. Reste encore à établir à quelle vitesse ils ont rejoint l'actuelle Patagonie, quel fut leur taux d'accroissement démographique par la suite, quel fut leur itinéraire et comment ils ont réussi à apprendre les climats, les paysages, les espèces végétales et animales...

Tant de questions sans réponse ! Qui fut-il ce premier pré-Colombien qui franchit le détroit de Béring et inventa l'Amérique ? Qui étaient-ils ces paléo-Indiens qui — il y a peut-être soixante-dix mille ans — découvrirent le Nouveau Monde ? Quelles pistes d'odeurs suivaient-ils ? Quel gibier ? Pensaient-ils qu'au-delà des toundras et des glaciers ils trouveraient des terres pour s'emparadiser ?

Au terme d'une vie consacrée aux problèmes des origines américaines, Annette Laming-Emperaire constate, très modestement : *« On ne sait pas grand-chose de ce premier Américain. Il existe, c'est sûr. Mais il est comme fondu dans l'immensité du Nouveau Monde qu'il a découvert. »* ■

(2) L'arrivée de l'homme en Amérique se fait à l'époque de la dernière glaciation, le Wisconsin. Le premier Américain serait donc un contemporain de l'homme de Cro-Magnon.

(3) Paul Rivet, *les Origines de l'homme américain*, Gallimard, 1957.

HISTOIRE

La laborieuse ascension de Winston Churchill

A la veille de la guerre, Churchill a la réputation d'un politicien fini, sans envergure. Et son arrivée au pouvoir ne s'est pas faite sans mal.

FRANÇOIS BEDARIDA

« *SI un jour notre pays devait connaître le malheur, s'il devait voir s'effondrer dans la débâcle la dernière armée que l'Empire aux abois pût interposer entre l'envahisseur et Londres, alors j'espère qu'il resterait quelques hommes... pour ne pas accepter l'ordre nouveau et pour refuser de survivre au désastre au prix de la servitude.* »

Ces fières paroles, que l'on pourrait croire datées du printemps ou de l'été 1940, sont en réalité extraites d'un livre publié en 1899 sous le titre *The River War*. L'auteur en était un jeune journaliste nommé Winston Churchill, et il y décrivait la reconquête victorieuse du Soudan par les Britanniques en 1898, campagne à laquelle il venait de prendre part comme lieutenant de cavalerie.

Comment ne pas être frappé par cette vision prophétique, anticipation quelque quarante ans à l'avance de l'« esprit de Dunkerque » ? Et comment ne pas songer au passage célèbre du *Fil de l'épée*, où, en 1932, le commandant de Gaulle dépeignait l'homme de caractère se révélant face à une situation exceptionnelle ?

De fait, la résistance en 1940 de l'Angleterre, demeurée seule à affronter Hitler, s'est bien incarnée en une figure légendaire : celle de Winston Churchill. A cette épopée ont contribué les discours, restés fameux, prononcés alors par le premier Britannique : « *Je n'ai rien à offrir que du sang, du labeur, de la sueur et des larmes (1).* » (13 mai.) « *Nous nous battrons sur les plages... nous nous battrons dans les champs et dans les rues... nous ne nous rendrons jamais.* » (4 juin, après Dunkerque.) « *Conduisons-nous de telle façon que, même si l'Empire britannique et sa communauté de nations devaient durer mille ans encore, les hommes diront toujours : ce fut l'heure la plus belle de leur histoire.* » (18 juin, après la chute de la France.) Pour ses compatriotes, Churchill dit « *ce qu'ils souhaiteraient dire eux-mêmes s'ils savaient comment s'exprimer... Il parle pour la nation (2)* ».

Mais, du même coup, la stature héroïque acquise par le chef de l'Angleterre en guerre a accrédité des vues simplistes sur un destin politique exceptionnel. Comme il arrive souvent en histoire, on a été tenté *a posteriori* de transformer le hasard en nécessité, de juger inéluctable l'enchaînement des événements qui ont porté, puis maintenu Churchill à la charge suprême, sans mesurer à leurs véritables dimensions les aléas immenses qui jalonnent la période dramatique du printemps et de l'été 1940.

Fiasco

Car, s'il est bien vrai, selon la formule saisissante du général de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre*, que Churchill s'est révélé « *d'un bout à l'autre du drame, comme le grand champion d'une grande entreprise et le grand artiste d'une grande histoire* », en revanche, à la veille encore de l'attaque allemande à l'Ouest, il n'était ni évident ni fatal qu'il réussît un jour à s'imposer à la classe politique, à prendre la direction des affaires et à obtenir l'adhésion quasi unanime du pays (à commencer par celle de son propre parti). C'est donc une légende complète que de représenter le Churchill des premiers mois de 1940 en leader assuré de l'avenir ou même en successeur désigné de Chamberlain. Au contraire, le futur chef de guerre de l'Empire britannique a dû surmonter un par un d'énormes obstacles avant de conquérir la position inébranlable qui deviendra la sienne à partir de l'été 1940.

Le premier obstacle que Churchill eut à surmonter, ce fut celui de son propre passé et de sa propre personnalité. Handicap véritablement écrasant et dont on a du mal aujourd'hui à mesurer l'ampleur : parce que la gloire du Churchill des années 40 a occulté la figure du Churchill des années 30, on a tendance à oublier que vers 1937-1938, de l'aveu général, l'homme faisait figure de politicien fini et que sa carrière s'achevait en complet fiasco.

Transfuge tour à tour du parti conservateur et du parti libéral, Winston Churchill avait, en effet, depuis l'époque de la première guerre mondiale, collectionné les échecs. C'est ainsi qu'il portait le discrédit de l'expédition des Dardanelles, des projets d'intervention contre la Russie bolchevique, du retour à l'étalon-or en 1925... Au cours des années 30, il s'était fait le champion quasi systématique des causes perdues, prenant parti pour l'impérialisme le plus borné en Inde et contre l'abdication d'Edouard VIII. Sans doute s'était-il élevé avec courage contre la politique d'*appeasement* et contre les accords de Munich, mais cela n'avait évidemment point contribué à faire remonter sa cote dans l'opinion. Du côté du Labour, on lui reprochait son attitude belliqueuse et ses rodomontades lors de la grève générale de 1926, et la mémoire ouvrière allait jusqu'à lui faire grief (à tort d'ailleurs) d'avoir lancé la troupe contre les mineurs gallois et fait couler le sang alors qu'il était ministre de l'intérieur en 1910.

Dans la plupart de ses interventions publiques, Churchill donnait, depuis des années, l'impression d'un caractère mal assis, d'une agitation brouillonne, d'une incontrôlable impulsivité : bref non point un homme d'Etat, posé, réfléchi, responsable, mais un acteur en quête d'un rôle, toujours prêt du reste à jouer les pièces ratées, et à les jouer de travers. Certes, l'homme n'était jamais à court d'idées (avec malignité Roosevelt dira plus tard : « *Winston a cent idées par jour, dont trois ou quatre sont bonnes.* »), mais sa passion mal contenue, son énergie débordante malgré l'âge, son sens aigu de l'action ne trouvaient nulle part à s'employer utilement (3).

Au cours de l'année 1939, il est vrai, l'aggravation de la situation internationale, les agressions hitlériennes contre la Tchécoslovaquie et contre la Pologne, puis l'entrée en guerre de l'Angleterre avaient quelque peu redoré le blason de Churchill. Après tout n'était-ce pas à lui que les événements donnaient raison plutôt qu'à Chamberlain ? Aussi ce dernier avait-il jugé habile, dès le 3 septembre 1939, de faire entrer son ancien adversaire dans le cabinet de guerre en lui offrant le portefeuille de la marine. A ce poste, le premier lord de l'Amirauté avait développé une industrie inlassable. Fort de son esprit combatif, convaincu de ses dons de stratège, il avait montré qu'il voulait et qu'il savait faire la guerre — la vraie guerre. Malgré tout, même si sa popularité connaissait une remontée inattendue, il était loin d'apparaître comme un recours nécessaire. Encore en mars 1940, selon un sondage Gallup, tandis que Chamberlain continuait de bénéficier d'une confortable majorité dans l'opinion, 28 % des personnes interrogées déclaraient préférer Eden en cas de départ du premier ministre, et seulement 25 % optaient pour Churchill.

Tout change brusquement dans les derniers jours d'avril 1940, lorsque commencent à être connus les revers de Norvège. Par une étrange ironie du sort, c'est Chamberlain, peu enthousiaste pendant des mois pour une intervention sur le théâtre scandinave, qui est la principale victime, alors que Churchill est épargné, lui dont les responsabilités sont pourtant lourdes dans la conduite malheureuse des opérations et qui les a encore aggravées par des déclarations intempestives (« *Hitler vient de commettre une erreur stratégique et politique comparable à l'intervention de Napoléon en Espagne* »). Effectivement la réprobation se concentre sur le premier ministre, ainsi que sur ses amis « munichois » du cabinet, jugés coupables de l'impréparation militaire de la Grande-Bretagne si cruellement mise en évidence par la campagne nordique.

Mais si l'autorité de Chamberlain est maintenant atteinte sans rémission ; si sa popularité chute d'un coup, dans l'opinion comme au Parlement, rien n'indique encore que l'heure de Churchill soit proche. Certes, le débat qui s'ouvre à la Chambre des communes le 7 mai tourne aussitôt à la confusion du gouvernement, assailli par un flot de critiques acerbes. Le vote qui clôture le débat le 8 mai au soir, prend à l'évidence la signification d'un scrutin de défiance envers le premier ministre : la majorité gouvernementale est tombée de 200 à 81 voix ; 41 députés conservateurs ont voté avec l'opposition, tandis qu'une soixantaine d'autres se sont abstenus. Mais, même une fois Chamberlain apparemment condamné et virtuellement démissionnaire, les chances de Churchill de le remplacer semblent encore faibles.

Le 10 mai, à 18 h. 30

En effet, à part une poignée de conservateurs favorables au premier lord de l'Amirauté et quelques travaillistes isolés, la classe politique a son candidat tout prêt. Celui que l'on voit alors comme le successeur naturel de Chamberlain, c'est lord Halifax, le ministre des affaires étrangères : personnage subtil et secret, parfaite incarnation de l'*establishment*, Halifax rassure par son sens de la mesure, son expérience, sa prudence. C'est vers lui que vont les préférences du roi George VI aussi bien que d'Attlee, le leader de l'opposition Labour. Et la masse des députés conservateurs se retrouve unie en sa faveur.

En ces heures fiévreuses et décisives, il va falloir, par chance, une série d'enchaînements fortuits pour écarter à la fois Chamberlain et Halifax. D'abord un membre influent du cabinet, le lord du sceau privé, Sir Kingsley Wood, change de camp, intime à Chamberlain de démissionner et prend position en faveur de Churchill : retournement qui pèse lourd dans la délicate balance gouvernementale. Surtout Halifax lui-même renonce à briguer la charge de premier ministre, ce qui laisse la voie libre à Churchill. Toutefois, encore à la dernière minute, lorsque les dernières difficultés semblent enfin aplanies et que Churchill paraît devoir être appelé à la tête du gouvernement, tout est remis en cause par l'attaque allemande sur le front ouest le 10 mai au matin. Chamberlain voit là une ultime occasion de rester premier ministre, en arguant du fait que le moment est mal venu de changer d'attelage... En fin de compte c'est le comité exécutif du Labour Party qui lui porte le coup fatal. En effet, dans l'après-midi du 10 mai, les travaillistes font savoir qu'en aucun cas ils n'entreront dans un gouvernement dirigé par Chamberlain. Cette fois-ci, il n'y a plus d'atermoiement possible ni d'alternative. Il ne reste plus qu'à faire appel à Churchill, et celui-ci se voit demander par le roi le 10 mai, à 18 h. 30, de former le cabinet.

Ainsi, après des années de solitude et d'infortune, Churchill voyait la chance revenir à lui. Mais pour cela il lui avait fallu franchir une porte singulièrement étroite, et jusqu'à la dernière seconde tout était resté en suspens. Finalement son avènement à la tête de la Grande-Bretagne — événement capital pour l'issue de la guerre, — loin de résulter d'un consensus politique ou d'une nécessité de l'arithmétique parlementaire, était le fruit d'un concours de circonstances imprévues. Comme lui-même l'écrit dans ses *Mémoires* : « *J'avais l'impression de ne faire qu'un avec le destin.* »

Mais même une fois investi du pouvoir suprême, et en dépit de son ascendant personnel, Churchill continue pendant toutes les semaines dramatiques de mai et juin 1940 à se heurter à de sérieux obstacles politiques. Il ne parviendra à les réduire que peu à peu, à force d'énergie et d'habileté.

Première difficulté : les résistances de l'*establishment* politique et administratif, à qui le nouveau premier ministre a été imposé à contre-cœur. Dans les rangs du parti conservateur les anciens supporters de Chamberlain, c'est-à-dire la majorité, se tiennent sur la réserve. Ainsi, lors du premier grand débat à la Chambre des communes le 13 mai 1940 — celui au cours duquel Churchill prononce le discours fameux sur le sang et les larmes — seuls les travaillistes applaudissent, alors que la plupart des conservateurs réservent leurs acclamations à Chamberlain.

Réticences

Ce dernier d'ailleurs reste le leader du parti : fait exceptionnel dans la pratique constitutionnelle britannique, Churchill est chef du gouvernement, sans être chef du parti majoritaire aux Communes (la situation ne sera régularisée qu'en octobre 1940, lorsque Chamberlain, atteint d'un cancer, abandonnera à la fois ses fonctions ministérielles et son poste de leader, et que Churchill lui succédera à la tête du parti conservateur).

Le premier ministre a beau multiplier les appels à la sagesse et à la concorde — « *Si nous nous lançons,* déclare-t-il le 18 juin, *dans une querelle entre le passé et le présent, nous nous apercevrons que l'avenir est perdu pour nous* », — la réserve boudeuse n'en continue pas moins. C'est seulement à partir de juillet que s'opère le ralliement des conservateurs à la personne du premier ministre, à l'instigation du reste de Chamberlain qui juge l'union sacrée indispensable face à l'immense péril où se trouve l'Angleterre. Pour la première fois, après Mers-el-Kébir, Churchill reçoit une ovation unanime des Communes et de s'entendre ainsi chaleureusement applaudi par tous ses collègues conservateurs lui arrache des larmes.

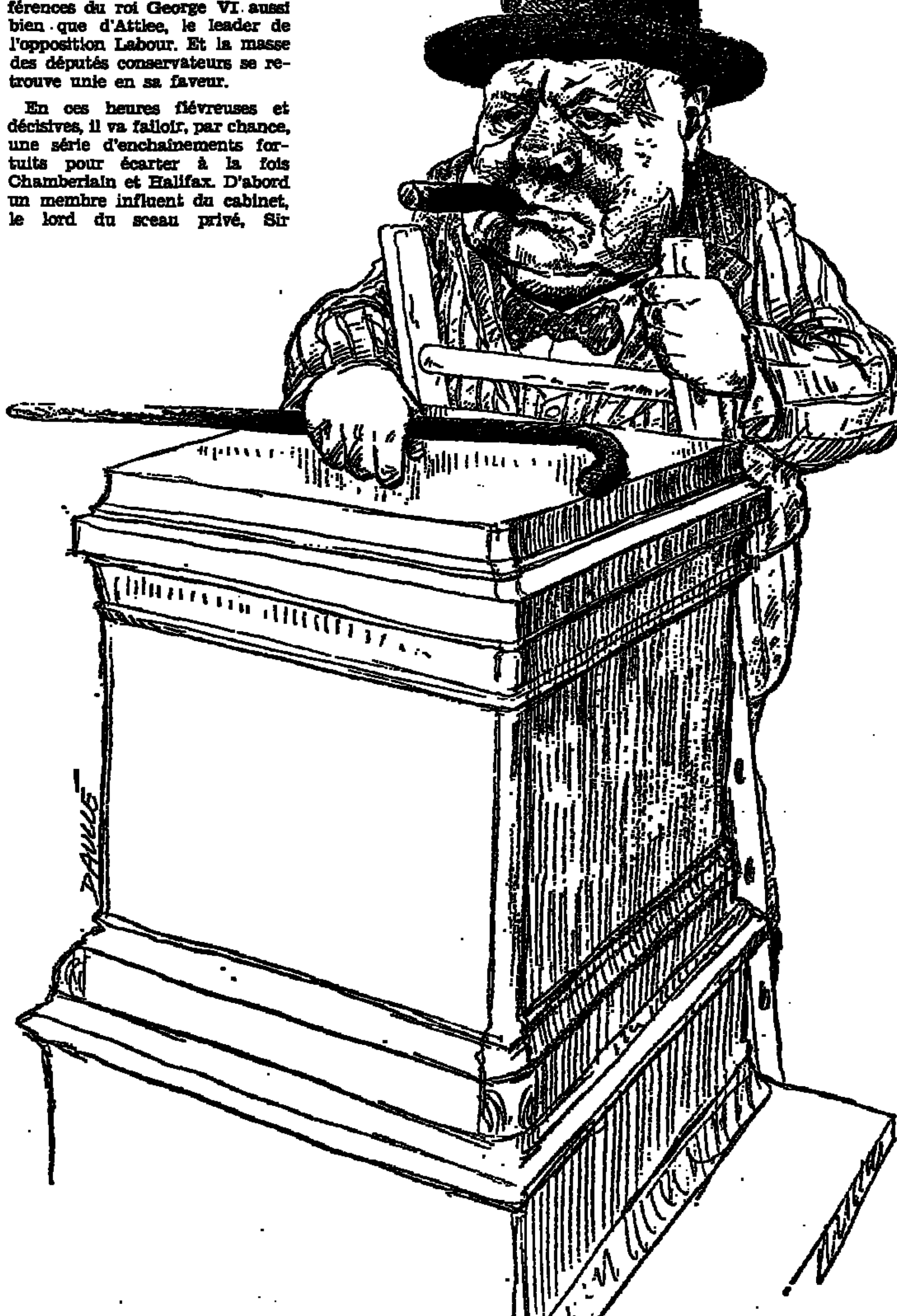
Dans la haute administration, tant civile que militaire, on avait pu noter, lors de son arrivée aux affaires, le même manque d'enthousiasme. Partout l'on redoutait les initiatives imprévisibles d'un esprit jugé capricieux et brouillon. Des hommes qui deviendront par la suite d'ardents supporters de Churchill, dévoués à sa personne jusqu'à la mort, ont raconté comment, avant d'être conquis par le dynamisme et l'ardeur du premier ministre, ils avaient nourri les pires préventions à son endroit. Par exemple, Sir John Colville, qui fut son secrétaire pendant la guerre après avoir été celui de Chamberlain, a évoqué l'atmosphère régnant à Whitehall à l'annonce de la nomination de Churchill à la tête du gouvernement : cette pensée, écrit-il, « *glaçait dans le dos le personnel du 10 Downing Street* ». Il en allait de même dans tous les autres ministères. « *Rarement,* poursuit-il, *un premier ministre a pris ses fonctions avec un* establishment *aussi rempli de doutes sur le choix du titulaire et aussi prêt à voir ses appréhensions justifiées* » *(4)*. De ce point de vue, comme l'a noté A.J.P. Taylor, si Churchill a réussi, c'est en faisant appel aux masses populaires par-dessus la tête des détenteurs traditionnels du pouvoir (5).

Le fait est qu'à partir de l'été 1940 la popularité de Churchill est solidement et définitivement établie. Un sondage Gallup au début d'août donne une proportion de 88 % de Britanniques en faveur du premier ministre contre 7 % hostiles et 5 % douteux. Pendant toute la durée de la guerre, la cote personnelle de Churchill se maintiendra à un niveau très supérieur à celle du gouvernement (l'écart variant entre 10 et 30 points) ; jamais elle ne tombera au-dessous de 78 %, et la plupart du temps elle oscillera entre 85 % et 90 %.

Intrigues

Enfin, parmi les obstacles intérieurs que Churchill eut à affronter en 1940, il convient de mentionner les intrigues qui sévissaient dans certains milieux politiques britanniques. Car loin que l'esprit de résistance fût unanime, on sait aujourd'hui que de divers côtés l'on songeait à un compromis possible avec l'adversaire. Selon toute vraisemblance, une invasion réussie de l'Angleterre eût suscité la création d'un gouvernement à la Pétain, sinon à la Quisling. Au premier rang des éléments défaitistes et pacifistes figurait alors Lloyd George. D'autres étaient prêts à s'engager dans une politique de « collaboration ». Ici ou là, les offres de paix de Hitler ont trouvé des oreilles complaisantes. Parmi maints témoignages, citons celui d'un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur, qui confiait au médecin de Churchill : « *Sans Winston, le pire aurait pu arriver après Dunkerque. Tant qu'il fut là, un marchandage avec Hitler était hors de question et une paix séparée impensable* (6). »

On comprend dès lors la haute opinion que Harry Hopkins, le représentant personnel de Roosevelt à Londres, exprimait à propos du premier ministre. En janvier 1941, Hopkins, faisant part au président des Etats-Unis, à la fois de son diagnostic et de ses conseils, écrivait à propos du premier ministre : « *Churchill est à lui seul le gouvernement — dans tous les sens du terme. Il dirige toute la stratégie, parfois jusque dans le détail ; le monde du travail lui fait confiance ; l'armée, la marine, l'aviation sont unanimes derrière lui. Le monde politique et le gratin paraissent l'aimer. Je ne saurais trop souligner que c'est ici la seule et unique personne avec laquelle vous devez être désormais en pleine et entière communion.* » (7) ■



BERTRAND DAULLÉ

(1) Ce que l'on ne sait guère, c'est que ces paroles si « churchilliennes » sont, en réalité, démarquées d'une proclamation de Garibaldi aux soldats de la République romaine en date du 2 juillet 1849. Une autre partie du même discours est directement empruntée à une déclaration de Clemenceau en 1917.

(2) Lord Moran, *Winston Churchill*, Londres, 1965, p. 12-13 ; trad. fr., Paris, 1966, p. 26-27.

(3) En 1942, Goebbels notera dans son journal que, avant la guerre, personne, en Angleterre, ne prenait Churchill au sérieux : « *Le Führer se rappelle que tous les Anglais qu'il recevait alors s'accordaient pour le traiter de politicien ridicule. Même Chamberlain l'a dit au Führer.* »

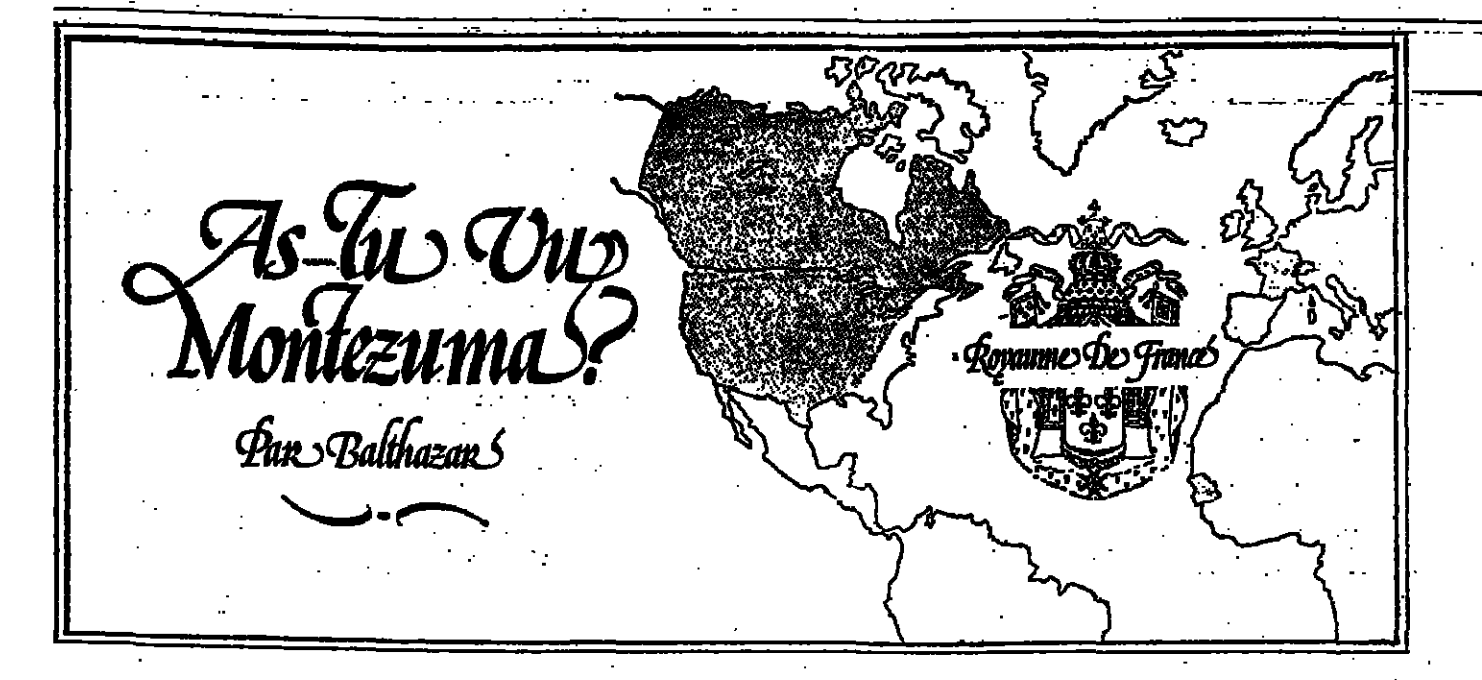
(4) J. Wheeler-Bennett ed., *Action this Day*, Londres, 1968, p. 48-49.

(5) A. J. P. Taylor, *English History 1914-1945*, Oxford, 1965, p. 475. Déjà un sondage de décembre 1939, à l'époque où la cote de Churchill était encore faible, avait montré que là où il comptait le plus de partisans, c'était à la fois dans la population masculine, parmi les titulaires de bas revenus et dans la tranche d'âge des 21-30 ans.

(6) Lord Moran, *op. cit.*, p. 697.

(7) Cité par H. Pelling, *Winston Churchill*, Londres, 1974, p. 465. (Ce livre, malheureusement non traduit en français, constitue la meilleure biographie de Churchill).





CHAPITRE III

RESUME DES EPISODES PRECEDENTS : 1970, sous le règne du roi de France François VI. Nommé secrétaire général de la Louisiane à l'assassinat de son prédécesseur, le chevalier Larose, accompagné de son garde du corps Le Gall, parcourt incognito sa circonscription administrative. Il vient de rencontrer une jeune noire, Agathe.

Où je découvre

FAUTE d'avoir protégé mon sommeil, Le Gall commençait dans la joie sa journée de service, à juger par l'écho d'ablutions bruyantes et les chants bretons entrecoupés de sifflotements qui parvenaient de l'autre côté de la cloison. J'eus plaisir à voir sa stupéfaction quand je lui annonçai qu'Agathe voyagerait avec nous, que je prendrais le volant jusqu'à Memphis, et qu'enfin, las de l'autoroute et de sa monotonie, je souhaitais revenir au fleuve, et le remonter par le chemin du Roi. Notre départ se fit sans encombre : Agathe n'emportait presque aucun bagage, l'aubergiste libidineux n'avait pas reparu pour constater l'enlèvement...

En suivant à rebours l'ancienne route des Conquérants, bordée de roseaux et de marécages, sans doute imaginais-je vaguement rafraîchir ma sensibilité historique. En fait, c'est une sorte de concours de Carnaval qui nous assaillit : une minuscule bourgade prétendait avoir vu mourir Jackson après sa défaite, mais les trois suivantes revendiquaient la même funèbre particularité. A Sainte-Anne-de-la-Grotte, on pouvait visiter le *« fameux champ de bataille »* où s'affrontèrent, en 1832, des combattants oubliés. A Roberval, une barcasse ensablée commémorait le premier pont de bateaux sur le Mississippi. Un peu partout, des écriteaux : *« la Station du Roi »*, *« le Relais de la Reine »*, tentaient de persuader l'estivant naïf que le cortège de François-III, en 1861, avait pu s'arrêter dans cette gargote. Bronzées au soleil du Sud, des familles encombrées de marmots, de crocodiles empaillés, de petits poissons dorés nageant dans des sacs de plastique transparent, achetaient des cartes postales, se faisaient photographier devant le canon d'Iberville, passaient leurs têtes ahuries à travers des paravents de toile peinte, où des corps de bouviers et d'Indiens caracolaient à la poursuite des bisons. Agathe, l'œil à tout, jacassait. Mais je la sentais nerveuse, incertaine du lendemain, mal à l'aise avec Le Gall en tiers. A Chaouanon, elle soupira :

« C'est ici qu'est née ma nourrice, Mamou Louverture. Pauvre Mamou ! Elle habite maintenant la Nouvelle-Orléans. Nous nous éloignons d'elle... Pourtant c'est chez elle que j'aurais dû aller : c'est le seul être auprès de qui rien de mauvais ne pourrait m'arriver... »

Ma grimace piteuse la fit à peine sourire.

A l'heure du déjeuner, nous étions à Arkanzaville. La cité somnolait entre le fleuve et la plaine cotonnière, sous les globes plombés de sa cathédrale.

« On dirait Périgueux », dit Le Gall.

Encore l'autoroute, ses éternels roseaux, les plaines destinées au coton ou au maïs... Chaque agglomération s'annonçait par une forêt d'éoliennes, découpées sur la muraille des silos. Les champs de tabac apparurent à une cinquantaine de kilomètres de Memphis, puis ce furent des villas ombragées, de plus en plus nombreuses. Vers 7 heures, au long de faubourgs interminables et poussiéreux, nous faisions notre entrée dans la capitale du Ténase. Agathe y avait achevé ses études, elle dénicha l'hôtel. Une douche bienvenue y réunit à nouveau nos corps contrastés. Il fallait retrouver Le Gall : aussi peu désireux que moi-même de passer toute la soirée en trio, il suggéra l'entorse libératrice de ses consignes. Nous le retrouverions pour souper chez Laurette, un bistrot du fleuve.

la puissance

La nuit tombait quand nous débouchâmes sur le quai. Lovés contre la balustre, des amoureux contemplaient l'autre rive. Des guitares résonnaient sous les arbres. Au pied de la statue de Jumonville, une dizaine d'adolescents aux cheveux très longs discutaient à voix basse. Les cigarettes de marie-jeanne passaient de main en main. L'atmosphère paraissait propice aux abandons : j'enlaçai Agathe. Elle se dégagea brusquement, comme si elle avait honte tout à coup des cris de plaisir que je lui avais arrachés une heure plus tôt.

« Dis-moi, professeur, qu'est-ce que tu viens étudier ici ? Après tout, c'est l'endroit pour en parler !

— Je dois faire un cours à la rentrée sur le secteur tertiaire en Louisiane, répondis-je, dépité que ce mensonge me condamnât à la quitter avant Saint-Louis.

— Le secteur tertiaire ! Comme ils vous réduisent le monde, ces petits profs ! Au fait, j'en suis, moi, du tertiaire ?

— Mais oui.

— Alors écoute-moi : le tertiaire c'est de la merde, en Louisiane comme ailleurs, comme le secondaire, sans parler du primaire, « car tu nous as donné, Seigneur, la puissance et la merde... », poursuivit-elle en chantonnant.

— C'est une citation ?

— Bien sûr ! On connaît le tertiaire à fond, mais on n'a pas lu une ligne de Paroles d'un croyant ! »

Je me souvenais vaguement du titre. N'étaient-ce pas les lettrés hispanolâtres qui le citaient, race que j'ai toujours fuie ?

« Tu parles de ce bouquin d'un curé mexicain ?

— Montezuma, reprit-elle avec emphase. *Le bienheureux Fray Francisco Montezuma ! »* Ses yeux brillaient, ses narines frémissaient. Elle était bien loin pourtant de l'amour, et il était trop tard pour changer de conversation.

« Qui était-ce ? demandai-je avec détachement.

— Un pauvre, métis d'Indien, et aussi prêtre. Mais il avait tout ce que nous n'avons pas. »

Elle posa son regard sur les petits traversiers illuminés, qui coupaient prestement la route aux poussifs trains de barge, et reprit :

« Il est né à Bogota (pas au Mexique !), dans un faubourg misérable... Il disputait sa bouffe aux chiens et aux autres gamins. A huit ans, sa mère l'a vendu à la bonne d'un curé qui vieillissait et ne voulait plus porter de paquets. Le prêtre lui a appris le catéchisme, et l'a envoyé au petit séminaire. A seize ans, échappé de là, il s'est installé en banlieue, un peu maître d'école, prédicateur, un peu sorcier aussi... Il a eu bien vite autour de lui une horde de pauvres hères, à sa dévotion. Il imprimait des pamphlets contre les riches. Naturellement, la police l'a arrêté, et c'est alors qu'il a été récupéré par l'archevêque...

— Et que prêchait-il ton saint ?

— Ce n'est pas mon saint, c'est celui des pauvres... Il disait que la Création comporte deux aspects, la puissance et la merde... En castillan, c'est encore plus beau. Selon lui, toute puissance au monde a les pieds dans la merde. Plus le puissant est riche et vigoureux, plus sa merde englue les pauvres, les obscurs. C'est pourquoi il voulait abattre tous les pouvoirs, partout et pour toujours... »

Il était bien envolé, mon duo amoureux ! Adossée à la balustrade, les seins tendus sous la blouse, fixant les flots du Mississippi, et comme pour elle-même, elle me décrivit la mort de Montezuma, vers 1937, l'apparente dispersion de ses disciples pendant la guerre, la résurrection du montezumisme à Mexico en 1949, et sa prodigieuse diffusion depuis quelque temps, à partir des universités du Nouveau-Mexique, jusqu'ici à Memphis.

« Tiens, en voilà un qui a lu Montezuma, dit-elle brusquement, me désignant un étudiant qui sortait d'un fourré.

J'eus quelque mal à distinguer, sur son maillot, le dessin d'une croix noire barrée d'un étron sacrilège.

— Eh bien ! C'est la mode ici ?

— On me l'avait dit, mais c'est le premier que je vois.

— Explique-moi donc, professeur.

— Certains affirment qu'à la fin de sa vie Montezuma, tout à fait désespéré, est allé jusqu'à proclamer la mort de Dieu.

— Quelle baliverne !

— Ce genre de discours, figure-toi, me touche plus que les considérations sur le tertiaire... Et j'ai idée que tu emmerderais moins tes étudiants parisiens si tu leur faisais lire Montezuma...

— Tout cela ne tient pas debout, Agathe !

— Inutile d'entreprendre une réfutation. Je ne m'attends pas à convertir un prof blanc de la capitale ! Mais maintenant, tu me connais un peu mieux.

— C'est donc important que je te connaisse mieux ? »

Elle perçut ma vibration de sensibilité, la partagea peut-être, coupa net

« Allons dîner, ton acolyte doit s'impatienter. »

Chez Laurette — une péniche amarrée au quai — une jeunesse multicolore dégustait sous les lampions du poisson frit, arrosé de vin du Nouveau-Mexique. Nous découvrîmes Le Gall attablé avec deux très jeunes filles, qui me parurent bien jolies.

« Tiens, tiens ! ricana ma compagne, *on se laisse aller aussi... »*

On fit les présentations. Si Lucile et Marie-Alice tiquèrent légèrement devant la brune Agathe, elles eurent le bon goût ou la timidité de n'en rien laisser voir.

« Charmantes enfants, dit Agathe, soudain très dame.

— Notre ami a du goût », dis-je. Et Le Gall s'empourpra.

sur les esprits

Les dissonances d'un tel quintette étaient à craindre, mais ces Louisianaises, qui vendaient des cosmétiques au *Pionnier laboureur*, grand magasin de Memphis, désarmaient par leur naïveté même les sarcasmes d'Agathe. Elles admiraient louablement leurs parents, qui plantaient le tabac dans la haute vallée de la Belle-Rivière, aimaient beaucoup leurs nombreux frères et sœurs, espéraient dénicher à Memphis le mari de leurs rêves. Mon regard se portait, derrière le comptoir, sur une grande photographie défraîchie du souverain — plus jeune et mince que je ne l'avais approché, à Versailles, quatre jours auparavant.

Les échos d'une pétarade de motocyclettes, sur le quai, furent soudain prolongés par un cri de terreur inhumaine, par un fracas de verre. Le portrait du roi, atteint d'un caillou, se brisa sur les bouteilles du comptoir. Les gens se levaient, les filles hurlaient : *« Les sauvages ! les sauvages ! »* Une quinzaine de jeunes colosses, blancs et noirs, coiffés de casques rutilants, couraient sur le ponton, bâton à la main. Deux d'entre eux se saisirent d'une adolescente ; malgré cris et ruades, ils l'allongeaient sur la table ; l'Indien qui l'accompagnait fut abattu d'un revers de gourdin avant d'avoir pu s'interposer. Dans le paisible restaurant, devenu en quelques instants champ de bataille, les plus résolus s'armaient de chaises, tandis que deux immenses Noirs, coiffés du bonnet blanc des cuisiniers, le torse nu luisant de sueur, accouraient en renfort.

Je lançai au hasard sur les sauvages une table et sa vaisselle. Le Gall dégainait froidement son pistolet, quand retentit l'aigre miaulement des voitures de police. Deux ou trois envahisseurs échappèrent, les autres furent copieusement rossés, puis entassés dans un fourgon. Sous son turban cramoisi, la grosse Laurette expliquait :

« Les sauvages, qu'on les nomme ! Une folie bande de p'op'es à 'ien, oui ! Sainte Vie'ge ! Jamais encore ils n'étaient venus si p'ès de la ville ! Et l'assu'ance va payer ça, dites ? »

Nos deux tendrons tremblaient, livides, en émergeant de dessous une table. Mais Agathe n'était plus là.

« Elle s'est glissée sous la balustrade, mais j'avais bien trop peur pour la suivre, dit Lucile. *Je l'ai vue filer sur le quai...*

— Ces Noires sont toujours cinglées ! » commenta aigrement Marie-Alice.

Nous les abandonnâmes dans le centre de Memphis, abreuvées de conseils paternels. Les vitrines étaient illuminées, les passants cherchaient le frais, en famille, aux terrasses des cafés, d'autres couples négociaient les jeux de la nuit. Le portier nous tendit les clés sans paraître remarquer le désordre de nos toilettes. Non, cette demoiselle n'était pas rentrée. Oui, il préviendrait si elle venait, même tard dans la nuit.

Mais, cette fois, mon lit resta vide. J'eus du mal à y trouver le sommeil. Il me semblait que dans cette brève aventure mes sens n'étaient plus seuls en cause.

DANS ses voitures fleurdelisées, l'express *Cavelier-de-la-Salle*, La Nouvelle-Orléans-Québec, traînait majestueusement son public : jeunes mariés comme il faut ; douairières nostalgiques ; cardiaques interdits d'avion. Les dames néo-orléanaises, reconnaissables à leur éventail et à leur façon de héler le garçon noir pour obtenir une menthe à l'eau, débarqueraient tout à l'heure à Saint-Louis, comme on arrive au Grand Nord, tandis que le couple tout neuf, qui exhibe fièrement un bagage complet en crocodile, acheté à Bâton-Rouge, savoure d'avance l'arrivée triomphale que lui préparent parentèle et amis en gare de Chicago... Puis au long des fenêtres, l'Illinois succédera au Mississippi ; puis ce seront d'autres fleuves, le Grand Lac, d'autres encore, et tout au bout le Saint-Laurent s'élargira.

Vers 5 heures, au-delà des champs de blé, on vit l'Amérique horizontale se hérisser de constructions dignes de l'Ancien Continent. Comme entre Paris et Rouen, c'était d'abord la giclée des faubourgs industriels, où nous croisions, à toute allure des trains de banlieue bondés. Bientôt, gratte-ciel métalliques et tours de brique nous encerclèrent : Saint-Louis, fin de la promenade.

du mystérieux Montezuma

La chaleur, toujours forte, était cependant plus sympathique que la moiteur du Sud. Sous la marquise de la gare centrale, Nuchez du Val était flanqué d'un grand homme maigre, strictement vêtu de sombre. Il me le présenta comme le secrétaire des commandements du lieutenant-général, courtoisement dépêché pour confirmer l'invitation de ce soir à la table de Monseigneur, qui me recevrait d'abord dans son cabinet à 7 heures et demie. Nuchez m'informa, en outre, qu'un appartement avait été loué pour moi en ville : les Malartic résidaient à la lieutenance, mais on avait pensé qu'un célibataire préférerait sa liberté.

Le chauffeur nous arrêta dans une rue tranquille, près des jardins de Talleyrand, devant une immense bâtisse fin de siècle, trônant dans la verdure. Les épis de maïs stylisés voisinaient, sur les grilles, avec les grosses volutes caractéristiques de François IV.

« C'est l'hôtel de la comtesse de Chouteau-Chouteau, née Laclède, veuve depuis quelques années déjà. Elle veut bien louer la moitié du premier étage. Vous n'aurez guère de conversation à lui faire, si l'on en croit le dicton qui se répète ici : « Les Chouteau ne parlent qu'aux Laclède, » et les Laclède ne parlent qu'au roi. »

Je souris, imaginant les deux fondateurs de Saint-Louis, transpirant au débarqué, assaillis de moustiques parmi les roseaux, et qui, de leur vie, n'avaient vu un roi...

Ma tante Zette, se souvenant d'y avoir dansé, m'avait décrit l'étonnant palais du lieutenant-général du roi en Louisiane. Utilisées pour la première fois dans l'architecture civile, ses poutrelles métalliques, après avoir beaucoup fait rire les esthètes, provoquent aujourd'hui leur admiration. Mais, plus remarquable encore que les arceaux d'acier de la grande galerie, l'antichambre et le salon où j'attendis d'être introduit s'enrichissaient d'un pétrifiant mobilier « expédition d'Amérique ». Sur l'acajou massif des tables et des fauteuils, dont la coûteuse solidité séduisait les enrichis de l'aventure coloniale, un maître parisien avait prodigué jusqu'au délire une ornementation en bronze doré, de répertoire purement local. Aux emblèmes belliqueux, qui flattaient les nouveaux seigneurs, s'ajoutait une végétation américaine courant sur le pied des chaises, remontant autour des accoudoirs ; elle ne laissait la place que, sur les dossiers, à des coiffes de chefs indiens ciselées plume à plume, croisées avec des calumets de la paix. Marqueté en citronnier sur le plateau d'une table de palissandre, aux pieds en gueule de crocodile, un wigwam se répétait en écho sur l'étoffe des fauteuils et aux tentures des fenêtres. Ainsi le goût des premiers barons louisianais, au début du dix-neuvième siècle, annonçait-il génialement la politique d'assimilation des générations suivantes.

L'accueil de M. le duc de La Trémoïlle fut empreint de la grâce hautaine d'un homme qui n'a quitté ses charges de cour que pour des fonctions politiques longtemps réservées aux seuls princes du sang. D'une taille peu élevée, il compensait cette disgrâce par une absolue rectitude du dos, un enveloppé majestueux des gestes qui sentait fort son grand seigneur, comme le confirmaient, sur un visage aux traits quelque peu simiesques, des yeux noirs et perçants, capables de la même malicieuse hauteur que ses célèbres dépêches, dont le secrétaire d'Etat, parfois, voulait bien transmettre aux services les analyses lapidaires.

« Je me réjouis, chevalier, d'accueillir en vous un homme jeune, de qui la carrière, même encore courte, en vaut d'autres, plus chenues. Je ne vous cacherai pas qu'on vous a préféré à mon neveu Brissac, dont j'avais un moment envisagé la venue. Mais le choix qui vous honore est évidemment le meilleur, et je sais que vous aurez à cœur de le justifier. »

Je devais par la suite dîner souvent à la table de la lieutenance, m'habituer jusqu'à ne plus l'entendre au babil de Mme de La Trémouille, disserter mécaniquement sur l'équilibre américain avec le consul d'Autriche, et renoncer progressivement à sonder l'immense regard vide de la superbe Mme de Beaupré. Ce soir-là, devant le suprême de bécasse à la Cheyenne servi dans une antique porcelaine aux armes de mon hôte, la liturgie du dîner en ville me parut difficilement supportable, même si mes voisines n'eurent pas lieu de soupçonner que le nouveau secrétaire général regrettait secrètement l'espace libre de l'autoroute, les flâneries aux jardins de Memphis, peut-être le tiède satin d'une cuisse noire. J'en avais cependant bien fini de ce je[illegible] de l'oie initiatique, bizarrement voulu par le souverain. Une seule mission s'imposait dès lors à moi : tenter de faire oublier à mes maîtres les mérites et la mort de M. de Malartic.

(A suivre.)

THÉÂTRE

La force des lieux

BERNARD DORT

AU récent Festival de Nancy, deux spectacles, surtout, ont fait parler d'eux : *Prométhée porte-feu* et *Forbidden Riddles* (littéralement : *Devinettes interdites*) (1). C'étaient deux créations, commandées et financées, en partie, par le Festival — les seules, je crois. Mais ces deux spectacles, qui différaient sur à peu près tout, avaient encore en commun quelque chose de capital : c'est de jouer moins avec un texte et avec des acteurs qu'avec des lieux et d'avoir été conçus en fonction de ces lieux-là.

J'entends bien : il y a belle lurette que comédiens et spectateurs ont pris l'habitude de fuir les salles fermées. Le beau temps aidant, les représentations de plein air fleurissent un peu partout, dans des espaces consacrés comme la cour du Palais des papes d'Avignon et le Théâtre antique d'Orange (au dix-neuvième siècle, le théâtre y retrouva l'air libre), ou sur la moindre place d'une quelconque ville au sud de la Loire... Dans bien des cas, ces festivals ont plus à voir avec le tourisme qu'avec l'art dramatique. Ils prétendent à la fête, mais, à l'exception de certains d'entre eux (dont Avignon et Nancy qui sont comme les deux pôles de l'activité festivalière française), ils frôlent le plus souvent la kermesse, quand ils ne tournent pas à la braderie. L'enjeu de ces deux spectacles nancéiens est bien différent. Ce dont il s'agit, c'est d'une nouvelle modalité de la création théâtrale et, peut-être, d'une dimension autre de la mise en scène, de nature à transformer le concept même de représentation théâtrale.

Mettre en scène, c'est d'abord, généralement, aménager un espace scénique approprié où des comédiens interpréteront un texte écrit au préalable. Cet espace peut avoir été établi une fois pour toutes : c'est, par exemple, celui de la scène d'un théâtre à l'italienne. On y installe alors des décors et on l'utilise en fonction des exigences de l'œuvre et de la conception que s'en fait le metteur en scène. Il peut encore être n'importe quel espace public : cour, place ou rue... Il suffit d'y monter une estrade et quelques praticables ou d'y délimiter une aire de jeu... Texte et comédiens viendront s'y inscrire, sous le regard des spectateurs. Qu'il soit entouré de beaux murs ou qu'il se situe dans un ensemble remarquable ou inattendu (palais, forêt ou décharge...), cela n'entre en ligne de compte que par surcroît.

Espace abstrait

Ce qui a fait le succès de la cour du Palais des papes d'Avignon, ce fut moins la beauté des murs qui fermaient cette cour que le caractère presque abstrait de l'espace qu'ils délimitaient : il était vide et ample, à ciel ouvert et, en même temps, suffisamment clos sur lui-même ; les murs ne lui imposaient, pour ainsi dire, ni un style ni une époque. Sa nudité et ses dimensions permettaient presque tout — et d'abord, dans le cas de Vilar, une nudité et une ampleur comparables de la représentation. Il appelait l'épure et ouvrait un large champ à l'imagination du spectateur avignonnais. Une fois adopté ou fixé, le lieu théâtral n'intervient plus dans la représentation : il est une donnée pour celle-ci, il n'en est pas un élément. La mise en scène, alors, n'a plus à faire qu'au texte, aux comédiens et aux décors (2).

Il en va autrement dans nos spectacles nancéiens. Le lieu où ils se jouent n'est pas choisi pour répondre à une idée préconçue ou à certaines virtualités du texte ; il n'est pas non plus construit ou utilisé pour en rendre compte. Il constitue un élément autonome et durable de la représentation. Il y tient sa partie au même titre que le texte (ou son absence), les mimiques, les mouvements et la déclamation des comédiens. Il y apporte son histoire et la charge de ses significations. De surcroît, lieu et non espace, il englobe jusqu'au spectateur. Le spectacle y intervient ; il ne l'asservit ni ne l'annule.

Prenons, par exemple, *Forbidden Riddles* (car je n'ai pu voir le *Prométhée porte-feu*, interrompu, pour des « *raisons de sécurité* », après trois représentations). Le spectacle de l'Independant Outlaw University (prononcez *iou*) — un groupe de peintres, sculpteurs, danseurs et musiciens anglais, issus de la compagnie du Welfare State — a pris forme et corps dans l'abbaye des prémontrés, à Pont-à-Mousson, où les huit membres de la troupe ont séjourné une quinzaine de jours avant la première. Il se donne dans quatre lieux de cette belle abbaye : le parc, une galerie jouxtant ce parc, le jardin près de la Moselle, enfin la chapelle désaffectée. Des créatures mi-animales mi-humaines parcourent le parc et nous entraînent à leur suite ; elles se métamorphosent en chevaliers faméliques qui miment un repas burlesque et dérisoire, s'étripent... et tout se termine sur l'image d'un bras d'homme sortant d'une caisse, bientôt gagné par une raideur cadavérique et maintenu à l'horizontale par des ficelles. Une image beckettienne de la mort. L'histoire n'a ni queue ni tête. Ce qui, en revanche, fait sens et qui nous parle, c'est le rapport entre ces lieux et les personnages de théâtre, les lambeaux d'épisodes qui y prennent place.

La paix du soir

Forbidden Riddles commence au crépuscule. Au milieu de ses gazons bien fournis et de ses parterres de fleurs, l'abbaye respire, littéralement, la paix du soir. La Moselle est toute proche. L'endroit est noble et idyllique. On s'attend à quelque chose comme *le Songe d'une nuit d'été*. Or, ces pseudo-chevaliers tout bardés de ferblanterie jurent étrangement sur cet environnement. A la pérennité des bâtiments, au recueillement des jardins, ils opposent leur délabrement, leur violence, leur désordre, tout un attirail théâtral de mauvais aloi qui finit par sentir la mort. Ce beau lieu de repos, de méditation, ce lieu qui parle d'une tranquillité séculaire est, en quelque sorte, mis sens dessus dessous par le spectacle. Et le spectateur y prend un plaisir pervers. La facilité avouée du théâtre, des jeux et des travestissements de ces chevaliers de quat'sous, double et jette le doute sur l'authenticité de ce domaine historique, mais elle y gagne aussi un semblant de noblesse et de vérité. Aussi, à la fin de *Forbidden Riddles*, devant ce bras raidi émergeant de la caisse, dans la chapelle, nous ne savions plus si nous avions vécu un beau songe ou un cauchemar — ni même si nous avions assisté à un spectacle ou rêvé celui-ci.

De telles tentatives pour faire fonctionner — ou dysfonctionner — un lieu réel dans un spectacle et pour mesurer celui-ci à celui-là se multiplient. A Berlin-Ouest, Klaus Michaël Grüber a fait jouer *Hypérion*, de Hölderlin, dans l'immense stade olympique où se célébrèrent des triomphes nazis (dont les Jeux de 1936). Cet *Hypérion* (1977) n'occupait pas tout le stade. Quelques centaines de spectateurs, seulement, étaient rassemblés sur une tribune ; c'était en décembre, il y gelait à pierre fendre. Le texte de Hölderlin résonnait étrangement, perdu dans le froid et la démesure de ce stade qui faisait référence à une tout autre Grèce que celle du poète et où Grüber avait installé des débris, des épaves du Berlin de la guerre : la façade en ruine d'une gare, une échoppe à saucisses... *Hypérion* s'intitulait ainsi *Winterreise (Voyage d'hiver)*.

Climat d'hôtel

A Strasbourg, avant leur *Prométhée* nancéien, André Engel, Bernard Pautrat et Nicky Rieti avaient aussi, déjà, réalisé plusieurs spectacles à partir de lieux donnés et non d'espaces scéniques aménagés en fonction de l'œuvre. Sans doute, leur *Baal* de Brecht (1976), qui se jouait dans les haras et où le spectateur suivait, en quelque sorte, Baal dans un pseudo-voyage au Harrar, restait-il encore, pour une large part, dans la tradition d'un théâtre scénographique. En revanche, dans le *Kafka - théâtre complet* (T.N.S., 1979) qui se passait dans « *un hôtel qui fonctionne à son rythme normal, avec des grooms qui accueillent le client, des femmes de chambre et un portier, des cuisines d'où sortent des bruits familiers de conversations et de casseroles, toute une activité indépendante qui se donne à voir au premier coup d'œil* » (3) et au cours duquel le spectateur se retrouvait, seul, dans une petite chambre de cet hôtel, il y avait bien renversement des facteurs de la représentation. Le lieu était premier. Le texte et le jeu ne faisaient que souligner l'incongruité qu'il y a, pour un spectateur de théâtre, à se trouver ainsi dévoyé, transformé, passagèrement, en client d'hôtel. Le *Prométhée porte-feu* de Nancy constituait, à n'en pas douter, une autre version de la même tentative : celle de déplacer le spectateur en le confrontant, d'un seul coup, à un lieu — en l'occurrence, un paysage de mine lorrain ravagé par le feu, — à un texte — celui du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle sur lequel avaient été greffées des phrases d'un anarchiste du XIX[e] siècle, Ernest Cœuderoy, et à un moment singulier : l'aube — tous éléments, à première vue, incompatibles.

Le projet n'est pas seulement de faire sortir le théâtre des théâtres, il est encore de le faire échapper à ce qui est, apparemment, sa condition : la représentation imaginaire de faits réels. Ce « *théâtre de la matérialité* » comme l'appellent Engel et Pautrat, joue sur les deux tableaux : celui du réel brut, donné et en quelque sorte matériel, et celui de la fiction du texte. Et il les renvoie dos à dos, aux frais, pour ainsi dire, du spectateur. Peut-être est-ce là une ambition folle — littéralement prométhéenne. Peut-être est-ce viser l'impossible et, en tout cas, mettre le spectateur dans une situation intenable. Peut-être, aussi, est-ce risquer ce qui serait pire qu'un échec : la retombée dans une facticité et une emphase théâtrales d'autant plus redoutables qu'elles peuvent se targuer de garanties aussi irréfutables que la splendeur de l'aube ou la douceur du crépuscule, l'éclat d'un haut fourneau ou les ténèbres d'une cave...

Il n'est pas exclu qu'un tel théâtre de la matérialité verse dans Son et Lumière, en plus sophistiqué et plus misérabiliste, en plus élitaire aussi. Toutefois, derrière ces tentatives, les unes bouleversantes, d'autres dérisoires, beaucoup décevantes, on ne peut pas ne pas reconnaître l'un des grands rêves de tout le théâtre moderne : retrouver le corps et la matière, faire de la parole, de l'espace et du jeu, bref, de la représentation, un véritable événement concret. ■

(1) Voir *le Monde* des 18-19 mai et 25-26 mai.

(2) Sur ces questions, voir l'excellent cahier n° 45 de la collection « Actualité des arts plastiques », édité par le Centre national de documentation pédagogique : *l'Espace théâtral. Recherches dans la mise en scène d'aujourd'hui*, par Anne Ubersfeld et Georges Banou.

(3) Cf. le texte de Bernard Pautrat dans le cahier-programme de *Kafka-théâtre complet*, au Théâtre national de Strasbourg.

GÉNÉALOGIE

Album de famille

PIERRE CALLERY

EN matière généalogique pour le commun des mortels, l'iconographie est limitée. Du moins, c'est ce qu'on croit, c'est ce qu'on s'imagine. Aucun d'entre nous, en effet ou presque, ne possède un château mirobolant, sur les bords de la Loire, en Basse-Bretagne ou ailleurs, avec une interminable galerie de portraits d'aïeux.

Toutefois, même dans les familles les plus modestes, la recherche bien menée de l'iconographie permet généralement de retrouver plusieurs dizaines de portraits (photographies en général) et aussi quelques manuscrits et beaucoup de signatures, qui offrent à qui sait les déchiffrer une bonne peinture de leurs auteurs.

Comme toujours en généalogie, la recherche commence par soi-même, puis par ses parents. Les premiers pas sont généralement faciles.

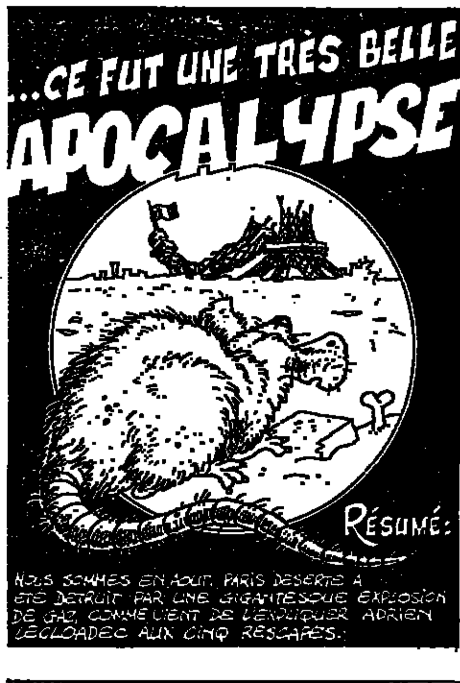
Lorsqu'on arrive aux grands-parents, les difficultés commencent. L'un d'eux est peut-être toujours vivant, possède ou a laissé un album de photographies. De toute façon, il y a souvent eu des prises de vues au mariage des parents et le cortège de sortie de la mairie ou de l'église donne dans un ordre protocolaire très strict, l'ensemble de la parenté.

Des épreuves ont généralement été distribuées à toute la famille et aux amis. En conséquence, si elles ne sont pas retrouvées sur place, il convient de les rechercher chez les cousins et les voisins. De même, un vieil album de photographies peut avoir été constitué chez des parents éloignés et contenir néanmoins des portraits de la proche famille.

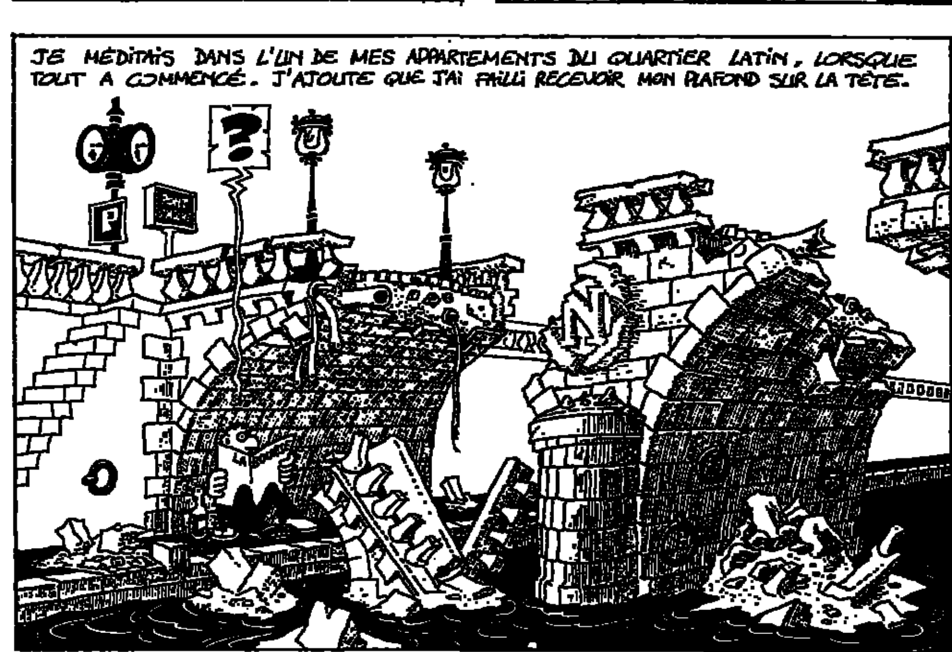
Au-delà des aïeuls, ce sont ces vieux albums qui peuvent le mieux permettre de retrouver le visage des ascendants. La difficulté, très générale, c'est que les noms ne sont pratiquement jamais indiqués et que même les personnes les plus âgées ne les connaissent pas toujours.

Il convient alors de procéder par collationnement avec les différentes autres sources de reproductions photographiques : groupes scolaires ou sportifs, comptes rendus d'associations dans le journal local, identités

GÉRARD MATHIEU















des dossiers administratifs, militaires, professionnels ou de tout autre ordre. Les épreuves des vieux albums sont souvent meilleures, et des portraits excellents, jusqu'alors non identifiés, peuvent ainsi être repérés. Par le jeu des photos de groupe et de cortèges, il peut même arriver que l'on repère d'autres ascendants...

Ne pas oublier enfin, que les photographies ont été mises au point vers 1880, qu'ambrotypes et daguerréotypes les ont précédées, et qu'il serait bien rare qu'aucun photographe ambulant, comme il s'en trouvait souvent à la fin du dix-neuvième siècle, n'ait tiré la photo de l'un ou l'autre des ancêtres. Le tout est alors de la retrouver !

Dans les milieux férus d'art ou dans la petite bourgeoisie, dessins et miniatures ont existé également. Dans certains cimetières, notamment en Italie, le buste ou le portrait des décédés est placé sur la tombe.

Signatures

Quant aux signatures — et l'on peut penser qu'aucun graphologue ne le contredira — c'est une véritable photographie de la personnalité. En remontant le cours des temps, tout le monde ne savait évidemment pas signer, mais quelques-uns pourtant, ce qui fait beaucoup au total. D'autant que des actes de catholicité parfois et la majorité des contrats notariaux ne se contentaient pas d'indiquer éventuellement que l'intéressé était illettré. Ils contenaient alors la marque de la partie : simple croix bien souvent, véritable petit dessin différencié, propre à chaque individu dans certains papiers du quinzième, seizième ou dix-septième siècle. N'est-ce pas la graphologie chinoise qui soutient qu'un seul trait suffit pour retrouver le caractère d'un individu ?

Alors, quand cette simple marque devient le dessin d'un oiseau chez un certain Lagrue, une sorte de truelle pour un autre, maçon de profession, et au moins un signe cabalistique (croix gammée, cercle percé d'un point, barré d'un trait ou inachevé) pour leurs contemporains (tabellionage de Tillières-sur-Avre, quinzième - seizième siècle), ne peut-on rien y discerner ?

La collecte des signatures n'est pas tout à fait analogue à celle des portraits. Le chercheur a retrouvé déjà les références des actes de mariage et des contrats notariaux. Le hic, c'est qu'on ne peut se contenter d'une photocopie. Il convient d'obtenir du gardien de chaque document de prendre une bonne photographie. Ensuite, il faut effectuer le tirage d'une seule signature à la fois. Eventuellement, on gomme à la gouache sur une première épreuve tous les traits qui ne font pas partie de la signature souhaitée. On prend une nouvelle photographie. Puis, le tirage définitif est effectué. Dans le cas d'une marque, l'indication, ajoutée par le curé ou le tabellion, de l'auteur de celle-ci mérite, semble-t-il, d'être conservée telle qu'elle a été mise à son côté. ■

SABLES

Le volley-ball de plage

GÉRARD ALBOUY

APRES avoir joué les fourmis pour préparer l'an dernier les championnats d'Europe avec cent quarante jours de stage et trente-deux matches internationaux entrecoupés seulement de deux semaines de repos, les volleyeurs de l'équipe de France se transformeront cet été en cigales pour animer, du 8 au 27 juillet, quarante-cinq stations du littoral. En lançant cette première opération « volley vacances » avec le concours de la Fédération nationale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative, la Fédération française de volley-ball (F.F.V.B.) a voulu « *mettre l'équipe nationale au service du public* ». Il s'agit, indique Alain Geles, le directeur technique national, « *de répondre au désir du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs qui souhaite développer le sport pour tous en organisant une manifestation qui associera trois composantes : élite, masse et loisir. Pour notre fédération, c'est aussi une opération image de marque. Nous ne voulons pas lutter contre la pratique du volley-ball sauvage sur les plages, ni la récupérer à notre profit, mais aider les gens à venir à une pratique plus naturelle de ce sport* ».

L'été venu, tous ceux qui fréquentent les plages françaises ont pu assister, amusés ou agacés, au spectacle de ces dizaines de ballons se détachant sur fond azur en paraboles pas toujours contrôlées ou bondissant en sauts de puce jusqu'au premier corps alangui au soleil et luisant d'huile solaire. De Canet au Grau-du-Roi en passant par Sète ou Palavas-les-Flots, poteaux et filets de volley-ball semblent même faire partie intégrante du décor sur ce long ruban de sable presque ininterrompu sur 180 kilomètres de la côte languedocienne, qui a toujours été un haut lieu de la pratique de ce sport.

Ces poteaux de volley-ball, on les retrouve inévitablement devant les débits de boisson ou en toile de fond des plages les plus fréquentées. Sans attendre l'heure de l'apéritif pour lancer des défis, les pratiquants ne manquent pas pour engager une partie. La certitude de faire du volley-ball est en effet le seul lien qui semble exister entre des estivants réunis en cercle pour se renvoyer un ballon en plastique et certains tournois regroupant les meilleurs spécialistes. Faute de terrain ou de filet, les premiers se contentent d'emprunter au volley-ball les règles pour la frappe de balle en évitant au maximum de lui faire toucher le sol.

Tournois

Souvent le cercle se forme à la naissance des premières vagues. Tout en rendant les échanges plus brefs encore, cela favorise le bronzage par réverbération et permet de mieux supporter les effets d'une activité physique inhabituelle sous le soleil. Pour les plus timides, le volley-ball est un moyen de lier connaissance et de s'intégrer dans des groupes de jeunes. Pour les dragueurs, c'est un moyen discret d'opérer. Tout cela ne doit pourtant pas faire oublier que le volley-ball de plage est aussi un sport qui possède même ses règles, ses terrains, ses tournois et ses champions.

A Marseille, le Club des Catalans, qui regroupe plusieurs centaines de membres, se consacre exclusivement au volley-ball de plage. Son terrain abrité du vent permet la pratique de ce jeu la plus grande partie de l'année. Son tournoi, soutenu par les journaux locaux et fortement doté de lots en nature (voyages, appareils électroménagers, etc.), est l'un des plus courus et des plus passionnants. Le même phénomène existe à Sète, à Pallavas, à La Grande-Motte, à Cannes, où les équipes, formées de joueurs opérant en première division, sont bien souvent inquiétées par les habitués de l'endroit.

C'est pour proposer au grand public des structures d'accueil et des moyens de s'initier ou de se perfectionner que la F.F.V.B. propose cet été l'opération « volley vacances ». Trois caravanes animeront simultanément le littoral français sur les côtes de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée. Chaque caravane est composée de dix personnes dont cinq joueurs de l'équipe de France.

Image dynamique

Chaque semaine, du 8 au 27 juillet, cinq stations seront ainsi visitées du mardi au samedi. Dès le matin, la caravane proposera une animation avec initiation, démonstration, tournois familiaux, challenges du jeune volleyeur, etc. Un grand tournoi à quatre sera organisé l'après-midi. L'équipe victorieuse rencontrera en fin de journée la sélection française et sera qualifiée au nom de la station pour un tournoi final le dimanche. Ce jour-là, les cinq équipes qualifiées et la sélection française (hors concours) disputeront le tournoi final pour désigner le champion de Côte d'Opale, d'Amour, d'Argent, Vermeille ou d'Azur.

Cette opération — dirigée par M. Robert Maniaudet, qui fut international de volley-ball dans les années 50 — a nécessité un investissement d'environ 1 million de francs assuré par tiers par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, par les prestations des offices de tourisme et par des publicités. La fédération, qui entend ainsi donner une image dynamique du volley-ball et qui agréera les stations visitées en les aidant à se doter d'un encadrement technique permanent, attend beaucoup de cette opération pour faire progresser, dans un proche avenir, le nombre de ses licenciés (63 105 dont 25 493 féminines), même s'il est délicat d'assimiler les deux façons de pratiquer ce sport.

Au plan technique, l'une des originalités des épreuves de plage consiste en la suppression de la ligne des trois mètres qui existe en salle, ce qui entraîne pour n'importe quel joueur la possibilité de contrer ou d'attaquer. Pour le reste, les règlements varient en fonction de la situation géographique ou du nombre de joueurs sur le terrain.

Adaptation

A quatre, le principe de la rotation des joueurs pour le service est conservé. Les équipes sont en général organisées avec un contreur et trois ou plus rarement deux défenseurs. En triple, les joueurs peuvent occuper un poste fixe avec un passeur qui assure le service, un contreur ou un défenseur, ou effectuer également une rotation. La première solution permet toutefois aux volleyeurs de petite taille de ne pas être top désavantagés puisqu'ils ne se retrouvent pas obligatoirement en contre.

La réduction du nombre des équipiers de six en salle à trois ou quatre sur la plage s'explique par la défense rendue plus facile par le sable, moelleux tapis de réception, sur lequel les joueurs n'hésitent pas à tenter les reprises les plus acrobatiques. S'il est très spectaculaire, le volley-ball de plage est aussi moins rapide, et le soleil souvent généreux n'est pas le seul responsable. En se dérobant sous les pieds lors des impulsions, le sable est la cause d'un retard de quelques dixièmes de seconde sur toutes les actions de jeu.

Pour remédier à cet inconvénient, les joueurs en position d'attaque délaissent sur la plage l'appel classique sur deux ou trois pas pour des sauts verticaux, exécutés sans élan. Ils ont d'autre part intérêt à ne pas trop monter les balles dans les échanges entre partenaires, pour éviter de donner prise au vent sur un ballon qui, avec ses 250 ou 280 grammes, est l'un des plus légers de tous ceux utilisés pour les sports d'équipe.

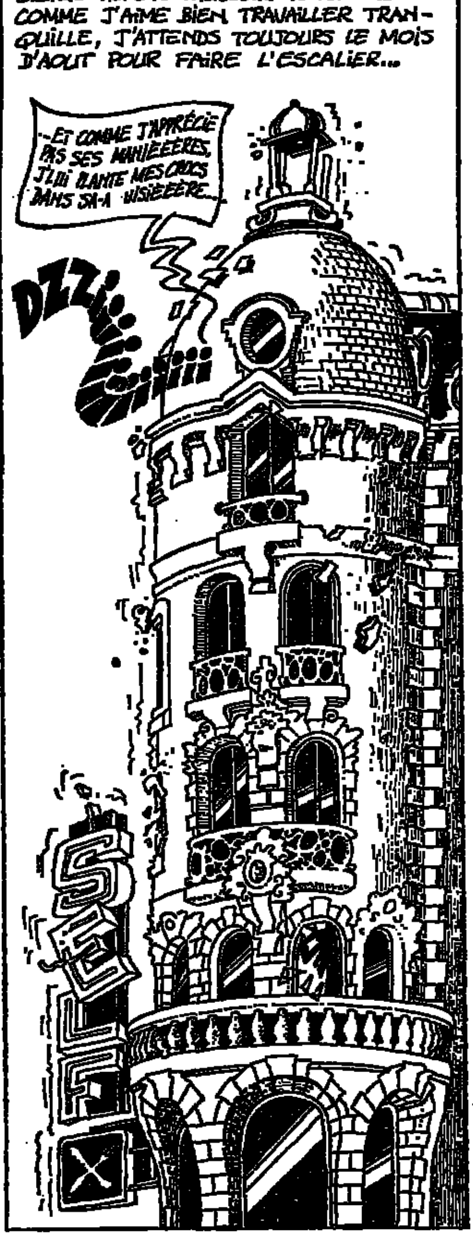
Ces modifications de technique de jeu nécessitent un certain temps d'adaptation de la part des joueurs qui participent aux compétitions officielles en salle. « *Ce temps d'adaptation*, précise Jean-Marc Buchel, l'entraîneur de l'équipe de France, *est d'ailleurs plus long pour passer de la salle à la plage que pour revenir ensuite en salle.* » Il ne faut jamais oublier, en effet, qu'avant de jouer les cigales un ou deux mois l'été les volleyeurs de haut niveau se livrent le reste de l'année à d'interminables répétitions techniques que ne renieraient pas les plus laborieuses des fourmis. ■

TROISIÈME ÉPISODE













POUR EN SAVOIR PLUS

● FEDERATION FRANÇAISE DE VOLLEY-BALL (F.F.V.B.), 1, rue Ambroise-Thomas, 75009 Paris ; tél. : 523-13-00 et 770-65-61.

● OPERATION VOLLEY-VACANCES 80

Du 8 au 13 juillet. — Manche : Berck-Plage, Le Touquet, Hardelot, Calais, Dunkerque ; Atlantique : Les Sables-d'Olonne, Tharon, Saint-Brévin, Pornichet, La Baule ; Méditerranée : Le Grau-du-Roi, La Ciotat, Cassis, La Couronne-Carro-Martigues, Marseille (les Catalans, Prado-Plage).

Du 15 au 20 juillet. — Manche : Asnelles, Luc-sur-Mer, Riva-Bella, Houlgate, Villers, Deauville ; Atlantique : Ile de Ré, Châtelaillon, Ile d'Oléron, Saint-Georges-de-Didonne, Royan ; Méditerranée : Hyères, Sainte-Maxime, Saint-Laurent-du-Var, Cannes, Fréjus.

Du 22 au 27 juillet. — Manche : Perros-Guirec, Binic, Saint-Cast, Dinard, Saint-Malo ; Atlantique : Anglet, Seignosse-le-Penon, Biscarrosse, Lacanau, Andernos ; Méditerranée : La Grande-Motte, Palavas, Gruissan, Narbonne, Coudalère-Port-Barcarès.

● BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

La F.F.V.B. a rédigé et édité plusieurs ouvrages techniques : « l'Entraînement au volley-ball », « Règles officielles », « les Cahiers de l'entraîneur », « A la découverte du volley-ball ».

Autres ouvrages : « Volley-ball », par Karl Herzog, éditions Phillippka Verlag; « le Volley-Ball aujourd'hui », par Gilles Petit, éditions Solarama (Presses de la Cité).

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE D'ADOLF MUSCHG

Épître à la sœur d'un poète

AUCUNE trace du terrible poison dont monsieur votre frère s'est cru contaminé n'ayant pu être décelée dans le crâne du chien que j'ai disséqué selon les règles de l'art, il ne reste au médecin qu'à tirer une triste conclusion : monsieur votre frère, qui s'imaginait devancer une épouvantable agonie en choisissant la mort, a été victime d'une méprise. D'une méprise si profondément contre nature que malgré la peine qui m'endeuille je me sens indigné et ne peux, sans rancœur, vous adresser les condoléances auxquelles pourtant, chère Mademoiselle, vous avez bien droit.

Un client entre dans le restaurant Justi sur la Kaiserstrasse ; Néron, le setter irlandais connu de tous les enfants de Graz pour sa gentillesse, accourt saluer l'homme qu'il n'attend pas de reconnaître comme le célèbre auteur de comédies pour lui passer de bon cœur la langue sur la main. Monsieur votre frère, l'esprit ailleurs, semble agréer ces marques d'une fâcheuse familiarité et même jouer à lui donner sans cesse un nouvel aliment.

Nul ne comprend les hurlements que pousse monsieur votre frère en se levant d'un bond, en renversant la table, en criant « *maudite bête !* » et en donnant du pied sur l'animal qui, du coup, grogne de peur plus que de colère, montre les dents et se hérisse. « *Je suis pris !* clame monsieur votre frère, *cette bête a la rage !* », crie-t-il, blanc comme un linge en serrant convulsivement la main sur la poitrine. J'étais là, chère Mademoiselle. J'ai tâché de dissiper l'angoisse de monsieur votre frère. Mais en vain ; c'est justement l'aspect anodin de sa blessure qui l'affolait et il me suppliait le plus sérieusement du monde « *de lui ouvrir la peau pour faire sortir le poison* ». Ce furent ses propres mots, j'ai des témoins. Il n'y avait rien à faire pour le soulager ; vous qui avez pris inlassablement soin de lui le savez aussi bien que moi.

En l'espace de quelques jours, il manifesta tous les symptômes ô combien caractéristiques de la rage chez l'homme : maux de tête, inquiétude, humeur dépressive, hypertension générale des réflexes et même spasmes d'étouffement à la vue de l'eau. Cherchais-je à persuader monsieur votre frère que semblables phénomènes, lorsqu'il s'agit véritablement d'un cas sérieux, n'interviennent qu'après un certain temps d'incubation d'au moins deux semaines et que, s'ils interviennent plus tôt, ils ne témoignent que d'une imaginati surexcitée, il entrait en furie comme si je me fusse moqué de lui et comme s'il eût voulu me démontrer sur-le-champ ce que c'est qu'une véritable rage. Puis brusquement, d'un ton presque froidement scientifique, il me montrait l'écume qui lui venait effectivement aux commissures des lèvres : et ce symptôme-là, qu'est-ce que j'en faisais dans mon acharnement à tout prendre à la légère ? Comment comptais-je accommoder sa salivation avec mon inébranlable optimisme ? Quels délais devrait-il donc observer pour pouvoir crever selon les règles tatillonnes que lui prescrivait ma sagesse livresque ? Après quoi il s'abîmait dans un silence mortel, une espèce d'hébétude à me faire perdre mon latin médical plus sûrement encore que son agitation.

En désespoir de cause, je résolus de me rendre à sa chimère. Elle finirait bien, espérais-je, par se dissiper si sa solide nature la contredisait quotidiennement et si la catastrophe ne se produisait point. Nous avons renoncé à faire admettre un homme aussi émérite à l'asile et qui sait si par cet excès d'égards nous n'avons pas compromis les chances de la médecine ? Car il apparaît aujourd'hui clairement que son angoisse ne voulait pas se laisser démentir. Il s'appliquait de toutes ses forces à tourner en imposture les interprétations raisonnables de son état. Et finalement le pistolet qu'il avait soigneusement caché sous son linge lui sembla l'unique moyen de prévenir un supplice dont l'atrocité obsédait tout son être.

S'AGISSANT d'une personne plus commune, j'eusse été dispensé du devoir d'établir la justesse de mon diagnostic, c'est-à-dire l'aberration du malade, par une contre-épreuve sur le corps du chien, d'autant plus que le comportement du fidèle Néron ne s'écarta en rien de la normale au cours des jours suivants. Comme l'affaire touchait au célèbre Ferdinand Raimund (1), et donc à ma réputation, je dus exiger la dissection de l'animal et ajouter au trépas d'un malade imaginaire celui d'un chien qui s'avéra en parfaite santé. On ne put trouver dans l'organisme de Néron la moindre trace de la maladie redoutée dont il faut donc de toute évidence situer le germe dans la cervelle de monsieur votre frère. Et comment pourrais-je ne pas tirer de tout cela d'amères conclusions sur la véridicité des poètes ? Des conclusions amères sur la vie spirituelle de la nation et aussi sur moi-même.

Oui, je dis que c'est une mort lamentable quand un homme aussi doué que monsieur votre frère répugne jusqu'à la folie, répugne jusqu'au suicide à regarder en face la vérité : à convenir qu'il est condamné à vivre. Il aurait eu maintes occasions de le reconnaître et de se ressaisir même après la morsure qu'il croyait mortelle. Nous tenons conversation dans le salon Goeben où je l'ai entraîné pour le distraire ; cette société semble l'animer, il s'abandonne et, sur les instances de notre charmante hôtesse, il récite un monologue de sa pièce *le Roi des Alpes et le Misanthrope* (2) ; il entonne un de ses couplets. Mais soudain il s'interrompt, blêmit et se tourne vers moi pour me dire à voix basse qu'il a besoin sans délai d'une consultation en tête à tête. Mise au courant, Madame von Goeben nous conduit, non sans étonnement mais avec discrétion, dans ses appartements privés où monsieur Raimund ôte sans un mot ses vêtements. La lumière du chandelier ne suffit pas, je fais apporter d'autres lampes pour voir au moins les altérations qu'il prétend avoir soudain remarquées aux hanches et aux aisselles, car à l'auscultation je ne sens rien.

Le boudoir est aussi clair qu'en plein jour, mais nous ne parvenons pas à objectiver un seul des phénomènes qui lui faisaient battre le cœur ; voilà qu'il trouve pour m'émouvoir par la description de la rage qui le frappe les mêmes accents que tout à l'heure pour déclamer les sentiments de son Misanthrope. Je me sens véritablement transporté en plein théâtre, et la détresse me fait perdre la parole. Les glaces du boudoir où se multiplient les gesticulations du malade me le font voir comme si j'étais derrière lui. Je me rends compte qu'il cherche à dominer ses tremblements en raidissant le genou et en serrant les muscles fessiers, je vois ses épaules ployer comme sous un lourd fardeau.



ALAIN LETORT

ME vient alors une idée que je ne saurais qualifier de géniale mais qui faute de mieux promet de faire cesser le spectacle. « *Maître*, dis-je à monsieur votre frère, *veuillez donc vous confier à vous-même ce dont tenez à m'informer en tête à tête, vous n'avez qu'à vous retourner, je vous en conjure, parlez donc avec vous-même, avec l'image à laquelle Dieu vous a conformé, et il ne vous refusera point son aide ; et*, ajouté-je par une soudaine inspiration, *si vous me permettez un conseil, soulagez vos membres en les laissant trembler, ne faites pas violence à votre faiblesse, vous vous sentirez bientôt affermi.* »

Je le laissai tout abasourdi, Mademoiselle, mais je ne m'éloignai pas au-delà de l'antichambre où, gagné moi-même par l'affroi, je demeure aux aguets. Derrière la portière règne un tel silence que, dirait-on, les murs se resserrent. Le bruit de la société toujours animée qui parvient du salon résonne à mes oreilles comme un grelot, je pense sans savoir pourquoi à une partie de traîneau dans la neige et j'entends pour de bon des hurlements étouffés, comme si une horde de loups sortait de la forêt profonde, un frisson d'hiver, en plein mois de juin, me glace la moelle qui soudain se fige sous l'effet d'un cri presque surnaturel qui menace de rompre les murs du palais Goeben et de me faire perdre les sens.

Je me reprends, me précipite à travers la portière et je découvre votre défunt frère à quatre pattes, le corps tordu comme s'il avait l'arrière-train paralysé, posant à demi agenouillé devant la glace. Il semble chercher à attraper son reflet entre les dents, son haleine se dépose en buée sur le miroir, on dirait même que par ses jappements continuels il veut faire disparaître son visage sous la vapeur qui sort de sa bouche. « *Tiens, regarde !* dit-il en se tournant vers moi d'un air terrifiant, *regarde bien ce que tu as fait, combien de temps encore veux-tu observer ma souffrance en spectateur ?* » Sur ces mots il trace du doigt sur la buée un dessin que je ne saurais décrire et, avant qu'il se soit évaporé, il tend le visage et se met à lécher le verre avec application ; les cheveux lui tombent sur le front, on dirait véritablement qu'il s'est mué en un spécimen de la race canine.

« *Maître !* » m'exclamé-je ; — « *Oui*, dit-il, interrompant son manège, *vois donc ce que tu as fait, tout est fini, fini.* » Je ne pouvais, hélas ! plus douter, Mademoiselle, que le cas de ce pauvre homme échappait désormais à la compétence du médecin et que seul le Créateur pouvait encore le prendre en pitié. « *Maintenant aide-moi au moins à me rhabiller* », dit le malheureux, non sans grandeur, en se relevant. « *Ainsi donc*, lui répliqué-je, *l'expérience que je vous proposais vous a paru vaine ?* » — « *Ah !* répond-il évasivement, *c'est plutôt à toi qu'elle aurait pu faire du bien.* »

Il ne veut pas qu'on le ramène à son auberge, il fait fi du pressant conseil que je lui donne de prendre quelque repos, il revient se mêler à la société comme si de rien n'était, il paraît y prendre plaisir et son départ, peu après, passe complètement inaperçu. Voilà, chère Mademoiselle, la dernière vision que nous conservons de lui ; à l'aube, l'hôtelier, inquiété par un coup sourd, le trouve baignant dans son sang.

LA tristesse m'étreint, chère Mademoiselle, et derechef la fureur me gagne. Voilà un homme comblé plus qu'aucun autre par le génie, célèbre pour l'art d'observer le genre humain, qui nous gratifiait de son humour libérateur, et qui s'est révélé absolument incapable de soutenir calmement le spectacle de son propre visage ; de le supporter du moins assez longtemps pour que lui viennent les larmes, pour que la miséricorde envers son propre être de chair prenne tout doucement le dessus. Il se regarde dans le miroir et refuse de s'y apercevoir ; il veut ignorer ce que pourtant il sait : que sa vraie blessure n'est pas celle qu'il a pensée ; il se voit confondu et recourt à la pose ; il fait du théâtre. Il lui plaît de fuir sa vie, que Dieu tient en sa main comme celle de chacun, pour une mort indécise, égocentrique et superflue. Comment, je vous le demande, pouvons-nous, nous autres, ajouter foi à la sagesse supérieure que la plume de tels hommes a tracée ? Que penser du rire par lequel monsieur votre frère s'entendait à dérider la mine grave de ses contemporains ? Ne me faut-il point désormais tenir pour un suspect enchantement les soupçons qu'un Ferdinand Raimund faisait planer sur nos institutions en nous forçant à rire d'elles ?

Je ne peux pas retirer mes éclats de rire, Mademoiselle, et pourtant, je rougis d'eux ; car l'homme qui s'était donné pour métier de nous faire rire de la sorte ne se contentait pas de nous abuser, il s'abusait lui-même. Il s'est perdu à force de se fuir ; en jouant la gaieté il agissait contre son âme. Sa rage fut une farce ; mais la tiendrai-je pour réussie parce qu'il l'a jouée jusqu'à son funeste dénouement ? Non, ce serait pousser trop loin le sarcasme aux dépens d'un être humain.

C'est une destinée purement *empruntée*, si j'ose ainsi m'exprimer, qui nourrissait son imagination et qui tenait la nôtre en haleine ; cette imagination a fini par le tourmenter jusqu'à le tuer, et il est mort, lui que tous connaissaient, sans lui-même se connaître. Dois-je célébrer un art du mensonge, puis-je le louer, cet art qui amène l'artiste, quand un chien l'a mordu, à confondre, au péril de son propre corps, le sérieux et le dérisoire ? Je ne suis que médecin, chère Mademoiselle ; il ne se voit pas dans mon métier qu'on aille percer la cornée de quelqu'un sans être sûr de l'état de son œil ; ni qu'on reconnaisse un mal sans avoir appris à le reconnaître.

C'est la peine au cœur que j'écris ces mots, car en les prononçant je perds mon défunt ami pour ainsi dire une seconde fois. Mais répondez vous-même : comment un homme qui ne veut rien savoir de sa bonne santé, bien que je m'en sois porté garant, peut-il parler sensément de la maladie (de ce qu'il prend pour tel) du genre humain tout entier ? Dois-je me laisser abuser comme lui pour la seule raison que son verbe brillant m'éblouit ? Voilà qui serait un bien singulier et bien cruel hommage : je ferais là trop de cas du théâtre et point assez de la créature dont la souffrance ne veut point être jouée, mais soignée et guérie.

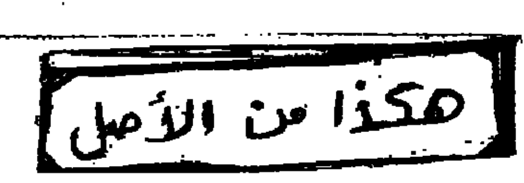
Devant mes yeux, chère Mademoiselle, baigne dans l'alcool le cerveau d'un chien innocent ; il m'a fallu le tuer pour sauver la vérité, pour sauver la raison, et demain, quand j'irai chez Justi à ma table de déjeuner, Néron ne sera pas là pour me faire fête. Il était tout autant que Shakespeare une créature de Dieu, construite avec autant d'art et animée certainement de meilleurs sentiments envers nous autres qui nous disons les fleurons de la Création. Je déplore que cette bête ait dû périr pour la seule raison qu'un homme, favorisé sans doute par la nature et néanmoins pitoyable, n'a pas réussi à vivre ; et parce qu'il n'eut pas l'indulgence de faire grâce à lui-même et aux autres. ■

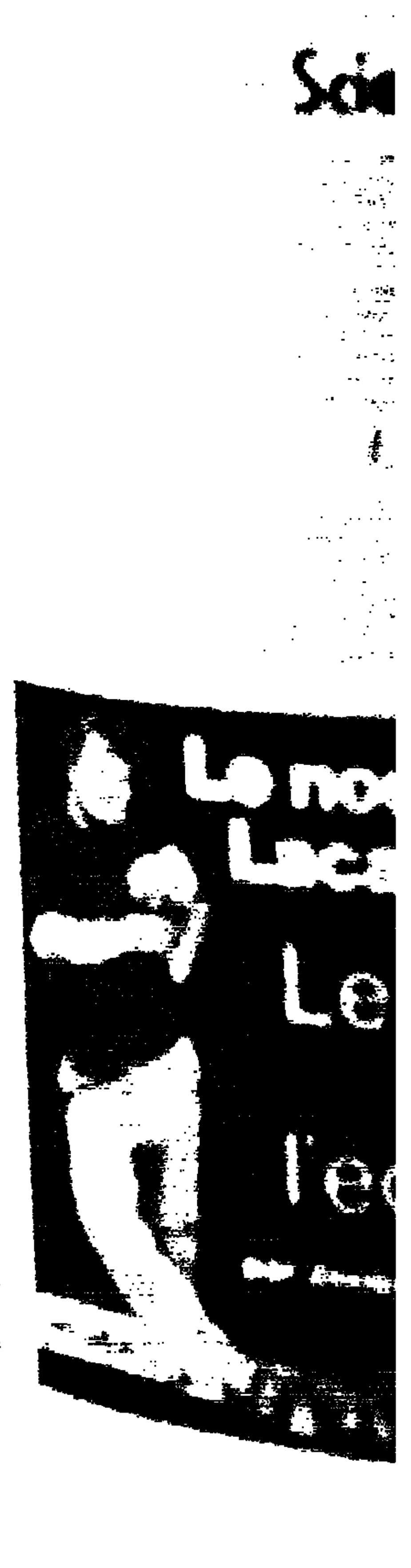
(Traduction
de Jacques Le Rider.)

(1) Ferdinand Raimund (1790-1836), acteur célèbre et auteur de plusieurs « classiques » de la comédie populaire viennoise. Connu pour ses violentes sautes d'humeur et ses crises de mélancolie. Il avait toujours eu la phobie de la rage. Après une morsure sans gravité, il fut pris de panique, se tira un coup de pistolet dans la bouche et mourut peu de jours plus tard. (N.d.T.)

(2) *Le Roi des Alpes et le Misanthrope* (1828) est une des pièces les plus jouées de Raimund. Il y montre le misanthrope Rappelkopf qui tourmente son entourage par sa grotesque hypocondrie. Dégoûté des hommes et du monde, il se retire dans un chalet solitaire. Astragalus, le bienveillant génie de la montagne, le ramène à la raison et à la sociabilité : il prend les traits de Rappelkopf qui peut donc observer son sosie, se regarde avec une certaine satisfaction d'abord, mais prend bientôt son double en horreur et s'apprête même à tirer un coup de pistolet contre lui. Cette épreuve guérit Rappelkopf qui se réconcilie avec la réalité. (N.d.T.)

Né en 1934 à Zollikon, près de Zurich, ADOLF MUSCHG est professeur de littérature allemande à l'université technique fédérale de Zurich. Parmi ses romans, nouvelles, essais et pièces pour le théâtre et la radio, signalons, traduits en français : *l'Impossible Enquête* (roman, Gallimard, 1977), *Histoire d'amour* (nouvelles, Gallimard, 1977), *le Tandem* (nouvelle, dans le recueil *Nous plaidons coupable*, Grasset, 1980). *L'Épître à la sœur d'un poète* a été publiée en novembre 1979 par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.







Déferlement

NUITS MAGNETIQUES
LES JAPONAIS A PARIS
Du lundi 7
au vendredi 11 juillet
France-Culture, 22 h 30.

Ce n'est pas pour rien que les chauffeurs de taxi ont baptisé « avenue de Tokyo », l'axe de Paris qui joint l'Opéra au Palais Royal et qui justement s'appelle avenue de l'Opéra : il suffit de marcher pour constater le nombre grandissant de magasins possédés là par des marques japonaises. Et dès qu'un fonds de commerce est à vendre il est acheté par... les gens de Tokyo.

Les boutiques du Paris touristique ne sont plus ce qu'elles étaient. Le tourisme lui-même a changé d'allure : auparavant on disait et répétait « *les Américains* », aujourd'hui le Parisien dès les mois de printemps a le même haussement d'épaules pour dire « *les Japonais* ». Les Japonais qui se déversent par cars entiers dans un périmètre délimité dont le centre pourrait bien se situer devant les façades du Louvre ; les Japonais caméras en bandoulière et sourires ravis. Il paraît que dans ce pays les vacances sont rares. Ils sont cependant 300.000 chaque année à visiter l'Europe.

Mais le Japon à Paris c'est encore autre chose, ce sont les grands couturiers ou plutôt ceux qui font et défont les réputations de la nouvelle couture — comme on dit nouvelle cuisine. Ils s'appellent Kenzo, Jap, Isse Myake. Les Japonais ce sont encore des chorégraphes, des danseurs ou des musiciens dont l'étoile chaque année brille mieux. Joséphine Markovitz, qui connaît sur le bout du doigt ce « dossier », est allée interroger ces artistes venus d'Orient que Roland Barthes adulait et qui sont pour beaucoup dans l'évolution des « tendances », sinon de la mode. Voilà pour les numéros frivoles de la suite des « Nuits magnétiques » consacrées au Japon en France.

Deux émissions plus économiques permettront d'évaluer l'emprise de l'industrie japonaise sur le marché français : de la moto au magnétoscope en passant par le microprocesseur, tout ce qui porte le label « *Made in Japan* » est compétitif, ou plutôt franchement concurrentiel, les fabricants d'automobiles français sont payés pour le savoir. On entendra aussi les responsables de Mitsukoshi-France, et des représentants de la Banque de Tokyo. On entendra encore, interrogés par Marianne Ramet et Bernard Treton, des Japonais résidant en France (ils sont 6.000 au total).

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 15, Chronique politique de B. Valette ; 7 h. 25, Bloc-notes économique de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, Toute latitude ; 11 h., G. Klein et R. Hulot ; 12 h., Cinémélodies ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F. 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Les histoires de France, par P. Miquel et M. Desbarbat ; 14 h. 5, Vous avez souri, de D. Mermet et J. Morzadec ; 15 h. N. Croisille ; 16 h., Show à la tête de B. Mabille ; 17 h., Les Français de la IVe République, de P. Lamour et C. Villers ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 23 h. 5, José Artur et X. Fauche ; 1 h., P. Moresco et G. Aumond ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE I (informations toutes les heures) : 5 h., C. Barbier ; 6 h., O. de Rincquesen et F. Rivière ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, I. Leval ; 8 h. 45, A vos souhaits, avec S. Collaro et Brigitte (la guerre des moutons) ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi.

13 h. 30, Interpol, de P. Bellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Le kikekoa, de F. Diwo ; 16 h. 55, Bon appétit, la France ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h. 45, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h. 10, Séance de nuit ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., Les nocturnes, avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 10 h. 5, Minute santé, vacances ; 12 h., Le million, avec M. Denisot ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 14 h., F. Fernandel ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h 15, Enquête sur une vedette ; 15 h. 45, Toute la vérité, avec B. Allemane ; 17 h., Croque-musiques ; 19 h., Capsule, avec M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Motus ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END
SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M Droit ; 9 h. 10, La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire de l'été, par A. Castelot et A. Decaux : Alexandre Dumas voyage ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Artur et M. Hees ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas ; 9 h., Le journal de P Lescure ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Pierre qui roule, de P Lescure ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 20 h., Hit-Parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu : Vadim Zagladine ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang, avec G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., rock avec B. Sohu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live, de D. Farran.

● R.M.-C. : 5 h., J. Meledo ; 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M. Ulimann ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-match ; 13 h 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-Parade, avec P Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h., Hôtel de Paris ; 19 h. 30, Musiques, avec M. Cottet.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h 30 (et à 14 h 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter, de A Blanc et C Chebel ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jamparade, d'A Françis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h. Jule ; 8 h 35, C'est dimanche, de Christian Morin et Maryse ; 12 h 30, Europe midi dimanche ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hébey ; 18 h 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs avec B Schu.

● R.M.-C. : 5 h., J. Meledo ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le Hit-parade, avec J. Meledo ; 15 h., P. Sulak ; 19 h. 30, Le Hit-parade ; 20 h. 30, Musique classique, avec L. Rose ; 22 h., Musiques... avec M. Cottet.

Lundi 7 juillet

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers : Les poètes québécois.
8 h., Les chemins de la connaissance : le Moyen-Orient ancien (le monarque et la juridiction) ; à 8 h. 32, La demeure et la cité : Louvain-la-Neuve.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : jazz (la virtuosité).
14 h., Sons : Nuits de Chine.
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Lits à une place », de F Dorin.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : le concept de peur.
16 h. 50, Actualité : l'archéologie.
17 h. 32, Ecrivains pour musiques : la Belle Epoque.
18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Présence des arts : Braque à la Fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence.
20 h., « Malins plaisirs (tome III), de J.-J Varoujean. Avec C. Laborde, P. Etesse, S Fabre...
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la quête avantureuse de Conn-Eda, prince d'Irlande.
22 h. 30, Nuits magnétiques : les Japonais à Paris.
(Lire notre sélection.)

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Hector Berlioz.
8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano, de F. Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « La Mort de Cléopâtre » (Berlioz)
11 h., Concert : « Prélude et mort d'Isolde » (Wagner) ; « Symphonie n° 7 en mi majeur » (Bruckner), par l'Orchestre national de France, dir. E. Jochum
13 h. 5, Jazz vivant estival : le Quartet de Milt Jackson à Juan-les-Pins le 19 juillet 1978 et le Gary Burton Quartet à l'Amphithéâtre Ravel à Lyon, le 15 juin 1979.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Beethoven, Berlioz, Casella et Grisey ; 17 h., Berlioz et nous.
17 h. 20, Concert : « La Damnation de Faust », extraits (Berlioz) ; « Faust », chœur de la kermesse, valse (Gounod) ; « Carmen », extraits (Bizet) ; « Le Roi malgré lui », mazurka et fête polonaise (Chabrier).
19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering.
20 h. 30, Concert du patrimoine (en direct de la Halle aux grains) : « Symphonie n° 1 » (Gounod) ; « Harold en Italie », symphonie pour orchestre avec alto principal, opus 16 (Berlioz) ; « Pelléas et Mélisande » (Fauré), par l'Orchestre symphonique du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson, avec G. Gausse, alto.
23 h., Les nuits d'été : Amsterdam (Roentgen, F. Schubert).

Mardi 8 juillet

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers : poètes québécois.
8 h., Les chemins de la connaissance : le Moyen-Orient ancien (le commerce et le travail) ; à 8 h. 32, La demeure et la cité : l'architecture quotidienne ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : Gens du mil, gens du sorgho ; Mythes, légendes et traditions en Arménie.
11 h. 2, Ecrivains pour musiques : Sacha Guitry (à 17 h. 32, R. Queneau et R. Desnos).
12 h. 5, Agora : Le problème des origines américaines, avec Y. Coppens et J. Meunier.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Nuits de Chine.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Une passion ingénue », de R André.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Les écrivains chinois à Paris.
18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London
19 h. 30, Sciences : La pierre attaquée par les acides et les champignons.
20 h. Dialogues franco-norvégiens : « Spécificité et unité des pays nordiques », avec H. Seip et M. Gravier.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Œuvres d'ondes.. Milhaud, Jolivet, Messiaen, Tessier.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Six mille Japonais résident en France.
(Lire notre sélection.)

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Jean-Sébastien Bach : « Deuxième concerto brandebourgeois en fa majeur », BWV 1 047, dir. G Léonhardt (Bach - Busoni), avec A. Brendel, piano.
8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Le Délire des doigts. intégrale de l'œuvre pour piano de F Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Bach et Mendelssohn ; 11 h. 15, Bach et nous.
11 h. 30 Concert : « Concerto pour violon, hautbois et cordes, en ré mineur », BWV 1 060 ; « Cantate », BWV 202 ; « Concerto brandebourgeois n° 3 en sol majeur », BWV 1 049, par le nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec J.-Ch Gayot, hautbois, E. Krivine, violon, J Chamonin, soprano
13 h. 5, Jazz vivant estival : Stan Getz Quintette
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Vivaldi, Stravinsky, Casella et Franck ; 16 h. 45, Bach et nous.
17 h., Concert : Festival estival de Paris 1977, « Amadis des Gaules », tragédie lyrique en trois actes de J.-Ch Bach, livret de Quinault, par le nouvel Orchestre philharmonique, dir. G Gondette, et les Chœurs de Radio-France, dir. J Jouineau.
19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose... par René Koering ; 21 h., Concert confrontation (en direct de la chapelle Sainte-Anne), orgue, piano, clavecin avec J. Van Immerseel : « Le Clavier bien tempéré », six préludes et fugues (J.-S Bach).
23 h., Les nuits d'été : Amsterdam (Schubert, Brahms, Tchaïkovski et Sibélius).

Mercredi 9 juillet

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers : Les poètes québécois.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le Moyen-Orient ancien (l'homme et ses biens) ; à 8 h. 32, La demeure et la cité : le promeneur d'Ermenonville.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Mousses de Kernoc'h », avec M. Politzer.
11 h. 2, Ecrivains pour musiques : P. Mac Orlan (à 17 h. 32, Céline et F. Carco).
12 h. 5, Agora : Le groupe inconscient, avec D. Sibony.
12 h. 45, Panorama : La province.
13 h. 30, Solistes : G. Garcin, flûte, J. Raynaut, piano (Boulez, Maderna, Miroglio) ; L. Devenyi, T. Deval, duo de pianos hongrois (« Jeux de plein air », de G. Tailleferre).
14 h., Sons : Nuits de Chine.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Contes d'amour et de mort », de M. Condroyer.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : La cinquantaine.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Océanie).
16 h. 10, Les travaux et les jours... la biologie des populations d'oiseaux.
18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, La science en marche : L'étude scientifique des images mentales.
20 h., La musique et les hommes : Le cantique tchèque.
22 h. 30, Nuits magnétiques : L'entreprise japonaise en France.
(Lire notre sélection.)

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : L. Janacek, « Taras Bulba », rapsodie pour orchestre, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. K. Ancerl.
8 h. 35, Kiosque.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Smetana, Dvorak et Janacek.
11 h. 30, Concert : « Quatuor à cordes n° 10 en mi bémol majeur » (Schubert) ; « Quatuor à cordes n° 15 » (Milhaud) ; « Quatuor à cordes n° 2 » (Janacek).
13 h. 5, Jazz vivant estival : Martial Solal.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Beethoven, Smetana, Dvorak, Schumann et Darasse ; 17 h. 15, Janacek et nous : « Le Fou errant », par la Chorale des instituteurs de Moravie.
17 h. 30, Concert : « Zarlivost », ouverture pour orchestre (Janacek) ; « Amarus », cantate (Janacek) ; « Symphonie n° 9 en mi mineur » (Dvorak), par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. V. Neumann.
19 h. 5 France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose ... par René Koering ; 21 h., Récital Herbert Henck, piano (en direct du cloître des Jacobins) : « Du moderne au contemporain », œuvres de Schoenberg « Trois pièces » ; Liszt « Gondole funèbre 1 et 2 » ; W. Riehm « Klavierstucken 5 et 6 » et Ch. Ives « Sonate n° 2 ».
23 h., Les nuits d'été : Amsterdam (Sweelinck, Conradus, Hellendaal, Lentz, Andriessen, Ketting, Wagenaar, Pijper, K. van Baaren, Loevendie, Schat et Koenig).

Jeudi 10 juillet

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers : Les poètes québécois.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le Moyen-Orient ancien (la création du monde) ; à 8 h. 32, La demeure et la cité.
9 h. 7, Matinée de la littérature
10 h. 45, Questions en zig-zag : « l'Enfant du mont Salvat », avec H. Bonnier.
11 h. 2, Ecrivains pour musiciens : J. Cocteau, J. Genet, J.-P. Sartre (à 17 h. 32, L. Aragon).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France.
14 h., Sons : Nuits de Chine.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Amour de Sven », de Luce Amy.
14 h. 47, Départementale : Les cimetières militaires à Toulon.
16 h. 50, Actualité : Les écrivains chinois à Paris (deuxième partie).
18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les artérites.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Fleuve rouge », de P Laville. Avec G. Tréjan, R. Bertin, C. Persen, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : La présence culturelle japonaise à Paris.
(Lire notre sélection.)

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Ch. Ives, « Central Park in the dark », par le New York Philharmonic, dir. L. Bernstein.
8 h. 35, Kiosque ; 9 h 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de F. Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Symphonie n° 4 », de Ch. Yves, par le National Symphony Orchestra, dir. L. Stokovsky ; 11 h., Ch. Ives et nous.
11 h. 15, Concert : « Trio à cordes n° 3 en ut mineur » (Brahms) ; « Trio à cordes » (Ives) ; « Trio à cordes en mi bémol majeur » (Schubert), par le Beaux-Arts Trio.
13 h. 5, Jazz vivant estival : Sonny Stitt, avec Jimmy Rowles.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Dvorak, Bruckner, Gershwin, Ives et Ohana ; 17 h. 15, Ives et nous.
17 h. 30, Concert : « Décoration day » (Ives) ; « Concerto pour orgue » (Hindemith) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir S. Skrowaczewski.
19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering ; 21 h., « Jazz concertant », en direct du théâtre du Capitole : création d'œuvres de J Lewis, M Solal et X. Darasse, avec John Lewis, Martial Solal et le Quatuor du Capitole.
23 h., Les nuits d'été : Copenhague (Mogens, Pedersona, Dowland, Schutz, Buxtehude, Hartmann, Kulhau, Nielsen, Norgaard).

Vendredi 11 juillet

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers : Les poètes québécois.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le Moyen-Orient ancien (l'exorcisme et la divination) ; à 8 h. 32, La demeure et la cité : une « architecturologie » est-elle possible ?
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
11 h. 2, Ecrivains pour musiques : J. Prévert.
12 h. 5, Agora : « Ville et campagne au dix-huitième siècle », avec M. Vovelle.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : A.-M. Barat, orgue (J.-S. Bach, C. Franck, O. Messiaen).
14 h., Sons : Nuits de Chine.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Tête », de P. Dumayet.
14 h. 47, Un homme, une ville : Céline au Danemark.
15 h. 50, Contact
16 h., Pouvoirs de la musique
18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne.
20 h., Emission médicale : Le poumon (en liaison avec TF 1).
21 h. 30, Black and blue : « le Jeune Homme à la trompette », de D. Baker.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Les Japonais qui font la mode à Paris.
(Lire notre sélection.)

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs.
7 h. 30, L'intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Franz Schubert, « Fantaisie en fa mineur pour piano à quatre mains », D 940, avec A. Brendel et E. Crochet.
8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Le délire des doigts : intérale de l'œuvre pour piano de F. Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Quatuor n° 14 en ré mineur », opus posthume (Schubert), par le Quatuor Busch ;
12 h., Concert : « Fugue en ré mineur », D 24, « Salve Regina en la majeur », D 676 (Schubert) ; « Sonate en ut mineur », opus 65 ; « Psaume 42, Wie der Hirsch schreit » (Mendelssohn), par le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.
13 h. 5, Jazz vivant estival : Ray Briant Trio.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de T. Murail, Schubert et Weber ; 17 h. 15, Schubert et nous.
17 h. 30, Concert : « Messe en la bémol majeur » (Schubert) ; « Messe en sol majeur » (Weber), par le nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Atzmon, avec Sh. Armstrong, soprano, B. Egel, alto, D. Rendall, ténor.
19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering ; 20 h. 30, Concert en direct de la Halle aux grains (échanges franco-allemands) : « Deux esquisses symphoniques, Hamlet et Ophélie » (Lekeu) ; « Concerto pour la main gauche » « Pavane pour une infante défunte » (Ravel) ; « Symphonie en sol mineur » (Lalo), par le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Uri Segal, avec L. Fleisher, piano.
22 h. 15, Les nuits d'été : portraits par petites touches, « Sonate n° 2 en la mineur » (Beethoven), avec M. Dalberto ; 23 h. 5, Vieilles cires : le Festival de Perpignan 1951 (Mozart) ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes : la musique de chambre à la fin du dix-huitième siècle (Mozart, Beethoven).

Samedi 12 juillet

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers : Les poètes québécois.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Le tiers-monde.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole : Les maîtres dans l'œuvre de Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts
14 h., Sons : Nuits de Chine.
14 h. 5, « Drapeaux », par M. Cohen et J.-F Goyet.
16 h. 20, Livre d'or : « Cinquième Quatuor » (Bartok), « Quatuor en fa » (Ravel).
17 h. 30, Internées et déportées.
19 h. 30, La R.T.B.F présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin.
20 h., Carte blanche : « A l'ombre des forêts », de P. Vattsone.
21 h. 29, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs.
7 h. 20, L'intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Giuseppe Verdi. Extraits des quatre pièces sacrées.
8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de F Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : extraits de « Don Carlos » et « Macbeth », de Verdi ; 11 h., Verdi et nous.
11 h. 15, Concert : « La Khovantchina », ouverture (Moussorgski) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » (Beethoven) ; « Symphonie en ré mineur » (Franck), par l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire.
13 h. 5, Jazz vivant estival.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Quatuor » (Verdi) ; « Première Symphonie » (Ives) ; « La Force du destin », extrait (Verdi) ; « Les Jeux d'eau » (Ravel) ; « Kitège », suite d'orchestre (Rimski-Korsakov) ; 16 h., Verdi et nous.
16 h. 15, Concert : « Il signor Bruschino », farce en 1 acte de Rossini, paroles de G. Foppa, et « l'Echelle de soie », farce en un acte de Rossini, paroles de G. Foppa, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Zani, avec G. Taddéo, D. Jones, R. Brewer.
19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering ; 21 h., Concert en direct de la Halle aux grains : « Deuxième symphonie », création (Onslow) ; « Concerto pour piano et orchestre » (Masson) ; « Huitième symphonie en si mineur », D 759, « Inachevée » (Schubert), par l'Orchestre symphonique du Capitole, dir. L. Fleisher.
23 h., Les nuits d'été : Comment l'entendez-vous ? Joseph Haydn, par Ph. Sollers ; 1 h., Le dernier concert.

Dimanche 13 juillet

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : L'Ile de Ré au début du siècle.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Libre pensée française.
10 h., Messe aux Herbiers, en Vendée.
11 h., Regards sur la musique : Trio pour piano, violon, violoncelle, de Saint-Saëns.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons.
14 h. 5, « Les Incendiaires », de M. Clavel, lu par J. François au Carré Silvia-Monfort.
16 h. 5, La Lyriscope : « la Vera Costanza », de Haydn, à l'Opéra de Lyon.
17 h. 30, Rencontre avec... Georges Balandier.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : New-York up and down.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « l'Obscur Procès de Monsieur Menard », de R. de Obaldia.
23 h., Musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Eveil symphonique : « Pelléas et Mélisande » (Schoenberg), « Quatrième Concerto pour piano et orchestre » (Beethoven) ; « Carnaval romain » (Berlioz)
9 h., Edwin Fischer joue J.-S. Bach : le Clavier bien tempéré.
10 h., Monuments de la musique religieuse : « Musique funèbre maçonnique » (Mozart), par l'Orchestre Rias, dir. F. Fricsay ; « Requiem, grand-messe des morts », opus 5 (Berlioz), par l'Orchestre national de France, les Chœurs de Radio-France et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. L. Bernstein.
12 h., Présences du XXe siècle : œuvres de Barber, Britten, Prokofiev et Martinu.
13 h. 5, Jazz vivant estival.
14 h., Répertoire pour aujourd'hui : « Trio en la mineur » (Tchaïkovski), par le Trio Yuval ; « Symphonie n° 8 » (Bruckner), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. W. Furtwaengler.
16 h., Maîtres d'hier : Adolf Busch - Rudolf Serkin (Mozart, Schumann) ; 17 h., Opéra présent : « l'Affaire Makropoulos », opéra de Janacek, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Ch. Mackerras, avec E. Söderstrom, soprano, B. Blachut, ténor, P. Dvorsky, ténor.
19 h. 5, Répertoire pour demain : Stravinsky au futur.
20 h. 30, Fêtes romantiques de Nohant : « Sonate pour violon et piano n° 1 en la majeur » (Fauré) ; « Sonate pour violon et piano n° 3 en ré mineur » (Brahms) ; « Sonate pour violon et piano en la majeur » (Franck), avec P. Amoyal, violon, J.-Ph. Collard, piano.
22 h. 30, Les nuits d'été : Le nouvel instrument, le nouveau hautbois ; 23 h. 30, Equivalences : œuvres de Mozart, J. Alain et C. Franck ; 0 h. 5, Saturnales : œuvres de Rimski-Korsakov, Schubert, Wieniawski, Vivaldi, Beethoven et Mendelssohn.

